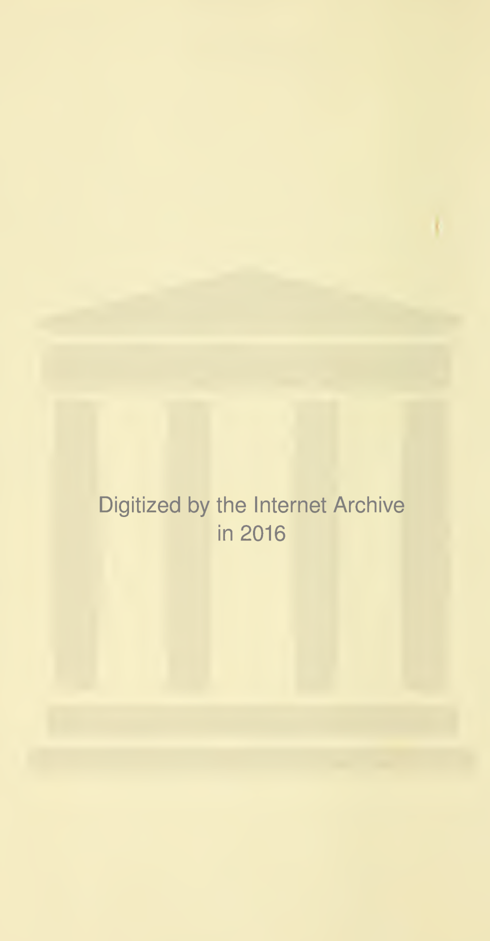



SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV. ANG.
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



REVUE
HORTICOLE

Seconde série

I



Imprimerie de E. Duverger, rue de Verneuil, n° 4.

REVUE
HORTICOLE

RÉSUMÉ

DE TOUT CE QUI PARAIT D'INTÉRESSANT EN JARDINAGE,
PLANTES NOUVELLES,
NOUVEAUX PROCÉDÉS DE CULTURE,
PERFECTIONNEMENTS DES ANCIENNES PRATIQUES,
INVENTION DE NOUVEAUX OUTILS, DÉCOUVERTES, ANNONCES,
ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES D'HORTICULTURE
FRANÇAIS ET ETRANGERS.

PAR MM.

POITEAU et **VILMORIN**, rédacteurs du *Bon Jardinier*;
DECAISNE, professeur de culture;
NEUMANN, chef des serres;
PEPIN, chef de l'École de Botanique, au Jardin des Plantes;
Membres de la Société royale d'horticulture, etc.

Avril 1841—Mars 1843

Seconde série. — Tome premier.

PARIS

LIBRAIRIE AGRICOLE DE DUSACQ

Editeur de la Maison Rustique et du Bon Jardinier

RUE JACOB, 26

REVUE HORTICOLE

Avril 1841.

PLANTES NOUVELLES.

Pomme de terre jaune des Cordillières, couleur et goût du jaune d'œuf.

MM. Vandendriesse et Panis, marchands grainiers du roi, à Bruxelles, ont reçu cette espèce en 1835 par le consul de Belgique à Valparaiso, comme provenant du Pérou. Ils en remirent au printemps de 1837 quelques tubercules à M. Poiteau, qui les planta et remit à les examiner après la récolte, laquelle n'eut point lieu, faute de produit convenable. Ce fait est d'accord avec ce que me mandent MM. Vandendriesse et Panis, qui ont éprouvé quelques difficultés dans les commencements de leurs essais.

« Cette excellente espèce de Pommes de terre, me disent-ils, vient de l'Amérique méridionale, où elle croît sur les Cordillières; nous sommes parvenus, à force de peine, à l'acclimater au sol de notre pays, mais nos efforts ont été couronnés de succès à tel point que depuis deux ans elle ne nous a pas demandé plus de soins que nos espèces les plus communes.

« On la plante (à Bruxelles) de la fin d'avril au commencement de mai, en terre légère, sablonneuse. Une exposition élevée, au midi ou à l'est, est celle où elle nous a le mieux réussi.

« On en fait la récolte dans le mois d'octobre, ou le plus tard possible, si la saison le permet, ayant soin, avant de se servir des tubercules, de les laisser reposer au moins un mois. Ils en seront alors meilleurs. »

Dans un voyage que j'ai fait, dans les premiers jours de mars dernier, à Bruxelles, ces messieurs me remirent des tubercules pour faire connaître l'espèce en France.

L'intérieur est d'un jaune très prononcé, qui devient plus intense lorsque la Pomme de terre est cuite. Elle paraît alors extrêmement farineuse, et a un tel rapport avec le jaune d'œuf dur que des fragments arrondis trompèrent plusieurs personnes, non-seulement par la couleur et la consistance, mais par le goût. Il y a des tubercules dont la peau est rougeâtre, ce qui ne paraît pas influer sur son intérieur.

J'ai été assez heureux pour pouvoir en distribuer aux membres de la Société d'Horticulture qui en ont désiré, et j'en ai fait parvenir à la maison Tripet-Leblanc, boulevard des Capucines, une petite quantité qui est disponible en ce moment.

Paris, ce 7 avril 1841.

AUDOT.

P. S. MM. Vandendriesse ont ajouté à leur envoi un petit paquet de blé avec la note suivante :

Blé froment blanc, de mars.

« Beaux épis, ayant 3 centim. et même plus de longueur que les autres espèces d'été et d'hiver; plus haut de 35 centim. que les autres espèces de la même race; belle paille assez tendre. Comparé, pour le produit, avec les meilleures espèces de Froment d'hiver de notre pays, il nous a donné un dixième en plus de récolte sur la même superficie. Cette nouvelle variété nous a été envoyée d'Angleterre l'an dernier, comme supérieure à toutes les autres variétés du pays. Nous l'avons reçue fort tard, et nous n'avons pu la semer que le 20 avril; cependant nous l'avons récoltée le 2 août suivant. »

J'ai déposé l'échantillon sur le bureau de la Société d'Horticulture dans sa séance de ce jour. Partie a été conservée pour le jardin, et le reste distribué.

ÆSCHINANTHE RAMEUSE. *Æschinanthus ramosissima.*

C'est sous ce nom que M. Chauvière a rapporté d'Angleterre une plante ligneuse, haute d'un tiers de mètre, rameuse, à feuilles opposées, lancéolées, épaisses, charnues, d'un vert foncé en dessus, pâle et ayant les

bords roulés en dessous. L'automne et l'hiver, fleurs extra-axillaires groupées, sessiles, tubuleuses, courbées, d'un rouge cocciné pourpre; les divisions du limbe ont une ligne pourpre noir en dehors et une tache en cœur de la même couleur en dedans. Plante très curieuse et qui a remporté le prix à l'exposition de la Société d'Horticult. (*Voy.* le nº précédent.) Elle n'exige que la serre tempérée.

PIVOINE EN ARBRE, monstrueuse, rouge, LA GLOIRE des Belges. Dans le numéro de la *Revue horticole*, mars 1839, nous avons dit un mot de cette magnifique Pivoine que nous aurions voulu voir en fleurs dans un voyage que nous avons fait dernièrement à Gand. Le propriétaire est un amateur qui s'occupe de la multiplier, et qui ne l'a pas encore livrée au commerce.

Culture des OEillets. — *Lettre de* M. TOUGARD, *de Rouen*, *à* M. POITEAU.

Rouen, le 17 novembre 1840.

Monsieur, lorsque j'ai eu le plaisir de vous voir chez moi cet été, vous voulûtes bien me témoigner votre satisfaction sur ma collection d'Œillets; vous me demandâtes des détails sur ma culture; je vous les donnai de suite, en vous promettant de vous les transmettre plus tard par écrit: je tiens aujourd'hui ma promesse.

Ces détails ont beaucoup de rapport avec ce que vous enseignez dans le *Bon Jardinier,* où l'on est toujours certain de trouver les bonnes méthodes de culture; cependant, comme je l'ai un peu modifiée, je vous transmets ma manière d'opérer : heureux si elle obtient votre approbation.

Ma collection d'Œillets se compose de près de 400 variétés, toutes à pétales ronds, sans dentelures; je les tire de tous les pays où j'apprends qu'il en existe de beaux; j'en possède aussi de mes semis. J'éprouve souvent bien des déceptions; car, quelquefois, ce qui m'est annoncé comme magnifique se trouve fort mauvais et doit être écarté : ce sont là de ces événements qui se rencontrent fréquemment dans le commerce.

Ainsi ma collection se compose d'Œillets *normands*, *belges*, *flamands*, *anglais*, *bohémiens*, etc., tous de couleurs franches et nettes, détachées, calice long et ne se fendant pas; je ne cultive point ce que vous nommez à Paris *fantaisies*, ni les gros *OEillets à la carte*.

Au mois d'octobre, je sépare mes marcottes des vieux pieds; je plante ces marcottes dans des pots de 16 à 17 centimètres d'ouverture et autant de profondeur. La terre que contiennent les pots est une terre franche, douce au toucher, onctueuse, en un mot une bonne terre à blé; je la fais venir exprès de la campagne. Cette terre ne durcit pas trop lors des sécheresses; elle retient aussi l'humidité d'une manière convenable, et ne se décompose pas en cas de grande pluie. Chaque pot porte son étiquette où est inscrit le nom de l'Œillet; ces pots sont rangés devant un mur jusqu'au mois de décembre; alors il sont mis sous des abris pour éviter les pluies continuelles, les neiges et les frimas. Au mois de mars ou d'avril, selon la saison, quand les giboulées sont passées, les Œillets sont mis en planches; je les y place à 40 centimètres de distance les uns des autres. Chaque planche porte quatre rangs; les Œillets y sont placés, autant que possible, par rangs de taille, les plus hauts sur le derrière, les plus bas sur le devant, et alternativement par couleur différente. Pour les planter dans les planches, je fais un trou d'environ 16 à 17 centim. de largeur et de profondeur; je renverse le pot de la main droite dans la main gauche, et je place ainsi la marcotte, avec sa potée de terre, dans le trou; ainsi l'Œillet se trouve planté dans la terre franche. Lorsque toutes les marcottes sont ainsi plantées, je recouvre en entier la planche de 3 centim. environ d'un mélange fait avec deux tiers de sable de ravine et un tiers de terre franche, le tout battu ensemble et passé à la claie, de sorte que le collet des marcottes en soit bien garni. Cette superficie, à raison de sa porosité, ne se durcit pas, comme pourrait le faire la terre franche pure, durant les grandes sécheresses de l'été;

au-dessous, elle conserve la fraîcheur à la terre; elle n'est pas susceptible de fermentation : j'évite par là les chancres et les autres maladies auxquelles sont sujets les Œillets ; je crois encore écarter les limaces et autres insectes qui n'aiment pas le sable. Vous avez vu la multitude de fleurs et la force de mes Œillets, dont vous m'avez dit être vous-même étonné.

Dans le mois d'août, je marcotte, et voici comme je procède. Je prépare un mélange composé de deux tiers de terre franche et d'un tiers de terreau extrêmement consommé pour que ce compost ne soit susceptible d'aucune fermentation; il est bien battu, remué plusieurs fois, passé à la claie et ensuite au tamis; il doit être un peu sec pour s'introduire facilement dans les interstices des marcottes, comme je le dirai tout à l'heure. Lorsque les pousses des Œillets sont situées rez de terre, je leur fais l'incision ordinaire à la seconde articulation, avant la naissance des feuilles; alors je les couvre avec le compost ci-dessus mentionné, n'importe la quantité de marcottes qui se trouvent sur la plante. Comme le compost est presque réduit en poussière, il s'introduit partout, les couvre et les garnit parfaitement. Cette opération terminée, pour fixer cette terre, j'arrose le tout avec un arrosoir percé de trous très fins et presque dans le genre des filtres à café; si les trous étaient plus grands, l'eau entraînerait cette terre fine et sèche. Quand les pousses des Œillets ne sont pas rez de terre, qu'elles sont trop élevées pour les marcotter sur le sol, et qu'on pourrait craindre qu'en les couchant sur cette terre elles ne se trouvassent cassées ou détachées, alors j'ai des pots défoncés de toutes grandeurs et hauteurs, afin de s'adapter à toutes les plantes. Je fais passer la plante au travers de ce rond de pot, ce qui est facile, puisqu'il n'a pas de fond; il doit être proportionné à la hauteur d'où partent les pousses, et, pour la grandeur, à leur nombre. Alors je fais l'incision aux marcottes, j'enfonce ce tour de pot dans le sol; de cette manière il entoure la plante. Je le remplis alors du compost; j'y fais mes marcottes, qui se trouvent ex-

haussées et sont comme en pleine terre. Si un seul tour de pot ne suffit pas, j'en place deux ou un plus grand nombre les uns dans les autres. La terre se trouvant contenue dans ce tour de pot participe de la fraîcheur du sol, et les marcottes jouissent des avantages de la pleine terre.

Je préfère cette manière aux petits godets en plomb ; elle demande moins d'arrosements, qui sont souvent funestes aux Œillets. Les godets en plomb ont aussi le désavantage de ne produire que des marcottes faibles, qui souvent ne donnent qu'un montant; souvent même, après la floraison, la tige sèche et la plante meurt : je parle d'après une expérience qui remonte à plus de 40 ans.

Je ne replante point en planche les vieux pieds ; c'est le moyen d'avoir toujours de belles fleurs et d'empêcher la dégénérescence, à moins que je n'aie pu obtenir de marcottes ; dans ce cas, je suis bien forcé d'en faire usage. Les marcottes une fois séparées des vieux pieds, s'il y reste encore quelques tiges, je les plante alors dans des pots et les rentre en serre. Ce sont ces vieux pieds que je chauffe, et qui me produisent des Œillets pendant l'hiver pour bouquets, et pour les jardinières d'appartements.

Je ne vous donne pas ce mode de culture comme le meilleur, mais comme celui dont je fais usage et qui me réussit parfaitement ; je l'ai indiqué en extrait dans mon catalogue.

On trouvera peut-être ces soins un peu minutieux ; mais l'Œillet est une fleur si jolie, si variée, d'un parfum si agréable, qu'en vérité elle mérite bien quelques soins. Est-il rien de plus admirable qu'une planche d'Œillets convenablement variés ? Il faut un vaste champ pour cultiver les *Dhalias;* un petit espace suffit pour posséder une belle collection d'Œillets.

Je désire que ces détails puissent vous être agréables et soient utiles à l'horticulture.

Communiquez, s'il vous plaît, cette lettre à M. Audot pour la *Revue horticole*.

Agréez, etc. TOUGARD.

Lavande Spic; Iris Germanique; Nerprun des teinturiers. Utilité de leur culture dans les terrains en pente. (Extrait d'une lettre adressée à M. Audot.)

Pour atteindre un but aussi agricole qu'horticole, je pense que les terrains en pente, arides et escarpés, pourraient s'utiliser en les garnissant de Lavande, *Lavandula spica*, dont la semence est d'une venue facile lorsque la plante est de l'année. Cette plante robuste, et supportant facilement les fortes gelées, puisqu'elle se rencontre presque à la cime du mont Ventoux, serait d'une ressource très grande pour le commerce qui expédie à l'étranger une quantité considérable de son essence, et des masses sans limites de ses fleurs criblées pour la Barbarie et l'Égypte. Par l'expérience que j'ai acquise sur la qualité de l'essence de Lavande, qui est douce et suave relativement à la hauteur des montagnes où les plantes ont été cueillies, je suis convaincu que, sur les montagnes du centre et même du nord de la France, où la température est plus réglée et moins brûlante que dans ces contrées, la qualité de cette essence serait plus douce, plus agréable, et bien plus appréciable par tous les parfumeurs de la France et de l'étranger, qui ne cessent de recommander la plus grande suavité. Je citerai à l'appui de mon assertion l'Angleterre, où le peu de Lavande qu'on y trouve produit une essence beaucoup plus recherchée que toutes celles du midi de la France. Ce pays veut sans doute nous donner l'exemple de la culture de cette plante, car cette année il a adressé une commande assez importante. Ne devons-nous pas nous hâter d'utiliser nos terrains déclives et abandonnés pour pouvoir bientôt présenter au commerce une qualité rivale de celle que présenterait sous peu la Grande-Bretagne? Dans nos contrées, un semis en automne réussit mieux qu'au printemps; je pense que dans le nord de la France le printemps pourrait mieux lui convenir qu'ici. Je pourrais pour ce printemps fournir des semences pour 25 hectares, et pour l'automne prochain en fournir pour plus de 100 hectares.

Il serait aussi fort utile pour la France, tributaire de l'Italie pour l'Iris de Florence, de propager la culture de l'Iris commun, *Iris Germanica.* Je puis garantir que les tubercules de cette espèce sont aussi odorants, aussi blancs et tout aussi nourris que ceux de Florence. J'en ai fait vendre cette année à Marseille, que j'avais cultivés sur un monticule d'agrément, pour contenir une pente *rapide* et *aride;* on les y a appréciés autant que ceux de Florence, et j'en ai obtenu 85 fr. les 50 kilogr. Planté à 33 centim. de distance, cet Iris acquiert à sa deuxième année une telle vigueur qu'il remplit le vide, et possède à cette époque toutes les qualités requises pour être cueilli et préparé ; il ne s'agit que de le ratisser et de le faire sécher. Il vient sur les rocailles et dans les cailloux, à toute exposition.

Il serait aussi fort important, pour utiliser de deux manières, lucrative et agréable, les mêmes terrains déclives, d'en adoucir les pentes par des chaussées toutes plantées d'Iris germanique, et, dans les banquettes qu'elles formeraient, y semer des graines de Nerprun (*Rhamnus tinctorius*). La graine jaune dite d'Avignon, que produit cet arbuste dans nos contrées, est la plus appréciée de toutes celles que produit la France, et tient, après celle de Perse, le premier rang parmi les étrangères.

Je pourrais fournir en Iris germanique la quantité nécessaire pour planter 25 hectares. Quant au *Rhamnus tinctorius*, cet arbuste ne venant que dans les cailloux, il serait difficile d'avoir des petits sujets; mais je pourrai fournir toute quantité nécessaire en graines nouvelles et de bonne germination. Je désire que les renseignements que je vous prie de soumettre à la Société d'Horticulture, si on les en juge dignes, soient utilisés.

J'ai l'honneur de vous saluer.

FABRE,
Membre de la Société d'Horticulture de Paris.

Du puits artésien de Grenelle.

(Suite, *voy.* p. 464, mars 1841.)

Les terrains qui constituent le sol de Paris et de ses environs, terrains qui renferment le gypse ou pierre à plâtre aussi bien que le calcaire marin ou pierre à bâtir, occupent le milieu d'un bassin autour duquel la craie se montre de toutes parts. De quelque côté qu'on se dirige pour sortir de ce bassin, vers la Champagne ou vers la Normandie, vers la Flandre ou vers la Touraine, on rencontre à des distances variables le terrain de craie qui se montre en collines et en plateaux. En un mot, la craie forme un vaste entonnoir dans lequel se sont déposées ces couches sédimentaires des environs de Paris, qu'on désigne sous le nom de terrains tertiaires ou de troisième formation, et qui embrassent d'ailleurs un bassin assez étendu.

On comprend à présent que, si l'on veut découvrir des nappes souterraines à Paris ou dans les environs, il faut les chercher ou dans les couches perméables des terrains tertiaires supérieurs à la craie, ou dans les couches perméables qui peuvent exister sous la craie.. Si l'on en découvre dans les couches tertiaires, le puits artésien pourra réussir à d'assez faibles profondeurs, c'est-à-dire de 75 à 100 mètres, comme cela est arrivé à Saint-Ouen, à Saint-Denis, à Stains, à Epinay, etc. Si, au contraire, on traverse les terrains tertiaires sans rencontrer d'eaux ascendantes, il faut sonder jusqu'au-dessous du terrain de craie, et comme ce terrain de craie a une immense profondeur, on se trouve alors entraîné à faire pénétrer le forage jusqu'à 550 mètres, ainsi que cela est arrivé au puits de Grenelle, qui a touché une nappe aquifère jaillissante dans les couches sableuses situées sous la craie et qui forment la transition à un terrain plus ancien.

Il n'y a pas lieu, d'après cela, de s'étonner de ce qu'on a pu pratiquer des puits artésiens de 75 ou 80 mètres seulement à une ou deux lieues au midi de Paris, tandis que sous Paris même on n'a pu trouver d'eaux jaillissantes qu'à 550 mètres. Les premiers

surgissent des terrains supérieurs, les seconds des terrains inférieurs à la craie. C'est ce banc de craie d'une épaisseur désespérante qui explique ce fait si étrange au premier abord. Cette différence dans la nature des couches provient d'ailleurs de ce que les terrains tertiaires, de formation plus moderne, ont été très tourmentés et présentent des accidents géologiques souvent très nombreux sur un espace assez restreint. Ainsi la craie a subi du côté de Paris un relèvement tel qu'elle se montre presque à découvert au bois de Boulogne, tandis qu'à Saint-Denis, par exemple, on ne la rencontrerait qu'à une profondeur de 100 ou 125 mètres.

(*La suite au prochain numéro.*)

Société royale d'Horticulture.

Parmi les objets d'industrie qui faisaient partie de l'exposition de mars, au Luxembourg, on doit placer au premier rang les *bois colorés* par le procédé de M. le docteur Boucherie. On en avait composé un lit et plusieurs autres meubles d'un aspect entièrement nouveau par les nuances variées et très tranchées des veines. On peut dire que M. Boucherie a créé de nouvelles espèces de bois, qui ne ressemblent à aucune de celles connues jusqu'à ce jour.

M. Lebrun, rue Saint-Pierre, 37, à Saint-Germain-en-Laye, a exposé des *treillages fabriqués à la mécanique.*

Nous avons remarqué avec intérêt les *grillages à la mécanique en fil de fer,* apportés à l'exposition par MM. Tronchon frères, rue Montmartre, 112. « C'est une branche d'industrie qui, jusqu'à présent, n'avait pas reçu toute l'application dont elle était susceptible, d'abord par la difficulté et la longueur de temps qu'occasionnait pour son exécution un travail manuel, et ensuite parce qu'on n'avait pas cherché à l'approprier davantage à nos besoins usuels. Cette innovation mérite, par sa spécialité et la grande économie qu'elle offre, d'être classée dans la catégorie de celles qui appartiennent au progrès, résultat ingénieux obtenu

par un procédé mécanique. Des grillages, de tissus obliques métalliques, à 3 tours, par rouleau de 2 mètres de large sur 300 de long, depuis la maille de 1 cent. carré jusqu'à celle de 35 et de toutes grosseurs, peuvent se couper sur tous sens sans rien perdre de leur tension, et donnent par là à cette industrie toute l'extension désirable par la facilité de son exportation.

« MM. Tronchon remplacent aujourd'hui les haies en bois pour clôture de chemins de fer, de parcs de gibier, à 1 fr. le mètre carré, treillages et espaliers de jardin (de 50 à 75 c.), berceaux champêtres, volières, colombiers, faisanderies, grilles de séparation, grillages en bois, etc. Ils offrent de l'économie, de la régularité et de la solidité.

« L'avantage que ces fils de fer (susceptibles d'être galvanisés) offrent encore, c'est qu'afin de les garantir de la rouille ils sont trempés dans une composition chimique qui leur donne une couleur durable et une durée infinie. Un dernier mot fera comprendre le progrès qu'a atteint cette industrie : c'est que le prix du fer ainsi combiné est au-dessous du prix du bois dont il remplace l'usage. Ils sont encore recommandables comme un des meilleurs matériaux pour les revêtements en plâtre, tels que cloisons, plafonds, en remplacement de latte, qui a l'inconvénient d'attirer toutes les parties nitreuses du plâtre et d'être un puissant aliment au progrès du feu en cas d'incendie. Pour témoignage assez concluant d'une sage prévision à ce sujet, il suffit de citer l'emploi qui en a été fait à plusieurs monuments publics, entre autres à la Chambre des Députés, à l'école des Beaux-Arts et aux principaux théâtres de Paris. Mais ces grillages, établis d'après l'ancienne méthode, ont coûté fort cher, tandis que, grâce au procédé mécanique, ils peuvent s'établir au prix ordinaire de la latte, et doivent par conséquent avoir sur celle-ci une juste préférence. MM. Tronchon fournissent non-seulement le grillage, mais ils se chargent aussi de la pose, ainsi que des travaux de serrurerie y relatifs, tels que faisanderies, berceaux, balustrades, châssis pour garantir de la grêle, etc. »

M. Leune, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis, à Paris, a présenté des *verres percés pour marcottes*.

M. Poulet a exposé du *plomb filé*, d'un bon usage, *pour attacher les plantes* aux tuteurs, applicable surtout aux plantes légères, telles que les œillets, soit dans les serres, soit même en pleine terre. Il y en a de plusieurs grosseurs. Celui de 2 fr. le demi-kilogr., que l'on peut appeler *jonc*, est convenable pour les œillets et contient dans ce poids 160 mètres de longueur, pouvant faire 8,000 liens. Il y en a de plus gros qui peut servir à attacher les étiquettes de rosiers, comme il est indiqué fig. 12, pl. XXIX du volume de Figures pour l'Almanach du Bon Jardinier. Celui-là coûte 75 c. le demi-kilogr. Ce plomb filé peut être recommandé aux jardiniers comme aux amateurs, qui n'ont pas toujours du jonc sous la main ; il est d'un emploi facile et il est moins visible que le jonc. Nous en avons vu faire usage au Jardin des Plantes, et dans les belles et curieuses serres du célèbre horticulteur amateur M. Fion, rue des Trois-Couronnes.

M. Forest, rue Neuve-des-Mathurins, 54, avait exposé une *charrue à ratisser les allées* d'un nouveau modèle, une *échelle à palisser* dont nous pourrons donner plus tard une figure, et *une pompe* que l'on met en jeu au moyen d'un long balancier à l'extrémité duquel il a eu l'idée d'adapter *une balançoire* avec un siége.

Une chaudière pour le *Thermosiphon*, présentée par M. Gervais, chaudronnier, rue des Fossés-S.-Jacques, n° 3, offre une disposition nouvelle dans sa forme. Nous en parlerons plus tard quand nous serons plus éclairés sur son usage.

Dans notre numéro précédent, nous avons omis de mentionner des *groseilles à grappes très bien conservées* (15 mars), exposées par M. Souchet, amateur et cultivateur à Bagnolet, près Paris.

Mai 1841.

Note de M. Audot sur la culture des Ananas sans feu.

J'ai vu pratiquer cette culture à Destelbergen, près de Gand, chez M. le chevalier Heynderycx.

La terre a été enlevée à 66 centimètres de profondeur sur une largeur de 1 mètre et demi et une longueur de 5 mètres 25 cent. Cette terre a été remplacée au fond par 33 cent. de hauteur de feuilles mortes, et ensuite par une semblable proportion de fumier neuf. Un coffre de bois a été placé sur cette sorte de couche. Il a 1 mètre 25 cent. sur le devant et 1 mètre 70 sur le derrière. Un demi-mètre d'épaisseur de terreau végétal a été placé dans le coffre sur la couche. Ce coffre, formant une bâche dans laquelle on ne peut entrer qu'en enlevant un châssis, est partagé en deux compartiments où sont plantés les Ananas *à nu dans le terreau.*

Dans un compartiment sont les pieds de 1 à 2 ans, et dans l'autre ceux qui sont à fruit et qui mûrissent ainsi sans aucune chaleur, car on ne peut appeler chaleur celle du fumier placé sous le terreau végétal, puisque les Ananas à fruit ont dû y rester au moins deux ans sans rien déranger. Quand la récolte est faite dans un des compartiments ou carrés, le fond est renouvelé et replanté en jeunes pieds.

Ces jeunes pieds sont des œilletons qui, après avoir été détachés, ont passé 10 à 12 mois en pots dans une autre bâche plus petite. Ainsi, il faut compter, pour le temps de la culture, un an d'œilletons en pots et 2 ans dans un des carrés de la grande bâche en plein terreau; en tout 3 ans, quelquefois 3 ans et demi. Dans les années favorables, M. le chevalier Heynderycx m'a dit avoir obtenu de très beaux fruits en 2 ans et demi.

Le coffre est garanti à l'extérieur par une espèce de mur d'un mètre d'épaisseur, formé seulement de feuilles

sèches et de gazon entremêlés de manière à le rendre solide. J'ai la preuve de cette parfaite solidité puisque j'ai fait, après l'hiver, sur ce rempart, le tour de la bâche, sans que rien me démontrât qu'il n'y pût rester encore longtemps.

Pendant les gelées, les châssis vitrés qui couvrent la bâche sont garnis d'un épais paillasson recouvert de planches bien jointes. Le mur de feuilles reste à découvert et n'est pas pénétré par la pluie. Voilà ce que j'ai vu au 10 mars 1841.

Un des carrés était rempli d'Ananas en plein terreau, et dont les fruits encore verts étaient très gros. Il n'y avait aucune trace d'appareil de chauffage, et il serait impossible d'y en faire usage, puisque tout le contour de la bâche est garni, sans aucun intervalle, d'un rempart de feuilles et de gazon, et que l'on ne peut y entrer qu'en enlevant un châssis, ce qui ne peut avoir lieu quand ils sont couverts, et ils le sont justement dans le temps où il faudrait chauffer, si l'on chauffait.

Voilà donc une manière de cultiver les Ananas avec le moins de frais possible, puisque la plus forte dépense consiste dans la construction du coffre, des panneaux vitrés et du plancher qui doit recouvrir le tout en hiver; il faut encore noter que le climat de la Flandre est plus froid que le nôtre.

M. le chevalier Heynderycx est un des amateurs les plus distingués de la Belgique. Son jardin, que l'on peut appeler un parc, planté sous ses ordres, il y a 30 ans, a été dessiné avec infiniment d'intelligence et de goût, et le pays plat de la Frandre n'a pas été un obstacle à la composition de scènes délicieuses en remuant un peu de terrain et en profitant des points de vue agréables d'une campagne semée de maisons de plaisance.

Quoique le sol soit un sable tellement mouvant que la voiture qui m'a emmené y soit restée comme engravée, les arbres, surtout les conifères de 30 ans, sont de la plus luxuriante venue.

De charmantes fabriques ornent ce jardin, célèbre

dans le pays, et où l'on voit des serres en fer vastes et élevées.

Lors de la dernière exposition horticole à Gand (6 mars), M. le chevalier Heynderycx a remporté le prix de la collection de 75 plantes en fleurs. Il aurait pu remporter celui d'une collection de 150 plantes, tant ses belles serres étaient fleuries.

Ouvrage nouveau.

TRAITÉ COMPLET DE LA CULTURE DES MELONS, ou *Nouvelle méthode* de cultiver ces plantes sous cloches, *sur buttes* et sur couches ; par Loisel, directeur des jardins de M. le marquis de Clermont-Tonnerre. 1 vol. in-12, 2e édit. Paris, Librairie Agricole, rue Jacob, 26.

Après avoir cultivé longtemps ce genre si intéressant et si recherché de nos produits horticoles, M. Loisel fait part au public de sa longue expérience et de la méthode qui lui est particulière de cultiver les melons sur buttes ou cônes, de laquelle nous avons déjà entretenu nos lecteurs dans un article de M. Poiteau, qui a paru en janvier 1837 dans la *Revue horticole*. Plus que jamais M. Loisel insiste sur cette méthode, essentiellement facile et économique, et les prévisions de M. Poiteau se sont réalisées à ce sujet. Le traité de M. Loisel doit attirer l'attention de tout amateur désireux de bien connaître et cette méthode et tout ce qui se rapporte à la culture bien entendue du melon.

Les marrons d'Inde aliment des moutons.

M. Delorme, jardinier de M. Laffitte, à Verrières, nous transmet les notes suivantes :

Les fruits du marronnier d'Inde étant coupés en deux parties sont donnés comme aliment aux moutons, qui les mangent avec avidité, et quittent tout autre fourrage pour cette nourriture.

Les épinards garantis des courtilières.

Après avoir semé les épinards en rayons, M. De-

forme trace, avec une fourche, entre les lignes des semis, un sillon où l'eau des arrosements, coulant plus abondamment, attire, par cette raison, les courtilières, qui, dit-il, ne cherchent point à couper les racines.

Cep de vigne d'une étendue remarquable.

Dans le même jardin Laffitte on va voir, par curiosité, un cep de vigne dont l'étendue des cordons n'est pas moindre de 136 mètres.

Plantes potagères.

ROMAINE (*laitue*) DE LA MADELEINE. Cette salade, qui nous a été envoyée par M. Farbos, de Mont-de-Marsan, où elle est cultivée, a la feuille blonde, légèrement lavée de rouge. Sa pomme est grosse, tendre; elle se coiffe naturellement, peut, à la rigueur, se passer d'être liée, et se maintient longtemps sans monter. VILMORIN.

VALÉRIANE D'ALGER (*Valeriana cornucopiæ*). Cette jolie plante, que nous avons indiquée ces années dernières comme une addition intéressante aux fleurs de pleine terre, peut aussi fournir une bonne salade. Nous l'avons goûtée et fait goûter, cet été, à plusieurs personnes; toutes l'ont trouvée meilleure que la mâche, dont elle a la saveur. La feuille est plus large, plus tendre, et fournit davantage; elle repousse bien étant coupée. En la semant au printemps, puis en juin ou juillet, on en jouirait tout l'été jusqu'aux gelées; mais elle ne sera probablement pas d'hiver comme la mâche. Nous en avons fait un semis cet automne, pour l'éprouver. VILMORIN.

Extrait des notes sur les jardins du sud de l'Italie, recueillies pendant un voyage en 1839-40, et lues à la Société royale d'Horticulture de Paris, par M. Audot.

FENOUIL DOUX. J'ai à parler d'une plante potagère d'un usage général en Italie, et qui s'introduirait certainement en France si l'on y renouvelait la graine de temps en temps; cette plante est le Fenouil doux d'I-

talie, déjà recommandé par M. Vilmorin dans le *Bon Jardinier*, mais auquel on n'a pas fait assez d'attention.

A Naples, et surtout dans tous les Etats Romains, et plus loin encore, du côté de Venise, on fait un usage si général de Fenouil que l'on ne peut faire un pas dans les villes ni traverser un village sans en rencontrer ; nulle table non plus sans qu'il en soit servi, et j'ai vu cela depuis janvier jusqu'en juin.

Le Fenouil doux d'Italie, *Finocchio dolce*, a une racine peu volumineuse, d'où sortent des pétioles comme ceux du Céleri, mais qui forment immédiatement une agglomération plus arrondie, c'est-à-dire que la partie qui blanchit est plus courte ; cette partie est fort tendre, assez savoureuse, plus douce que celle du Céleri, dont elle diffère de manière à composer un mets nouveau pour ceux qui ne sont habitués qu'à ce dernier : son plan, ou coupe horizontale, est un ovale de 10 à 13 centim. sur 5 à 8.

Comme le Céleri, on le sert à la sauce blonde et en salade, ou bien encore dans une soupe, à la manière des choux ; mais l'usage le plus général est de le servir au dessert avec les fruits, où il décore la table, planté dans l'eau d'un bol de verre, et élevant, comme des panaches, son feuillage fin et élégant : on le mange ainsi sans aucun assaisonnement. Je n'ai pas manqué de commencer par rire de cet usage, qui me rappelait celui pratiqué en Angleterre, de servir les radis au dessert, et même d'en avoir dans sa poche pour manger à la promenade ; mais je n'ai pas tardé à m'habituer au Fenouil, dont la saveur douce et le goût agréable me plaisaient ; seulement je le préférais en hors-d'œuvre, comme les radis et les petits artichauts.

Dans le *Bon Jardinier*, M. Vilmorin dit qu'on le mange aussi assaisonné comme les *macaroni*, ce qui me paraît très vraisemblable.

J'ignore si l'on pourra le cultiver en France pour l'hiver, car je ne sais jusqu'à quel point il pourrait se conserver ; d'ailleurs nous avons alors le Céleri, avec lequel il a des points de ressemblance, quoique l'un des deux ne puisse, sous tous les rapports, remplacer

l'autre ; mais une idée m'a été suggérée par M. le professeur Tenore, de Naples : c'est qu'il faut tâcher de cultiver le Fenouil en France pour l'usage en été, puisqu'alors le Céleri nous fait faute.

Cette plante serait donc une bonne acquisition pour nos tables, et j'engage les amis de l'horticulture à l'essayer et à la faire connaître autant qu'il sera en leur pouvoir. En supposant qu'il devienne d'une saveur un peu trop forte dans le Nord, il pourrait vraisemblablement être utile dans la moitié chaude de la France, car Olivier de Serres le mentionne comme *une salade exquise*. On en trouvera encore quelques paquets de graine, venant de Rome, chez l'éditeur de la *Revue horticole* (gratis).

A Rome, on le sème en tout temps. Quand on sème en août, ce qui est le plus fréquent, on repique en octobre, et il est bon à manger dès décembre et janvier ; on le chausse à mesure qu'il pousse. Il préfère une bonne terre et des arrosements, quoiqu'il se contente d'une terre maigre et sablonneuse, mais où il vient cependant moins gros.

Gobbo. J'ai vu aussi faire un usage tout particulier des tiges de l'artichaut. *On courbe* la plante à angle droit, en rassemblant les pétioles, *et l'on butte* de manière à faire blanchir ; il en résulte *une bosse* qui donne son nom italien *gobbo* (bossu) à cette partie. Le *gobbo* se sert cru sur table et se mange avec du sel ; il est tendre, et nos cuisiniers en tireraient sans doute un bon parti. C'est en automne et en hiver que j'en ai vu ; ils remplaçaient avec avantage les radis, qui étaient absents.

Extrait d'une lettre adressée à M. Audot par M. Charles Maupoil, horticulteur au Dolo, près de Venise.

« Les éloges que vous faites du *Fenouil d'Italie*, qui est vraiment un agréable légume, me font prendre la liberté de vous en envoyer un paquet d'une qualité excellente et qui me semble améliorée. Cette plante veut un terrain léger et bien terreauté, des arrosements

abondants comme le Céleri; autrement elle s'allonge et monte promptement à graine.

J'y ai joint des semences de la *courge* dite ici *santa*, d'une excellente qualité, extrêmement sucrée, et d'une autre espèce, *courge grise*, dont j'espère que vous serez satisfait, si elle vous réussit comme ici. Sa pulpe, sèche et farineuse, est très sucrée. Un terrain sec et sablonneux lui est nécessaire pour conserver sa qualité. Cuite à la vapeur ou au four, on la mange avec autant de plaisir que les marrons. La *santa* est bonne en friture. Il s'en fait une consommation considérable à Venise.

J'ai également joint de la semence de *chicorée panachée* ou *salade rouge d'hiver*, vraiment précieuse, que j'ai améliorée en faisant choix, pour porte-graines, de celle à larges feuilles moins dentées. On la sème en été. Avant les gelées, on l'arrache en laissant à chaque pied un morceau de racine dont on enlève la peau; on la met en petites bottes, que l'on place dans un endroit frais pour les conserver. A mesure du besoin, on les en retire, on fait un trou au milieu d'un tas de fumier chaud, on y dépose les bottes en pied, appliquées les unes contre les autres, et l'on recouvre avec des planches. En 8 à 10 jours elles poussent un abondant feuillage panaché et extraordinairement tendre, sans avoir contracté aucun mauvais goût.

Je pratique ici un mode de *bouturage des pivoines en arbre* qui est connu en France, mais qui n'est pas assez répandu, et qui me réussit très bien.

Au mois d'avril, lorsque les pivoines ont poussé et que leurs jets herbacés sont arrivés à 20 ou 25 centimètres de longueur, on les détache des branches à leur insertion, ayant soin de couper net à la base. On les plante dans une bonne terre mélangée d'un peu de terre de bruyère, à l'exposition du nord, sous cloches ou châssis, ayant soin de ne les enfoncer en terre que de 1 ou 2 centimètres, et de ne les arroser que deux jours après, afin de laisser reposer la plaie qui, trop fraîche, ferait pourrir. Les arrosages doivent être très modérés. Les jets qui ont le bouton à fleurs

sont en général ceux préférables; ils forment bien plus promptement le bourrelet et les racines. Il est essentiel de pincer la cime du rameau, en supprimant même quelques feuilles. Du reste, il faut donner de l'air de temps en temps, et, au bout d'un mois ou six semaines, soulever quelquefois les cloches pendant la nuit et les replacer le matin.

Nota. Les graines des semences indiquées ci-dessus ont été distribuées aux membres de la Société royale d'Horticulture, dans sa séance du 21 avril. Il reste encore chez M. Audot, rue du Paon, 8, des graines de fenouil et de chicorée panachée, qui seront distribuées gratis aux personnes qui en feront demander.

Notice sur les degrés de gelée que peuvent supporter les Orangers et autres arbustes et plantes.

Dans les premiers jours de novembre 1830, je rentrai dans une serre nouvellement construite un certain nombre d'orangers, grenadiers, lauriers-roses, myrtes, geranium, phormium tenax, etc. Au 15 décembre, il n'y avait pas encore de porte; la baie avait 3 mètres 33 cent. de largeur, et autant de hauteur; je l'avais fermée depuis plusieurs jours avec doubles paillassons; mais l'intensité du froid pénétra si fort à travers, et vers le 20 décembre la terre était tellement gelée, que je ne pouvais pas enfoncer la pointe d'un clou dans les caisses d'orangers, myrtes et *pittosporum Sinense*, qui formaient la devanture, malgré le feu continuel qui n'éteignait pas au calorifère. Enfin le thermomètre me fit connaître que je n'avais que 2 degrés de différence avec celui du dehors. Lorsque la température s'adoucit, je me donnai bien de garde d'ouvrir et de continuer le feu; je laissai le tout dégeler tel qu'il avait gelé; enfin, aujourd'hui je peux affirmer que les orangers, qui étaient couverts de jeunes pousses et de boutons, se portent parfaitement bien; ils n'ont pas perdu une feuille, les boutons seulement sont tombés; les pittosporum ont perdu des feuilles; plusieurs myrtes et lauriers sont gelés, ainsi que les geranium et phormium; enfin, je peux affir-

mer que les orangers ont éprouvé 10 à 12 degrés de froid sans être altérés. SIEULLE PÈRE.

Arcueil, 13 avril 1841.

Camellia Presley's Victoria, ou queen Victoria (Vera).

On vient de voir dans la magnifique Iconographie du genre Cemellia, par l'abbé Berlèze, une figure très bien faite de ce célèbre Camellia. Le pinceau délicat de M. Yung en a fait un dessin charmant, que l'on dit cependant moins beau que la nature, s'il faut s'en rapporter aux personnes qui l'ont vu fleurir à Gand. D'après la description de M. l'abbé Berlèze, le Camellia Victoria, gagné à Browley, comté de Kent, en Angleterre, par M. Presley, est un arbrisseau très vigoureux, qui tend à s'élever en pyramide, d'une croissance rapide, et garni d'un superbe feuillage. La fleur a près de 12 centimètres de diamètre, pleine, très régulière et hémisphérique; coloris beau rouge cerise, finement nuancé du carmin le plus pur. Cette riche nuance est interrompue, à des distances presque égales, et sur chaque pétale, par de larges bandes d'un blanc pur, partant du centre à la circonférence, et donnant à la corolle une forme en quelque sorte étoilée. Cette fleur est, à notre connaissance, dit M. l'abbé Berlèze, supérieure en beauté à toutes celles que l'on a obtenues jusqu'à ce jour en Europe.

L'unique possesseur est M. Alex. Verschaffelt, horticulteur à Gand, qui l'a mise en souscription, en divisant les exemplaires en deux classes. — La première classe se compose de 110 numéros ou lots, chacun du prix de 125 francs, contenant chacun un individu de 25 à 30 centimètres de hauteur. — La deuxième classe est de 10 autres pieds de 45 centim. au moins de hauteur, fortes plantes, du prix de 250 francs.—Le tirage des lots se fera du 10 au 15 juin prochain, à Gand, dans le salon du Casino. M. Verschaffelt s'engage à n'en vendre qu'un an révolu après le tirage.

M. Verschaffelt a aussi ouvert une souscription, dont le tirage aura lieu à la même époque, pour 8 nouveaux *Rhododendron arboreum* au prix de 100 fr. les huit.

Variétés de Giroflée jaune, Reine-Marguerite, Balsamine, etc.

Voici le moment où les amateurs s'empressent de visiter le Jardin Tripet, avenue de Breteuil, 30, derrière les Invalides.

En allant dernièrement voir ses cent variétés de Jacinthe, on a pu aussi remarquer ses jolies variétés de Giroflée jaune. Autrefois on ne connaissait que trois couleurs, la jaune, la brune et la panachée; ici nous en avons vu plus de 20 nuances différentes, en bleuâtre, cendré, cramoisi, violacé, brun, carné, jaune de toutes nuances ; elles sont toutes simples, plus éclatantes que des doubles.

Nous avions remarqué l'an passé la belle collection d'Astères-Reine-Marguerite, classées par grandeurs et couleurs, et dont les graines se vendent à l'établissement, dans le même ordre.

La collection de Balsamines est aussi très bien choisie.

Le catalogue qui vient de paraître offre un choix bien raisonné de ce qu'il y a de plus utile et de plus agréable.

En s'adressant au magasin de détail, boulevard des Capucines, 19, on recevra des billets pour aller voir les renoncules et les œillets, ainsi que les jacinthes et les tulipes dans la saison.

Beaucoup de personnes font la visite du Jardin Tripet en allant voir le tombeau de Napoléon et le puits artésien de Grenelle, au milieu desquels il est placé.

Puits artésien de Grenelle.

(Suite et fin.)

Nous pouvons citer à l'appui de notre opinion les puits artésiens qui ont été pratiqués à l'extrémité occidentale du bassin de craie, et qui ont rencontré, notamment à Rouen et à Tours, la même nappe aquifère qu'on vient d'atteindre à Grenelle. Leur origine est la même ; la seule différence, c'est que les puits de Rouen et de Tours ont moins de profondeur parce qu'ils ont été creusés sur les bords du bassin. Après

avoir assigné, suivant les inductions de la science, l'origine probable des eaux du puits jaillissant de Grenelle, il nous reste peu de chose à dire sur la cause de leur chaleur. De nombreuses observations avaient appris déjà que la température s'accroissait de 1 degré par 25 ou 30 mètres à mesure qu'on pénétrait dans l'intérieur du sol. La température du puits de Grenelle est un fait décisif qui vient s'ajouter à ces observations. Chacun peut en tirer les conséquences. Si la température s'accroît graduellement suivant la profondeur, il en résulte que notre globle se trouve en fusion à quelques lieues seulement sous nos pieds. Ainsi se vérifie l'hypothèse du feu central qui avait été jadis posée par Buffon, et qui, détrônée un moment, a été remise en honneur par la géologie moderne, dont M. Elie de Beaumont est l'illustre chef.

Si l'on a bien saisi les explications que nous venons de donner, on conçoit que la nappe d'eau souterraine rencontrée à Grenelle doit avoir une étendue assez considérable sur laquelle il sera possible d'établir de nombreux puits artésiens. On est à peu près certain de la rencontrer partout sous le bassin crayeux; toutefois, si l'on veut qu'elle jaillisse au-dessus du sol, il ne faudra pas pratiquer les sondages dans des endroits trop élevés; au reste, quand le puits de Grenelle sera terminé (car l'on creuse en ce moment encore à travers la couche sableuse pour recueillir les eaux contenues dans toute son épaisseur), on pourra constater le niveau supérieur auquel les eaux souterraines peuvent remonter. Sans doute l'indication qu'on en tirera ne sera pas invariable; mais on pourra se guider d'après elle pour se mettre dans de bonnes conditions de succès. La réussite du puits de Grenelle, surtout si l'eau est susceptible de s'élever jusqu'au niveau des quartiers supérieurs ou du moins des quartiers moyens de la ville, résout la question de l'approvisionnement de Paris. Ce sera l'affaire de quelques puits artésiens convenablement placés. Le puits de Grenelle a coûté, non pas 160,000 francs, comme on l'a dit, mais 240,000 fr. En appliquant

le calcul à la quantité d'eau que ce puits déverse jusqu'à présent, et qui va sans cesse en s'augmentant, on reconnaît qu'il est impossible d'obtenir par aucun moyen une eau qui revienne à aussi bon marché. Ajoutons que le système des puits artésiens permettrait de faire une économie considérable sur la dépense des conduits. Enfin, cette eau, quoique chargée de sable en ce moment, paraît saine et de bonne qualité.

Le puits de Grenelle est le plus profond que l'on connaisse ; ceux qu'on citait avant lui n'avaient que 175 à 200 mètres, et présentaient par conséquent le phénomène sur une échelle beaucoup moins grande ; une eau venue souterrainement d'une distance de 200 à 250 kilomètres au moins, jaillissant d'une profondeur de 550 mètres, marquant une température de 28 degrés, il y a là de quoi frapper l'imagination.

Maintenant, après avoir établi que les eaux du puits de Grenelle surgissent des terrains inférieurs à la craie, il reste à chercher d'où elles proviennent, en quels endroits elles pénètrent dans le sol et commencent leur cours souterrain. Sans doute, dans une formation aussi étendue que celle de la craie, dans cet immense bassin, qui est recouvert au milieu par les terrains tertiaires parisiens, et dont les deux grands diamètres s'étendent de Châtellerault jusqu'en deçà de Lille, et de Troyes jusqu'au Havre, on ne peut assigner exactement la position des réservoirs extérieurs qui alimentent ces vastes mers souterraines. Il est cependant logique de penser qu'ils doivent être placés dans la partie de la ligne terminale du bassin qui occupe la situation la plus élevée sur le continent. Ainsi, ce serait sur la ligne de superposition du terrain crayeux au terrain arénacé qui longe toute la formation jurassique de l'est de la France, c'est-à-dire du côté de la Champagne, que se feraient ces immenses infiltrations, qui, après avoir circulé souterrainement sous la craie, iraient ensuite reparaître au jour avec les terrains analogues dans l'ouest de la France, où elles donneraient jour à la Toucque, à l'Eure, à l'Orne, à la Mayenne, à la Sarthe, etc.

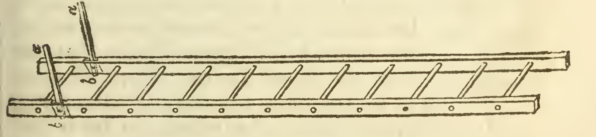
Juin 1841.

PLANTE NOUVELLE.

Fuchsie a fleurs en Corymbe. *Fuchsia corymbiflora.* R. et P. *Fl. Péruv.* Ce sous-arbrisseau a été introduit en Angleterre par M. Stendish, pépiniériste, près de Londres, qui en a reçu les graines de Cuzco, au Pérou. On le dit aussi supérieur au *F. fulgens* que ce dernier l'est au *microphylla* ou à petites fleurs, tant par la hauteur de la plante que par la grandeur, le nombre infini des fleurs et leur éclat. On dit qu'il ne s'élève pas à moins de 3 mètres, et nous ne serions pas surpris de ce fait en voyant les deux beaux exemplaires de semis que M. Audot cultive et qui ont déjà atteint 80 centimètres de hauteur, sans montrer encore de bouton. Une de ses qualités, c'est qu'il paraît devoir ramifier beaucoup sur le montant de la tige, et, par conséquent, former un large et riche buisson. M. Fion et M. Chauvière s'occupent de sa multiplication. Aussitôt la floraison, nous en entretiendrons de nouveau nos lecteurs avec plus de connaissance de cause.

Echelle à palisser.

Cette échelle a été présentée à l'exposition de mars dernier à la Société royale d'Horticulture, par M. Forest, un de ses membres. Deux bras *a* entrent dans des mortaises *b*, où ils sont fixés chacun par une che-



ville de fer qui leur permet de se hausser ou de se baisser, selon qu'il y a nécessité de les placer plus haut ou plus bas entre les branches et entre les mailles du treillage. Ce perfectionnement peut s'appliquer à

toute échelle dont les montants offrent assez de force pour y pratiquer des mortaises.

Tuteur à coulisse de prolongement.

Les nombreux amateurs d'œillets qui connaissent l'établissement Tripet savent que M. Leblanc, associé de cette maison, très zélé et très intelligent cultivateur, met tous ses soins à présenter les plantes de la manière qui convient le mieux pour faire ressortir leurs grâces et leurs richesses, en les plaçant sur des théâtres en menuiserie ou en gazon, et sous des tentes qui les préservent du soleil pendant leur floraison. Il avait déjà adopté l'usage, pour les œillets, de minces tuteurs en fer peints en vert. Voici un nouveau tuteur de son invention, et qui peut s'allonger à mesure que la plante prend de l'extension. Il se compose de 2 tringles de fer *a*, de 3 millimètres et demi de grosseur, et *b*, de 2 millimètres et demi. Deux petites coulisses doubles, *c d*, en fer blanc, dont l'une, *d*, est fixée à l'extrémité de la tringle *a*, et l'autre au bas de la tringle *b*, servent à conduire la tringle *b*, comme on le voit dans la fig. 2, où l'on a fait glisser avec la main cette tringle *b* jusqu'en haut. Quand elle est allongée au point nécessité par la longueur de la plante, on tourne avec les doigts les petites coulisses *c*, et ce mouvement suffit pour la faire tenir à cette élévation. La fig. 1re représente le tuteur dans son état double, sans prolongement. La tringle de fer *a* est fichée dans un petit porte-tuteur *e*, en bois, dont le diamètre plus fort aide à maintenir le tuteur dans la terre. On peut voir de ces tuteurs dans la maison Tripet, boulevard des Capucines, 19. Ils ne coûtent que 20 centimes chaque.

Fig. 2. Fig. 1.

Fourrages, céréales, plantes économiques.

Consoude hérissée. — *Symphitum echinatum.* La grande utilité des fourrages verts du premier printemps nous a engagés à faire des essais dans cette vue sur quelques plantes. Parmi elles, en voici deux qui, indépendamment du pastel, nous ont paru offrir assez d'intérêt pour que nous devions en parler.

La première est le *symphitum echinatum*, plante originaire de Russie. On se rappelle qu'il y a quelques années, une espèce du même genre, le *symphitum asperrimum*, a été préconisée en Ecosse, peut-être avec exagération. Sa culture ne s'est pas répandue; cependant nous savons qu'elle n'a pas été abandonnée. L'espèce que nous proposons la remplacerait probablement avec avantage. Depuis deux ans que nous cultivons l'une et l'autre comparativement, le *symphitum echinatum* s'est montré fort supérieur à son analogue sous le rapport de la précocité et de l'abondance du produit. Il nous a donné en 1840, à la vérité dans une bonne terre de jardin, trois coupes en fleur et une quatrième en feuilles. La masse des deux premières a été telle que jamais nous n'avons vu une pareille production. Quoique cet essai ait été fait seulement sur quelques mètres, il nous a donné la conviction que pour la nourriture au vert, depuis la mi-avril jusqu'à la fin de l'été, aucune plante ne peut offrir des ressources plus abondantes. Les vaches la mangent bien, malgré les aspérités dont ses feuilles sont couvertes, ce qui n'étonnera pas, si l'on se rappelle qu'elles s'accommodent également et de la consoude rude, et de notre grande consoude indigène, *symphitum officinale*, qui ne sont pas moins rudes que celle dont nous parlons.

Nous en recommandons l'essai aux amateurs d'expériences agricoles. La plante est vivace et seulement dans toute sa force la seconde année.

Moutarde des Pyrénées. *Sinapis pyrenaïca.* La seconde espèce dont nous avons à parler est la moutarde des Pyrénées. C'est une plante bisannuelle, qui

forme des touffes très garnies de feuilles d'un vert vif, allongées, grandes à peu près comme celles de la chicorée sauvage. Elle est moins abondante et ne repousse pas en été avec la même vigueur que la consoude hérissée, mais elle est encore plus précoce. C'est sous ce point de vue surtout qu'elle nous paraît intéressante à étudier. Nous l'avons semée au printemps, mais nous pensons qu'elle pourrait l'être encore en août et septembre, et acquérir assez de développement pour être de ressource après l'hiver.

LOUIS VILMORIN.

TRÈFLE DE BOKHARA. Les journaux agricoles anglais ont souvent parlé, depuis 1839, d'un trèfle gigantesque de Bokhara, qui s'élève à deux et selon quelques-uns à deux mètres et demi. Ce paraît être le *mélilot de Sibérie*. M. le comte de Gourcy, qui vient de faire en Angleterre un voyage agronomique, dans lequel il a recueilli un grand nombre de renseignements pleins d'intérêt, a bien voulu me donner un échantillon de ce trèfle. C'est un mélilot à fleur blanche ; et quoiqu'un peu altéré par un accident, on peut y reconnaître presque certainement le mélilot de Sibérie ; ou bien, ce serait une plante si voisine qu'elle n'en différerait probablement pas par ses qualités.

LOUIS VILMORIN.

Avoine hâtive de Sibérie. Cette variété, qui paraît fort intéressante, nous a été communiquée par M. P. Lawson d'Edimbourg. Elle est remarquable par la grosseur de ses tiges, l'extrême largeur de ses feuilles et l'ampleur de ses panicules. Son grain blanc et renflé ressemble à celui de l'avoine patate, mais elle est plus hâtive que celle-ci d'environ quinze jours. Elle nous paraît très productive, d'après le premier essai que nous en avons fait. LOUIS VILMORIN.

Blé de Marianapoli. L'année dernière, en rendant compte de ce froment qui nous avait été donné par M. Reynier, nous avons annoncé que nous en faisions l'essai comme blé d'hiver. Il a très bien résisté, ce qui nous fait penser qu'il sera franchement hivernal, car la plupart de nos variétés demi-rustiques ont péri

Comme blé de printemps, nous pouvons le recommander de nouveau, d'après l'épreuve de 1840 : semé le 16 avril, il a parfaitement mûri, et son grain, rougeâtre, peu gros, mais bien nourri, a été de très bonne qualité. Louis Vilmorin.

Orge de Guimalaye. Nous avons reçu de M. Pepin, chef de l'école de botanique du Jardin du Roi, cette variété d'orge nue, qui s'annonce comme fort intéressante. Elle appartient, de même que la petite orge nue ou orge céleste, à l'*hordeum vulgare*, mais c'est une variété bien distincte. Son épi est moins blond que celui de l'orge céleste et plus épais ; son grain plus gros, plus dur, de couleur verdâtre. Enfin elle est plus hâtive d'environ huit jours. Sur pied, son port et son épi ont exactement l'apparence de ceux de l'orge carrée de printemps, dont on peut la considérer comme la sous-variété nue.

L'orge de Guimalaye a elle-même une sous-variété à grain *violet* et qui, à cela près, n'en diffère point. Toutes deux sont vigoureuses et nous paraissent, d'après les premiers essais, plus productives que l'orge nue à deux rangs.

M. Ottmann, de Strasbourg, vient de signaler, comme très intéressante, une orge nue qu'il a reçue d'Asie sous le nom d'*orge de Namto* ; les échantillons en épis et en grain que nous en avons vus ne nous laissent pas douter qu'elle ne soit la même que celle de Guimalaye. Louis Vilmorin.

Apoo, *urtica nivea.* Nous avons, en 1839, énoncé, d'après les renseignements transmis au gouvernement par M. Hébert, que les Chinois fabriquaient de très belle toile avec les filaments de l'*urtica nivea.* Nous pouvons aujourd'hui confirmer ce fait d'une manière positive. Le capitaine Geoffroy, de qui nous avons parlé plus haut, nous a donné un coupon de toile d'Apoo qu'il a rapportée de la Chine ; elle a le lustre et le brillant d'une belle batiste, et a paru, en même temps, aux fabricants et aux connaisseurs qui l'ont vue, devoir être très bonne et très durable. La plante a, du reste, fort bien réussi ; M. Reynier l'a multipliée avec les

graines de sa récolte, et, de notre côté, nous en avons élevé, grâce à lui et à un reste des graines de Chine, un certain nombre de plants qui sont fort bien venants. On sera donc bientôt à même de s'assurer par l'expérience si la culture de l'Apoo et l'emploi de ses filaments peuvent devenir, en France, l'objet d'une industrie profitable. VILMORIN.

Sur la culture du pe-tsai dans le département de la Sarthe.

Un cultivateur du département de la Sarthe paraît avoir obtenu des résultats très satisfaisants de la culture du pe-tsai. Ce chou qui, d'abord semé en automne et au printemps, avait refusé de pommer, a été semé de nouveau le 7 août ; tous les pieds, transplantés ou non, ont pommé ; le chou pe-tsai a été trouvé supérieur, comme aliment, à tous les autres choux. Notre correspondant semble disposé à attribuer cette différence de résultat, avec la même graine, à ce qu'elle était plus ancienne d'un an, en 1839, qu'à l'époque des premiers semis, toutes les autres circonstances ayant été les mêmes. Nous engageons les horticulteurs à vérifier le fait en renouvelant l'expérience. Le pe-tsai serait bientôt aussi commun que tous les autres choux, s'il suffisait, pour le faire pommer, de ne semer que de la graine de deux ans. (*Journ. d'Agric. prat.*, n° 11, 1841.)

Semis du Peronia stricta. RED. *Thalia dealbata.* LIN. Par M. RANTONNET, pépiniériste à Hyères (Var).

Cette plante, mentionnée dans le *Bon Jardinier*, est aquatique, et doit être cultivée dans des bassins, en plein air dans le midi de la France, mais en pots plongés dans un baquet et recouverte de deux ou trois pouces d'eau, si c'est dans le nord, où elle doit être rentrée en serre tempérée. Elle perd ses feuilles en novembre et repousse avec vigueur en avril. — Les individus cultivés à Hyères par M. Rantonnet, qui s'occupe de la multiplication de cette plante, ayant

donné des graines, il les a semées dans des pots sans ouvertures, afin de conserver l'humidité, et à deux pouces de profondeur. Ces graines se récoltent au mois d'août, quelques jours avant la parfaite maturité, se sèment de suite et lèvent au printemps, après avoir été rentrées en serre tempérée ou orangerie. — Le *peronia stricta* est remarquable par son beau feuillage et par ses grappes de fleurs cramoisi sombre.

De la Grise et des moyens à employer pour en préserver les végétaux.

La maladie que nous nous proposons de signaler et d'étudier nous amène nécessairement à parler des insectes qui la produisent. Ils appartiennent à la famille des Arachnides Holètres, tribu des Acarides ; petits animaux presque microscopiques que l'on trouve partout, sous les pierres, les écorces d'arbres, dans la terre, sur les animaux soit morts, soit vivants ; ils sont ovipares et multiplient beaucoup. On les a longtemps réunis sous les noms de Mites, Cirons, Tiques, etc. Mais Latreille, dans son *Règne animal*, en a fait et proposé des divisions ou tribus qui ont été adoptées ; celle des Acarides, ayant pour type le genre *Acarus*, doit seule nous occuper ici. Personne n'ignore, les personnes du moins qui s'intéressent aux progrès des sciences et suivent les développements de l'esprit humain dans ses excursions aventureuses, qu'il est présentement bien constaté que dans les ulcères de la gale, soit chez l'homme, soit chez le cheval, il se trouve un petit animal vivant : c'est l'acarus ; mais cela ne veut pas dire qu'il produise l'ulcère ainsi que quelques naturalistes l'ont affirmé, puisque M. Raspail a récemment prouvé que les ulcères existent quelquefois sans cet insecte. On a encore accusé ces créations du dernier ordre d'être la cause première des épidémies et d'engendrer beaucoup d'autres maladies ; heureusement rien ne justifie ces accusations qui sont probablement erronées. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces insectes se rencontrent fréquemment dans les substances ali-

mentaires qui commencent à éprouver quelques détériorations ; les objets conservés dans les collections d'histoire naturelle sont attaqués par les acarus ; la farine, le fromage nourrissent celui que Fabricius a désigné sous le nom d'*Acarus scabiei*. Enfin, le célèbre botaniste Turpin, cet habile observateur dont les sciences naturelles déplorent la perte et auquel la ville de Vire (Calvados) s'enorgueillit d'avoir donné le jour, a remarqué que les petites gales corniculées que l'on voit sur les feuilles des tilleuls étaient produites par une espèce d'acarus remarquable par la forme allongée de son corps et par ses quatre pattes postérieures.

Examinons maintenant la maladie des plantes, et spécialement celle du pêcher, que nous savons être produite par un insecte de la famille de ceux dont nous venons de parler et qui a été décrit par Linnée sous le nom d'*Acarus telarius*. Il vit en familles nombreuses sur les arbres, les plantes économiques et d'agrément ; parmi ces dernières il semble préférer les beaux genre dahlia et rosier ; parmi les autres, les cucurbitacées et notamment le melon, les légumineuses et particulièrement le haricot. Quant aux arbres forestiers, ils ne sont pas plus exempts de ses ravages que les modestes plantes de nos potagers et de nos parterres ; il paraît même avoir pour leur cime élevée une certaine préférence ; nous avons vu un tilleul ordinaire sur lequel il était tellement multiplié qu'à une distance de quelques mètres l'observateur le plus érudit n'aurait pas reconnu dans cet être gangréné le *Tilia platyphyllos* de Ventenat. Mais c'est sur le pêcher qu'il exerce ses ravages les plus terribles et les plus déplorables ; non-seulement il ronge le parenchyme des feuilles, les fait tomber spontanément, mais il les couvre si uniformément qu'on pourrait croire qu'une poussière blanchâtre a été répandue dessus. Cette teinte poudreuse que prennent les feuilles est enlacée de filaments semblables à des *fils d'araignées*, ce qui a fait désigner ainsi cette maladie par quelques jardiniers ; mais elle est plus généralement connue sous

celui de *Grise*. C'est particulièrement dans les années sèches que l'on déplore ses effets et qu'il faut lutter contre ses progrès envahissants. Nous l'avons étudiée à Caen pendant les années 1834-35 ; nous avons suivi nos observations dans cette ville et les environs jusqu'au mois d'août de l'année dernière, que cette maladie s'était développée dans certaines localités d'une manière effrayante. Un grand nombre de pêchers perdirent la presque totalité de leurs feuilles, d'où il résulta une diminution très sensible dans le nombre des fruits ; ceux qui résistèrent au fléau furent petits et de mauvaise qualité ; les bourgeons mal développés, garnis d'yeux éteints, n'ont pas permis d'asseoir convenablement la taille postérieure, et les arbres porteront pendant longtemps, toujours peut-être, les traces de ce grave accident.

Ayant visité, au mois de septembre dernier, plusieurs localités des environs de Paris, et notamment le village de Montreuil si célèbre pour ses pêches, nous vîmes que l'acarus existait à Paris comme en Normandie. Nous remarquâmes aussi que les pêchers qui avaient pour voisins les plantes signalées plus haut, étaient préférablement affectés, ce qui ne vient pas à l'appui de l'opinion de ceux qui, dans une autre circonstance, ont eu la bonhomie de conseiller de planter des fèves sous les pommiers, prétendant que le puceron abandonnerait ces derniers pour se jeter sur les premières qu'il affectionne davantage. Quant à nous, nous savons par nos propres expériences que si l'on veut empoisonner une pépinière de pucerons lanigères, c'est d'y semer des fèves.

Voulant prévenir ou arrêter les dégâts de l'acarus sur le pêcher, nous avons fait usage d'une foule de procédés, d'injections diverses, de fumigations, et nous avons reconnu que le plus simple, le seul infaillible, était un arrosement fait le soir et répété souvent avec une pompe à jet ou une seringue percée de trous multipliés, afin d'étendre les eaux en forme de pluie et de les pousser avec force sur le feuillage attaqué. La fraîcheur produite par cet arrosement éloigne et

contrarie l'insecte, active la végétation, et préserve une récolte des dévastations auxquelles l'exposerait une négligence blâmable ou une paresse insoucieuse.

Dès 1835, dans le *Journal de la Normandie*, et l'année dernière encore dans l'*Indicateur de Bayeux*, à l'occasion d'une autre maladie produite par un parasite qui paraît affectionner le feuillage du poirier, nous avons signalé les bons effets de l'arrosement des parties aériennes des arbres fruitiers ; nous le recommandons de nouveau et avec plus d'insistance à ceux sous les yeux desquels cette notice parviendra.

VICTOR PAQUET, *de Tour, près Bayeux.*

Conservation des haricots verts.

Nous lisons dans un journal que l'on conserve parfaitement les haricots verts avec toute leur qualité en les plaçant dans un tonneau défoncé, après les avoir effilés, et les recouvrant d'eau que l'on change tous les dix jours en la faisant écouler par un robinet.

Réparation des robinets qui laissent échapper l'eau.

Si on a un robinet dont l'eau coule lorsqu'il est fermé, on enlève la clef, on trace avec une lime au-dessus et au-dessous de l'ouverture carrée qui donne passage au liquide un sillon ou gorge de 3 à 6 millim. de largeur, selon la grandeur du robinet et la place disponible, et de 2 à 4 millim. de profondeur ; on remplit cette gorge de filasse ou de gomme élastique, que l'on change quand cela est nécessaire, et qui intercepte toute fuite de liquide. On aura soin de rendre très raboteux le fond de la gorge pour empêcher la filasse de tourner.

Huile de Hannetons.

Une expérience bien intéressante pour tous ceux qui s'occupent d'agriculture vient, dit le *Journal de l'arrondissement du Havre*, d'être tentée par M. Bréar, maire d'Harfleur et propriétaire d'une fabrique d'huile à Gonfreville-l'Orcher. Ce fabricant a acheté à raison

de 1 fr. l'hectolitre tous les hannetons que l'on a pu recueillir. Après en avoir reçu une certaine quantité, M. Bréar a opéré sur dix-sept hectolitres; il a obtenu de très bonne huile à brûler, d'une belle couleur orange et donnant une belle flamme claire.

Sociétés d'horticulture.

Les membres de la Société royale d'horticulture de Paris se proposent de faire, du 20 au 30 septembre prochain, une exposition de produits de nos jardins.

La Société d'horticulture du département de la Gironde a fait le 10 mars dernier à Bordeaux sa première exposition, composée principalement de *camellia*.

Le grand nombre de personnes qui se sont portées pour jouir de cette exposition fait espérer dans ce pays des progrès dans un art dont le goût se répand tous les jours de plus en plus. Des récompenses ont été distribuées, et nous remarquons parmi les lauréats MM. Nath, Johnston, Baignol, Gérand aîné, M. Gueyraud, L. Jarry, Baour, Verbois, R. Vignes, Bourgès, Alvarès, Tourès, Lagrange, Crespy père. La Société a fait distribuer le programme d'un prix de 500 fr. qu'elle propose pour être décerné en automne 1842 *à un manuel d'horticulture appliqué au département de la Gironde.* Elle ne pouvait donner une meilleure preuve de son zèle, mais il est difficile de croire qu'un ouvrage aussi important puisse être composé et imprimé en si peu de temps.

Non moins zélée, la Société d'horticulture nantaise a eu une exposition florale le 30 mai dernier. Celle-ci n'est point à son coup d'essai, et nous avons eu déjà l'occasion de signaler le nom de M. Ch. Melinet, amateur distingué, qui a présenté de beaux palmiers et d'autres plantes rares.

La Société d'Horticulture de Versailles a eu aussi, le 28 mars, une exposition peu nombreuse, mais assez brillante en Camellia, Azaléa, Rhododendron et Amaryllis.

Établissements horticoles.

M. Rantonnet, pépiniériste à Hyères, près Toulon (Var), a fait imprimer une nouvelle Notice de plantes de ses cultures. — On y remarque toujours cette multiplication facile, et en nombre, des végétaux de serre qui abondent chez lui en pleine terre, tandis qu'ailleurs on les produit souvent un à un ; aussi M. Rantonnet est-il le fournisseur d'Alger et de l'Italie, comme il l'est d'une partie de la France.

Juillet 1841.

PLANTES NOUVELLES.

Campanula grandis. Plante envoyée, il y a deux ans, de Saint-Pétersbourg au Jardin des Plantes de Paris, sans indiquer sa patrie. Herbacée, vivace; tiges de 6 à 10, droites, hautes de 1 mètre et plus, glabres; feuilles lancéolées pointues, légères, dentées, luisantes; fleurs nombreuses, largement campanulées, de 4 centimètres, 2 ou 3 ensemble, et couvrant la moitié ou les deux tiers de la tige. Si cette plante, dit M. Poiteau, grène dans notre pays, elle deviendra l'un des plus beaux ornements de nos parterres en mai et juin. Il n'en existe encore qu'au Jardin des Plantes, et 2 pieds seulement.

Fuchsia, variétés hybrides. Avant l'introduction du *Fuchsia fulgens* (voy. *Revue horticole*, tome IV, 123 et 205), on obtenait des variétés trop ressemblantes entre elles. Le *F. fulgens*, en fécondant ces variétés, en a produit de beaucoup plus belles, dont nous avons remarqué avec plaisir une collection assez nombreuse à Versailles, chez M. Salter, avenue de Picardie. Nous citerons entre autres le *Globosa superba*, ressemblant beaucoup au *fulgens*, et tenant du *corymbiflora* par ses longues grappes de fleurs nombreuses et éclatantes. Le *Floribunda* (*nova*) est couvert de fleurs de beaucoup d'effet. M. Salter a une

var. *pyramidalis*, plus petite, dont les divisions du calice se relèvent d'une manière gracieuse et rappellent les ornements chinois. Mais cette forme sera-t-constante?

Ipomea Learii. IPOMÉE DE LÉAR. Cette plante vivace, grimpante, originaire de Ceylan, ressemble à l'*Ipomea rubro-cærulea*, très helle plante de serre chaude. Celle-ci est de serre tempérée, et même on croit qu'elle pourrait se conserver à la température d'une serre ou orangerie tenue l'hiver toujours au moins au-dessus de zéro. Toutes les parties de l'*I. rubro-cærulea* sont glabres, et les jeunes tiges de l'I. *Learii* sont couvertes de poils dressés; le premier a des feuilles entières, et celles du second sont souvent irrégulièrement divisées, les segments calicinaux plus longs, les fleurs disposées plus régulièrement. Les fleurs de celui-ci sont plus grandes, et d'un bleu violacé très éclatant, avec 5 larges raies carmin partant du centre jusqu'à l'extrémité de la corolle. Elles sont d'une telle abondance que la plante, introduite en Angleterre en 1839, donnait déjà en juillet 1840, chez M. Knight, à Chelsea, 500 fleurs. M. Salter, horticulteur-fleuriste, avenue de Picardie, à Versailles, chez qui nous l'avons vu en fleur, et en pleine multiplication, nous a assuré qu'elle en avait donné depuis ce temps chez M. Knight l'immense quantité de 53,000. Qu'on juge de l'éclat d'une telle guirlande de fleurs campanulées de 8 à 10 centimètres de diamètre! Nous l'avons vu aussi en multiplication chez M. Fion, rue des Trois-Couronnes, à Paris, à côté du magnifique camellia *Presley's Victoria* et du riche *Fuchsia corymbiflora*. La serre chaude humide la fera fleurir plus abondamment dans les mois d'été; mais elle fleurira aussi dans une serre tempérée très éclairée, en pleine terre de bruyère, où elle aime à étendre ses racines sans qu'elles soient aucunement gênées. Il est vraisemblable que l'on obtiendra des graines en serre chaude. La multiplication, en attendant, a lieu par boutures prises sur les jeunes pousses et par les pousses surabondantes arrachées au pied. Chez M. Knight, les

tiges ont déjà atteint 10 mètres et plus de longueur. Nous lisons dans un journal anglais (*the Floricultural Mag.*) « qu'il est hors de doute que la plante atteindrait une grande perfection, placée au midi au pied d'un mur, en situation chaude et abritée, durant la dernière période de l'année. »

Chicorée panachée.

Une erreur s'est glissée dans l'article *Chicorée panachée* (page 19, mai 1841). Quand on veut la faire blanchir, on la met entière avec sa racine dans le fumier. La racine ne doit être coupée et pelée que lorsqu'on veut préparer la plante pour la cuisine.

Thé indigène.

M. Maffaret écrit à l'Académie que dans la partie du Midi qu'il habite il a découvert dans les bois un arbre dont les feuilles prises en infusion lui ont donné une boisson aussi agréable que le thé et avec des propriétés analogues et même semblables. Encouragé par ce résultat, il en a envoyé quelques livres à des marchands de Paris, qui ont, dit-il, trouvé ce thé fort bon et lui en ont redemandé. Aujourd'hui il en adresse un paquet à l'Académie. M. de Jussieu, en examinant les feuilles, les a reconnues pour appartenir au *planera crenata*, genre de plante que Michaud a importée de l'Amérique septentrionale sous le nom de *planera ulmoïdes*. Cet arbre, voisin des ormes, croît en pleine terre dans notre climat ; il y en a plusieurs pieds dans le jardin du Muséum. L'arbre, d'un beau vert, a l'écorce très lisse ; il se greffe très aisément sur l'orme.

On dit que le thé de la Chine a très bien réussi en Algérie, qu'il y a fleuri et donné de bonnes graines.

Destruction de la pyrale.

On trouve dans un arrêté de M. le préfet du Rhône l'indication suivante :

« La pyrale dépose ses œufs du 1er au 20 juillet en-

viron, sauf les circonstances d'exposition des vignes et de température qui pourraient avancer de quelques jours ou retarder la ponte. C'est alors qu'il convient de procéder à un soigneux échenillage. Les œufs de la pyrale sont placés sur la côte lisse de la feuille de vigne. On les reconnaît facilement à la couleur verdâtre du nid, qui ressemble à une goutte de cire irrégulièrement arrondie, de la dimension de 25 millimètres. Il faut, après avoir constaté la présence de ce nid, arracher la feuille sur laquelle il repose, et l'arracher avec soin, ou, ce qui est beaucoup plus sûr, la brûler. Pour éviter que des chenilles déjà écloses tombent au moment de la cueillette et échappent ainsi à la destruction, on conseille de mettre la feuille dans des sacs de toile serrée dont on livre ensuite, hors de la vigne, tout le contenu à une combustion prompte et active.

« L'intervalle entre la ponte et l'éclosion est de dix jours environ. Après ce temps, le nid prend une teinte grisâtre, puis se couvre d'une foule de petits points noirs; ces points sont les têtes des pyrales, qui dès lors se trouvent à l'état d'éclosion. En peu d'heures, à partir de ce moment, ces insectes se répandent sur la plante. Une fois dispersés, il est trop tard pour les détruire, et l'échenillage devient superflu. Il est donc de la plus haute importance de procéder à cette opération sans interruption et avec ensemble.

« La ponte et l'éclosion n'ayant pas lieu pour toutes les pyrales et pour tous les nids à la fois, on fera prudemment de passer à plusieurs reprises dans la même vigne. Par la même raison, on ne devrait pas renoncer à l'échenillage pour avoir trouvé dans une vigne des pontes écloses ou près d'éclore. A côté de quelques ceps déjà envahis par l'insecte, il s'en trouvera d'autres où les œufs seront encore entiers. Le travail ne serait abandonné comme inutile que si l'éclosion paraissait générale, ce que l'on reconnaîtrait à la couleur blanchâtre de tous les nids. Un autre moyen de détruire la pyrale consiste à disperser dans les vignes, ou aux alentours, de petits feux clairs entretenus ou par de menu bois, ou même simplement par la mèche

des lampes à l'usage de la campagne. Le papillon de la pyrale se porte avec vivacité sur ces flammes, et s'y brûle ou tombe dans des vases garnis d'huile que l'on a soin de placer auprès des feux. Toutefois ce moyen n'est conseillé que très secondairement. Il n'a pas pour résultat une assez grande destruction d'insectes. D'ailleurs, pour être efficace, il faudrait qu'il fût employé simultanément sur une très grande étendue de terrain ; autrement, le propriétaire qui l'emploie seul attire autant de papillons des vignes voisines qu'il en détruit sur la sienne propre.

« Dans une autre saison, c'est-à-dire au commencement et à la fin de mai, on peut combattre la pyrale en l'écrasant sous les doigts, soit dans l'extrémité du jet de la vigne, soit dans la feuille qui, attaquée par l'insecte, se contracte, se roule et jaunit. En ce moment, cet insecte dévastateur ne peut plus être poursuivi avec avantage que dans son papillon et surtout dans ses œufs par les procédés qui sont indiqués plus haut.

De la grise du Pêcher. — (*Voy.* p. 31 de ce volume.)

Page 34, à la suite des moyens employés pour prévenir les ravages de la *grise*, un *paragraphe* ayant été oublié, la partie essentielle de l'article n'a pas été publiée ; nous la rétablissons ici :

. . . .

Disons cependant que si l'arrosement peut *prévenir* la maladie, il ne nous a pas toujours paru suffisant pour la faire *disparaître* lorsqu'elle était arrivée à son apogée. Dans ce cas nous avons fait usage, avec un plein succès, de suie fraîche, jetée après l'arrosement sur les parties les plus affectées de l'arbre, et de manière à n'y former qu'une poussière épaisse dont la présence, et sans doute l'odeur, purge complétement le feuillage de la lèpre qui le rongeait. En 1835, un voisin à nous, brave artisan, qui possédait un petit jardin dans lequel il avait fait planter quelques pêchers dont il suivait les progrès avec une véritable

admiration, remarqua, vers la mi-juillet, que ses arbres blanchissaient (ce fut son expression), que leur végétation s'altérait, en un mot qu'ils étaient souffrants, sans toutefois en soupçonner la cause, mais non sans éprouver une vive inquiétude, tant il était attaché à ses chers pêchers. Il nous pria d'examiner ses arbres, sur lesquels nous constatâmes la présence d'une *grise* dans toute l'acception du mot. Nous lui conseillâmes de les arroser fréquemment, ce qu'il fit, à défaut de pompe, avec un arrosoir. Ses succès paraissaient fort incertains, lorsqu'un soir, assistant à son immersion, nous vîmes un tas de suie qui avait été déposé là le matin même; nous en répandîmes un peu sur les branches les plus malades; deux ou trois jours après, nous remarquâmes que la matière pulvérulente que nous sommes convenus d'appeler *grise* se levait par petites plaques assez semblables à ces mauvaises peintures que le soleil et la sécheresse font écailler. La suie fut pendant 4 jours le complément indispensable de l'opération. Au bout de 10 ou 12 jours l'*acarus telarius* n'existait plus que sur un quatrième arbre (car il n'y en avait que quatre) qui avait été laissé à dessein, et qui guérit aussi promptement que les autres dès qu'il fut soumis au même traitement.

VICT. PAQUET.

Sur les moyens de préserver les récoltes de la grêle.
(Voy. *Revue horticole*, tome IV, p. 229, août 1839.)

Nous avons puisé la note suivante dans un article de M. le baron Crud, juin 1841, du *Journal d'Agriculture pratique :*

« Le moyen proposé par M. Arago pour préserver les récoltes de la grêle l'a été par le professeur Orioli de Bologne il y a 12 à 15 ans, mais en forme de doute. Il me paraîtrait difficile de faire usage de ce moyen ; les vents, qui d'ordinaire accompagnent les orages, chasseraient devant eux les aérostats que M. Arago propose d'employer. Je croirais bien plus sûrement avantageuses de hautes perches armées de conduc-

teurs métalliques, placées, à de faibles distances, sur les hauteurs. J'ai eu recours à ce moyen sur une vaste étendue et, en apparence, avec succès ; mais mes perches s'étant pourries au pied et étant tombées, je ne leur en ai pas fait succéder d'autres : 1° parce que j'aurais trouvé difficilement à en acheter de mélèze, qui seules eussent résisté longtemps ; 2° parce que l'on me dérobait constamment les conducteurs, lesquels étaient en fil de cuivre ; 3° parce que, alors, les physiciens semblaient se réunir pour soutenir l'inutilité de ce moyen ; et 4° parce que cette opinion semblait alors accréditée par le malheur de Padoue, qui, bien que couverte d'une infinité de pointes métalliques et de paratonnerres, fut saccagée, et eut toutes ses tuiles brisées par une affreuse grêle. »

La Saint-Médard et les pluies de 1841.

Un journal publie la note suivante, communiquée par un membre de l'Académie des Sciences :

« La saison pluvieuse, dont nous éprouvons cette année les effets, fait le sujet de toutes les conversations, dans lesquelles la Saint-Médard et ses 40 jours plus tard viennent souvent prendre leur place. Sans doute ce n'est pas à Saint-Médard que nous devons nous en prendre ; mais généralement on oublie trop sa coïncidence avec l'époque de l'année où le soleil est au plus haut point. Le 8 juin, jour de cette fête patronale, le soleil se lève à 3 heures 59 minutes, et ne se couche qu'à 7 heures 58 minutes. Au 18 juillet, jour actuel, qui complète la série traditionnelle de 40 jours, le soleil se lève à 4 heures 17 minutes et se couche à 7 heures 54 minutes.

« Il est d'observation constante que quand la température est sèche vers la première de ces deux époques, elle continue de l'être jusqu'à la canicule (23 juillet), et, au contraire, si la saison est pluvieuse vers le 8 juin, elle continue de l'être jusque vers la fin de juillet, par la raison que les eaux de pluie à peine tombées sur la terre sont vaporisées par l'action de la

chaleur solaire, remontent dans l'atmosphère sous forme de nuages, retombent tout aussitôt en pluie, et continuent ce jeu, qui n'a rien de gai pour nous, jusqu'à ce que le soleil commence à décliner, en d'autres termes, à se lever un peu moins tôt, et à se coucher un peu moins tard. Ceux qui font intervenir la Saint-Médard dans cette affaire n'ont donc pas tort autant qu'on l'imagine; il s'agit seulement de s'expliquer, chose qu'ils négligent communément, et pour cause!

« Au surplus, la raison que nous venons de donner n'explique pas tout. Elle n'explique pas la continuité accidentelle des pluies à telle ou telle autre époque de l'année, non plus que la continuité accidentelle des vents du sud ou de l'ouest qui nous amènent, quand il leur plaît, des températures pluvieuses. La science ne peut admettre ces explications partielles, telles que celles basées sur les îles de glace détachées des mers polaires et apportant avec elles le froid et l'humidité jusqu'à une latitude où elles n'arrivent pas ordinairement; telles encore que celles qui résultent du redressement progressif de l'écliptique; la science, disons-nous, ne peut admettre ces explications partielles que pour leur quote-part dans l'accomplissement des grands phénomènes de la nature. »

Société d'horticulture.

— La Société royale d'horticulture de Paris propose pour cette année une seconde exposition du 29 septembre au 3 octobre, dans l'orangerie du Luxembourg. — Le programme offre des différences avec celui des expositions précédentes, et nous engageons à le consulter les amateurs et horticulteurs qui désirent envoyer leurs produits. Il se distribue chez M. Cassin, rue Taranne, 12. Une condition essentielle oblige à remettre au plus tard *le* 28 *avant midi* les plantes qui devront concourir, afin que le jury puisse les juger avant l'exposition; il résultera de l'adoption de ce mode, usité en Belgique, l'exécution de l'article suivant, qui nous semble très important pour l'encouragement qui doit en résulter.

Art. 7. A mesure que le jury accordera un prix ou une mention honorable à une collection, les commissaires placeront au milieu de cette collection une grande étiquette contenant les noms, qualité et demeure de l'exposant, ainsi que le titre de la distinction que sa collection aura obtenue.

— La Société d'horticulture d'Orléans, dont la création date de 4 années, a présenté, dans sa troisième exposition, du 6 au 13 juin dernier, 600 plantes, parmi lesquelles on a vu figurer un grand nombre de *Pelargonium*, des rosiers, des conifères des pépinières de MM. Levacher, Bruzeau et fils, et une suite intéressante de plantes nouvelles ou peu communes. Le nombre d'exposants était seulement de 17, ce qui prouve que presque partout, si le nombre des amateurs et des visiteurs est grand, il se réduit beaucoup quand il s'agit de s'occuper d'une exposition, de préparer des plantes et de les transporter. Aussi apprenons-nous avec satisfaction que quelques sociétaires plus zélés stimulent activement, par leur exemple et par des encouragements, ceux qui peuvent être retenus par l'hésitation ou par la paresse. Néanmoins il est à remarquer que depuis la création de la société le nombre des amateurs a augmenté, et l'on s'en aperçoit par les nombreuses constructions de serres et par l'amélioration dans les procédés de la culture. — Des médailles ont été distribuées à MM. Edouard Desfossés, Desmadières-Miron, Porcher, Th. Grangé, Hénault père, et à madame veuve Levacher.

— Nous recevons seulement à présent les rapports imprimés par la Société d'horticulture de Caen, donnant le détail de ses expositions de 1840. Quarante membres ont donné preuve de leur goût pour l'horticulture en formant cette société, parmi lesquels la moitié d'entre eux ont exposé plus de 1500 plantes, y compris de nombreuses variétés de *Dahlia* cultivés *cn pots*, et sans compter une grande quantité de fleurs coupées. M. Gustave Thierry, horticulteur marchand, avait exposé à lui seul environ 400 plantes, parmi lesquelles une collection nombreuse de plantes

grasses. — Nous remarquons dans le règlement de la société l'article suivant, qui nous semble devoir être imité par les autres sociétés, et particulièrement par celle de Paris, qui donne toujours invariablement la mention honorable ou la médaille d'argent.

« Les horticulteurs qui auront obtenu la médaille d'argent et cinq rappels de cette médaille recevront une médaille d'or ; après le premier rappel de celle-ci, le lauréat sera de droit membre honoraire. — Ceux qui auront obtenu la médaille de bronze auront droit, après le cinquième rappel, à une médaille d'argent. Enfin, la médaille de bronze sera décernée à la sixième mention honorable. »

NOTA. La Société fait observer que, par ces dispositions, le rappel de médaille donne au lauréat un titre plus élevé que la médaille même.

La même Société a annoncé pour le 15 juillet dernier une nouvelle exposition.

La 65e exposition de la Société de GAND a eu lieu le 20 juin dernier. Son catalogue forme *un véritable volume* et contient 1979 plantes fournies par près de 300 exposants, au premier rang desquels on voit toujours, parmi les amateurs, M. le chevalier Heinderycx, et, dans le commerce des plantes, MM. Verleeuwen fils, M. van Geert père et la famille Verschaffelt, au milieu de laquelle on distingue M. Alexandre Verschaffelt fils. — La liste des lauréats est la répétition de ces noms auxquels il faut ajouter MM. Nooy et M. L. Lordez. — Il y a eu 1 médaille en or, 7 en argent, 5 en bronze et 10 mentions honorables.

Nous donnons ici une liste des *plantes remarquables nouvellement introduites* qui ont concouru.

Plantes envoyées par M. van Geert père.

Introduite en.

1840. Zichya tricolor.
1840. Poinciana regia.
1839. Cytisus filipes.
1839. Grevillea ferruginea.
1840. Epacris carnumbrata.

1840. Rhododendron arboreum Roylii.
1840. Gloxinia rubra.
1839. Hibiscus multifidus.
1840. Chorozema macropetala.
1840. — spectabilis.
1840. — elegans.
1840. — rotundifolia.
1839. Glycine Backhousiana.
1840. Verbena Hendersonii.
1840. Salvia tubifera.
1840. Ipomea Learii.
1840. — physianthifolia.
1840. — smilacifolia.
1840. Correa grandiflora.
1840. — Lindleyana.
1840. — rosea.
1839. Calceolaria Victoria.
1840. Epipyllum truncatum purpureum.
1840. Fuchsia corymbiflora.
1840. — Chandlerii.

Plantes envoyées par M. Alex. Verschaffelt fils.

Introduite en.

1840. Chorozema lancifolia.
1840. Kennedia pannosa Zichya.
1840. Cosmelia nobiliana.
1839. Podolobium trilobatum variegatum.
1840. Correa ampulacea.
Anigozanthos Manglesii.
1841. Daviesia physoides.
1840. Fuchsia Standishii.
1840. Pimelea spectabilis.
1841. Lomatia splendens.
1840. Grevillea Thelemannii.
1840. Pronaya elegans, sp. nova.
1840. Volkameria rubra simplex.
1840. Fuchsia corymbiflora.
1840. Acacia patyplera.
1841. Epacris lævigata.
1839. Eriostemon myoporoides.
1841. Boronia anemonifolia.
1840. Lechenaultia biloba.
1841. Mirbelia floribunda.
1841. Ipomea ficifolia.
Philibertia gracilis.
1839. Diplolæna Dampieri.
1841. Xylobium obovatum.
1841. Ipomea Thyrianthina.

Plantes envoyées par M. A. van Geert fils.

Cette collection a particulièrement attiré l'attention des membres du jury.

Araucaria Brasiliana.
— Cunninghamii.
— excelsa.
— imbricata.
Pinus Brutea.
— Gerardii.
— — Fraserii.
— — Morinda.
— — nigra.
— — picta.
— — picea tortuosa.
— insignis.
— longifolia.
— Lucombiana.
Pinus mitis.
— pumilio.
— palustris.
— taurica.
— uncinata.
— Canariensis.
— — spectabilis.
— — Smithii.
— cedrus deodora.
— abies Canadensis.
— — Clanbrasiliana.
— — Douglasi.
— — excelsa foliis varieg.

Plantes envoyées par M. P. Verleuwen fils.

Ilex japonica latifolia.
— crassifolia.
— latifolia serrata.
Pimelea nivea.
Xanthosia rotundifolia.
Grevillea Thelemannii.
— Cunninghamii.
Acacia citrophylla.
Correa Cavendishii.
— Grevillii
Kennedia Sterlingii.
Chorozema varium.
Amphicoma arguta.
Scyphocamphylus spicata.
Viburnum Awafiekii.
Cosmelia species nov.
Pimelea, white scarlet Brougham.
Podolobium trilobatum.
Urtica japonica.
Eriostemon buxifolium.
Kennedia Marryattæ.
— pannosa.
Mimulus guttarianus.
Cobæa stipularis.
Stachys speciosa.

— Le tirage des 120 exemplaires du célèbre Camellia *Presley's Victoria* [1] a eu lieu à Gand le 24 juin. Les souscripteurs étaient de toutes les parties de l'Europe. Les amateurs de Paris qui, à notre connaissance, en ont eu sont M. l'abbé Berlèse et M. Audot, et les horticulteurs MM. Fion, rue des Trois-Couronnes, 14 ; Cels, Chaussée-du-Maine ; Rifkogel, rue de Vaugirard, 125 ; et Soulange, à Ris.

(1) Le plus beau de tous les *Camellia*. (Voyez la *Revue horticole*, mai dernier, page 20.)

Août 1841.

PLANTES NOUVELLES.

Pentstemon Murrayanum, Hook ; de San-Felipe, au Texas ; vivace, introduite en 1825 en Angleterre, tiges de 50 centim., feuilles caulinaires ovales lancéolées, glauques ; en juin. Un admirable épi de plus de 100 fleurs, de 15 à 20 à chaque verticille, et de 5 à 6 centim. de longueur grosses comme le doigt, rouge-cocciné vif. De pleine terre légère, multiplication difficile par la séparation des pieds.

Pentstemon Cobœa, Nutt ; de l'intérieur du Texas ; tiges droites de 50 centim., feuilles de 12 à 15 centim , épaisses, pointues, penchées vers la terre ; en juin. panicule de 80 fleurs terminales, grosses comme le pouce et longues de 5 à 6 centim., couleur de chair, striées de carmin. De pleine terre légère, multiplication de semences.

Paulownia imperialis, Sieboldt. Il y a sept ans, M. Neumann reçut deux graines inconnues, envoyées du Japon ; une seule a levé. Cultivé pendant trois ans en serre chaude et tempérée, le jeune plant ne profitait pas ; M. Neumann essaya de le mettre en pleine terre, à l'air libre, où il végète depuis quatre ans avec une vigueur extraordinaire. Ses feuilles sont les plus grandes de tous les arbres qui peuvent vivre sur le sol de la France : il supporte parfaitement la rigueur de nos hivers et on le multiplie aisément par ses racines. Ses fleurs sont disposées au sommet des rameaux à peu près comme celles du *Catalpa* ; mais, au lieu d'être blanches et ponctuées de rouge, elles sont mordorées. Sa hauteur présumée est de 13 à 14 mètres : son bois paraît être de la nature de celui du *Catalpa*.

Lobelia ignea, Hort ; plante vivace, produisant plusieurs tiges droites, simples, d'un brun noirâtre, anguleuses, glabres, de 1 mètre 50 centim. à 2 mètres ;

feuilles radicales et caulinaires lancéolées linéaires, sessiles, à peine denticulées, acuminées, glabres, d'un vert foncé en dessus, d'un brun noirâtre comme la tige en dessous, longues de 16 centimètres, étalées et arquées en dessous. Fleurs en longue grappe unilatérale et terminale, alternes, portées sur des pédoncules érigés, de 3 à 5 centim., rouge-feu éclatant ; la lèvre inférieure trilobée, plane, large de 3 centim., et les deux divisions formant la lèvre supérieure lancéolées, relevées et droites ; tube des étamines rouge comme la corolle, et anthères grises. Cette plante de pleine terre, encore toute nouvelle à Paris, a fleuri au Jardin des Plantes pendant tout le mois d'août. C'est une magnifique acquisition.

Clematis montana HAM. *C. anemonæflora*, DON., WALLICH. Des monts Himalaya, à 2,000 mètres. Plante ligneuse, rameuse, grimpante, et qui paraît devoir s'élever à une grande hauteur ; tiges et jeunes rameaux glabres ; feuilles opposées, à folioles ternées caduques ; le pétiole se contourne pour s'accrocher aux corps voisins ; folioles de 6 centimètres, ovales en pointes et dentées ; en mai, fleurs simples, nombreuses, sur les pousses de l'année et de l'année précédente, blanches, planes, de 75 centimètres de diamètre, à odeur agréable, et de l'aspect de celles de l'*Anemone sylvestris*. Elle n'a pas encore fructifié en France. Les Anglais la qualifient d'*espèce de très haut ornement*. Elle a fleuri abondamment en France, chez M. Prost, au château d'Omiécourt, où elle a produit des fleurs nombreuses et un charmant effet. Elle résiste parfaitement aux hivers de France et d'Angleterre. Il paraît que pour fleurir abondamment il faut que la plante soit un peu ancienne. Une terre légère ordinaire lui convient.

Abutilon striatum, DICKS ; arbrisseau curieux du Brésil, introduit en Angleterre en 1837, glabre, rameux, diffus, vigoureux, fleurissant sur ses jeunes pousses à mesure qu'elles se développent ; feuilles grandes, minces, lisses, presque en cœur à la base, à trois lobes, sur de longs pétioles menus ; en mars fleurs

axillaires, solitaires, en cloches, longues de 3 cent., jaune d'or relevé de grosses nervures pourpres d'un très bel effet. Serre tempérée. Les fleurs venant sur les jeunes pousses, il est possible que, en plantant l'arbre en pleine terre, et préservant les racines et le bas de la tige de la gelée, il pût rester à l'air où il deviendrait bien plus splendide. En multiplication chez M. Chauvière.

Notice sur le Pin des Marais, *Pinus palustris*, H. Kew. *P. Australis*, Mich.; *Pinus Serotina*, Hortul., par M. Augustin Miron.

N. B. Cette dernière dénomination ne paraît devoir convenir au Pin précité, le *P. serotina* étant une autre espèce dont le feuillage diffère beaucoup du précédent.

Le pin des marais est à trois feuilles dont les aiguilles sont très longues et fortes; ses rameaux sont verticaux et assez abondants, lorsque le climat et la nature du terrain ne permettent pas à sa tige de s'élancer vivement.

Ce pin peut, au moyen de quelques précautions, être cultivé sans danger en pleine terre, tant dans le centre que même dans le nord de la France. Voici comment j'y ai réussi. Dans une plaine sablonneuse et caillouteuse, à 15 mètres au-dessus des eaux fluviales et à 9 kilomètres sud ouest d'Orléans, terrain très perméable à toutes les influences des saisons, sans abri naturel, et dès lors exposé aux ravages des vents de quelque part qu'ils viennent, et se trouvant dans les conditions les plus défavorables à la végétation.

Ce fut à la fin de l'automne 1836 que je fis mon essai sur un sujet élevé en pot, mais dont l'œil de la tige dépassait à peine le niveau de la motte qui garnissait ses racines. Je le fis placer dans un trou d'environ 1 mètre de diamètre, rempli de terre de bruyère, très pauvre d'humus; ensuite je le fis entourer d'un abri de 1 mètre 50 cent. de hauteur aux deux tiers circulaire et ouvert à l'autre tiers au sud-ouest; enfin, au mois de décembre, je le fis couvrir d'environ 40 cent. de hauteur en feuilles de chêne sèches.

J'eus la satisfaction de voir, par ce procédé, mon pin soustrait aux effets désastreux de l'hiver et des gelées blanches du printemps ; mais aussi sa tige fut près de deux ans sans prendre aucun développement. Au reste, c'est ce qui arrive assez ordinairement aux arbres résineux lorsqu'on les transplante. Mais je fus bien dédommagé les années suivantes de cette bouderie de végétation, car non-seulement la tige prit une ascension portée au delà des prévisions des savants qui ont écrit sur ce sujet, puisqu'elle est maintenant et dès lors en trois ans, en retranchant les deux années inertes, de 1 mèt. 70 c. au-dessus de terre. Il y a plus, il a poussé près de terre des branches latérales jusqu'au sommet du tronc; mais successivement celles inférieures se sont desséchées, en sorte qu'il n'y a plus à préserver que celles qui accompagnent la cime et forment une tête de l'aspect le plus agréable. Tous les connaisseurs qui ont vu ce pin m'ont assuré n'en avoir jamais distingué d'aussi complétement beau.

J'ai déjà dit que le sol sur lequel mon pin est implanté est sec et aride, comme l'est celui qui n'est composé que de cailloux; aussi, pour entretenir la végétation pendant les temps de sécheresse, je fais piquer près du pied un vase plein d'eau qui distille l'eau sur les racines au fur et à mesure que le terrain sèche. Ce n'est autre chose qu'une grande forme à sucre, dite bâtarde, d'où l'eau s'échappe en terre par le petit trou par lequel on fait écouler le sirop dans les raffineries de sucre. J'observerai qu'à la mi-septembre je retire le vase afin de ne pas pousser trop loin la végétation et de laisser endurcir l'arbre avant les gelées. Par un motif analogue, la forme n'est pas employée à la fin de mai; mais cette année-ci la température ayant été plus humide que sèche, je n'ai point fait usage de ces auxiliaires. Par surcroît de précaution, je fais placer pendant l'hiver au-dessus de mon pin un chapeau en paille en forme de ruche, soutenu par des perches, qui soustrait les pousses tendres au givre et à la gelée blanche. Je pense toutefois qu'on

pourra supprimer cet appareil lorsque l'arbre ayant plus d'âge sera moins sensible ; mais j'estime qu'on ne pourra jamais sans danger cesser de couvrir les racines de feuilles sèches pendant l'hiver.

Ce premier succès m'a porté à renouveler mes essais par les mêmes procédés sur deux autres *Pinus palustris*, et cela il y a trente mois ; ils étaient dans les mêmes conditions que le précédent lors de la plantation, et de ce printemps seulement la tige a poussé, et en ce moment elle a atteint 40 centimètres au-dessus de terre. J'en ai un en pot de la même époque dont la végétation n'a point été interrompue et dont cependant la tige n'est point aussi élevée que celles des deux en question qui pourtant ont boudé pendant deux ans, et ont supporté deux hivers ou printemps rigoureux, ce qui prouve que ce n'est qu'en pleine terre qu'on peut espérer du succès de ce végétal.

Je dois dire qu'un propriétaire, horticulteur distingué, distant de chez moi de 9 à 10 kilomètres, a fait l'essai sur trois pins de même espèce qu'il aurait plantés l'an dernier et perdus cet hiver ; encore bien a-t-il assuré qu'il ait suivi mes procédés, chose que j'ignore, puisque je n'en ai rien vu, et que je n'ai pas été consulté par lui. Mais j'ai su par une tierce personne qu'il avait planté ces pins dans un terrain riche en humus et humide. Ne devrait-on pas conclure de cette dernière circonstance que telle a été la cause du non-succès de son expérience ? car si le terrain en question est favorable au pin austral dans le pays où il croît naturellement, il pourrait se faire qu'il en fût tout autrement dans notre climat. Et en effet nous ne devons pas chercher à activer la végétation des plantes australes sous une température aussi variable qu'est la nôtre. Si cette végétation existe encore aux approches de l'hiver, ou précède le milieu du printemps, les gelées qui se manifestent dans ces deux saisons ainsi que les vents desséchants atteignent les bourgeons tendres et même le corps de l'arbre et le font périr. Il vaut donc mieux, suivant moi, placer

ces végétaux dans un terrain moins riche, où la pousse étant moins vive, ils deviennent plus ligneux, et où la séve les abandonne de bonne heure et reprend très tard ; car quoique la séve existe continuellement dans les feuilles persistantes, elle est pourtant invisible dans les saisons dont je viens de parler, si on ne l'active pas par les moyens que j'ai signalés.

Je me suis étendu sur les moyens que j'ai cru propres à acclimater cet arbre dans nos contrées septentrionales tant par l'intérêt qu'il présente en lui-même qu'à raison des sommes considérables sacrifiées par le gouvernement de la Restauration, pour l'introduction de graines propres à en multiplier les ensemencements en France. Malheureusement il a dû être trompé à cet égard par les introducteurs, car les graines qui m'ont été confiées à cette époque par M. le préfet du Loiret, pour en faire l'essai, n'ont produit que des pins *Tæda*.

Notice sur le Pinus serotina *par le même.*

Ce pin, comme je l'ai dit à l'article *Pinus palustris*, a été indûment confondu par les jardiniers avec ce dernier. Et, en effet, le *P. serotina* a la tige un peu tourmentée. Il est bien, à la vérité, à trois feuilles comme le *Palustris;* mais ses aiguilles sont longues de 12 à 15 cent., fines rondes et un peu tourmentées. D'ailleurs il est très branchu et ses rameaux s'étendent horizontalement.

J'ignore l'origine de ce pin ; aussi, dans cette incertitude, l'ai-je tenu pendant plusieurs années l'hiver en serre. Mais voyant la réussite en pleine terre du *palustris*, je me suis décidé, l'an dernier, à l'y confier également ; il a parfaitement réussi en suivant les mêmes procédés, et j'ai tout lieu de croire que ce succès sera continu, puisqu'au début il a supporté sans aucun dommage la rigueur de l'hiver dernier. La tige de ce pin est un peu grêle relativement à l'étendue et à la multiplicité de ses rameaux; j'espère qu'en pleine terre il prendra du corps.

Procédé chinois pour le Marcotage.

Il consiste à coucher, en lui rognant le bout, une branche de l'arbre ou de l'arbuste qu'on veut propager, ou même le jeune arbre tout entier, dans une petite fosse de 14 centim. de profondeur. On maintient les branches couchées et plaquées sur terre avec de petits crochets; on laisse le fossé ouvert. Cette opération se faisant au premier printemps, bientôt les yeux poussent et donnent des jets verticaux; lorsqu'ils dépassent de 5 à 8 centim. la surface du sol, on remplit la petite fosse de terre ou même de terreau, on tient frais pendant la saison par quelques arrosements. A l'automne, ces bourgeons verticaux sont pourvus de racines qui ont poussé à leur insertion sur la branche principale, et on obtient ainsi, dès l'automne, de nombreux petits sujets tout enracinés, et beaucoup plus avancés, sans comparaison, que les sujets de marcottes ou de boutures faites à la même époque par les précédés ordinaires.

Sur les hortensia *bleus. Extrait d'une lettre de madame Aglaé Adanson.*

« J'ai de fort grosses touffes d'hortensia qui, depuis 15 ou 20 ans, occupent les mêmes plans à différentes expositions et auxquels on ne donne d'autres soins que de les arroser et sarcler quand il est nécessaire. Pendant 12 ou 15 ans, leurs fleurs ont été constamment roses ; depuis 5 ans elles sont toutes bleues. Mais, cette année, à mon grand étonnement, deux énormes touffes se sont couvertes de corymbes, les uns bleus, les autres rouges, dont quelques-uns tiennent à la même tige, ce qui répondra à l'objection qu'on pourrait me faire que, peut-être, ces corymbes proviennent de plusieurs pieds distincts, quoique réunis en apparence ; cette variété de couleur ne tient pas, non plus, au déclin de la floraison, car ces fleurs sont écloses en même temps. »

Note de l'éditeur. J'ai vu à Naples, chez M. le comte *Dei Camaldoli*, plus de 60 larges vases dans lesquels on avait planté, dans la terre telle quelle du jardin, des *hortensia* qui donnaient des fleurs bleues et des fleurs roses, et variées sur le même pied, et arrivant roses ou bleues selon l'année en alternant les couleurs sans que rien pût en expliquer la cause. — On sait qu'en Belgique un grand nombre *d'hortensia* deviennent bleus, et d'un bleu intense et éclatant, mais ils y sont fort capricieux, et tel vase qui a donné d'une couleur une année donne une autre couleur l'année suivante. J'ai apporté trois fois des exemplaires bleus, qui, dans leur terre natale, m'ont donné des fleurs roses l'année suivante. Ceux de cette année ont commencé par être d'un bleu plus ou moins prononcé, qui a offert ensuite un rose bien plus coloré que celui des autres plantes cultivées à côté. Quant aux substances ferrugineuses, j'en ai essayé pendant quinze ans sous toutes les formes, même des eaux ferrugineuses naturelles de Passy, et je n'ai pas vu le plus petit changement.

A M. Audot, éditeur de la *Revue horticole.*

J'ai obtenu d'un semis de graines récoltées sur un pied de *Cactus speciosissimus* une variété qui a fleuri l'an dernier pour la première fois, et que deux floraisons successives me font considérer comme un gain d'un mérite incontestable. La fleur est rouge vif, d'une couleur plus foncée et plus brillante que celle des Cactus Quillardet et hétérocaule. La dimension de la fleur est très grande, à peu près égale à celle de l'*Akermani*. Cette variété se rapproche, pour la forme de la corolle, de l'*Hétérocaule;* mais elle en diffère cependant d'une manière sensible en ce qu'un assez grand nombre des pétales extérieurs se détachent en rayons du reste de la fleur, et lui donnent un aspect particulier. La plante, d'une végétation vigoureuse, porte des tiges plates et des tiges triangulaires toutes entièrement dépourvues d'épines. Je lui ai imposé nom de *Cereus Josselinæus.*

Ce cactus ne se trouve pas encore dans le commerce : je l'offre, en échange d'autres plantes, aux jardiniers ou amateurs qui désireraient le cultiver ou le répandre. Si l'on m'écrit pour cet objet, je prie d'affranchir :

D. Gaillard, à Josselin (Morbihan).

Culture précoce des pois.

Dans une lettre adressée à la Société royale d'horticulture, M. Tamponet, cultivateur à Paris, fait part d'une culture particulière de pois qui lui a très bien réussi depuis quatre ans. M. Tamponet sème sous châssis ou sous cloche, et sur couche sourde, dans les premiers jours de janvier, des pois d'espèce précoce, pour replanter en février dans des places abritées, et quelquefois en plein air.

Lettre de M. Bertin, *horticulteur à Versailles, adressée au rédacteur de la Société royale d'horticulture, au sujet de la multiplication des Pivoines en arbre par bouture.* (Voir la *Revue horticole,* mai 1841.)

Monsieur, c'est avec un vrai plaisir que je m'empresse de vous adresser les renseignements que vous me demandez sur la propagation des pivoines ligneuses. Depuis 1822, je bouture ce genre de plante ; en 1822 j'ai fait des boutures en petit nombre, depuis avril jusqu'en août ; mais j'ai remarqué que plus le bois arrivait à son état ligneux, plus la réussite était assurée : ainsi en avril il n'a repris que la dixième partie, en juin le quart, en juillet et août la moitié ; et, depuis cette époque, j'ai suivi cette multiplication par bouture, et j'ai reconnu la fin de juin et le courant de juillet comme étant l'époque où ce genre pouvait se multiplier avec plus de succès. Je suis arrivé, en les faisant à l'époque indiquée ci-dessus, à une réussite de 95 par 100, et, malgré cela, il serait encore très possible qu'en Italie le mois d'avril fût le plus certain pour la réussite ; mais nous ne sommes pas en Italie,

nous sommes à Paris, et dans chaque pays l'on a trouvé des difficultés à vaincre. En voici une des plus remarquables. A Angers, les horticulteurs font les boutures de *Camellia* à l'air libre, le long des murs au nord dans leurs jardins ; à Paris, en quinze jours, les boutures faites de la même manière sont toutes mortes : pourquoi cela ?

Deux asperges pour un plat. — Culture allemande des asperges.

Nous trouvons répété dans beaucoup de journaux l'article suivant : — On introduit dans une bouteille étoilée ou fêlée la pousse d'une asperge qui commence à sortir de terre, et on l'assujettit au moyen de trois piquets ; l'asperge monte jusqu'au sommet où elle se replie, et finit par remplir entièrement la bouteille. Quand la croissance est arrêtée, on coupe la plante au pied, on casse la bouteille, et avec deux plantes ainsi conduites on peut, dit-on, composer un mets « *tendre, délicat et d'un goût exquis.* » — Il faut dire que ce procédé provient d'Allemagne, où l'on n'aime que les asperges blanchies par les procédés de la culture. Elles deviennent ainsi plus tendres que les nôtres, mais moins savoureuses que celles qui viennent à l'air libre. Voici, au reste, le procédé allemand. Aussitôt que le turion commence à sortir de terre, on le couvre d'une sorte d'étui qui peut être formé d'un bout de roseau ou d'un cylindre de bois creusé intérieurement. Trois fils de fer plantés à son extrémité inférieure le retiennent en terre. L'asperge devient, sous cet appareil, plus grosse, plus tendre et blanche. Depuis longtemps, nous avions vu employer ce procédé en Allemagne ; mais nous voyons pour la première fois indiqué le percement d'un certain nombre de trous dans la longueur de l'étui, ce qui peut donner de l'air à l'asperge et lui procurer plus de saveur.

Emploi des pétioles et feuilles de rhubarbe comme aliment.

Les mêmes journaux qui se font écho les uns des autres, au sujet des asperges dont nous venons de parler, répètent aussi un procédé de blanchiment de la rhubarbe, que nous avons déjà indiqué dans la *Revue horticole*, tome II, page 129, octobre 1832. Il consiste à recouvrir les jeunes pousses de la plante d'un pot à fleur renversé. Si l'on veut avancer la plante, il faut la placer dans un pot, la recouvrir d'un autre pot du même diamètre, et la placer dans un lieu chaud. On peut, par ce procédé, récolter jusqu'à trois fois le produit de cette plante qui sert à composer de bonnes tartes. (Voir le *Bon Jardinier*, art. RHUBARBE.)

Lettre sur le Fenouil d'Italie, adressée à M. Audot, par MM. Audibert frères, chefs de l'établissement horticole et des riches pépinières de Tonnelle, près de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Vous avez considéré le Fenouil doux, *Finochio dolce*, *Anethum dulce*, D. C., comme une plante dont l'introduction en France pourrait devenir usuelle et ajouter un mets de plus à nos jouissances culinaires. Cette plante, fort anciennement cultivée dans nos environs et sur une étendue de plusieurs centaines d'hectares, n'est destinée qu'à fournir ses graines aux épiciers et distillateurs : par sa douceur et son arome elle a remplacé la Badiane ou Anis étoilé (*illicium anisatum*) avec laquelle Marie Brizar fait son anisette de Bordeaux.

Les marchands de graines de Nîmes surtout en achètent tous les ans des centaines de quintaux, qui leur sont fournis par des cultivateurs de Beaucaire, Tarascon, Montfrin, Meynes, et surtout Sernach (Gard). On a soin d'en faire la récolte pendant que la graine est encore verte ; on la fait sécher à l'ombre,

pour qu'elle conserve sa couleur et son arome. Toutes les parties de la plante, feuilles, tiges, fruits, sont d'une saveur agréable, et je ne passe jamais près d'un champ planté de cette ombellifère sans en couper un brin que je conserve longtemps à la bouche; mais je n'ai pu m'habituer à en manger à table, et j'y ai vainement encouragé les personnes auxquelles j'en ai offert de tout préparé, et blanchi à la manière des céleris. Cultivées dans les jardins, les plantes deviennent fort belles, et je n'ai remarqué aucune dégénérescence. Le Finochio dolce n'est pas encore du goût des Français; mais, attendu que ces derniers en ont déjà pris pour les macaronis et le parmesan, vous avez eu très certainement raison de signaler ce végétal à l'attention publique : ce sera un condiment de plus à ajouter à nos tables, car c'est un mets simple, léger, propre à parfumer très agréablement la bouche.

Voyez d'ailleurs ce qu'en a dit M. de Candolle dans un voyage qu'il a fait et publié par ordre du ministre en 1807 ou 1809 (j'ai oublié la date), et où il est question de cette plante à laquelle il a donné, le premier, le nom d'*Anethum dulce*.

Toile d'ortie.

Le savant et vénérable abbé Voisin, directeur des Missions étrangères, a donné, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, connaissance de divers procédés utiles des Chinois. Voici ce qui est relatif à l'emploi des filaments de l'ortie :

« Je ne dirai rien de la soie ni du nankin, qui sont trop connus en France pour que je m'y arrête : je me contenterai de parler d'une toile très belle et très fraîche, que l'on fait avec l'ortie (*urtica nivea*). Cette toile dure longtemps, et a cela de particulier que, lors même qu'elle est très usée, elle ne laisse pas de duvet sur les vêtements, comme cela arrive pour la toile de lin ou de chanvre. Cette ortie est cultivée dans toute la Chine, et pourrait être tout aussi facilement cultivée en France, car elle ne demande aucun soin.

Un seul semis suffit pour plusieurs années. Quand ces orties ont atteint leur développement, on les coupe, et on en retire la partie filamenteuse sans les faire rouir. Je suis étonné qu'on n'ait pas encore cherché à tirer parti de cette ortie en France; ce que je sais, c'est que les Anglais achètent beaucoup de chanvre écru à Canton. Savent-ils qu'il vient de l'*Urtica nivea?* Je l'ignore; mais il est certain que, grâce à nos instruments perfectionnés, nous en tirerions meilleur parti que les Chinois.

Camellia de Fromont.

Le catalogue de cet établissement qui vient d'être publié contient plus de 300 espèces disponibles. — On propose 100 variétés, au choix de l'établissement, pour 190 fr. — 100 au choix du demandeur pour 250 fr. — 50 au choix du demandeur pour 150 fr. et 25 pour 100 fr. — Les individus auront au moins un an de greffe pour la majorité. — Le *C. splendidissima alba* est en souscription pour être livré au 15 septembre prochain, au prix de 25 fr.

Septembre 1841.

Sociétés d'horticulture.

La Société royale d'horticulture de Paris vient de terminer sa douzième exposition dans la belle orangerie du Luxembourg.

Cette Société, fondée en 1827, n'a offert une première exposition qu'en 1831, parce que, alors seulement, elle a pu faire face à la dépense assez considérable qu'elle entraîne. Dans l'année actuelle elle a produit deux expositions et fait des sacrifices sur son propre fonds, ce qui témoigne assez du zèle qui anime chacun de ses membres.

Cette exposition, la seconde de l'année, a commencé le 29 septembre. Elle a été très remarquable par le nombre, la beauté des plantes et la rareté ou la nou-

veauté d'un certain nombre; aussi nous l'avons vue constamment visitée par une société choisie et nombreuse.

La séance solennelle de distribution de prix a eu lieu le dimanche 3 octobre. Elle a été présidée par M. le vicomte Héricart de Thury, dont le zèle éclairé et l'utile et fructueuse protection ont toujours valu à la Société sa prospérité et les moyens qu'elle a pu employer pour rendre service à l'horticulture.

Le programme annonçait une amélioration nécessaire.

On lisait dans l'article 6 : « La Société, désirant que tous les exposants puissent concourir et sachant que plusieurs amateurs n'auraient aucune chance de succès s'ils concouraient avec les horticulteurs commerçants, décide que les amateurs pourront concourir entre eux ; à cet effet elle décernera deux prix, l'un à la plante la plus belle et la plus rare, l'autre à la plus riche collection de belles plantes en fleurs ou non fleuries, exposée par les amateurs. »

Un tel article, s'il se représente dans le programme des expositions à venir, aura sans doute une grande portée, en ce qu'il encouragera les amateurs, toujours restés en arrière jusqu'à présent par le peu de possibilité de lutter contre les marchands.

Pourtant, ce but ne nous paraît nullement avoir été atteint.

L'un des deux prix a été décerné à un cultivateur d'orangers qui élève de petites collections multiples pour les vendre, et qui en avait exposé une avec l'indication de cette vente et de la maison, rue du Faubourg du Temple, 39, où l'on peut les acheter.

L'autre prix a été décerné à un jardinier de profession, cultivant dans une maison particulière.

Sont-ce bien là deux amateurs, et n'a-t-on pas tout à fait erré? Qu'est-ce qu'un amateur de l'horticulture? Nous ne trouvons d'autre solution que celle-ci : *Une personne qui cultive pour elle et par elle-même, ou qu'il dirige son jardinier de manière que c'est évidemment sa propre science et son talent qui produi-*

sent ce qu'elle présente au concours. Autrement elle rentrerait, plus ou moins, dans la classe des horticulteurs marchands.

Peut-être serait-il bon encore que l'on établît un prix pour les plantes de serre chaude et un pour les plantes moins exigeantes, car celles-là, par leur magnificence, pourraient nuire à celles-ci.

On pourrait distinguer les prix ainsi :

Prix aux horticulteurs marchands.

— aux horticulteurs de profession, non commerçants.

— aux amateurs, cultivant par eux-mêmes ou dirigeant leurs cultures.

Le choix de plusieurs lauréats a aussi élevé un grand nombre de réclamations plus ou moins fondées, et l'opinion publique qui s'est manifestée à ce sujet éclairera sans doute les prochains jurys, en les engageant à des examens plus approfondis et moins précipités. Ils sauront alors se faire porter tout le respect qui est dû à ce genre d'institution, où la conscience doit être éclairée par la connaissance antérieure de ce qui précède le moment de l'exposition.

Car, à notre avis, les nom et profession de l'exposant doivent être indiqués sur la collection à juger, de manière qu'aucune substitution ne puisse avoir lieu sans que quelque membre en soit instruit.

Il nous semble encore qu'à l'avenir il devrait être donné, comme condition de rigueur, que les plantes seront apportées la veille du jour destiné au concours, et que, comme à Gand et ailleurs, le jury devrait commencer son examen dès le matin ; il aurait tout le temps d'examiner à loisir les nombreuses plantes que la salle renferme, et l'on aurait ensuite le temps de placer sur les gradins avec plus d'ordre et de soin. Le terme étant au contraire indiqué pour une heure fixe, *Midi*, beaucoup attendent le dernier jour pour que leurs plantes soient plus fraîches, et il en résulte que des erreurs d'horloges, des ouvriers ou des voituriers qui manquent de parole, occasionnent des retards et font rejeter du concours, pour quelques moments de

retard, des plantes qui ont exigé des dépenses et une année de soins.

Le catalogue contenait 2226 plantes, sans compter celles qui sont arrivées trop tard pour y être insérées, et le nombre des exposants était de 83.

L'exposition était, comme on peut bien le penser, brillante de *dahlias*, le plus bel ornement de la saison. Ceux de M. Chauvière et de M. Salter de Versailles brillaient au premier rang [1], et nous nommons ceux-ci parce qu'ils sont les plus actifs à nous enrichir des espèces étrangères, pour lesquelles ils n'épargnent ni voyages, ni dépenses. M Soutif, celui auquel la propagation du dahlia doit le plus, avait exposé aussi une riche collection, ainsi que MM. Roblin et Souchet de Bagnolet.

Le genre rosier était beau et riche dans les collections de MM. Victor Verdier, Paillet et Berger.— Les plantes vivaces de pleine terre, dans celles de MM. Madale et Pelé.— Les plantes nouvelles de serre et de pleine terre, dans celles de MM. Tripet, Chauvière, Jacquin et Rifkogel. — Les plantes grasses les plus précieuses étaient présentées par MM. Cels, et les *Norium* par M. Mabire.

Les plantes potagères offraient un grand intérêt, particulièrement la collection de la maison Vilmorin, celle qui est le plus au courant des nouveautés intéressantes. Parmi ces dernières on remarquait la pomme de terre des *Cordillières*, qui a la couleur et le genre du jaune d'œuf cuit ; la betterave ronde de *Bassano* ou de *Chioggia*, aplatie comme un turnep, et dont la chair est la plus douce et la plus sucrée.— Les pommes de terre *doigt de dame*, qui ne méritent pas ce nom donné par les Anglais, puisqu'elles sont gros-

(1) Quelques-uns des échantillons de M. Salter ayant été gâtés en route, il en a manqué plusieurs au moment du concours qui indiquait un nombre de rigueur. M. Salter aurait pu combler ce déficit par des emprunts, auxquels sa loyauté répugnait, et le jury n'a pas jugé devoir lui accorder la médaille que l'opinion publique, peu attentive au nombre, lui adjugeait d'avance.

ses, longues, et qu'elles offrent cette particularité de naître bizarrement soudées, en apparence, les unes aux autres. — Le *chou palmier*, qui attirait les regards par l'élégance de son port, et qui pourrait figurer dans les jardins pittoresques. — Le *chou cônique de Poméranie*, excellente espèce, remarquable par sa pomme dure et serrée, ayant la forme d'un pain de sucre. — Le *chou-rave* à feuilles d'artichaut, distingué par l'élégante découpure de ses feuilles. — Le *cardon Puvis*, remarquable par le volume de ses côtes et l'ampleur de son feuillage. — La *poirée* à carde rouge, et la *poirée* à carde jaune, à très larges côtes, dont la couleur vive tranche agréablement. — La *baselle* de la Chine, à larges feuilles, race bien supérieure, pour l'ampleur de ses feuilles, à la baselle ordinaire. — Le *haricot nain* sans parchemin, de M. du Corroy. Cette espèce paraît très productive; les *haricots* sans parchemin, très cultivés dans plusieurs provinces, ne sont peut-être pas assez recherchés sur la table des gourmets parisiens. — Le *haricot* d'Alger à gousse blanche, remarquable par sa cosse blanche, large, charnue et sans parchemin. — Le *haricot solitaire*, variété très productive du H. suisse rouge. Il suffit, dit-on, d'en semer un à la touffe, d'où lui vient son nom. — La *betterave jaune* d'Allemagne, variété rustique, à chair blanche, sortant en grande partie de terre comme la disette, réunissant peut-être, aux avantages de cette dernière, la supériorité nutritive que M. de Dombasle attribue à la betterave blanche. — Le *céleri-rave* nain frisé, remarquable par l'élégance de son feuillage. — La *carotte sauvage* blanche et lie de vin, où l'on retrouve le type des variétés cultivées. Chaque année M. Vilmorin fait faire des progrès à cette racine, dont il avait exposé de fort beaux échantillons. La faveur particulière de cette racine mérite de la faire rechercher par les amateurs. — L'*oignon* de Nocera, rapporté d'Italie par M. Audot. Variété très remarquable par sa maturité précoce qui devance d'un mois celle de l'oignon blanc hâtif, et que nos maraîchers feront bien d'essayer. — L'*oignon*

poire, globe et de James, très belles variétés qui se recommandent par leur volume et leur facile conservation. — Le *radis blanc* à feuille longue, à jolies racines obrondes, dont les feuilles ne ressemblent en rien à ceux de nos radis, et portent, comme presque tout ce qui nous vient de la Chine, un caractère original. Le *radis rose* d'hiver, de Chine, très jolie race due aux obligeantes communications de M. l'abbé Voisin. — Le *pe-tsai* par M. Copounex, jardinier des Missions étrangères. Ce jeune et zélé jardinier avait exposé de fort beaux échantillons de pe-tsai, devant lesquels s'arrêtaient nos jardiniers maraîchers. On a lieu d'espérer que cet excellent légume, cultivé avec intelligence, pourra enfin acquérir, entre nos mains, le volume qu'il prend chez les Chinois. Sommes-nous moins habiles qu'eux? Non, sans doute, mais nous sommes moins persévérants.

M. Davernes, horticulteur maraîcher à la Villette, a apporté de ses cultures le melon de Naples, qui se conserve tout l'hiver et dont M. Audot a distribué des graines recueillies en avril. — M. Legros avait des potirons monstres de près de 150 kilogr.

Des collections de fruits de la plus grande beauté attiraient les regards ; celles que l'on remarquait particulièrement étaient exposées par MM. Félix Malot, de Montreuil-aux-Pêches ; Barbot pour les raisins de table d'espèces magnifiques et variées ; Souchet de Bagnolet, Delorme, Croux fils, Defresne de Vitry, Lefèvre de Montreuil, Jamain et Jamin. — Des ananas par les deux cultivateurs célèbres de ce genre, MM. Gabriel de Meudon et Gonthier de Paris.

On a remarqué, parmi les objets de librairie, l'Iconographie du genre Camellia par M. l'abbé Berlèze, l'Herbier de l'amateur, l'ouvrage sur la taille du Pêcher en forme carrée par M. Félix Malot, créateur de cette méthode.

Parmi les objets d'industrie, deux calorifères pour le chauffage des serres étaient exposés, celui de M. Gervais, dont nous avons déjà parlé, et celui de M. Duvoir, dont nous nous proposons de rendre

compte. — Le grand assortiment d'outils de M. Arnheiter, la charrue à cheval pour ratisser les allées, de M. Quentin Durand. — Jamais M. Follet, fabricant de poteries, n'avait présenté une collection aussi variée de vases à fleurs dans toutes les formes, depuis les plus simples jusqu'aux plus riches.

On nous a quelquefois demandé des adresses de fabricants de cloches à jardin montées en plomb ; nous pouvons indiquer un des exposants, M. Lenoir, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 7. — Il y a à Rouen une fabrique spéciale de verreries pour le jardinage et les serres, et un dépôt, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis, chez M. Leune, aussi l'un des exposants.

Les jardinières et les bancs et chaises de jardin affectaient les formes les plus gracieuses.

Nous avons donné plus de détails qu'à l'ordinaire sur cette exposition, parce qu'elle est peut-être la plus importante de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à présent. — Nous aurions voulu y ajouter, pour l'utilité des amateurs, les adresses des horticulteurs-marchands et fabricants que nous avons nommés ; mais nous avons peu d'espace, et, d'ailleurs, on les trouvera dans le catalogue de l'exposition qui se vend 50 cent. chez M. Cassin, rue Taranne, 12.

—Nous avons reçu, en même temps, les catalogues des expositions de la Société de Flore de Bruxelles, de *mars* et de *juin* derniers. On voit que, grâce à l'activité et au zèle peu communs de son secrétaire, M. Simon Brunelle, l'âme de cette Société, les expositions sont utilement multipliées. Les plantes nouvelles remarquées dans ses expositions sont le *cyrtochilum superbum*, superbe orchidée, *robynsia geminiflora, mimulus Parmentieri.* L'exposition des 7, 8 et 9 mars a offert 955 plantes, et celle des 13, 14 et 15 juin en avait 1,209.

Le bulletin de la Société d'horticulture de Lille, exposition des 20, 21, 22 juin dernier, nous parvient seulement aujourd'hui *par la poste.* Ce retard ne prouve pas le zèle de la personne chargée de faire les envois, mais celui de la Société se voit assez par sa

distribution des prix, consistant en médailles d'or et d'argent. M. Miellez, célèbre horticulteur à Esquermes, a remporté le prix de belle collection, consistant en une médaille d'or ; et encore celui de plantes nouvelles pour un *gloxinia rubra maxima*. Les autres plantes nouvelles étaient un *lilium Browini*, *gloxinia rubra*, et *Priesleyana*, *fuchsia multiflora* et des *calceolaria*.

Naturalisation de l'Araucaria imbricata.

Parmi les arbres et arbrisseaux nouvellement introduits en France depuis quelques années et qui ont supporté la pleine terre, je citerai l'*Araucaria imbricata*, que j'ai planté en 1837 en terre de bruyère, ayant à peine une hauteur de 65 centim. ; il en a atteint une aujourd'hui de 1^{m},50 et plus. Pendant l'hiver de 1838 à 1839, j'ai abrité cet arbre avec une cloche de verre, et je présume l'avoir garanti par ce moyen contre 3 degrés au moins le jour où nous avions 14 degrés au thermomètre de Réaumur ; je ne parle point du pied, mieux garanti je pense par des feuilles, qui cependant n'ont pu abriter que contre 6 degrés au plus.

Souvent il s'est trouvé sans aucun abri lorsqu'il gelait à 6, 7 et 8 degrés, et je ne me suis jamais aperçu qu'il en ait souffert un instant.

Beaucoup de personnes qui croient à l'acclimatation pourraient affirmer que cette belle conifère est acclimatée maintenant ; mais puisqu'il faut rayer aujourd'hui ce mot de notre dictionnaire d'horticulture et d'agriculture, je dirai seulement que je crois possible de pouvoir naturaliser maintenant en France ce bel arbre qui pourra rendre un jour de grands services, tant à l'économie domestique qu'aux arts industriels, puisqu'au Chili on vend ses fruits pour la nourriture comme ici les châtaignes. Je désirerais bien que l'on en essayât un pied au bois de Boulogne, tant pour savoir comment il se plairait dans ce terrain sablonux que pour confirmer ou détruire mon opinion

On devrait, dans ce cas, le planter et le laisser sans aucun abri.

Déjà plusieurs horticulteurs marchands possèdent ce précieux végétal, et je conseille aux expérimentateurs judicieux d'essayer de cette nouvelle espèce d'*araucaria*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*araucaria Brasiliana*. Celui-ci est d'un vert bien plus pâle, tandis que celui dont je parle est d'un vert noir (comme le buis qui est exposé constamment à l'ombre). C'est un arbre qui ne ressemble en rien à tout ce que l'on a cultivé en pleine terre jusqu'alors, et un des plus beaux dont on puisse orner les parcs et les jardins paysagers ; il peut s'élever à une hauteur immense ; on assure que dans son pays natal il n'est pas rare d'en voir de 50 mètres et plus de hauteur.

NEUMANN,
Chef des cultures au Jardin des Plantes.

On lit dans *Loudon* et *Sweet* (*Hort. Brit.*) que l'*araucaria imbricata* a été introduit en Europe en 1796, et l'*araucaria Brasiliana* en 1816.

Fruit nouveau.

PÊCHE MADALE. Voici le jugement porté par M. Poiteau sur cette pêche, née par hasard dans le jardin de M. Madale, rue Rousselet, à Paris, d'un noyau jeté de quelque fenêtre du voisinage.

« Je vis un jeune arbre en plein vent, de belle apparence, chargé de près de 200 pêches mûres, plus grosses, plus belles, et surtout plus précoces que celles que l'on voit en *plein-vent*, aux environs de Paris. Je les dégustai, les trouvai excellentes, meilleures qu'aucune des pêches ordinairement cultivées pour les marchés, comparables, pour la finesse, le fondant et la saveur, à la pêche de Malte, la plus excellente de nos pêches, quoique la moins multipliée pour le commerce. Je pense donc que, quand une pêche vient aussi belle et mûrit aussitôt en plein vent, il y a tout lieu d'espérer que, cultivée en espalier, elle deviendra

encore plus grosse, plus hâtive et meilleure. M. Madale l'a greffée et sera bientôt en état d'en fournir aux amateurs. Elle a fructifié pour la première fois cette année, 1841. »

Plantes nouvelles.

Cleome rosea. Du Brésil, introduite en 1825. M. Leblanc Tripet en a présenté un bel exemplaire à la dernière exposition, venu de graines reçues par lui du Texas. Tige haute de plus d'un mètre, droite; feuilles de 15 à 18 centim., lancéolées, luisantes, veinées en dessus; en août, fleurs roses en grappe magnifique, de forme particulière à ce genre (voy. *Herbier de l'amateur*, 2e série, tome I, 12), durant plus de six semaines. Quoique annuelle, elle pourrait se perpétuer de boutures conservées l'hiver en serre chaude. Semer sur couche chaude en mars et repiquer en pleine terre.

Dahlia étoile de Meaux, obtenu des serres de M. Quêtier, horticulteur à Meaux. C'est, dit-on, une superbe variété, coquelicot-feu, à pointes blanches, et qui a reçu de la Société d'horticulture de Meaux une médaille d'argent. On le trouvera chez M. Quêtier et chez M. Chauvière.

Phlox clarkioïdes. Ce phlox, très curieux, a été présenté à la Société royale d'horticulture par M. Cochet, pépiniériste à Suines, près Brie-Comte-Robert. Il a été pris d'abord pour un Clarkia, à cause de la ressemblance de ses fleurs qui lui donnent un aspect tout à fait étranger aux phlox.

Gladiolus Gandavensis. M. Louis Van-Houtte, horticulteur à Gand, vient d'acquérir la propriété de ce glaïeul, sauf deux oignons que possède un de ses confrères. Tout Gand vient l'admirer encore au moment où il nous écrit. — Pour le port et pour le coloris, il laisse loin de lui tout ce qu'on connaissait en glaïeuls. Ses dimensions dépassent celles du *Gladiolus ramosus*. Ses majestueuses corolles, au nombre de 17 à 20, sont du vermillon le plus éclatant; leurs pétales infé-

rieurs, ornés de chrôme, d'amarante et de pistache, sont encore relevés par des anthères bleu de ciel qui décorent le centre de la fleur. « La propriété de cette plante qui, dit M. Van-Houtte, m'a coûté beaucoup d'or, comme le savent tous mes confrères, me conduit à maintenir les prix suivants, qui sont invariables : Bulbe de moyenne force, 25 fr. — Bulbe mère de force extraordinaire, 70 fr. »

Manière de conserver les asperges ; par M. Jean Kurssner, *jardinier chez* M. Jacquin aîné, *à Charonne.*

On récolte les asperges vers la Saint-Jean, au moment où l'on cesse ordinairement d'en couper. Pour cela il faut choisir un temps sec ; on les essuie avec beaucoup de précaution, avec un linge, de manière à ce qu'il ne reste ni sable ni terre ; après quoi on prend de la farine bien sèche, mêlée avec un sixième de sel également pur et sec ; avec ce mélange on saupoudre chaque asperge l'une après l'autre ; il faut surtout bien enduire la coupe. Après cela on les met par bottes de 40 à 50, suivant leur grosseur ; on lie le tout avec de la natte ou de la ficelle, et on saupoudre une seconde fois la botte avec ce mélange. On entoure le tout avec une pâte composée de farine et d'eau, que l'on étend de l'épaisseur de deux lignes et avec laquelle on enveloppe les asperges. Ces bottes, ainsi entourées du haut en bas, ressemblent à de gros rouleaux ; on les laisse sécher, mais il faut faire attention que la pâte ne se fende pas, afin de ne pas donner la facilité à l'air d'y pénétrer ; on les met dans un pot de grès, sur lequel on verse de la graisse fondue ; on ferme bien hermétiquement le pot avec une vessie ou du parchemin, et on le met dans un endroit frais. Chaque fois que l'on veut manger des asperges, on prend une botte, on la retire de son enveloppe et on la met tremper pendant deux heures dans de l'eau : après quoi on les apprête suivant les goûts. Elles ne diffèrent aucunement en qualité, et ont la même saveur que celles que l'on cueille au printemps.

Ouvrage nouveau.

Traité succinct de l'éducation du pêcher en espalier, SOUS LA FORME CARRÉE, exécutée pour la première fois à Montreuil, de 1822 à 1830, par Félix MALOT, cultivateur à Montreuil, membre de la Société royale d'horticulture de Paris et de celle de Meaux, etc., et approuvée par la Société royale d'horticulture de Paris, en 1832 et 1841, avec planches gravées. Prix : 1 fr. 25 c., à la Librairie agricole, rue Jacob, 26, à Paris.

D'après les récompenses accordées à l'auteur par la Société d'horticulture, il paraît suffisamment prouvé que cette méthode d'élever les pêchers ayant 14 membres, 7 de chaque côté, et formant parfaitement le carré, est supérieure à celle suivie jusqu'ici à Montreuil. Aussi est-ce dans la vue d'en répandre l'usage que M. Malot a publié cet abrégé, dont l'impression a été ordonnée par la Société.

La méthode en question consiste à obtenir de chaque branche mère, indépendamment de sa prolongation, d'abord 3 membres inférieurs et ensuite 3 supérieurs, régulièrement espacés à des distances telles qu'on puisse palisser sans gêne et sans confusion les branches à fruit, coursonnes et crochets auxquels les membres donnent successivement naissance.

L'ouvrage est écrit avec clarté et concision, et toutes les opérations sont expliquées par des figures.

Arbre merveilleux.

Il est annoncé dans tous les journaux sous les noms de l'ORGUEIL DE LA CHINE et d'ARBRE SAINT : le premier nom parce qu'il vient de Canton, le second parce que son bois sert à faire des chapelets. Il vient de Canton par Natchez, petite ville du centre de l'Amérique, où nous croyons, sauf contradiction, qu'il y a peu de chrétiens catholiques se servant de chapelets, et guère plus peut-être qu'à Canton. Comment sa

graine n'est-elle venue à Paris que par cette petite ville peu civilisée? — L'*orgueil de la Chine* sert à faire des meubles de luxe, sa fleur exhale les plus suaves parfums. Le planteur natchez qui a apporté, comme il dit, *une collection de ses graines*, annonce qu'en peu d'années il parvient de 5 à 7 mètres, ce qui répond à la croissance de notre Robinier, de nos Peupliers, etc. ; que le *climat de Natchez est semblable à celui de la France, et que son arbre résiste à plusieurs degrés de froid.* — Nous lui ferons observer que la France supporte presque tous les hivers de 8 à 10 degrés Réaumur, et, de temps en temps, 12 à 15, ce qui ne peut s'appeler *plusieurs* degrés ; que ce n'est pas étonnant puisque la France, au lieu d'être *sous le même climat*, est de 12 à 20 degrés plus au nord que Natchez et Canton, et qu'au lieu d'annoncer son arbre à Paris, il faut qu'il aille l'annoncer en Perse et en Égypte, qui sont à la latitude de Canton et de Natchez.

Octobre 1841.

Exemple d'un magnolia grandiflora cultivé en pleine terre.

En 1834, M. Vilmorin fit planter à sa terre des Barres, dans le Gatinais, un certain nombre de très jeunes pieds de *Magnolia grandiflora* dans un terrain très lourd et très compacte, formé d'une argile siliceuse, où ils ont passé sans souffrir aucunement, sans abris ni couvertures, tous les hivers, et notamment celui de 1837-38. Ils étaient fort serrés en pépinière, et n'ont été replantés que l'an dernier. Un seul est resté en place, où il a donné cet été un bon nombre de fleurs bien développées, dont plusieurs ont conservé leurs ovaires et paraissent devoir mûrir leurs graines. Cet exemple de culture du *M. grandiflora* en terre compacte démontre assez qu'il est moins difficile qu'on ne le pense. Du reste, on n'aura pas à objecter que le Gatinais est à un degré au sud de Paris, car,

par l'effet de sa position, le pays est plus froid que les environs de Paris.

Notice sur la culture des Pensées vivaces, par M. RAGONOT-GODEFROY (*Ann. de la Soc. roy. d'hort. de Paris*), 164e livr.

Je sème, au 15 juillet environ, dans une terre composée par tiers de terre franche, de terreau et de terre provenant du sol. Je repique en automne ou au printemps, puis je coupe les premières fleurs, afin de laisser aux plantes le temps d'acquérir tout le développement dont elles sont susceptibles ; après quoi je me trouve à même de faire un choix plus judicieux. Je prépare ensuite une planche composée des mêmes éléments que pour les semis ; j'y transplante toutes mes fleurs de réserve, et je recouvre ma planche d'un paillis épais pour préserver les jeunes racines des rayons trop ardents du soleil, et, en même temps, pour aider au développement des fleurs.

Tout moyen connu de multiplication convient à cette plante ; mais celui qui s'accorde le mieux avec sa manière d'être, c'est l'œilletonnage. En effet, comme beaucoup de plantes vivaces qui se régénèrent par une nouvelle radification, les Pensées s'épuisent, parce que les jeunes racines poussées au collet des vieilles plantes se dessèchent, faute d'avoir pu s'enraciner profondément. L'époque la plus favorable pour cette opération est le printemps.

Les boutures doivent être faites à air libre et à la même époque que l'œilletonnage, ou bien à l'automne.

La multiplication par les semis ne doit être considérée que comme le moyen d'obtenir de nouvelles variétés ; on ne doit donc pas l'employer pour perpétuer des combinaisons déjà obtenues : car le hasard seul pourrait reproduire les mêmes effets, tant cette plante reçoit facilement la fécondation des plantes voisines, et trompe en se jouant l'attente de la main qui l'a semée.

Culture et préparations du thé; par **M. Delamare,** *missionnaire apostolique* (écrit de Sutchon, en Chine, 4 septembre 1840).

Les efforts de quelques horticulteurs pour introduire sous le climat de la France la culture de l'arbre à thé semblent promettre un résultat utile; mais ce qui ne doit faire aucun doute, c'est que cette culture réussirait en Algérie, surtout dans la province de Constantine.

Malgré la grande culture et l'ancienneté de la préparation du thé en Chine, nous avons encore peu de détails précis sur sa culture et surtout sur les procédés de cueille et de préparation pour le livrer au commerce. La lettre suivante, adressée par l'abbé Voisin à la Société d'horticulture, et publiée dans ses *Annales*, donne quelques détails que nous nous empressons de reproduire, en recommandant aux colons d'Alger cette nouvelle branche d'industrie agricole.

L'arbre à thé parvient à la hauteur de nos pommiers de Normandie; celui à thé noir, même vieux, ne dépasse guère 1 mètre 60 centimètres. Ici il ne s'agira que de cette espèce.

Au commencement de septembre on recueille la graine pour la semer un mois après, de distance en distance, à intervalle d'au moins 63 centimètres; on creuse de petites fosses de 9 centimètres environ de profondeur, on jette dans chacune dix graines, qu'on recouvre d'une poignée de fumier, soit la fiente de brebis, soit celle de cheval et de gros bétail mêlée avec de la cendre et réduite en poussière, puis on comble avec de la terre sans la fouler; si on semait sur couche pour transplanter ensuite, en plantant chaque élève, il faudrait avoir la précaution de fouler le terre autour des racines jusqu'à ce que la tige ait atteint hors de terre la hauteur de 16 à 18 centimètres. Il faut avoir soin de ne remuer aucunement la terre qui comble les fosses; on ne peut même sarcler les herbes qui croissent dessus, sous peine de faire mou-

rir les plantes : aussi est-ce une bonne précaution que d'entrelacer de petites baguettes sur la fosse, soit pour reconnaître l'endroit, soit pour le défendre contre les pas des animaux ou des passants.

Ce n'est guère que la troisième année, vers les premiers jours d'avril, qu'on peut cueillir les feuilles de thé ; on laisse sur l'arbre les feuilles des années précédentes qui, étant vieilles, ne peuvent servir, pour ne cueillir que les nouvelles feuilles de l'année ; avec la feuille on casse sous l'ongle une partie de sa tigelle (queue) de la longueur de 1 centimètre ; de cette manière, les branches poussent de nouveaux rejetons, et en nombre d'autant plus grand qu'on a arraché d'abord plus de tigelles. Il faut observer de ne cueillir toujours que les feuilles nouvelles. Ordinairement il y a trois cueilles la même année, de vingt jours en vingt jours environ, parce qu'après chaque cueille l'arbre pousse de nouveaux rejetons et de nouvelles feuilles; plus les cueilles sont rapprochées, ou, en d'autres termes, plus les feuilles sont cueillies tendres et nouvelles, plus le thé est estimé ; la première cueille printanière vaut mieux que les suivantes.

Les feuilles ainsi cueillies avec leur queue, on les jette dans une poêle ou un chaudron bien chauffé et sous lequel on entretient un feu ardent ; au moyen d'un instrument quelconque on les remue sans cesse dans le chaudron ; quand elles sont devenues humides, de manière à s'attacher aux doigts, on les retire du chaudron ; on use de ce procédé pour faire sortir le goût aux feuilles de thé. Aussitôt, sans aucun intervalle, on doit manipuler la totalité des feuilles de la manière suivante, afin qu'elles se roulent sur elles-mêmes. Chacun en prend autant qu'il en peut envelopper avec les mains en les pressant et les roulant sous les deux mains réunies, en comprimant avec force les feuilles ; il faut avoir soin de ne pas les frotter sur la superficie de la natte ou planche sur laquelle on les comprime, car alors beaucoup de feuilles s'endommageraient; pour éviter cet inconvénient, en tournant la boule de feuilles pour les faire changer de

position entre les mains, la main doit la soulever légèrement ; on peut aussi mettre les feuilles dans un morceau de toile d'un tissu grossier et rare, et les passer ainsi enveloppées sous les deux mains ; sous cette compression, il sort des feuilles une certaine quantité d'eau, on n'en tient pas compte. Après avoir ainsi pressé les feuilles sous la main pendant quelques minutes, et qu'elles paraissent assez roulées sur elles-mêmes pour qu'on ne distingue plus la forme des feuilles, on les développe avec soin, une à une, puis on les comprime de nouveau comme la première fois, pour les développer ensuite une seconde fois ; ainsi développées, on se remet à les comprimer, puis on les développe une troisième fois. Après cette opération, on les jette dans le chaudron moins échauffé que la première fois pour les faire sécher ; on a soin, avec quelques baguettes, de les remuer et de leur faire changer de position, afin qu'elles sèchent également et en même temps. Quand précisément elles ne sont plus humides et cependant assez sèches pour pouvoir se garder, on les retire du feu et on peut les envelopper et les livrer au commerce et à l'usage : elles sont préparées.

Ce n'est guère qu'après trois ans de garde que le thé est bon et bienfaisant ; quant au lieu convenable pour le conserver, il faut qu'il soit défendu contre l'humidité.

PLANTE NOUVELLE.

Rhododendron arboreum. MADAME BERTIN. Superbe variété qui a fleuri pour la première fois en 1841, obtenue d'un semis de *R. arboreum*, à fleurs rouges, fait en 1834, par M. Bertin, à Versailles. Ses feuilles, grandes, coriaces, n'ont pas retenu en dessous le blanc satiné de l'espèce. Les fleurs, au nombre de 16 à 18 sur chaque tête, sont campanulées, larges de 5 centim., d'un rose violacé dans le fond, rose pourpre vif sur le limbe et sur tout le dehors. Plante d'un grand effet.

Utilité du hérisson dans les jardins. (*Journal d'agriculture pratique*, sept. 1841.)

Parmi les faits les plus remarquables de l'histoire naturelle du hérisson, le plus curieux est assurément l'impuissance absolue des poisons animaux les plus violents sur ce mammifère. Ce fait, publié en 1831 par M. Lenz et confirmé récemment par M. le professeur Buckland, rend le hérisson fort utile dans les bois, où il semble appelé à détruire une grande quantité de reptiles et d'animaux nuisibles.

J'avais chez moi, dit M. Lenz, un hérisson femelle, très docile et parfaitement apprivoisé ; je le tenais dans une grande caisse de bois. Je lui donnais souvent des serpents, qu'il attaquait avec ardeur sans s'effrayer des replis qu'ils formaient autour de son corps. Il les saisissait, tantôt par la queue, tantôt par la tête, ou par le milieu du corps. Un jour, je fis combattre mon hérisson contre une vipère. A peine s'en fut-il approché pour la flairer, car le sens de la vue paraît être très obtus chez le hérisson, qu'il la prit par la tête et la serra entre ses dents, sans toutefois lui faire beaucoup de mal. La vipère, furieuse et menaçante, se mit à siffler et le mordit cruellement ; mais le hérisson ne parut pas en ressentir une douleur bien vive, et les morsures ne le firent pas reculer. Enfin, la vipère étant épuisée par ses propres efforts, il la saisit de nouveau par la tête qu'il broya entre ses dents, ainsi que ses crochets et sa glande venimeuse, puis il dévora une partie du corps.

J'ai souvent renouvelé cette lutte en présence de différentes personnes ; le hérisson avait ordinairement huit ou dix morsures sur les oreilles, le museau et même sur la langue sans qu'il en soit jamais rien résulté. Il n'éprouvait ni enflure, ni aucun des autres symptômes que produit le venin de la vipère. Ni l'animal ni ses petits, qui tétaient à cette époque, ne parurent en souffrir en quoi que ce fût. Cette observation s'accorde avec celle de Pallas, qui assure que

le hérisson peut manger une centaine de cantharides sans éprouver rien de ce que ressentirait en pareil cas l'homme, le chat ou le chien.

Un médecin allemand, voulant dernièrement disséquer un hérisson, lui donna de l'acide prussique qui ne fit aucun effet ; une forte dose d'arsenic n'en produisit pas davantage; il lui fit avaler ensuite de l'opium et enfin du sublimé corrosif, sans pouvoir venir à bout de l'empoisonner.

Le hérisson n'a recours aux fruits de nos jardins qu'à défaut de nourriture animale ; ses aliments ordinaires sont les limaces, les limaçons, les insectes, les grenouilles, les crapauds, et quelquefois aussi les souris et les rats. Sous ce point de vue, cet animal serait au nombre des plus précieux pour l'agriculture, et il faudrait s'abstenir de lui donner la chasse, comme on le fait généralement sans aucun motif raisonnable.

(*Repertorio d'agricoltura.*)

Sur la conservation de la faculté germinative des graines de melon. (Annuaire de la Société royale d'horticulture, 167e livr.)

M. Loiseleur-Deslongchamps dit que les graines de cette plante ont la propriété de conserver pendant très longtemps leur faculté germinative. L'Abrégé des transactions philosophiques de la Société royale de Londres en rapporte deux exemples remarquables. Dans l'un, des graines de melon, portant la date de 1710, levèrent en grande partie en 1743 ; et dans le second, 24 graines de la même espèce, conservées depuis 1700, donnèrent, en 1741, naissance à une vingtaine de plantes.

Nouvel enduit pour les bassins, citernes, et tous lieux destinés à la conservation des eaux, par M. PoloNceau, inspecteur des ponts et chaussées.

Cet enduit se compose d'une partie de chaux éteinte, de 20 parties d'argile délayées en bouillie claire et de

100 parties de sable ou de gravier. On commence par délayer l'argile, on y verse ensuite la chaux, également délayée à l'état de lait épais ; ce mélange devient gras et onctueux ; on verse ensuite cette pâte dans un bassin de sable ou de gravier, comme quand on fait du mortier, et on mêle progressivement les matières avec des griffes de fer ou des rabots en bois. Il est indispensable, pour assurer le succès, que le mélange soit bien complet, c'est-à-dire que la substance grasse pénètre dans tous les interstices du sable et du gravier.

Le gravier naturel, comme celui des environs de Paris, mélangé de sable fin et de cailloux de diverses grosseurs, est le meilleur ; c'est celui avec lequel j'ai fait mes principaux essais. Quand la localité ne fournit pas de gravier de ce genre, on peut y suppléer en mêlant avec du sable ordinaire, de mine ou de rivière, des cailloux, des petites pierres, ou des débris de briques, de tuiles, etc.

En général, si l'enduit que l'on veut former n'est point exposé à l'action directe du mouvement des eaux et à la pénétration de corps durs, on peut se contenter du mélange de la glaise calcaire, délayée avec du sable pur ; mais quand on a à se prémunir contre ces actions diverses, si l'on n'a pas de gravier mélangé naturel, il faut alors mêler avec le sable de petites pierres ou cailloux, en proportion d'autant plus grande que l'enduit aura plus d'effort à éprouver, et dans ce cas il faut toujours recouvrir cet enduit frais d'une couche de pierrailles ou de cailloux, que l'on y fait pénétrer en pilonant avec force. Cet enduit est parfaitement imperméable ; il n'est susceptible d'aucun retrait et n'éprouve aucune fissure par la dessiccation ou la chaleur. On peut l'employer à une faible épaisseur, mais il est bon de lui donner 17 centim. d'épaisseur pour les petits bassins et 33 pour les grandes surfaces.

Il a assez de ténacité et de consistance pour se maintenir contre des parois de faible inclinaison, et il n'éprouve aucune altération par les successions de

la sécheresse et de l'humidité. On le voit alternativement sec et ferme, sans gerçures par la sécheresse, et redevenir doux et flexible quand l'humidité le pénètre.

Il est beaucoup moins dispendieux et plus facile à exécuter que les glaisages, les maçonneries et les bétons ; il a sur tous ces derniers ouvrages l'avantage d'une flexibilité qui lui permet de céder sans se désunir et sans altération aux petits mouvements du terrain d'assiette qui peuvent être causés par les alternatives de l'humidité et de la sécheresse, par la pénétration des eaux inférieures, et par toutes les causes accidentelles qui modifient très souvent la résistance du sol.

Il est, en conséquence, très propre à garnir les canaux, les bassins, les réservoirs, les étangs et même les mares, lorsqu'il est revêtu d'une bonne couche de petites pierres ou de cailloux pilonés.

Il résiste parfaitement aux piétinements des hommes et des animaux, et même aux roulements des brouettes, et il peut encore être employé avec avantage pour les rigoles d'irrigations.

Dans les petits ouvrages, où on lui donne peu d'épaisseur, il convient d'augmenter sa consistance en mettant moins de sable et plus de petites pierres ou de cailloux et d'augmenter la proportion de chaux, surtout à la couche inférieure, afin d'empêcher les vers de terre de le percer.

Ce nouvel enduit, que j'ai soumis à diverses épreuves avec un entier succès, participant des propriétés des bétons avec lesquels il a beaucoup d'analogie, mais sur lesquels il a l'avantage de la flexibilité et d'une très grande économie, peut être appelé béton gras ou béton flexible.

Son prix varie en raison de celui des matières employées et de celui de la main-d'œuvre dans chaque localité. Celui que j'ai fait avec du gravier naturel de Saint-Ouen, transporté à environ 500 mètres de distance et employé sur 33 centim. d'épaisseur, revient à environ 1 fr. 50 cent. le mètre carré.

Sociétés d'horticulture.

La Société d'horticulture de CAEN a présenté, du 15 au 18 juillet, une brillante exposition où près de 1,200 plantes étaient fournies par 37 exposants. Des prix ont été remportés par MM. G. Thierry, Richard, Le Landais, Darchanchy, Adnot, Tirard, Huet, Lecarpentier, Picard, horticulteurs à Caen, et Havard à Bayeux. Aucun prix ne paraît avoir été destiné aux amateurs.

Nécrologie.

Le célèbre botaniste DE CANDOLLE, né à Genève en février 1778, vient de mourir. Genève perd en lui l'un des citoyens qui ont fait le plus d'honneur à cette vieille cité, illustre berceau de tant de beaux génies. M. de Candolle avait été, sous l'empire, doyen de l'Académie de Montpellier. En 1815 il retourna dans sa patrie, où il se livra tout entier à la science qui a fait sa réputation et à laquelle il a fait faire de si magnifiques progrès. Il a publié, entre autres ouvrages, un catalogue des arbres fruitiers et des vignes du jardin botanique de Genève, 1820. — Avec de Lamark, la Flore française, Paris, 1815. — Mémoire sur les différentes espèces, races et variétés de choux et de raiforts cultivées en Europe, Paris, 1822. — Mémoire sur la famille des légumineuses, Paris, 1825. — Organographie végétale, ou description raisonnée des organes des plantes, Paris, 1827. — Histoire des plantes grasses, de Redouté, Paris, 1799, etc. — *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*. Paris, 1825, et continuation. — *Regni vegetabilis systema naturale*, Paris, 1821. — Rapports sur les pommes de terre, produit, emploi, Genève et Paris, 1821-23. — *Synopsis plantarum in flora gallicâ descriptarum*, ou abrége de la Flore française, Paris, 1806. — Théorie élémentaire de la botanique, Paris, 1819. — Liliacées de Redouté, les 4 premiers vol., etc.

M. Jacob-Frédéric LULLIN DE CHATEAUVIEUX, agronome et publiciste genevois, correspondant de l'Académie des sciences de France (section d'agriculture), est mort à Genève dans sa soixante-huitième année. On doit à M. de Châteauvieux plusieurs écrits sur les sciences agricoles, dont le plus célèbre est intitulé : *Lettres écrites d'Italie à M. Charles Pictet.* Il laisse un travail important dans lequel il se proposait de fixer l'état où l'économie rurale est arrivée en France dans ces derniers temps.

Etablissements horticoles.

Publications de catalogues nouveaux.

— Le nouveau catalogue de M. Louis VAN HOUTTE, horticulteur à Gand, préparé pour l'automne 1841, présente un intérêt toujours croissant par le nombre de nouveautés intéressantes qu'il contient. Les notes instructives dont il les accompagne font de ce catalogue un petit livre utile par les renseignements qu'il donne sur des plantes inconnues ou peu répandues en France. Nous regrettons que M. Van Houtte ne nous ait pas envoyé un certain nombre de ses catalogues, pour les distribuer aux amateurs.

— La maison JACQUEMET BONNEFOND, à Annonay (Ardèche), est une des plus actives et des plus assorties. Nous la regardons comme centrale pour la partie de la France où elle est située, et susceptible de fournir à une grande partie du Midi. — Nous remarquons dans son catalogue le Cèdre Déodora, greffé de deux ans, sur le Liban, au prix de 30 fr. les dix. Il est indiqué comme espèce d'une végétation plus forte et plus rapide que le Liban. En général, le catalogue des *plants* est à prix très bas. — La maison est richement fournie en Mûriers de toute espèce.

— M. OUDIN aîné, à Lisieux (Calvados), vient de publier quatre catalogues, dont un, très nombreux, d'arbres de tous usages, un de Rosiers, un de Camellia, Rhododendrum, Pœonia et plantes de serres, un de

plantes vivaces. — Une note à part annonce un Dahlia, Madame Albert Wallner, trouvé au milieu d'un semis de vingt-cinq mille sujets. Le propriétaire en fait un très grand éloge. « Hauteur moyenne, forts pédoncules, très belle tenue, pétales amples et larges parfaitement arrondis, imbriqués et disposés avec grâce, couleur du rose le plus brillant. C'est, dit-il, l'incarnat le plus tendre, relevé par le vif de la cochenille. Livrable en mai. Prix : 15 fr. »

— L'établissement de MM. Lefèvre père et fils, à Mortefontaine, par La Chapelle-en-Serval (Oise), offre un assortiment choisi d'arbres et plantes d'utilité et d'agrément, de pleine terre et de serres. Nous y remarquons aussi le Cèdre Déodora au même prix que chez M. Jacquemet, mais *franc-de-pied*, et de 25 à 30 centimètres. Chacun, 3 fr. 50 c.

M. Ad. Sénéclauze, auteur de *l'Essai sur la taille et l'entretien du mûrier pour les provinces du centre et du nord de la France*, vient de publier un supplément à son catalogue pour les plants et arbres à livrer à la saison prochaine. Les mûriers se divisent ainsi : moretti — blancs — roses — multicaules — multicaules hybrides, — de l'Inde, à faucher, — à fruit et d'ornement. On annonce, de plus, graines de mûriers et œufs ou graines de vers à soie. Ce catalogue comprend aussi une collection de conifères, d'autres arbres d'ornement, et de Camellia.

— La rose *Adeline de Beaulieu*, obtenue de semis du *Neumann*, est aussi jolie, s'épanouit très bien, et ne manque jamais sa floraison. Retenue, dit-on, par un amateur qui ne la communiquait pas, elle est à présent en vente chez M. Luce, horticulteur, faubourg Saint-Jean, à Châlons-sur-Marne, à 1 fr. 50 c. En nous priant de l'annoncer, on nous assure qu'elle mérite d'être connue.

Ouvrage nouveau.

THÉORIE DE L'HORTICULTURE, *essais deseriptifs, selon les principes de la physiologie, des principales opérations horticoles;* par John LINDLEY, Ph. D. J. R. S. Traduit de l'anglais par Ch. *Lemaire.* 1 vol. in 8° de 420 pages, fig. Prix : 9 fr., franc de port, à la librairie agricole, rue Jacob, 26.

Cet ouvrage renferme des articles sur la germination, la croissance par les racines et par la tige, les fonctions des feuilles et des fleurs, la maturation du fruit et les principes physiologiques dont dépendent les opérations horticoles. Le savant Lindley y a renfermé tout ce que l'état de la science, telle qu'elle est comprise en Angleterre, peut enseigner aux horticulteurs qui veulent s'expliquer la théorie de ce qu'ils voient et pratiquent journellement.

Tout homme qui veut connaître à fond les opérations de la nature comprendra l'utilité d'un tel ouvrage, enrichi de 36 figures en bois destinées à expliquer les fonctions vitales des plantes.

Novembre 1841.

Sur le Pelargonium.

Depuis quelques années les *pelargonium* sont cultivés avec une grande prédilection, surtout en Angleterre, où des horticulteurs distingués, tels que Gain, Garth, Catleug, Forster, Stewart, Parson et autres ont obtenu, en semant les graines, des variétés nouvelles de beaucoup de mérite. Ces variétés envoyées sur le continent ont donné également des graines qui, récoltées et semées avec soin, ont produit des variétés nouvelles très méritantes. C'est ainsi qu'on a vu à Paris, à Boulogne, à Rouen, à Lille et dans plusieurs autres villes de France une foule de bons *pelargo-*

nium. Il est certain qu'on pourrait obtenir des résultats plus satisfaisants encore, mais il faudrait que les jardiniers et les amateurs missent un plus grand soin dans la fécondation artificielle des fleurs et qu'ils fussent plus rigoureux dans le choix des nouveautés. Ce serait peut-être le moyen le plus sûr de nous affranchir du tribut que nous payons encore annuellement, sous ce rapport, à l'étranger.

Ainsi, il faudrait, pour qu'un nouveau pelargonium fût admis comme variété nouvelle et méritante sous tous les rapports, qu'il eût toutes les qualités exigées par le bon goût. Les règles qui déterminent ces qualités sont formulées ainsi par les connaisseurs. Il faut une croissance forte, je dis roide et raccourcie, des pédoncules de fleurs aussi roides, des bouquets abondants (portant chacun au moins 5 fleurs et jusqu'à 8), des fleurs grandes, bien faites, et ayant surtout une bonne tenue. Les pétales doivent être arrondis, de manière à se toucher ; les couleurs doivent être vives, éclatantes, franches et marquées de nuances délicates.

Arrière donc les fleurs roses, rouges, blanches, brunes ! Il faut maintenant du blanc pur mat de neige avec des macules grandes, compactes et produisant un grand effet ; il faut du carmin pur, de l'écarlate et du carmin orangé, du vermillon et du blanc lavé de vermillon feu ! il faut du blanc avec un rose mat transparent !

Un de nos correspondants de Bruxelles nous écrit qu'un amateur de cette ville, M. J. Dejonghe, qui possède une collection choisie, a obtenu, de graines semées en 1840, des variétés nouvelles qui ne le cèdent sous aucun rapport aux plus beaux *pelargonium* anglais. C'est ce que cet amateur a prouvé, à l'exposition de juin dernier, où, en concourant contre une collection composée de *pelargonium* anglais les plus nouveaux, il a obtenu les suffrages du jury à l'unanimité.

Quelques-unes de ces variétés ont reçu les honneurs

du baptême, et l'on nous annonce déjà celles qui sont recherchées par les amateurs.

1° *Duc de Brabant.* Cette variété a toutes les qualités mentionnées plus haut. Ses fleurs sont grandes et bien faites ; la couleur est d'un beau carmin orangé ; les macules sont noires.

2° *Gloire de Bruxelles.* Fleurs très grandes; fond d'un blanc mat; pétales supérieurs presque entièrement couverts de macules brunâtres dont les stries ne se terminent que sur les bords des pétales.

3° *Comte de Flandre.* Obtenu de Gain's King ; cette variété possède toutes les qualités requises.

4° *Jenny Colon.* Il est impossible de donner une description exacte de la beauté de ce pelargonium. Le fond, d'un blanc des plus délicats, est lavé d'une couleur que les Anglais appellent *pure scarlet.* C'est le plus haut degré de perfection dans les couleurs de cette nuance.

On cite encore les variétés suivantes :

Luister van Brabant. M. Gallait. Léonide. Treillet. Nathan. Pronkstuk. M. Gendebien. Brussel's Maid. Marguerite de Parme. Rouppe.

Emploi de la mousse et des os dans la culture des plantes en pots.

Le procédé de mettre une légère couche de mousse au fond des pots, procédé par lequel les plantes acquièrent une plus belle végétation, est depuis longtemps employé dans plusieurs localités, comme je m'en suis convaincu par moi-même ; mais il n'y a que quelques années qu'il est devenu d'un usage général. Pour la culture des ananas, il y a longtemps que l'emploi de la mousse a été reconnu utile ; et je crois que, dans la culture de cette plante, rien ne vaut mieux que la mousse mêlée de beaucoup de sable. Au moyen de ce mélange, et quand toutes les autres conditions ont été bien observées, les ananas prennent un plus grand développement dans un très court espace de temps. Quant aux arbres à fruits forcés, ce procédé ne

leur est guère applicable, parce que, pour ces plantes, la terre, quand elle est bien préparée, sert surtout à améliorer considérablement le goût du fruit.

Pour la culture des *pelargonium*, ce procédé est excellent; leurs branches acquièrent par là une végétation plus vigoureuse et produisent de nombreuses fleurs.

Quant aux *erica*, j'ai toujours trouvé qu'une couche de gros sable de rivière, ou mieux encore de sable de carrière, placé au fond du pot, produit un meilleur résultat que la poussière de brique, qui cependant a aussi son avantage. Mais j'ai obtenu mieux encore en mélangeant de la mousse avec ce gros sable; j'ai remarqué que ces plantes plongent avec avidité leurs racines dans ce mélange.

Je crois qu'il existe fort peu de cas où la mousse ne puisse être utilement employée, soit comme couche inférieure, soit mélangée avec la terre.

J'ai fait aussi des expériences avec des os réduits en poudre pour la culture des rosiers appartenant aux variétés du *rosa odorata* (thea) et variétés du *rosa semperflorens*. Je fais passer cette poussière d'os par un crible fin, et je la mélange avec la terre préparée pour les rosiers, de manière à en mettre une partie dans huit parties de terre. Les fragments d'os qui n'ont pas passé à travers le crible sont placés au fond du pot, et les racines viennent avidement s'y appliquer. Cette couche de fragments d'os a une double utilité; elle facilite l'écoulement de l'eau et sert encore d'excellent engrais pour les plantes à fortes racines. Je suis convaincu qu'on peut en faire un fréquent et utile emploi, comme je l'ai vu moi-même pour les scitaminées (*globba*, *curcuma*, *zingiber*, *kœmpferia*, *amomum*, etc.). Ces rosiers, ainsi traités, m'ont comblé de joie par la vigueur de leur végétation et la plénitude de leurs fleurs.

DOTZAUER,
Jardinier royal à Greifwald (Prusse).

Nota. Sans doute le procédé de placer de la mousse, mélangée de sable de rivière, au fond des pots, n'est

pas nouveau ; mais comme nous sommes convaincu de son excellence, nous croyons devoir en rappeler et en recommander l'emploi à nos horticulteurs. Cette couche serait bien préférable, à tous égards, aux simples tessons, aux cailloux et aux gravois qu'ils placent ordinairement au-dessus des trous d'écoulement des pots. Nous nous en sommes parfaitement trouvé nous-même en l'appliquant à la culture des cactées. Dans cette culture toute spéciale, la mousse absorbait l'humidité surabondante des arrosements, humidité, comme on sait, si nuisible à ces plantes, et leur chevelu venait s'y plonger avidement après avoir divisé la terre superposée.

La poudre d'os est un engrais nouveau qui doit être, sous tous les rapports, d'une grande activité ; toutefois, et à cause de son activité même, cette poudre doit être employée avec beaucoup de précautions.

Sur la destruction des chenilles et des courtilières.

L'hiver dernier, après avoir échenillé mes arbres fruitiers avec beaucoup de soins, je fus envahi, au mois de mai, par une quantité innombrable de chenilles à bagues, dites processionnaires ; je les détruisis de mon mieux, mais j'avançais peu la besogne par le renfort de celles qui descendaient des chênes et remontaient après mes arbres fruitiers. Pour empêcher l'escalade, j'ai fait avec du suif un anneau de l'épaisseur d'un millimètre, sur un centimètre de largeur ; sitôt qu'elles remontaient et sentaient le suif, elles se laissaient tomber sans chercher à le franchir.

Pour les détruire sans y toucher, on peut aussi prendre un vase quelconque, de la plus mauvaise huile, et les en barbouiller avec un petit pinceau ; elles périssent sur-le-champ.

Je vous rappellerai aussi, monsieur, le procédé que je vous ai communiqué et qui consiste à mettre dans un fusil la quantité de deux amorces de poudre sans bourre, afin de tirer sur les amas de chenilles qui se trouvent hors de portée ; à quelque hauteur qu'el-

les se trouvent dans l'arbre, elles sont asphyxiées par l'atmosphère de fumée et périssent sur-le-champ.

Toutes les vieilles courtilières se retirent dans le terrain le plus ferme des carrés, principalement dans les sentiers, pour y déposer leurs œufs, ce qui a lieu du 15 au 30 juin; on les trouve en labourant à la profondeur de 40 à 50 centimètres; elles font leur ponte dans des mottes de terre de la grosseur d'un œuf où on les trouve par milliers. A la même époque, lorsque les couches sont débarrassées, vous les démolissez et vous labourez le fond ainsi que les sentiers à la profondeur de 35 centimètres; par ce moyen vous vous débarrassez de cette taupette qui ravage toutes vos semences et coupe vos jeunes plants.

On sait qu'elles sont très friandes des jeunes plants d'artichauts, cardons, choux-fleurs, etc. Voici le procédé que j'emploie : trois petits morceaux d'ardoise, de planchette ou de tuileau, que je dépose debout en triangle, préservent chaque jeune plant, principalement après avoir été arrosé.

SIEULLE, fils aîné.

Château de Toury (Loire).

BELLES PLANTES NOUVELLES.

Parmi les nouveautés les plus intéressantes, nous avons remarqué les suivantes dans les cultures de M. Chauvière, rue de la Roquette, 104.

Plantes de serre tempérée.

Abutilon strié, *voy.* la *Revue horticole*, tome V, page 51.

Philibertia grandiflora, IV, page 249.

Ipomea Learii, page 38.

Fuchsia corymbiflora, page 25.

——— *floribunda magna*. Fleurs d'un beau rouge foncé, ressemblant au *globosa*, mais beaucoup plus grandes.

——— *stilosa*. Rouge foncé, multiple.

Fuchsia Chandlerii. Rose tendre, bout des pétales vert.
——— *eximia nova*. Rouge orange, multiple.
——— *Standischii*. Rouge amarante, remarquable par la quantité de fleurs; arbuste bien fait.
——— Lantana, espèce du Mexique. Orange nuancé.
Rudbeckia Drummondi. *Bon Jardinier*, 1842, p. 790.
Tweedia cærulea. Plante grimpante, jolie; fleurs d'un bleu pâle, très multiple.
Campanula grandii. Fl. nombreuses, largement campanulées, un des plus beaux ornements de nos parterres, quand elle sera multipliée.
——— *gracilis*. Couverte de fleurs, *Bon Jardinier*, 1842, page 750.
Brugmansia floribunda. Fl. orange; beau feuillage, uni, brillant.
Mandevillea suaveolens. Plante grimpante; fl. blanc pur, en panicule comme un nerium, d'un effet superbe.

Plante de serre chaude.

Æschinanthus ramosissimus, V, page 3.
Gloxinia rubra. Fleur d'un beau rouge brillant.
Rondeletia speciosa, IV, page 358.
Angelonia speciosa. Fleurs violettes, ponctuées au centre, fleurissant en rameaux.
Gesneria Yellowii. Fleurs grandes; l'un des plus beaux du genre.
——— *molle*. Fleurs écarlate cocciné, très multiflore.
Hibiscus splendens, ketmie éclatante, *Bon Jardinier*, 1842, page 875.
Stephanotis floribunda. IV, page 126.

Chrisanthemum indicum, anthemis grandiflora.

Nota. Nous avons donné dans le *Bon Jardinier* une liste de *Chrysanthemum indicum*, d'après une classification publiée et adoptée, mais qui ne contient pas les nouveaux semis et la nomenclature complète du commerce. Voici un choix fait chez un cultivateur de Paris, où nous avons trouvé une riche et nombreuse collection.

Collection de M. PELÉ, *rue de Lourcine*, 71, *à Paris.*

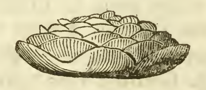
Jaune Parcque. Fleur petite, jaune.
Perspicuum. Grande, rose violacé, jaune brillant.
Machanaud. Blanc teinté de rose.
Pulcherrimum. Rose clair.
Queen Grande, rose carné.
Rosalie. Moyenne, blanc brillant.
Ermne. Grande, rouge rose.
Mirabile. Moyenne, rose carné.
Tarquin. Très grande, blanc lilacé.
Élégant. Moyenne, lilacé.
Abd-el-Kader. Grande, jaune chamois cuivré.
Lucidum. Moyenne, blanche.
Grand Lilas. Grande, lilas rosé.
Baronne de Staël. Petite, blanc teinté de rose.
Grand Napoléon. Grande, lie de vin noire.
Pygmalion. Petite, rouge.
Rubicundum. Moyenne, rouge sombre.
Dona Maria. Rose lilas.
Maréchal Duroc. Grande, lilas rose.
Marie Stuart. Lilas blanc carné.
Duchesse de Montebello. Moyenne, rose tendre.
Ytobat. Grande, cramoisi panaché blanc.
Duc de Trévise. Moyenne, jaune serin.
Casimir Périer. Moyenne, rouge foncé.
Prince de Bénévent. Moyenne, lilas.
Panaché. Moyenne, lie de vin panaché blanc.
Madame Dorus. Moyenne, jaune panaché rouge.
Gorgiania. Grande, lilas rose jauni.
Général Damrémont. Grande, violet pourpre.
La Fiancée ou Queen Victoria.
Maria. Grande, rouge panaché brique.
Madame de Genlis. Grande, brique rouge.
Boigiraud. Moyenne, jaune et rouge.
Prince d'Eckmul. Grande, blanc jauni.
Elvire. Grande, blanc jaune nankin.
Egedie. Grande, nankin rouge bordé d'or.
Villie. Rose et blanc huppé.

Almaïde. Moyenne, blanc, panaché violet au bout des pétales.
Lucie. Grande, beau rose clair.
Jupiter. Grande, soumoné rouge.
Mina. Petite, pompon rouge jauni.
Isolier. Petite, carmin foncé.
Berthe. Très grande, rose, centre blanc.
Beau carmin. Grande, rouge vif.
Alexandre le Grand. Moyenne, lilas bicolore.
Lisette. Grande, lie de vin rose, centre jaune.
Achmet-Bey. Très grande, rose, centre blanc.
Alvine. Très grande, rouge sombre.
Duc de Bordeaux. Très grande, blanche.

Fleurs-racines.

Tout le monde a pu admirer à la dernière exposition des produits de l'horticulture, à Paris, une large et riche corbeille de fleurs, composée d'anémones, de renoncules, de roses et de boutons, etc.; et pourtant nous étions au 1er octobre, et la même corbeille peut se recomposer dans les mois les plus rudes de l'hiver, et sans employer aucun moyen de chauffage. — N'étaient-ce donc point là des végétaux? dira-t-on. — Je vous demande bien pardon : cette corbeille ne se composait que de végétaux ; mais il n'y avait réellement ni renoncules, ni roses, ni anémones ; toutes ces fleurs étaient représentées par des carottes, des betteraves, des navets, des radis! ! ! Avec un petit couteau et des racines, on produit un frais bouquet tiré d'un coin de la cave, où il était enfoui dans du sable.

Voici une rose blanche très bien imitée avec un



navet; une carotte jaune aurait produit une renoncule; une betterave rouge aurait joué le rôle d'une rose de Provins, et l'on aurait pu varier ainsi, selon

la diversité de couleurs des carottes et des betteraves.

Voici trois autres fleurs non encore épanouies,







et représentées par des radis roses, dont les nuances du dehors au dedans ont figuré des couleurs variées. La figure de droite représente une de ces *fleurs-racines* coupée par le milieu, de manière à faire comprendre les incisions qui servent à imiter des pétales. La difficulté n'est pas grande, puisque, aussitôt l'incision faite, le pétale s'écarte naturellement, et un second coup de couteau est nécessaire seulement dans les fleurs larges où l'écartement naturel ne serait pas suffisant.

Ces fleurs étant taillées, on les fiche au bout de petits rameaux de buis taillés et aiguisés, ou de tout autre branchage vert.

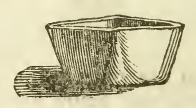
Une telle corbeille est une surprise agréable, lorsqu'elle fait partie du service de table en hiver. On en doit l'heureuse idée à M. Melhout, rue Saint-Lazare, 123, à Paris, qui en fabrique beaucoup et se charge d'en fournir aux personnes qui désirent que leur table rappelle en nivôse les productions de floréal.

POTS DE TERRE CARRÉS.

Nous avons déjà dit que jamais M. Follet, fabricant de vases de jardins, n'avait exposé des productions de son état aussi variées et aussi perfectionnées qu'à la dernière exhibition de la Société royale d'horticulture. Tous les vases à fleurs sont exécutés avec soin, et la cuisson en est bonne. Mais nous ne pouvons

donner aussi bien une idée des formes riches et gracieuses des vases ornés, des *lampes* (vases en forme de lampes, suspendus par trois chaînes), et qui ornent si agréablement les serres par eux-mêmes et par les plantes légères que l'on y cultive aériennement. Le moyen âge, le gothique, l'oriental, tous les goûts ont été employés, et nous regrettons de ne pouvoir en donner ici quelques dessins.

Nous avons remarqué, parmi les vases d'utilité, un



petit pot carré destiné aux semis et aux boutures. Par leur forme carrée, on peut en assembler plusieurs ensemble, sans perdre l'espace qui se trouve entre les ronds ; et comme l'espace est précieux sur couche, on comprendra leur utilité. M. Follet demeure rue des Charbonniers Saint-Marcel, 16, à Paris.

Encore un mot sur l'arbre saint.

Il paraît que le célèbre ARBRE SAINT, *arbor sancta*, annoncé à si grands frais dans tous les journaux et dont nous avons parlé dans la *Revue horticole* (septembre dernier), est tout simplement le *melia azedarach* de Linnée, importé de la Syrie en 1655. Il était donc inutile de l'apporter de la Chine en 1841, en le faisant passer par un pays qui n'est rien moins qu'horticole, et de là à Paris où il est connu et où il ne supporte pas le froid avec la même facilité que ceux que les Français ont plantés à Venise près de la place Saint-Marc, et qui forment à présent un très beau couvert.

Catalogues d'établissements d'horticulture.

M. JOHN SALTER à Versailles. Supplément. Contenant 160 variétés de *Pelargonium*, des plus nouvelles,

parmi lesquelles on remarque Amythyst, Beauty, Brides-maid, Brides-groom, Countess of Cowper, Crepida, Duc de Richmond, Jupiter, King John, Life Guardsman, Little Wonder, Mary Guy, Miss Hewtrey, Nymphe, Purpurea grandiflora, Tamburini. Toutes ces belles variétés sont à des prix élevés, mais le catalogue indique une forte remise pour les commandes importantes. — On a 30 variétés superbes et nouvelles pour 100 fr. — 50 très belles pour 100 fr. — 50 belles pour 50 fr.

Le nombre des variétés de *Fuchsia* est de plus de 80. Douze variétés nouvelles prises ensemble sont cotées 24 fr. — Les *Verbena* du catalogue sont au nombre de 60 variétés.

La collection de dahlia de M. Salter rivalise avec celle de M. Chauvière. — Il a une riche collection de *Chrysanthemum* et une de *Pensées*.

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs des pépinières de madame veuve LEROY ET FILS (André), à ANGERS, de leur heureuse situation ainsi que des avantages qu'elles présentent. Cette maison vient d'envoyer son catalogue nouveau, dans lequel nous recommanderons la collection d'*arbres fruitiers nouveaux ou peu répandus dans les cultures*.

Ouvrages sur l'horticulture et l'agriculture.

On vient de mettre en vente le BON JARDINIER pour 1842.

Plus de sept cents articles ont été ajoutés ou modifiés, sans compter de nombreuses corrections. — L'article *Rosier* a été revu, la plupart des descriptions complétées, le choix des variétés épuré et augmenté d'espèces méritantes et nouvelles. — Les articles *Pelargonium* et *Dahlia* mis au courant des nouveautés. — L'article *Gazon* refait entièrement d'après de nouvelles vues par M. VILMORIN, lequel a aussi augmenté de nouvelles acquisitions les articles des *Plantes potagères*, *fourragères*, *céréales* et *employées dans les arts*. — Le nombre des végétaux d'agrément a été aug-

menté de toutes les nouveautés. — Enfin cet ouvrage, rédigé par MM. Vilmorin et Poiteau, et toujours tenu au niveau de la science, contient des principes généraux de culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; la description, l'histoire et la culture particulière de toutes les plantes potagères économiques ou employées dans les arts; de celles propres aux fourrages; des arbres fruitiers; des oignons et plantes à fleurs; des arbres et arbrisseaux utiles ou d'agrément, suivi d'un vocabulaire des termes de jardinage et de botanique; d'un Jardin des plantes médicinales; d'un tableau des végétaux groupés d'après la place qu'ils doivent occuper dans les parterres, bosquets, etc. — 1 vol. in-12 de 1200 pages, 7 fr. et 9 fr. 25 c. par la poste. A Paris, à la librairie agricole, rue Jacob, 26.

Il existe, pour l'agriculture, un ouvrage aussi utile et d'une pratique aussi certaine que le *Bon Jardinier;* son titre : CALENDRIER DU BON CULTIVATEUR indique assez qu'il en est le compagnon inséparable.

Le Bon Cultivateur, quoique parvenu à sa sixième édition, n'est pourtant pas répandu autant qu'il devrait l'être; aussi regardons-nous comme un devoir de donner ici un souvenir de son existence.

La première moitié de l'ouvrage est remplie par un calendrier où les opérations de chaque mois sont détaillées avec une extrême clarté et une sûreté de principes et de méthode qui n'étonneront pas quand on se rappellera qu'ils sont dus aux leçons du vénérable Mathieu de Dombasle, le professeur et le créateur de la ferme-modèle de Roville à laquelle l'agriculture française doit de grands progrès.

Dans les deux cents pages qui suivent, l'auteur a donné de précieuses leçons sur l'administration, les instruments, les irrigations, les engrais, les assolements, le bétail, etc.

L'ouvrage est terminé par La Richesse du cultivateur, ou *Les Secrets de Jean-Nicolas Benoit,* épisode attachant, dans lequel, sous une ingénieuse fic-

tion, on trouve les plus simples et les plus sûrs moyens de tirer parti d'un bien médiocre pour arriver à une heureuse et raisonnable aisance.

M. de Dombasle a donné à l'agriculture les soins éclairés de toute sa vie. Que l'on se figure entendre un agriculteur aussi instruit rappeler toutes ses expériences, raconter tout ce qu'il a vu, dire tout ce qu'on lui a communiqué pendant un long espace de cette vie de travaux et d'encouragements, et l'on se fera une idée de l'intérêt que peut présenter la lecture des ANNALES AGRICOLES DE ROVILLE, ou mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole! — Dans les neuf volumes de cette collection on trouve une foule de détails et d'enseignements *essentiellement pratiques* que l'on ne rencontrerait pas dans toutes les compilations intitulées : Cours d'agriculture et Maison rustique; dans aucun autre ouvrage enfin.

Prix du *Bon Cultivateur*, 1 vol. in 12 de plus de 600 pages, avec planches gravées, 4 fr. 50 c. et 6 fr. *franco*.

Prix des *Annales agricoles de Roville*, 1823 à 1837, 9 vol. in-8, 61 fr. 50 c.

Ces ouvrages, imprimés aux frais de l'auteur, sont en dépôt chez l'éditeur du Bon Jardinier, rue Jacob, 26.

Décembre 1841.

Analyse chimique des ENGRAIS, *leur force ou valeurs comparées* —(Extrait du cours de *chimie organique* professé au Conservatoire par M. Payen.)

L'AZOTE est un des principes constituants du corps des animaux, où il entre en quantité considérable. Ce fluide est puissamment absorbé par les végétaux, surtout avec le concours de la lumière, ce qui fait que la végétation rend l'air plus pur en augmentant la quantité proportionnelle du gaz oxygène exhalé par les plantes.

L'azote ne sert ni à la respiration ni à la combustion ; mais il est évident qu'il joue un rôle important dans l'acte de la végétation, où on le rencontre partout en plus ou moins grande quantité : c'est le principe essentiellement organisateur. L'eau de pluie renferme constamment de l'azote. Les eaux de pluie d'été, celles qui tombent surtout pendant les orages, en renferment une plus grande proportion.

On regarde donc l'azote comme valeur réelle et intrinsèque des engrais, en tête desquels on doit citer le *sang sec*, dont le commerce en grand est établi depuis quelques années ; il renferme les conditions essentielles d'un engrais de premier ordre.

En attachant à la matière azotée l'importance qu'elle mérite, il ne faut pas cependant nier la part importante que prennent aussi les matières non azotées à l'acte de la végétation ; néanmoins la culture doit employer de préférence, pour fumure, les matières qui, sous le plus petit volume, contiennent le plus d'azote.

Nous allons donner, d'après M. Payen, la quantité d'azote renfermée dans les principales substances employées comme engrais.

Ayant pris pour base le fumier de ferme qui contient 4 pour 1000 d'azote, dans cette proportion il faut 10,000 kilogrammes de ce fumier pour fumer un hectare, c'est-à-dire que 10,000 kilogr. de matière contenant 4 pour 1000 d'azote fument un hectare de terre, de telle sorte qu'il ne faudrait que 5000 kilogr. de matière contenant 8 pour 1000 d'azote pour obtenir les mêmes résultats, et ainsi de suite.

Le fumier de ferme contient 4 millièmes d'azote, c'est-à-dire 4 parties d'azote sur mille parties de fumier.

	millièmes.		centièmes de millièmes.
La paille de pois contient	17	—	9
— de millet.	7	—	8
— de sarrasin.	4	—	8
— de lentilles.	10	—	1
— d'avoine	2	—	8
— d'orge	2	—	3

La paille de seigle	1	—	7
— de froment	4	—	9
— partie inférieure de la même, 67 centimètres de long.	4	—	1
— partie supérieure, 33 centimètres	13	—	3
Balles de froment	8	—	5

La paille des céréales, des légumineuses, etc., contient une forte proportion d'azote ; cependant les excréments des animaux herbivores qui en ont consommé contiennent comparativement peu d'azote ; ceci s'explique parce que les animaux ne peuvent entretenir la vie qu'autant qu'ils fournissent aux organes les éléments dont ils ont besoin pour leur propre reproduction.

La quantité de fourrage qu'il faut à l'animal diminue dans le même rapport que cette nourriture est riche en principes azotés ; elle augmente, au contraire, dans le même rapport que cette nourriture en contient moins.

Les pommes de terre contiennent fort peu d'azote ; si l'on en nourrit un cheval, il ne gagnera ni en masse ni en force ; sa vie ne sera qu'une inanition lente. — Le riz est la céréale la plus pauvre en azote.

Les excréments de l'homme sont les plus azotés de tous ; pour lui, manger est un besoin et aussi une source de jouissances, de sorte qu'il consomme plus d'azote qu'il ne lui en faut.

La véritable question pour le cultivateur est donc de savoir utiliser convenablement l'aliment azoté des plantes que produisent non-seulement les excréments de l'homme et des animaux par la putréfaction, mais encore les débris d'animaux et toutes les matières végétales riches en azote ; or, s'il ne l'apporte dans ses champs sous une forme convenable, cet aliment est perdu pour lui en grande partie. Un tas de fumier mal employé lui deviendrait complétement inutile ; au bout de quelques années il trouverait à sa place les débris carbonés des parties végétales pourries, et parmi eux il ne rencontrerait plus d'azote.

Plus les organes des végétaux sont jeunes, plus ils contiennent d'azote, ce qui explique pourquoi la partie supérieure de la paille est plus azotée que la partie inférieure d'une formation antérieure; c'est-à-dire que le tiers de la totalité de la tige contient 13,3 d'azote pour 1000 parties, tandis que la partie inférieure, à peu près deux fois aussi grande, en renferme seulement 4,1. Ce fait important, dû aux recherches de MM. Boussingault et Payen, démontre l'avantage qui résulterait de donner aux bestiaux la partie supérieure des pailles, tandis qu'on réserverait l'autre pour la litière.

La paille ou *tiges desséchées* des légumineuses est beaucoup plns riche en azote que celle des graminées. Tous les produits des végétaux de cette famille sont dans ce cas.

Les tiges sèches de topinambour cont.	3 — 7
Fanes de madia..	5 — 7
— de betteraves.	5 — 0
— de pommes de terre.	5 — 5
— de carottes.	8 — 5
Herbes de prairie..	5 — 3
Tiges et feuilles de genêt.	12 — 2
Feuilles d'automne de chêne	11 — 7
— de peuplier. . . .	5 — 3
— de bruyère.. . . .	17 — 4

Les *feuilles* d'arbres, et notamment celles d'automne, renferment une quantité d'azote qui explique la bonté du terreau qui en provient. La feuille verte est moins azotée que la feuille d'automne, alors dans toute sa perfection.

Fucus digitatus (algue).	8 — 6
— —	9 — 5
— *saccharinus* sec..	13 — 8
— —	5 — 4
Goëmon brûlé.	3 — 8

Les *fucus* (famille des algues) récoltés en quantité sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie sous le nom de *goëmon*, et que l'on brûle pour obtenir de

la soude naturelle, forment un excellent engrais, surtout mélangés avec le fumier de ferme.

Touraillons (radicelles de l'orge germée des brasseries)	45 — 1
Racines de trèfle	1 — 6
Graines de lupin	34 — 9

Les *graines de lupin*, employées comme engrais, forment en Toscane la base d'un commerce assez important; pour leur faire perdre la faculté de germer, on détruit l'embryon en les torréfiant légèrement ou en les faisant bouillir à la vapeur.

Marcs de raisin	13 — 3
Pulpe de betterave sèche	11 — 4
— pressée	3 — 8
Ecume du jus de betterave	5 — 3

Ces écumes, provenant de la défécation du jus de betterave, sont employées comme engrais, ainsi que cela se pratique à Vigneux, près de Villeneuve-Saint-Georges.

Tranche de betterave épuisée	0 — 9
Tourteaux de lin	52 — 0
— de colza	49 — 2
— d'*Arachys hypogea*	83 — 3
— de madia	50 — 6
— d'épuration (sciure)	5 — 4
— — de graisses	35 — 4
— de croton	40 — 2

Les *tourteaux*, résidus de la fabrication des huiles obtenues par la pression, sont des engrais excellents; plus ils sont épurés et débarrassés de matières huileuses, meilleurs ils sont, car l'huile est nuisible à la végétation. Plus ils sont divisés, plus ils ont d'action : aussi les emploie-t-on à l'état de poudre (sciure).

Pulpe de pommes de terre	5 — 3
Suc de pommes de terre	3 — 8
Eaux des féculeries	0 — 6

Dépôt des féculeries.	3 — 6
Dépôt des féculeries, sec.	15 — 4
Eaux de fumiers (lavage, pluies). . .	0 — 6
Bois d'acacia, sciure.	2 — 9
Bois de chêne, sciure.	5 — 4
Excréments solides de vache.. . . .	3 — 2
— de cheval. . . .	5 — 5
Urine de vache.	4 — 4
— de cheval.	2 — 6
Excréments mixtes de vache.	4 — 1
— de cheval.. . . .	7 — 4
— de porcs.	6 — 3
— de moutons . . .	11 — 1
— de chèvres. . . .	21 — 6

L'*urine* des herbivores est, comme on le voit, plus riche en azote que leurs excréments : aussi est-il avantageux pour les cultivateurs de la recueillir avec soin. La quantité d'azote renfermée dans les excréments des moutons et des chèvres indique l'effet qu'on doit attendre de leur mélange avec ceux des vaches, des chevaux, etc., qui constituent les excréments mixtes.

Guano normal.	49 — 7
— extrait par tamisage.	53 — 9

Le *guano* est un engrais qu'on exploite dans les îlots de la mer du Sud : il est déposé dans ces îlots par une foule immense d'oiseaux aquatiques qui les habitent pendant l'incubation ; ce sont les excréments putréfiés de ces oiseaux. Dans un terrain composé uniquement de sable blanc et d'argile, il suffit d'ajouter une faible quantité de guano pour pouvoir y récolter les plus riches moissons de maïs. Cet engrais se vend en Angleterre jusqu'à 60 fr. les 100 kilogr.

Colombine (fiente de pigeons). . .	83 — 00
Litière des vers à soie.	32 — 90
Chrysalides des vers à soie.	19 — 14

Ces deux derniers engrais sont assez riches pour être considérés comme importants dans les magnaneries.

Poudrette de Belloni	35 — 5
— de Montfaucon.	15 — 6
Coquilles d'huîtres..	3 — 2
Suie de houille.	13 — 5
Suie de bois..	11 — 5

La houille donne par sa distillation du carbonate d'ammoniaque, ce qui explique pourquoi la *suie* venant de cette matière est plus riche en azote que la suie de bois.

Merl.	5 — 1

Le *merl*, corruption d'un mot anglais signifiant *marne*, est une production animale qui ressemble tout à fait au sable ordinaire par ses propriétés physiques; il contient cependant plus d'azote que le fumier de ferme. Le merl est très estimé en Bretagne.

Cendres de Picardie.	6 — 5
Chair musculaire sèche..	130 — 4
Morue salée.	67 — 0
— lavée, pressée..	168 — 6
Sang sec soluble.	121 — 8
— liquide..	27 — 1
— coagulé, pressé..	45 — 1
— sec, insoluble.	148 — 7
Plumes..	153 — 4
Poils de bœuf.	137 — 8
Chiffons de laine..	179 — 8
Râpures de corne.	143 — 6

Ces quatre dernières matières sont autant d'engrais très riches en azote, mais ils demandent en général cinq et six ans avant d'être entièrement décomposés ; on doit les employer de préférence pour fumer les pépinières, les plants de vigne, etc.; ils suivent lentement les progrès de la végétation.

Hannetons..	32 — 1

On devrait, dans les localités où les *hannetons* exercent de si grands ravages, encourager les femmes et les enfants à les recueillir ; on voit qu'ils donneraient un engrais qui couvrirait les frais de ce travail et diminuerait la quantité des *vers blancs*.

Os séchés à l'air (fondus).	70 — 2
Os dégraissés (humides).	53 — 1
Os gras.	62 — 1

Les *os*, appliqués à la fertilisation des terres, n'agissent qu'en raison du tissu fibreux organique qu'ils renferment ; leur action varie suivant qu'ils sont fondus, humides ou gras.

Résidus de colle d'os..	5 — 2
Marcs de colle d'os	37 — 3
Pain de creton..	118 — 7

Le *pain de creton* est formé de l'assemblage des membranes adipeuses provenant de l'extraction des graisses ; on voit que c'est une substance très riche en azote.

Noir animal des raffineries..	10 — 6
Noir animalisé	10 — 9
— des camps..	12 — 4

Le *noir animal* des raffineries, employé à la décolation des sirops, contient 15 pour 100 de sang coagulé; c'est un des engrais les plus estimés.

Le *noir animalisé* est obtenu par le mélange des matières fécales avec une poudre terreuse carbonisée; c'est un excellent engrais. Il a été inventé en 1833 par M. Salmon, associé de M. Payen, dans la manufacture des produits chimiques de Grenelle.

Nous nous sommes beaucoup servi pour faire l'extrait ci-dessus, outre nos notes particulières, de celles publiées par MM. Rossignon et Garnier sous le titre de *Cours de chimie organique appliquée aux arts industriels et agricoles*, *professé par M. Payen*, publié par livraisons chez M. Béchet, rue de Sorbonne, 14; prix, 7 fr. 50. Nous avons fait usage aussi de l'ouvrage intitulé : *Des engrais*, *Théorie* ACTUELLE *de leur action sur les plantes*, *principaux moyens d'en obtenir le plus d'effet utile*, par M. Payen; dernièrement publié par l'éditeur du *Bon Jardinier;* prix, 1 fr.

Plantes potagères.

CARDON *Puvis.* De tous les cardons que nous ayons connus jusqu'à présent, aucun n'a les côtes aussi larges que celui-ci, ni ne fait une plante aussi forte. Nous l'avons reçu du savant agronome dont nous lui avons donné le nom. D'après les renseignements qu'il nous a communiqués, ce cardon est cultivé à Bourg et à Lyon pour le marché, et quoique ses côtes ne soient pas très pleines, il est fort recherché des jardiniers et des amateurs à raison de sa grande beauté. Sa feuille est à divisions fort larges, ressemblant plutôt à celle d'un artichaut très vigoureux qu'à celle d'un cardon. Quelques individus sont sans piquants, les autres faiblement épineux. Le volume énorme qu'ils acquièrent souvent rend cette variété remarquable entre toutes celles de son espèce. VILMORIN.

CHOU DE VAUGIRARD OU CHOU POMMÉ D'HIVER. On désigne sous ces deux noms, à la halle de Paris, un chou qui y paraît depuis assez longues années, et dont la culture commence à s'étendre dans quelques communes des environs. Il n'est remarquable ni par le volume ou la beauté de sa pomme, ni par rien d'extérieur; mais il possède le mérite d'arriver dans une saison où les choux cabus et les milans sont épuisés ou deviennent fort rares. Il remplit ainsi, si ce n'est toute, au moins une partie de la lacune qui existait autrefois, celle entre la fin de février et la fin d'avril, époque où paraissent les premiers choux d'York. Pour un marché tel que celui de Paris, ce mérite est fort grand; aussi a-t-on vu dans certaines années le chou de Vaugirard se vendre jusqu'à 22 fr. le quarteron (les 26 têtes).

Cette époque particulière de son produit tient en partie à la rusticité de l'espèce, en partie au mode de culture. On sème fin de juin et l'on replante en place du 8 au 15 août. Tout consiste ensuite à retarder la plante le plus possible, sans l'altérer, ce que l'on obtient surtout en ménageant les arrosements dans la

belle saison. La pomme commence ordinairement à se former en décembre; plus tard on l'obtiendra et l'on pourra prolonger sa durée, plus les produits auront de valeur. Un moyen employé quelquefois dans cette vue est de faire une incision sur la tige, jusqu'à la moitié à peu près de son épaisseur, immédiatement au-dessous de la pomme.

Cette opération se fait en mars, et seulement sur les plus sains et les plus beaux; car dans une culture hivernale comme celle-là, tout ne réussit pas également. Quoique ce chou soit très dur, les jardiniers les abritent dans les grands froids avec de la longue litière.

Cette variété, dont l'origine est peu connue, provient peut-être du chou à grosse côte; ses caractères ne sont pas constants ni bien tranchés; les plus ordinaires consistent dans l'épaisseur et la blancheur de la côte et des nervures, et dans le vert foncé des feuilles; celles qui recouvrent la pomme sont souvent veinées de rouge. La pomme varie dans sa forme, tantôt ronde, quelquefois en cœur de bœuf, mais plus ordinairement aplatie; celle-ci est préférée. Les individus qui tournent au blond et qui forment leur tête de bonne heure sont évités pour porte-graines comme moins solides à l'hivernage que les vert foncé et tardifs. VILMORIN.

FRAISE *Reine Victoria* (Queen Victoria). Nous mentionnons cette espèce parce qu'elle nous a été envoyée d'Angleterre par un de nos meilleurs correspondants, comme extrêmement belle et plus grosse que la Wilmot. Nous n'avons pas encore vu son fruit.

VILMORIN.

LAITUE ROMAINE *à feuille d'artichaut*. Cette belle espèce de salade m'a été communiquée par M. de Dombasle; elle a du rapport, par la découpure de ses feuilles, avec la laitue épinard et la romaine à feuille de chêne, mais chacune diffère par sa nuance plus foncée, un peu rougeâtre et surtout par ses qualités. Elle est robuste, fort grosse, se remplit parfaitement

et est fort lente à monter. Je ne puis, au reste, la faire mieux connaître qu'en reproduisant ici les détails que M. de Dombasle m'a adressés à son sujet. Voici ce qu'il m'en écrivait à la fin de 1840 et qu'il m'a confirmé dans une lettre récente : VILMORIN.

« Cette laitue n'est venue à ma connaissance que de l'été dernier ; elle n'est répandue que dans les jardins de quelques presbytères et seulement depuis peu d'années. Elle est connue sous le nom de laitue-artichaut, à cause de la forme de ses feuilles, longues, étroites, pointues, présentant de larges dentures latérales, qui leur donnent l'apparence de feuilles d'artichaut. Elles sont d'un vert foncé, douces et légèrement amères; mais lorsqu' elles ont été blanchies par la ligature, l'amertume disparaît ; elles sont très tendres et d'une saveur bien plus agréable que celle de toutes les autres laitues.

« Cette espèce se distingue particulièrement par une propriété qui la rend très précieuse comme laitue d'été et d'automne : c'est sa lenteur à monter à graine. Lorsqu'elle a été semée en pleine terre à la fin de l'hiver, elle forme en juin une touffe volumineuse, non pas étalée en rosette, comme l'endive, mais en forme de faisceaux, parce que toutes les feuilles se dirigent en haut. Cette touffe augmente de volume jusqu'en septembre, et ne monte que fort tard ; en sorte que la semence n'est mûre que peu de temps avant les premières gelées. Les feuilles de l'intérieur blanchissent ainsi spontanément ; mais il vaut beaucoup mieux leur donner une ou deux ligatures.

« En la semant; en juin et juillet, elle est excellente à manger jusque fort tard dans l'automne, tandis que toutes les romaines que je connais prennent une saveur âcre, et cessent d'être mangeables dès que la végétation est interrompue par les premiers froids.

« En rentrant la laitue-artichaut de même que les endives, à l'époque des premières gelées, je l'ai encore conservée dans un cellier pendant un mois avec toutes ses qualités ; peut-être pourrait-on la conserver encore plus longtemps ; je n'en avais fait rentrer

que fort peu, ce qui ne m'a plus permis de pousser l'épreuve aussi loin qu'elle aurait pu l'être. »

OIGNON *de Nocera.* Très petit oignon blanc, extrêmement précoce, dont M. Audot a rapporté les graines d'Italie. Semée à côté de l'oignon blanc hâtif, cette variété l'a devancé de près d'un mois ; elle tourne presque avec la même promptitude qu'un radis et lorsque le plant n'a encore que 3 ou 4 petites feuilles. Nous avons cru reconnaître en elle le véritable *petit oignon blanc de Florence*, que nous avons eu autrefois et perdu depuis longtemps; c'est une très jolie variété, excellente pour confire et pour les ragoûts, mais malheureusement très difficile à maintenir franche en France. On en fait beaucoup usage à Naples, et sa culture unique pour ce pays est dans la petite ville de Nocera, près du Vésuve ; c'est de là que vient la graine apportée par M. Audot.

VILMORIN.

TEF d'Abyssinie ; *Poa Abyssinica.* Le tef d'Abyssinie est une des plantes de ce pays que les voyageurs aient mentionnées avec le plus d'éloges, et dont ils ont mis le plus d'intérêt à rapporter des graines. On l'a possédée depuis longtemps au Jardin des Plantes, et une ou deux fois nous en avons fait l'essai sans pouvoir nous rendre un compte exact de son mérite. Cette année nous a fourni une nouvelle occasion de l'essayer ; dans la collection dont nous parlerons à l'occasion du *Tsada*, il se trouvait plusieurs lots de tef provenant de diverses parties du pays, et, d'un autre côté, M. le duc Decazes a bien voulu nous en donner de la graine qu'il avait reçue d'un voyageur entreprenant, M. Rochet, qui, seul et à ses frais, a fait tout récemment le voyage d'Abyssinie. Ces graines, traitées de différentes manières, les unes sur couche et repiquées, les autres semées en place, ont produit des plantes telles que nous les avions vues précédemment, faibles, d'un vert pâle et d'un accroissement lent dans leur jeunesse, puis prenant à l'époque des chaleurs un développement assez vigoureux. Toutes ont développé leurs panicules qui sont composées de

divisions très nombreuses et déliées, et retombent d'un même côté en un long panache pleureur. La plupart ont amené des graines à bien, et il en a même été ainsi du lot provenant de M. le duc Decazes, qui n'avait été semé que le 28 mai. Ces graines sont extrêmement petites, blanches, pesantes et farineuses ; on pourrait, sans doute, les employer en potage à l'instar de la semoule ; mais la plante ne nous paraît pas assez robuste pour que l'on en pût faire l'objet d'une culture profitable sous ce rapport, non plus que sous celui du fourrage, si bonne que puisse être sa qualité. Nous ne prétendons pas toutefois condamner absolument le tef ; peut-être sous le climat plus favorable de la Provence ou du Languedoc, offrirait-il des avantages plus prononcés. Aujourd'hui que l'éveil est donné sur lui et que ses graines sont devenues plus abondantes, il sera facile de multiplier les essais et d'arriver à des notions exactes sur ses défauts et ses qualités. VILMORIN.

Plante nouvelle.

VERVEINE ANAÏS. Cette verveine, gagnée de semis par M. Chauvière et dédiée à son épouse, comme lui horticulteur actif et intelligent, est une charmante variété hybride du *V. teucrioïdes*, dont elle diffère par des feuilles pétiolées, souvent lobées, par son port plus élancé, ses fleurs d'un rose vif, pâlissant lors du complet épanouissement. Elle se conserve, comme les autres, en serre tempérée ou en orangerie, et fleurit pendant deux mois, en pleine terre, dans la belle saison.

Janvier 1841.

Des chenilles, de l'échenillage et des petits oiseaux.

Nous donnons, d'après M. Mathieu de Dombasle, l'extrait suivant d'un article qui se distingue par des observations neuves et utiles. A ce sujet nous croyons

devoir conseiller à nos lecteurs d'étudier l'article ICHNEUMON du Dictionnaire d'histoire naturelle.

« Nos campagnes, du moins dans nos départements de l'est du royaume, se trouvent enfin délivrées comme par enchantement du fléau des chenilles qui les désolait depuis plusieurs années, et qui encore au mois de mai dernier se montrait plus menaçant que jamais. En effet, les *bourses* de la chenille commune qui couvraient les arbres dans l'automne de l'année dernière n'avaient jamais été aussi nombreuses, et il s'y joignait une telle multitude d'œufs de l'espèce qui les dépose en forme de bagues autour des rameaux, qu'à aucune époque peut-être on n'avait rien observé de semblable. Toute cette progéniture avait parfaitement résisté aux rigueurs d'un hiver remarquable par son intensité et sa longue durée. Au printemps, les arbres étaient couverts d'une multitude de petites chenilles qui semblaient ne devoir permettre à aucune feuille de se développer. A la fin de juin les chenilles avaient disparu et les arbres étaient revêtus de la plus riche verdure.

« Dans un article en quelque sorte prophétique publié par M. A. Puvis, l'auteur expose des recherches intéressantes sur la disparition instantanée, à diverses époques dont on a conservé le souvenir, soit des chenilles, soit des alucites, au moment même où ces insectes s'étaient multipliés au plus haut degré. Il explique, ainsi que le font tous les naturalistes, comment la destruction des chenilles est opérée par l'action d'autres insectes ailés, auxquels on a donné le nom d'*ichneumons* et dont la multiplication est un effet de celle des chenilles elles-mêmes, puisque le corps vivant de ces dernières peut seul servir de pâture au ver ou larve de l'ichneumon. La femelle de la mouche qui naît de la transformation de cette larve, perçant la peau d'une chenille, dépose un ou plusieurs œufs dans l'intérieur de son corps, puis volant à d'autres chenilles les dévoue ainsi à la mort ; car ces œufs donnent naissance à des vers qui vivent de la substance même de la chenille. Ils sortent bientôt à l'éta

de larves, se transforment en chrysalides, puis en mouches qui renouvellent leur ravage parmi les chenilles subsistant encore, et une destruction presque générale en est le résultat. M. Puvis, dans l'article cité, annonça d'une manière assez positive que la destruction des chenilles par les ichneumons devait arriver cette année, s'il est vrai, comme l'expérience l'a montré jusqu'à ce jour, que l'époque marquée pour cette destruction est celle de la plus grande multiplication des chenilles. Jamais prédiction ne s'est réalisée plus complétement ; presque toutes les chenilles ont péri avant d'arriver au terme de leur existence, et parmi le petit nombre qui ont pu se transformer en chrysalides, la plupart périssent dans cet état par l'effet de l'ichneumon trouvé dans leur corps ou que l'on en voit sortir à l'état de larve.

« C'est pendant le cours d'une invasion de chenilles semblable à celle dont nous venons de parler qu'est éclose la loi de l'an IV encore en vigueur aujourd'hui. Tous les hommes sages reconnaissent aujourd'hui que les mesures prescrites par cette loi sont entièrement inefficaces, et qu'elles ne peuvent ni prévenir une invasion de ces insectes, ni en diminuer sensiblement les ravages. La vérité est que les chenilles n'ont jamais causé, du moins dans les jardins, de dommages réels qu'aux négligents. L'échenillage que prescrit la loi ne peut s'appliquer qu'à l'espèce de chenilles dont les œufs éclosent en automne, et qui, encore très petites, se renferment, pour passer l'hiver, dans des bourses composées d'un tissu qu'elles filent elles-mêmes. Quant aux autres espèces et spécialement à celles dont les œufs sont déposés en bague autour des rameaux et n'éclosent qu'au printemps, l'échenillage que prescrit la loi est entièrement impuissant. Il est un moyen bien plus simple et bien plus facile de se débarrasser en quelques instants de toutes les chenilles qui se trouvent sur les arbres ; c'est le moyen qu'emploient tous les jardiniers soigneux ; il consiste à détruire les chenilles au moment où elles se réunissent en paquets, semblables à des essaims d'abeilles,

à l'enfourchement des grosses branches de l'arbre, comme ne manquent jamais de le faire au printemps les chenilles de toutes les espèces, chaque soir, pour se garantir de la rosée de la nuit, et à toutes les heures du jour lorsque le temps est pluvieux. Un homme, armé d'un gant de toile grossière, en écrase alors des milliers et en purge complétement un arbre en quelques instants. Il est vrai que lorsque les chenilles ont entièrement dévoré les feuilles d'un arbre, elles se portent parfois sur d'autres ; mais ces cas sont rares et ces chenilles y causeront peu de dommage, attendu qu'elles sont alors bien près du terme de leur existence. Il est certain que toutes les fois qu'un arbre est dépouillé de ses feuilles, c'est par le fait des chenilles qui sont nées sur l'arbre même.

« C'est donc un échenillage de ce genre que l'on devrait prescrire pour que la loi fût efficace, au lieu de forcer les propriétaires à mutiler leurs arbres en cassant des rameaux qui portent des bourses souvent très multipliées sur chaque branche. Quelque absolus et illimités que soient les termes de la loi, on ne peut même songer à appliquer un échenillage quelconque aux forêts ou aux plantations étendues ; tout se borne donc à opérer dans un cercle bien étroit autour des habitations ; et les papillons produits par les chenilles qui ont vécu sur les arbres placés à quelque distance, se répandent et couvrent d'œufs les arbres qui ont été le plus soigneusement échenillés.

« A l'époque de la dernière invasion des chenilles, on s'est imaginé qu'on devait l'attribuer à la destruction des petits oiseaux. Cette idée s'est accréditée à tel point que des arrêtés ont été pris pour défendre toute espèce de chasse aux oiseaux dans les bois appartenant à l'état. Les oiseaux se nourrissent, il est vrai, d'insectes de tout genre ainsi que de grains, et les chenilles figurent dans le nombre de leurs aliments sans aucun doute ; mais les faits prouvent que la consommation qu'ils en font est entièrement insignifiante. D'ailleurs, pourquoi est-on toujours resté dans le vague de cette désignation générale de *petits oiseaux*?

A-t-on craint d'appeler l'intérêt sur l'espèce des *moineaux*, ces pillards audacieux qui se multiplient en si grand nombre dans le voisinage des habitations de l'homme et qui dévastent souvent des récoltes entières ? Cependant les moineaux sont bien les destructeurs des chenilles par excellence parmi les oiseaux ; ils en consomment à eux seuls, dans les jardins et les vergers, cent fois plus que les autres oiseaux ensemble.

« On aurait dû songer aussi que si les oiseaux détruisent des chenilles, ils détruisent également les ichneumons et même en beaucoup plus grand nombre, parce que cet insecte, étant plus petit, peut servir de pâture aux oiseaux à bec fin et délié, qui ne peuvent manger de chenilles que lorsqu'elles sont encore fort petites. Les hirondelles ne se nourrissent pas de chenilles, ni des espèces de papillons qui donnent naissance aux chenilles qui dévorent les feuilles des arbres, car ces papillons sont beaucoup trop gros pour que les hirondelles puissent les saisir. Mais en revanche, les hirondelles font une grande consommation des ichneumons à l'état de mouches, lorsque ces dernières voltigent autour des arbres pour y chercher des chenilles. Les autres espèces d'oiseaux à bec fin, en particulier la gentille mésange, consomment pendant tout le printemps une grande quantité d'ichneumons, sous la forme de mouches ou sous celle de larves. Et lorsqu'on sait que les ichneumons forment rèellemen le seul moyen naturel efficace de destruction des cheniles, on est disposé à croire que si les oiseaux de ces diverses espèces exercent une influence quelconque sur la multiplication ou la destruction de ces dernières, cette influence a pour effet plus la multiplication des chenilles que leur destruction. Les alouettes n'ont jamais mangé de chenilles, car elles ne perchent pas sur les arbres. N'importe, la proscription de la chasse aux petits oiseaux est formulée en termes généraux. »

Du genre PLANERA *en général, du* Planera crenata *en particulier, et de son utilité dans les arts et l'économie domestique.*

Nous devons à l'Amérique des produits végétaux remarquables. Les savanes nous ont procuré la pomme de terre, la tomate, le topinambour ; ses vastes forêts vierges, qui font de la zone torride un climat frais et humide, nous ont donné des arbres forestiers très précieux : ce sont des chênes, des platanes, des pins, des peupliers, des ormes, etc., dont l'introduction chez nous a procuré aux arts des bois précieux qui peuvent rivaliser avec nos meilleurs bois de construction, quelquefois même les remplacer avec avantage. Tout voisin de ces derniers, avec lesquels on l'a même quelquefois confondu, nous trouvons un genre encore peu connu et sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention du public. Ce genre, c'est le *Planera*, dont on compte plusieurs espèces. Deux, celle à feuilles d'orme et celle à feuilles crénelées, sont les mieux connues. Cette dernière surtout, la plus importante et celle qui va nous occuper plus particulièrement, a été décrite dans l'Encyclopédie sous le nom d'*Ulmus polygama*. Michaux l'a dédiée à Richard sous le nom de *Planera Richardi*, et Pallas l'a fait entrer dans le genre Nerprun sous le nom de *Rhamnus carpinifolius*. C'est un bel arbre qui nous a été rapporté de l'Amérique septentrionale et que Michaux père dit avoir observé dans le nord de l'Asie, sur les bords de la mer Caspienne, où il porte le nom d'orme de Sibérie et où son bois est très estimé à cause de sa force et de son élasticité. Cet arbre est très voisin des charmes, des micocouliers et des ormes ; c'est peut-être ce qui lui a valu le nom vulgaire d'orme polygame sous lequel plusieurs auteurs, et entre autres M. de Jussieu, en ont parlé.

Sans nous arrêter à cette absurbe synonymie, fruit d'une sotte et basse adulation qui ne tend qu'à jeter de la confusion dans l'étude des plantes déjà si hérissée

d'expressions néologiques, tâchons de faire apprécier l'utilité du *Planera crenata*, arbre, comme nous le disions tout à l'heure, très voisin de l'orme, mais qui lui paraît préférable sous le rapport économique par les qualités supérieures de son bois, et sous celui de l'agrément par le poli de son écorce, ses belles feuilles et la brillante livrée de ses beaux fruits. Ses fleurs, comme celles de l'orme, paraissent de très bonne heure au printemps et avant le développement des feuilles ; elles sont peu apparentes et donnent naissance à des fruits qui sont des espèces de petites capsules ovales, renflées, d'environ 45 millim. de longueur, dentées dans leurs contours et terminées en pointe ; elles sont d'un vert gai et ont bien quelque ressemblance avec celles de l'orme dont elles diffèrent cependant par une forme plus globuleuse, l'absence de l'aile membraneuse qui est remplacée par une forte nervure saillante. Les graines sont très fines.

Avoir dit que le bois du Planera est préférable et supérieur à celui de notre orme commun, dont personne n'ignore les usages et les propriétés, c'est avoir suffisamment fait ressortir l'importance de sa culture sous le rapport forestier. Sous celui de l'économie domestique, le *Planera* paraît avoir acquis de nouveaux droits à notre estime, si toutefois la découverte qui a récemment été faite en France vient à se confirmer. Sans nous jeter en aveugle sur cette découverte qui nous paraît avoir besoin de la sanction du temps et de l'expérience, nous la considérons comme très importante, et nous rappelons aux lecteurs de la *Revue horticole* qu'elle a été publiée dans le numéro de juillet, page 39, et qu'elle consiste à faire des feuilles du *Planera* le même usage que de celles du thé.

Pour faire du *Planera crenata* un arbre forestier d'une haute importance, on conçoit qu'il faut trouver le moyen de le multiplier par la voie des semis, ce qui n'est pas plus difficile que par celle de la greffe sur l'orme qui a été jusqu'à ce jour à peu près le seul moyen de propagation adopté par les pépiniéristes,

parce que ses graines mûrissent difficilement sous le climat de Paris ; mais il est plus que probable que cet arbre précieux une fois moins négligé, planté dans un lieu découvert où ses parties aériennes jouissent de toute la plénitude de l'air, tandis que ses racines diffuses et constamment horizontales s'approprieront les sucs d'un sol dans lequel des arbres pivotants n'auraient jamais prospéré, alors, disons-nous, ses graines arriveront à une maturité parfaite. Les personnes qui ont l'occasion de visiter le Jardin des Plantes de Paris peuvent voir un beau *Planera crenata* qui se trouve en face du carré ou bosquet d'automne, dans un faux rang d'arbres qui suit parallèlement l'une des allées de tilleuls. Sa tige a plus d'un mètre de circonférence. Nous en avons vu d'aussi beaux en Normandie, dans une propriété près de Caen. Dans l'École de botanique de ce même établissement de Paris, on remarque encore le *Planera ulmifolia*, que l'on a quelquefois, mais à tort, confondu avec le précédent. C'est celui que Michaux, dans sa Flore britannique, a désigné sous le nom de *P. Gmelini* ; c'est le *Planer tree* des Anglais. C'est un arbre de moyenne grandeur. Les états méridionaux, ceux du Kentucky et du Tennessée, et les rives du Mississipi sont les seules parties des États-Unis où Michaux père et fils ont trouvé cette espèce, qui avait encore alors peu attiré l'attention des botanistes. Depuis elle a été particulièrement observée sur les bords de la rivière Savannah, en Georgie, où elle croît parmi les autres arbres qui couvrent les grands marais dont cette rivière est bordée.

Ces deux espèces sont annoncées sur presque tous les catalogues des pépiniéristes français qui peuvent les livrer au commerce. Nous ne saurions trop les recommander à ceux de nos lecteurs qui se préoccupent de tout ce qui peut améliorer notre agriculture forestière, à laquelle la marine, les travaux publics et les arts demandent le rétablissement de nos forêts et la conservation de celles qui existent encore.

Victor Paquet.

Des OEillets. — Extrait d'un rapport sur la culture des OEillets à Paris et dans les environs, fait à la Société royale d'horticulture par M. Poiteau.

Votre commission reconnaît que la culture des Œillets a pris une grande extension depuis quelques années, et qu'elle continue de faire journellement des progrès, grâce à l'intelligence des horticulteurs et amateurs qui affectionnent ces belles plantes. Le commerce, les échanges avec la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre, introduisent incessamment chez nous ce que ces pays possèdent de plus parfait ; nos nombreux semis nous fournissent aussi des beautés indigènes recherchées par nos voisins, même par les Américains.

Parmi les collections que nous avons visitées, nous devons citer les suivantes :

Celle de M. Tripet-Leblanc. Cette collection renferme des beautés admirables dans les fantaisies, les flamands et les ardoisés. Quoi qu'il n'y ait pas très longtemps que M. Tripet-Leblanc s'occupe des œillets, il les cultive avec une intelligence telle que nous ne craignons pas de le placer au rang des plus habiles. Il n'a rien négligé dans ses voyages pour recueillir les meilleures méthodes, les meilleurs procédés de culture, et il les a mis en pratique avec un tel discernement que ses œillets résistent parfaitement à nos hivers, tandis qu'ils sont souvent moissonnés dans d'autres collections. Il sème aussi lui-même et obtient de nouvelles beautés. Cette année encore il vient de parcourir la Belgique, la Hollande et l'Angleterre, et il y a lieu d'espérer de voir l'an prochain, sur ses gradins, de nouvelles merveilles.

La collection de M. Simon Dubos, à Pierrefitte, est très considérable. Cet honorable horticulteur, un des vétérans dans la culture des œillets, nous avait fait connaître qu'il possédait plus de 3,000 œillets en pots. Nous sommes encore dans l'admiration de tout ce que nous avons vu chez lui ; il y a des œillets partout

partout ils sont l'objet de ses soins minutieux. Son gradin offre un coup d'œil enchanteur par l'éclat et la variété des couleurs. Les fantaisies, les flamands et les ardoisés se disputent la palme. Plus de 10,000 marcottes sont faites et déjà retenues par les nombreux amateurs dont il mérite la confiance.

Collection de M. Duval, à Montmorency. Cet horticulteur est cité comme l'un des plus heureux dans l'obtention de très belles variétés d'œillets par semis; l'an passé on a pu voir des choses admirables dans sa collection.

Dans celle de M. Ragonot-Godefroy, avenue de Marbœuf, aux Champs-Élysées, nous avons vu un mode de classification dont il vous a précédemment entretenus, et qu'il s'occupait de perfectionner pour le rendre digne d'être présenté aux amateurs.

M. Barbot, rue des Bourguignons, fait des semis considérables chaque année, et c'est par ce seul moyen qu'il augmente progressivement sa collection de choix dans laquelle nous avons remarqué quelques avranches, quelques flamands et quelques fantaisies dignes de figurer dans les collections les plus splendides.

La collection du jeune horticulteur, M. Pelé, rue de Lourcine, n'est pas nombreuse, mais elle est de bon goût, et provient en grande partie de ses propres semis. M. Pelé est d'ailleurs un horticulteur très intelligent, très actif, aimant les plantes pour elles-mêmes, et qui en cultive un assez grand nombre qu'on aurait de la peine à trouver ailleurs.

Daubentonia Tripetiana.

Le pied, planté en pleine terre par M. Leblanc, était en octobre dernier haut de 2 mètres et chargé de beaucoup de fruits qui paraissent devoir mûrir; il l'a protégé contre le froid de l'hiver avec une cage en verre sous laquelle la plante se trouve très bien. Les autres individus tenus en serre tempérée, et destinés à être livrés aux souscripteurs en juin 1842, sont également en très bonne santé.

Couleur rouge extraite du Dahlia.

Le docteur Haller a envoyé à la Société d'agriculture de Paris une note sur *le principe colorant des Dahlias.* Il a trouvé que ce principe est toujours rouge, quelle que soit la couleur des fleurs, et il est analogue au principe colorant de la cochenille. Il est fixe, et d'autant plus abondant que la couleur des fleurs est plus foncée. L'auteur pense que le dahlia mérite, sous ce rapport, d'être cultivé, et que la couleur qu'on en extrait pourra être très utilement appliquée.

De l'utilité de changer les melonnières de place, extrait d'un article de M. Soulange-Bodin.

On introduit continuellement dans l'enceinte destinée à recevoir la melonnière des fumiers neufs ; ils se consomment en remplissant leur destination ; ils en sortent sous la forme de paillis ou terreau qui est propre à d'autres usages ; mais ces amas de fumier, quelquefois considérables, ne retiennent pas dans leur propre masse toutes leurs vertus. Ce que le jardinier leur demande surtout, c'est la chaleur que leur fermentation produit. Les autres principes utiles qu'ils contiennent et qui constituent l'engrais proprement dit, incessamment lavés et délayés par les eaux de l'arrosoir ou du ciel, pénètrent le sein de la terre aussi profondément que le souffre la perméabilité du sol, s'y accumulent et y restent pour toujours déposés en pure perte; c'est véritablement un trésor enfoui. J'ai été dans le cas, lors de l'établissement de mes serres dans le jardin de Fromont, de détruire une ancienne melonnière, dont le fonds de terre se trouvait aussi fortement saturé par une sorte de lessive stercorale, à plus d'un mètre de profondeur, et servait en outre de repaire à des essaims de courtilières dont on ne pouvait pas se débarrasser; cette observation m'a donné l'idée de ne plus replacer les couches dans un endroit fixe et déterminé, mais de les porter successivement dans tous les carrés du potager, avec les

seules précautions d'entourer ces carrés de simples abris ou brise-vent, au moins pour les côtés exposés aux mauvaises influences atmosphériques.

J'ai recueilli de cet essai les avantages les plus marqués et les plus prompts, et ils seront suivis par tout cultivateur.

J'ai parqué une melonnière comme le laboureur parque son troupeau ; et mes couches, pour achever la comparaison, ont déposé sur le sol leur fiente et leur urine comme les brebis du laboureur.

Quand j'ai changé de place cette melonnière, le carré qu'elle avait quitté a reçu un labour profond ; il a donné sans aucun autre engrais des légumes superbes ; il a conservé pour longtemps une fertilité que ne lui eussent point donnée les procédés ordinaires : j'ai retrouvé le trésor enfoui. Ce système est susceptible d'être beaucoup perfectionné. J'ai laissé mes melonnières trois ans à la même place ; si mes brise-vent avaient été plus solidement faits, j'aurais essayé de les y laisser un peu plus longtemps ; ces abris peuvent se faire, suivant les ressources du pays, avec la paille de seigle, le blé de Turquie, les roseaux communs, le bel et utile *arundo donax*, de petites branches de saule, d'osier, d'aune ou autre bois un peu flexible ; afin de pouvoir les transporter où l'on veut et les réparer au besoin, il est bon de les faire exécuter par panneaux que l'on fait au moyen de pieux.

Des clôtures bien faites n'ôtent rien à la propreté ; leur aspect inaccoutumé, dans nos jardins, procure ce sentiment de satisfaction qu'excitent toujours en nous les efforts et les recherches de l'industrie. On peut les orner avec un cordon de vignes et des plantes potagères qui ont besoin d'appui, telles que la capucine, les tomates, y palisser même des pêchers tout formés pour tirer immédiatement du fruit ; l'établissement, l'entretien et le renouvellement de ces brise-vent ne me paraissent pas devoir coûter autant que la construction des murs d'une melonnière ordinaire.

J'ai obtenu un autre avantage sur lequel je ne comptais pas, les courtilières ont entièrement disparu.

Moyen de faire sortir les lombrics de la terre des vases à fleurs.

Ce moyen est fondé sur ce que le ver est obligé de venir à la surface respirer ou faire ses déjections au moins une fois toutes les 24 heures. Il faut ôter momentanément les morceaux de tessons qui bouchent les trous, couvrir le dessus de la terre avec de larges feuilles, telles que celles de tabac, de noyer, etc., en assujétissant ces feuilles avec du gravier, afin de présenter un obstacle insurmontable à l'insecte. Cela fait, on placera le pot sur un lit de terreau, qui, au bout de trois jours au plus, aura servi de refuge aux lombrics, forcés de quitter la terre du pot.

Établissement horticole.

M. Chauvière (rue de la Roquette, 104), a publié, pour 1842, le catalogue le plus complet qui ait encore paru chez lui. C'est aussi le plus riche en nouveautés qui puisse être consulté par les amateurs. — Nous profitons de cette annonce pour dire un mot d'une belle variété de *Pelargonium* de ses semis.

Pelargonium Anaïs (Ch.), fleurs maculées de carmin vif satiné, avec une teinte gorge de pigeon sur les deux pétales supérieurs, remplaçant la macule qui se trouve ordinairement sur les autres *Pelargonium;* le centre et le tour de la corolle sont blancs; plante basse et très multiflore, coloris nouveau. — Cette superbe variété sera livrée aux amateurs aussitôt que 80 souscriptions auront été couvertes, au prix de 20 francs.

Société royale d'horticulture de Paris.

Une exposition florale de cette Société aura lieu du 14 au 17 avril prochain, au palais du Luxembourg. —Le prospectus se distribue au siége de la Société, rue Taranne, 10.

Février 1842.

Couvertures et pavage des chemins en Caoutchouc.

Un entrepreneur anglais a pris une patente pour l'application du caoutchouc au pavage des routes et des chemins, et aussi à la couverture du sommet des murs. On sait que par le broiement le caoutchouc peut être réduit en une pâte assez agrégée à laquelle se mêle, par le fait même de l'opération, une sorte de poudre. Cette masse est alors mise dans un moule dans lequel a été versée préalablement une certaine quantité de sable, de telle sorte que, soumis à une forte pression, il s'incorpore au caoutchouc et puisse résister à cette autre pression qui s'exerce sur les routes. L'inventeur de ce nouveau système fait pour les grandes routes des blocs de 30 centimètres carrés sur 8 d'épaisseur; les dalles devant recouvrir les trottoirs ou tout passage destiné seulement aux piétons n'ont que 25 millimètres d'épaisseur; pour couvrir les murs, le format des briques (ou des tuiles sans doute) convient. Nous ne connaissons pas encore (dit un journal anglais d'horticulture) le prix de ce mode de pavage, mais nous avons lieu de penser qu'il sera bien convenable pour les allées de jardins, où l'on manque de matériaux pour affermir le sol trop friable.

Sur le Fuchsia et sa greffe.

On ne pense pas assez à greffer le Fuchsia, ou à l'élever de manière à lui former une tête; cependant rien n'a plus de magnificence que le *Fuchsia fulgens*, et même le *globosa*, élevés sur une tige de 1 mètre de hauteur, et laissant tomber ses fleurs élégantes qui paraissent d'autant plus gracieuses quand elles sont vues par-dessous. Sa greffe en approche a très bien réussi en Angleterre.

Moyen infaillible pour détruire les petits insectes verts sur les pêchers.

A peine le pêcher cesse-t-il de fleurir que l'on remarque, sur le revers de ses feuilles, de petits insectes qui se multiplient et s'amassent avec une rapidité étonnante. Les feuilles se recourbent et se tortillent par le contact de cette vermine qui attaque aussi les fruits naissants et les fait tomber.

Suivant quelques horticulteurs estimés, ces insectes proviendraient de certains vents du midi qui les apporteraient de contrées lointaines; d'autres ont soutenu qu'ils sont occasionnés par les variations subites qu'éprouve l'atmosphère au printemps; d'autres encore attribuent l'existence de ces insectes à diverses autres causes plus ou moins invraisemblables.

Ne pouvant admettre ces opinions dont aucune n'est suffisamment justifiée, j'en ai recherché les causes dans des faits moins éloignés et plus immédiatement saisissables. J'avais remarqué que ces insectes ne se montrent pas sur les arbres palissés contre un mur enduit d'une couche de mortier, telle que les interstices et les fissures entre les briques et dans celles-ci soient complétement fermés, tandis que des pêchers palissés contre une muraille où l'on voyait un grand nombre de fissures étaient vivement attaqués par cette vermine. J'ai cru devoir en conclure que ces fissures servent de réceptacles aux araignées et à des chenilles qui, à la fin de l'été, viennent y déposer leurs œufs, et que c'est à la présence de ces œufs, qui s'éclosent au soleil du printemps, que l'on doit attribuer la présence des insectes. Alimentés par la matière résineuse qui se trouve dans les fleurs et sur les feuilles, ces insectes grandissent, se multiplient rapidement et dominent, en peu de jours, l'arbre tout entier, au point même d'en altérer la végétation et de l'empêcher de conserver ses fruits.

On comprend l'urgente nécessité de détruire ces insectes aussitôt qu'ils se montrent. Voici le remède

efficace que j'ai employé pour arriver à ce résultat : depuis cinq ans j'en fais usage, et, chaque année, ce remède a produit un effet aussi prompt que complet.

Le mur contre lequel je cultive mes pêchers a une longueur de 18 mètres et une hauteur de 6 mètres. Il s'y trouve onze pêchers de différentes hauteurs ; leur exposition est sud-sud-est.

Vers la fin de la pleine floraison, je fais placer au pied des arbres un baquet contenant trois seaux d'eau de pluie ; j'y mets un kilogramme de tabac en poudre de la plus mauvaise qualité[1]. Aussitôt que les feuilles de l'un ou de l'autre arbre paraissent affectées de la maladie, je les arrose avec l'eau de tabac, et j'emploie pour cet arrosement l'ardo-pompe à jets continus inventée par M. *Petit*, de Paris. Cette pompe permet de diriger avec force les jets d'eau, et de laver ainsi le revers des feuilles attaquées.

Lancée avec impétuosité, l'eau pénètre, en même temps, les fissures de la muraille, où elle détruit les œufs qui ne seraient point encore éclos. Le moment le plus favorable pour effectuer les arrosements, c'est l'après-midi, quand le soleil cesse de luire sur les arbres, ou bien le matin, une heure environ avant que le soleil frappe les arbres de ses rayons. Il est prudent de continuer ces arrosements pendant deux ou trois jours de suite, afin de parvenir à la destruction complète de tous les insectes et chenilles. Lorsque cette opération aura été bien faite, on verra les fruits naissants se développer rapidement et l'arbre se couvrir d'une belle verdure.

Un abonné.

Bruxelles, le 8 février 1842.

BROME DES PRÉS, *Bromus pratensis*, employé à faire des gazons dans les terrains peu substantiels.

Pour que le ray-grass ou gazon anglais réussisse et se maintienne en état plusieurs années, il faut que le

(1) En Belgique, c'est une dépense très minime.

terrain soit de bonne qualité, consistant, et, pour le mieux, un peu frais.

De toutes les graminées que nous connaissons, celle que nous regardons comme convenant le mieux en pareil cas est le brome des prés (*Bromus pratensis*). Il réussit non-seulement dans les sables, mais encore sur les terres calcaires les plus arides, et y maintient bien sa verdure pendant l'été. Elle n'a pas, à la vérité, toute la fraîcheur et l'agrément de celle du ray-grass, mais encore est-ce de la verdure, tandis que celui-ci se dessécherait et laisserait le terrain à nu dès la première ou la seconde année. Le brome, au contraire, a l'avantage d'une durée très longue ; nous avons des pièces de 15 à 18 ans, presque sur la roche, qui sont encore bien garnies et assez vives. Le ray-grass, même dans des conditions favorables, ne reste guère dans toute sa beauté que pendant 3 ou 4 ans ; après quoi il se dégarnit. On peut toutefois prolonger sa durée en le couvrant, en hiver, de terreau ou, beaucoup mieux encore, de terre franche et douce prise dans un champ de bonne qualité, ou bien encore de celle provenant de la curure des fossés, après l'avoir laissé mûrir suffisamment.

En Angleterre, on emploie aujourd'hui assez fréquemment, pour les pelouses de peu d'étendue, un mélange composé d'herbes à feuilles plus fines que le ray-grass, dont les principales sont : le paturin des prés (*poa pratensis*), la fétuque traçante (*festuca rubra* L.) et la cretelle (*cynosurus cristatus*). Ces semis coûtent plus cher que ceux de ray-grass, mais donnent des gazons plus durables.

VILMORIN.

Multiplication de la Primevère de la Chine à fleurs doubles.

On sait que M. Tripet Leblanc a introduit la PRIMEVÈRE DE LA CHINE, *Primula sinensis*, à fleurs doubles, que nous avons citée dans le numéro de la *Revue horticole*, février 1840. Voici comment M. Hen-

derson, qui l'a obtenue de semis par une fécondation artificielle, a procédé à sa multiplication. — Vers la fin de février, dit-il, je mis de la terre autour des tiges, les en garnissant jusqu'aux feuilles, afin d'exciter à pousser des racines. Je les laissai ainsi durant un mois. Au bout de ce temps j'aperçus que les plantes se séparaient au pied de la tige, chaque plante formant 2 ou 3 têtes. Je les dépotai, je séparai les têtes avec un couteau pour couper chaque tige, ayant soin de conserver quelques racines à chacune d'elles, puis je les mis dans de petits pots que je plaçai dans une serre chaude sous une cloche et ne leur donnai que fort peu d'eau. Au bout de six semaines elles boutonnèrent; alors je tirai les cloches, gardant pourtant les plantes dans la serre chaude; quand les boutons commencèrent à s'épanouir je les coupai, les traitant de la même manière que la mère plante. Je répétai toujours la même opération sans avoir égard aux saisons, et par ce moyen j'ai séparé 3 ou 4 fois mes plantes dans une année.

Destruction des fourmis.

En Angleterre, un jardinier a trouvé moyen de chasser les fournis en semant de camphre la terre des pots qui en étaient infectés, et l'arrosant souvent ensuite.

Analyse d'un ouvrage de M. Malot (Félix), cultivateur à Montreuil, ayant pour titre : *Traité succinct de l'éducation du pêcher en espalier sous la forme carrée*, avec figures ; approuvé par la Société royale d'Horticulture de Paris, brochure de 2 feuilles, in-8°; se trouve à la Librairie agricole, rue Jacob, n° 26.

Ce traité est en même temps succinct et substantiel ; rien d'important n'y est omis et rien de superflu ne s'y trouve. C'est l'ouvrage d'un praticien consommé, d'un bon observateur qui, à l'aide de figures

très simples, indique la manière d'obtenir des pêchers carrés, pleins, exempts des vides qu'on reproche à la plupart des autres méthodes. Quoiqu'il soit difficile d'analyser un ouvrage aussi concis, nous allons pourtant tâcher d'en donner une idée.

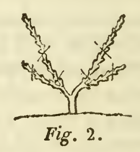
Cet ouvrage n'a ni chapitres ni sections; c'est une suite de 45 articles classés très naturellement, qui comprennent depuis l'érection des murs jusqu'à la cueillette des pêches. Nous ne dirons rien des 8 premiers articles, où l'auteur parle de l'érection des murs, de la terre, des outils, des engrais, des expositions, parce que toutes ces choses sont particulières à l'usage établi à Montreuil, et qu'on peut faire autrement ailleurs sans s'écarter de la perfection. Il est cependant bon de répéter qu'à Montreuil seulement on plante des pêchers à toutes les expositions, et qu'ils se conservent souvent mieux et plus longtemps au nord qu'au midi.

Le 9e article traite de la plantation des jeunes pêchers en espalier, et les préceptes que donne l'auteur sont bons à suivre partout. On trouve dans le 10e article la définition de la taille, son utilité, sa nécessité même pour la conservation du pêcher. Viennent ensuite toutes les opérations nécessaires à la formation, à la croissance, à la fertilité et à la beauté d'un arbre, telles que la taille d'été, l'ébourgeonnement, le pincement, les branches de remplacement, les branches mères, les branches à fruit; enfin toutes les opérations qu'il faut faire sur un pêcher pendant sa vie pour l'entretenir toujours beau et productif. Tous ces détails indispensables sont présentés avec ordre, clarté, précision, et forment une partie des plus intéressantes de l'ouvrage, puisqu'ils sont la marche à suivre pour arriver à la forme carrée qui est le but où est arrivé l'auteur avec tout le succès désirable. Tous ces développements nous conduisent jusqu'au 31e chapitre de l'ouvrage. Après avoir exposé toutes ces connaissances préliminaires, l'auteur se sert de figures pour expliquer la formation de la charpente d'un pêcher carré, qui est la forme la plus avantageuse que l'on

puisse donner à cet arbre. Nous allons tâcher d'en donner une idée en nous servant de petites figures d'après celles que l'auteur a employées dans son ouvrage, et qu'il a bien voulu nous permettre de copier.


Fig. 1.

La figure 1re représente un jeune pêcher planté il y a un an, auquel on avait, selon l'usage, coupé la tige à environ deux décimètres de la greffe, pour le forcer à pousser plusieurs branches dans le bas, desquelles on a choisi les deux plus belles, une de chaque côté, en supprimant les autres dès leur premier développement, afin qu'elles ne dépensassent pas la séve en pure perte. Les deux branches conservées prennent le nom de branches mères et sont destinées à supporter toute la charpente de l'arbre. Au printemps on les taille sur les petites lignes obliques marquées sur leur longueur.


Fig. 2.

L'année suivante l'arbre a pris la forme de la figure 2; les deux branches mères se sont allongées, et on a su leur faire pousser en dehors à chacune une autre branche destinée à former les deux premiers membres inférieurs. Au printemps suivant les deux branches mères et les deux membres sont taillés sur les petites lignes transversales, et on attend la végétation de l'été. Pendant cette saison les branches à fruit ont commencé à se former; on a favorisé ou affaibli leur croissance pour conserver l'harmonie par tous les moyens indiqués dans le corps de l'ouvrage,

et on a eu grand soin d'obtenir une seconde paire de membres à la distance voulue au-dessus des deux, précédemment obtenus, de manière qu'à la fin de l'automne la charpente de l'arbre se présente sous la forme de la figure 3.



Fig. 3.

Au printemps on taille cet arbre aux petites lignes obliques indiquées, on surveille sa végétation, ses branches à fruit que nous n'avons pas marquées sur nos petites figures pour éviter la confusion; on dirige convenablement l'élongation des membres et des branches mères; on obtient une troisième paire de membres à la distance convenable au-dessus des deux premières paires, et, à l'automne, si on a pris tous les soins indiqués par l'auteur, la charpente de l'arbre sera comme le représente la figure 4 :

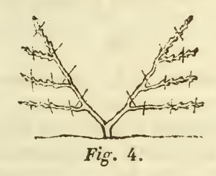


Fig. 4.

Alors les six membres inférieurs ou extérieurs sont formés; les quatre plus bas seront garnis de branches à fruit ; les deux branches mères en auront aussi intérieurement et extérieurement, et l'arbre sera déjà en bon rapport. Nous ne parlerons plus des petites lignes obliques, sur lesquelles on doit tailler les branches mères et les membres : le lecteur les verra aisément sur toutes les figures.

A présent il est question d'obtenir successivement six membres intérieurs ou supérieurs, comme on en

a obtenu six inférieurs, et cela est d'autant plus facile que le pêcher, ainsi que tous les arbres, est plus disposé à pousser des branches en dessus qu'en dessous; et s'il faut employer les ressources de l'art pour faire développer vigoureusement les membres inférieurs, il faut aussi employer d'autres ressources de l'art pour faire en sorte que les membres supérieurs ne se développent pas avec trop de vigueur et n'affament pas les inférieurs. Tous ces procédés sont parfaitement indiqués dans l'ouvrage de M. Malot, et en les suivant de point en point, on est sûr de conserver l'équilibre entre les membres supérieurs et les membres inférieurs d'un pêcher. Pour y parvenir, il faut se souvenir que les membres supérieurs doivent s'alterner avec les membres inférieurs, et que les deux premiers membres supérieurs doivent prendre leur origine plus bas que les deux premiers membres inférieurs. La figure 5

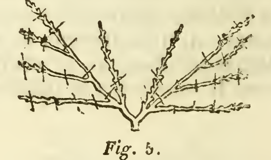


Fig. 5.

représente un pêcher à la cinquième taille, avec ses deux premiers membres supérieurs. On tire ces deux membres de quelques branches à fruit les mieux placées, que l'on convertit en branches à bois, et que l'on sait modérer dans leur croissance, par un palissage précoce, par le pincement réitéré, etc.

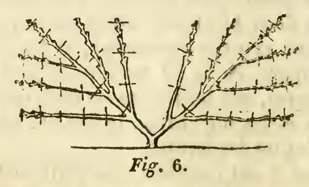


Fig. 6.

Cet arbre, taillé au printemps et bien conduit pen-

dant l'été, présentera à l'automne quatre membres supérieurs, comme l'indique la figure 6.

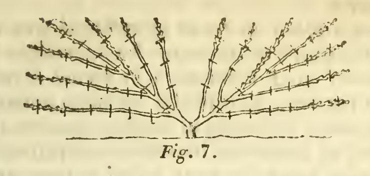


Fig. 7.

Taillé encore au printemps et toujours bien conduit pendant l'été, il offrira, à l'automne, six membres supérieurs, six membres inférieurs, et les extrémités des deux branches mères lui formeront en tout quatorze membres, dont douze seront garnis sur les côtés de branches à fruit qui donneront une récolte abondante. A la huitième année, les deux derniers membres inférieurs seront aussi en rapport, et l'arbre, tel que le représente la figure 8,

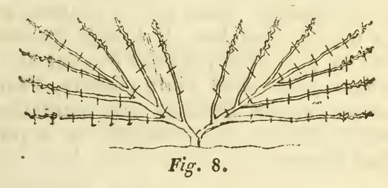


Fig. 8.

sera parfait. En effet, si par la pensée on ajoute des branches à fruit sur les deux côtés de ses membres pour remplir tous les vides qui sont entre eux, et que nous n'avons pu figurer à cause de la petitesse de notre échelle, on aura le pêcher le plus plein et le plus carré qu'il soit possible de désirer.

On nous dira peut-être que les branches à fruit du pêcher devant être supprimées quand elles ont donné du fruit une seule fois, il doit être difficile que les membres en soient toujours bien garnis : à cela nous répondrons que M. Malot pratique l'art du *remplacement*, c'est-à-dire l'art d'obtenir une nouvelle branche pour en remplacer une vieille, avec une perfec-

tion peu commune, et qu'on ne voit jamais sur ses pêchers de places vides comme on en voit sur beaucoup d'autres.

M. Malot a passé en revue et expliqué très clairement et très simplement toutes les opérations à faire sur un pêcher pour l'amener à la forme carrée, qui est la plus parfaite, puisqu'elle ne laisse aucun vide. Nous n'avons ni prétendu ni voulu, dans cet aperçu, développer, ni rapporter toutes ces opérations ; mais nous en avons assez dit pour qu'on se fasse une idée de sa méthode, et donner l'envie aux praticiens et aux amateurs amis de la perfection de consulter l'ouvrage même de M. Malot, afin de pouvoir l'imiter dans la conduite de leurs pêchers. Ils apprendront, dans ce petit livre, à leur grand étonnement peut-être, que pour conserver ou rétablir l'équilibre, la santé dans toutes les parties d'un pêcher en espalier, il faut le visiter une fois par semaine depuis la mi-avril jusqu'en septembre, pour modérer les parties qui poussent trop et favoriser celles qui ne poussent pas assez. Cette nécessité est loin de l'usage de ceux qui n'appellent un jardinier que deux fois par an ; l'une au printemps pour tailler leurs pêchers, l'autre en juin pour les palisser. Pendant ces intervalles il se produit des désordres que ni la taille ni le palissage ne peuvent réparer.

Catalogue d'établissements d'horticulture.

M. Uterhart, à Farcy-les-Lys, près Melun (Seine-et-Marne), a publié ses catalogues où l'on remarque particulièrement les *Rosiers*, et autres arbres et arbustes cultivés en pots prêts à livrer. Cet établissement possède aussi une bonne collection de *Camellia*.

M. Pelé, rue de Lourcine, 71, à Paris, est un cultivateur qui s'occupe exclusivement des *plantes vivaces de pleine terre*. Sa collection est considérable et l'on remarque en particulier, dans son catalogue, les genres althea, aster, campanule, dianthus, iris, lychnis, pivoine, phlox, auricule, et surtout le chry-

santhemum indicum comme très nombreux et très intéressants. Son établissement rivalise avec celui de M. Madale, rue Rousselet, qui consacre aussi ses soins à la culture des plantes vivaces.

Nous avons déjà recommandé le jeune établissement de M. Thibaut, rue Saint-Maur, 45, faubourg du Temple, à Paris, destiné à la culture des nouveautés intéressantes en tous genres. Son catalogue annonce un grand nombre de plantes et arbrisseaux d'ornement.

La seconde partie du catalogue de M. Salter, avenue de Picardie, 32, à Versailles, désirée et demandée cet automne par les amateurs, vient de paraître. Celle-ci contient les *Dahlia*, les *Chrysanhemum* et plantes diverses. La première partie contenait les *Pelargonium*, les nombreuses et nouvelles espèces et variétés de *Fuchsia* et *Verbena*. On sait que M. Salter reçoit les plus nouvelles plantes d'Angleterre, aussitôt qu'elles y ont paru.

Mars 1842.

Effet, sur les plantes, des rayons solaires isolés par des verres de couleur. (Extrait d'un rapport fait par M. Hunt, de l'Institution royale Polytechnique de Cornwall.)

On sait que chaque faisceau de lumière, jeté dans l'espace par le soleil, est une réunion de rayons diversement colorés, à l'absorption ou à la réflexion desquels nous devons cette diversité infinie de couleurs et de nuances qui font le charme de la création. Chacun de ces rayons possède une faculté qui lui est propre ; ainsi le violet et le bleu ont été nommés rayons chimiques, le vert et le jaune rayons lumineux, et le rouge rayon calorifique. Ces distinctions ne sont peut-être pas en parfait accord avec la vérité, mais elles le sont assez cependant pour ce que je veux expliquer. Si on présente des verres colorés d'une étendue rai-

sonnable à l'action des rayons solaires, le rayon seul qui correspond à la couleur du verre le traverse ; ainsi le verre bleu admet le rayon bleu ou chimique à l'exclusion de presque tous les autres ; le verre jaune admet seulement le rayon lumineux ; tandis que le verre rouge isole complétement à son profit le rayon calorifique. Ce fait donnerait une méthode aisée, applicable à la végétation des plantes influencées par tel ou tel rayon.

Le fait sur lequel j'appelle particulièrement l'attention est que les rayons jaune et rouge détruisent la germination, tandis que sous l'influence des rayons violet, indigo ou bleu, les progrès de la végétation sont hâtés de la manière la plus extraordinaire. On peut en faire l'expérience en couvrant de verres de couleur une boîte ou un grand pot où on aurait semé quelques graines. Il est également facile de vérifier qu'à telle période que ce soit de la vie d'une plante, sa végétation se trouve arrêtée si on l'expose à l'influence des rayons solaires rouge ou jaune. Or, il faut de ceci déduire ce fait extraordinaire, que cette portion de lumière solaire ayant une impression si sensible sur les organes de la vue et répandant une chaleur vivifiante à travers la création, est justement celle qui détruit la première action végétative des plantes. Il faut conclure des expériences faites à ce sujet, qu'en étudiant avec soin l'effet de chacun des rayons solaires, soit qu'on les prenne isolés ou qu'on les combine, on peut trouver les moyens *d'imiter* l'atmosphère de tel climat qui plaît le mieux à une plante.

Plantations tardives. (Annales de la Société royale d'horticulture, 171ᵉ livr.)

La théorie est d'accord avec la pratique pour expliquer le succès assez satisfaisant d'une plantation tardive. Entendons-nous : il ne suffirait pas, pour réussir, d'aller chez un pépiniériste faire une levée d'arbres en mai pour les replanter de suite dans son

jardin ; le plus souvent cela ne suffirait pas ; mais on peut faire sa provision de novembre à février et mettre les arbres en jauge, en terre légère et sèche. Si on ne peut pas les planter en mars, on les relève, on les remet en jauge de suite, et on répète cette opération tous les quinze jours au plus tard, jusqu'à ce qu'on puisse les planter à demeure, ce qui peut, à la rigueur, se reculer jusqu'à la fin de mai.

Moyen de faire végéter les arbres nouvellement plantés.

On a conseillé, pour tenir propres les fraisiers, de recouvrir leur terre de tuiles, en ne laissant passer au dessus que les plantes. Ce moyen préservait aussi la terre de la sécheresse, tenait les plantes fraîches et empêchait les herbes inutiles de végéter. Le même moyen est conseillé pour les jeunes arbres qui viennent d'être plantés, et dont on recouvrira la terre de différentes sortes de matériaux, tels que pierres plates, bouts de planches, quartiers d'ardoise grossière, tuiles, briques, etc., même de la mousse ou des copeaux. Dans les terres trop humides, où il est nécessaire au contraire d'absorber le trop d'humidité, on pourra employer des substances sèches, telles que la craie, la marne, etc.

Note sur l'utilité des dissolutions salines composées pour faciliter le réchauffement des couches des maraîchers, par M. Turrel. (*Journ. des Conn. usuelles*, nº 179.)

M. Dardenne de Nanterre s'est servi de mes indications pour réchauffer des couches à melons sans changer le fumier, et M. Dardenne a récolté des melons un mois plus tôt par l'emploi de ce procédé, outre l'économie de main-d'œuvre et d'engrais. Mais depuis j'ai perfectionné ce système, d'autant plus avantageux que souvent les plantes s'enrhument ou se déchaussent pendant qu'on change le fumier, et périssent ou restent malades.

La chaleur des fumiers de couches s'arrête souvent, non parce que les éléments de l'engrais sont décomposés, mais parce que l'oxygène de l'air nécessaire à la fermentation s'est converti en acide carbonique en s'alliant au carbone du fumier, et aussi parce que l'humidité, autre principe nécessaire à toute fermentation, s'est dissipée.

Il s'agit donc de rétablir la fermentation dans la couche par l'introduction de l'humidité. Jauffret se contentait de faire arroser la couche avec un entonnoir par une riche lessive ; mais il n'avait pas songé à introduire de l'air. Voici ce que j'ai fait, dans le but d'atteindre le double résultat : non-seulement j'arrose comme lui avec une riche lessive, soit par son procédé, soit à l'aide du levain dissous dans de l'eau ; mais j'ai eu soin d'avance de mettre au milieu de la couche de fumier d'étable ou de fumier de Jauffret des corps herbacés et ligneux, non fermentés et à l'état vert, et j'ai posé en dessous de ces végétaux verts quelques branchages attachés les uns aux autres et qui sortent sur les bords. Lorsque la couche tend à se refroidir, j'arrose avec l'entonnoir et je retire de suite partie des branchages. Le lendemain la fermentation reparaît, car j'ai introduit de l'air et de l'humidité. Quinze jours après, je fais la même opération, et la chaleur recommence jusqu'à complète décomposition des éléments de l'engrais. Tel est le procédé qui enrichirait un maraîcher s'il était bien compris de lui et dont l'horticulture peut tirer un très grand parti. Avec un peu d'étude et d'expérience, chacun arrivera à maintenir le degré de chaleur convenable, sans interruption ni variations.

Scolymus maculatus.

Dans le numéro d'octobre 1839 de la *Revue horticole*, nous avons fait connaître une plante introduite dans nos cultures sous le nom de *Scolymus hispanicus*. — M. Poiteau, après avoir étudié cette plante avec soin, a reconnu qu'elle n'était pas la véritable espèce

Hispanicus et qu'elle devait être reconnue sous celui de *Maculatus*. — Mais, ajoute cet auteur, elle est annuelle et ne peut, par conséquent, remplacer la scorsonère. — Le vrai *S. hispanicus* a sa racine tris-annuelle ou vivace et peut être essayé dans la culture potagère, et l'on verra alors s'il peut lutter contre la scorsonère.

Arbre nouvellement introduit.

SUREAU NOIR. Var. à feuilles variables, ou à feuilles de chanvre. *Sambucus nigra*, var. *Heterophylla* ou *Cannabinæfolia :* introduit en France par M. Trançon-Gombault. M. Pépin, qui l'a étudié et décrit, nous dit que « le port et tout l'ensemble de cet arbuste sont fort curieux ; son feuillage, surtout, est tellement singulier que, si ce n'était son épiderme rugueux et son bois plus grêle que celui du type de l'espèce, et qui sont ceux du genre, il serait difficile de le reconnaître pour un sureau. Les découpures des feuilles sont si variables, si filiformes et si longues, que j'en ai mesuré qui n'avaient pas moins de 25 centimètres de longueur. » Cet arbuste, qui paraît s'élever moins haut que ses congénères, sera recherché par les amateurs curieux des transformations qui s'opèrent dans le règne végétal. Il n'a encore été multiplié qu'en Belgique, à Orléans par M. Trançon-Gombault, pépiniériste, et au Jardin des Plantes à Paris.

Rosiers nouveaux, annoncés par M. Laffay, horticulteur à Bellevue, près de Paris.

Duc d'Aumale, fl. rouge-pourpre foncé, éclatante, pleine, large, en forme de coupe, feuillage vert pourpré, 20 fr.

Duchesse de Nemours, fl. rose très tendre, légèrement safranée en ouvrant, large, aplatie ; feuillage vert pomme, 25 fr.

Mistriss Elliot, fl. lilas changeant, pleine, large, en forme de coupe ; feuillage glauque, 15 fr.

Perpétuelle Rivers, fl. rose carminé, nuancé de lilas clair et de cramoisi, pleine, très large, aplatie; feuillage vert foncé, 25 fr.

Ces quatre *perpétuelles*, greffées sur églantiers, seront fournies aux souscripteurs lorsque leur nombre sera de cent par chaque variété.

Conservation du raisin sur treille.

Le 5 janvier dernier, M. Doverne, jardinier horticulteur, rue de La Chapelle, à la Vilette, près Paris, présentait à la Société royale d'Horticulture du chasselas conservé sur treille et qui était de la plus grande fraîcheur. Voici le moyen employé pour cette conservation : on plante à deux pieds du mur des piquets dont l'extrémité est fourchue. Des tringles sont posées transversalement sur ces fourches, et soutiennent des châssis de couches ou de plus grands, si on en a, dont le bord supérieur est adossé au mur. La treille se trouve ainsi comme dans une serre, le raisin se conserve plus sain, meilleur, et continue à se colorer. Mais il est absolument nécessaire d'y conserver l'air abondamment par-dessous les panneaux qui sont à un ou deux pieds de terre. Cependant, dans les moments de gelée, capable de faire souffrir le raisin, on devra fermer le tout par des paillassons et des amas de feuilles sèches. Le raisin ainsi conservé s'est vendu quatre et cinq fois le prix ordinaire.

Datura arborea *gigantesque en pleine terre dans une serre.*

Un amateur anglais possède un pied de *Brugmansia* (Datura arborea) qu'il se contentait seulement de le tailler modérément au lieu de le tailler très bas, ainsi que cela se pratique souvent pour le porter à la fleur. Il y a déjà quelques années il le plaça en pleine terre en orangerie (conservatory); les racines s'y sont étendues. Il ne l'arrosait en hiver que juste le nécessaire avec de l'eau à la température de l'air de l'oran-

gerie. En novembre dernier la plante avait atteint les dimensions suivantes : 11 mètres 50 centimètres de haut, circonférence de la tige 26 centimètres, celle des branches 12 mètres; il était en fleurs depuis mai et portait alors (novembre) une centaine de fleurs de 22 centimètres de long.

Nota. Nous craignons qu'il n'y ait erreur sur l'indication de la hauteur, qui, en tout cas, pouvait être considérable.

*Floraison de l'*Agave americana.

L'*Agave americana* (grande plante que beaucoup de personnes appellent Aloès) fleurit très rarement en France et dans les pays voisins au nord, et ce n'est pas parce que cette plante est retenue dans des vases ou des caisses, car nous eu avons vu fleurir à Rome, renfermés dans des vases de marbre de petite dimension et abandonnés à toutes les intempéries de l'hiver et d'une extrême sécheresse. Voici pourtant un exemple extraordinaire de floraison de cette plante dans le Nord. De deux énormes pieds presque séculaires existant au jardin botanique de Louvain, l'un fleurit pour la première fois en 1839, et périt l'hiver suivant ; l'autre fleurit dans l'été de 1840, mais loin de périr, il se disposa dès le printemps dernier à fleurir de nouveau, et non-seulement il a donné, comme l'année précédente, une tige unique, mais cinq faibles tiges chargées d'une innombrable quantité de fleurs. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'une vingtaine de rejetons de un à trois ans, qui, avec deux à trois cents autres, entourent le pied de la plante, sont eux-mêmes munis de petites tiges chargées de boutons à fleurs. Dans leur pays natal les *agave* ne fleurissent guère que tous les quinze ans.

Progrès de la chimie organique.

La chimie orgnique appliquée à l'horticulture et à l'agriculture appelle aujourd'hui l'attention des sa-

vants de tous les pays, et c'est aux chimistes français qu'appartient surtout l'honneur d'avoir commencé cette investigation : MM. Dumas, Boussingault, Payen y ont le plus contribué. En Angleterre, les Sociétés d'horticulture et d'agriculture de Londres font en ce moment des expériences d'où ressortiront, sans doute, quelques enseignements scientifiques et pratiques utiles. Des sommes ont été déposées pour aider à cet important progrès, surtout en ce qui concerne l'influence du sol et des terres composées sur la végétation.

En Allemagne, M. Liebig se place en première ligne, et son Traité de chimie organique contient des idées nouvelles qui nous paraissent corroborer et confirmer tout ce que les savants français ont émis sur les relations de la chimie avec la physiologie végétale.

Voici l'indication de trois ouvrages récents sur cette matière importante, que nous devons recommander aux amateurs de l'horticulture et aux agriculteurs :

1° Leçons sur la statique chimique des êtres organisés, professées à l'École de Médecine, 2e édition, augmentée de documents ; in-8°, 2 fr. 50 c.

2° Chimie organique appliquée à la physiologie végétale et à l'agriculture, par Justus Liebig, traduction faite sur les manuscrits de l'auteur par Charles Gerhardt, ancien élève de l'auteur, 1 vol. in-8.

Cet ouvrage est divisé ainsi : Principes élémentaires des plantes—assimilation du carbone—origine et mode d'action de l'humus — assimilation de l'hydrogène — assimilation de l'azote — principes inorganiques des végétaux, culture des végétaux — métamorphoses des substances organiques — phénomènes de fermentation—phénomènes de pourriture ou de combustion lente — considérations générales sur la fermentation du moût de vin et du moût de bière — pourriture sèche des végétaux — pourriture humide des végétaux.

3° Des engrais. Théorie actuelle de leur action sur les plantes; principaux moyens d'en obtenir le plus d'effet utile, 1 vol. in-12, 1 fr., chez l'éditeur de la Revue horticole, rue Jacob, n° 26.

Sociétés d'horticulture en Angleterre, leur sollicitude pour les jardins des fermiers.

Les Sociétés d'horticulture de l'Angleterre portent toute leur attentive philanthropie sur le bien-être des fermiers (cottagers) et sur la bonne tenue de leur cottage. La Société des highlanders d'Écosse a offert des prix aux habitants dont les cottages et le jardin seraient entretenus avec le soin ayant pour but l'utilité jointe au confortable.

Établissements horticoles.

M. Modeste-Guérin, rue des Trois-Couronnes, 24, près la chaussée de Ménilmontant, a augmenté les articles de ses collections d'un grand nombre de variétés nouvelles de *Rhododendron arboreum*, de *Fuchsia*, de pivoines, de phlox, de calcéolaires, de verveines, de cinéraires, de pentstemon, d'*Ipomæa*, le tout provenant d'un voyage fait par cet horticulteur intelligent et actif, déjà cité plusieurs fois dans la *Revue horticole* pour ses semis et collections de pivoines herbacées.

M. Victor Rantonnet, dont nous avons souvent fait connaître le zèle et les connaissances, vient de faire imprimer un catalogue de graines, riche de tout ce que le Midi et le Nord peuvent produire de plus usuel ou de plus intéressant, à Hyères, près Toulon.

M. François Delache, fleuriste à Saint-Omer (Pas-de-Calais), a donné un catalogue de ses cultures, où nous remarquons un assortiment nombreux de plantes de culture facile, de pleine terre et d'orangerie.

Dans le nouveau catalogue que viennent de publier MM. Cels frères, ils annoncent le *Pawlonia imperialis*, en multiplication, à 40 fr. C'est la première annonce qui en est faite. Nous le savons cependant aussi en multiplication chez M. Victor Verdier, boulevard de la Gare, rue des Trois-Ormes, à Paris.

Nous recevons l'immense catalogue de M. Louis

Van Houtte, horticulteur, fournisseur du roi, à Gand. C'est le plus complet qui existe, et M. Van Houtte a trouvé le moyen difficile de faire *lire un catalogue de plantes*. Cet établissement présente, à la fois, un choix de plantes anciennes intéressantes, et tout ce qu'il y a d'intéressant en nouveautés, graines, plantes et arbres.—Voici la liste des *Dahlia* qu'il annonce comme les plus renommés pour 1842.

Hauteur en pieds.		Fr.
4	*Arethusa*, Union's. Fond blanc, veinules amarante pur.	6
3 à 4	*Anna Minerva*, Girling's. Rose vif..	10
4	*Andrew Marvel*, Woodmansey's. Cramoisi marron.	12
4	*Array*, Walter's. Cramoisi noir..	12
4 à 5	*Attila*, Whale's. Lilas ombré de rose..	12
4	*Admiral Stopford*, Trentfield's. Marron et rouge. .	12
5	*Alba purpurea superba*, Bate's. Pensée, bordé et à bouts blancs..	10
3 1/2	*Bridal Ring* (*the*), Turville's. Couleur très tendre, bouts pourpres..	6
	Bicolor, Aldebert's. Orange écarlate, bouts blancs..	8
	Bijou, Aldebert's. Rose cramoisi, bouts blancs.. .	6
	British Queen, Back's. Rubis bronzé..	6
4 à 5	*Beauty of Wakefield*, Barrat's. Blanc à réseau pourpre	12
4	*Bee's Wing*, Hedley's. Crème rosée, bords jaunes et carmin..	12
4	*Bedford Surprise*, Sheppard's. Rouge carminé. . .	12
4	*Bianca* Wildman's. Blanc.	25
5	*Cosaque*, B. Boddart's. Fond jaune, flammes écarlates..	6
3 1/2	*Cyclops*, Neville's. Cramoisi brillant, bordé feu. .	6
	Coronation, Smith's. Laque brillant.	12
	Cerrito, Busine. Rose lilacé	8
3	*Compacta*, Gaines's. Pourpre..	12
4	*Candidate*, Silverlock's. Prune de Damas.. . . .	12
4 à 5	*Chancellor*, Whale's. Cramoisi éclatant..	12
4	*Conqueror of the Plain*, Sparry's. Cramoisi nuancé.	12
4	*Captivator*, Girling's. Rose ombré de cramoisi.. .	10
4	*Coronation*, Harrisson's. Cramoisi velouté.. . . .	12
4	*Conservative*, Stubb's. Rubis écarlate..	12
4	*Dreadnought*, Proctor's. Pourpre foncé..	10
5	*Duke of Richmond*, Edward's. Rose et jaune.. . .	12
3	*Duke of Cornwall*, Low's. Rose..	12
3	*Emperor*, Gaines's. Rose cramoisi. . . . . . . ,	12

Hauteur en pieds.		Fr.
4	*Frederick the Great,* Attwell's. Rose brillant.. . .	10
3	*Favorite*, Girling's. Chamois.	10
	Glorieux (le), Gainen's. Jaunes, bords amarantes..	6
	Gem, Smith's. Blanc pur moucheté de carmin. . .	6
3	*Gipsey Maid*, Girling's. Pourpre ombré et moucheté de cramoisi.	6
4	*Great Western,* Bragg's. Lilas pourpre, ombré de cramoisi.	12
5	*Hope Triumphant*, Wildman's. Rose pur.	6
4 1/2	*King of the Brave*, Turville's. Marron velouté. . .	6
3 à 4	*Lælia,* Wildman's. Blanc nuancé lilas	6
3	*Louisa*, Girling's. Nankin foncé.	10
4 à 5	*Liberty*, Girling's. Lilas brillant..	10
4	*Lady Harland,* Jeffries's. Lilas brillant..	12
4	*Lady Ann Murray,* Catleugh's. Bleu marbré de pourpre	12
4	*Lady Charlotte*, Thompson's. Lilas rosé.	10
5	*Lady Julia Langslon,* Bate's. Blanc.	12
4	*Madame de Rhodes*, Mr Bauduin's. Cramoisi pourpre foncé, bouts blancs.	6
	Miss Abbott, Smith's. Rose nuancé lilas.	6
4	*Miss Chester,* Stein's, *Blanche of Henden.* Blanc pur.	10
3 à 4	*Madame Adert Wallner*, Oudin's. Rose laque vif. .	12
3	*Miracle*, Miellez. Rouge écarlate sang	10
4	*Mary Jane*, Edward's. Blanc à bouts pourpres.. .	12
4 à 5	*Marchioness of Aylesbury*, Whale's. Blanc pur, bords écarlates (*fin mai*)..	12
4	*Marquis of Camden*, Garrett's. Cramoisi foncé. . .	12
4	*Maid of Langollen*, Cooper's. Rose très vif. . . .	10
4	*Marquis of Lansdowne,* Browne's. Orange	12
4 à 5	*North Star*, Thompson's. Rose tendre pourpré.. .	6
4	*Northern Beauty*, Robinson's. Blanc pur, bords cerise.	12
3 à 4	*Nanette*, Girling's. Chamois ombré de rose. . . .	10
4 à 5	*Negro Prince*, Hedley's. Noir.	12
5	*Oriental Pearl*, Attwell's. Crème	10
4	*Orange Perfection*, Gaines's. Orange..	12
4	*Oxford Champion*, Bates's. Amarante foncé ombré de pourpre.	12
5	*Phœnix*, B. Boddart's. 1er prix de semis à Ledeberg ; j'en ai acquis la propriété : forme modèle, violet, finement ligné de feu..	6
	Princess Royal, Corck's. Marron	6
	Princess Royal, Thompson's. Orange nuancé rouge.	6
3	*Picciola*, Oudin's. Chrôme.	10
4	*Plough boy*, Girling's. Rose pourpre..	6

Hauteur en pieds.		Fr.
3	*Prince of Wales*, Girling's. Pourpre foncé	10
4	*Princess Royal*, Hudson's. Jaune, bords roses. . .	12
4	*Princess Royal*, Horwood's. Paille	12
5	*Premier*, Edward's. Saumon bronzé.	12
4	*Prince Albert*, Adam's. Brun foncé..	12
3 à 4	*Princess Royal*, Sharp's. Lilas foncé..	12
3	*Prince of Wales*, Dodd's. Jaune brillant.	12
4	*Phœnix*, Hedley's. Ecarlate foncé.	12
4	*Princess Royal*, Keynes's. Incarnat, bords pourpres.	12
4	*Queen of Lilacs*, Appleby's. Lilas.	12
	Rose unique, Ansell's. Rose pur..	6
4	*Rosalie*, Bell's. Rose.	10
4	*Sir Frederick Johnston*, Hillier's. Rose pourpre.. .	6
	Satirist, Smith's. Lilas pourpre..	6
4 à 5	*Sir R. Throckmorton*. Sadler's. Chocolat.	12
4	*Saint-George*, Fawcett's. Rose	12
4	*Sambo*, Girling's. Noir reflété de cramoisi.. . . .	12
4	*Sir J. Barker Mill*, Taylor's. Pourpre amarante . .	12
3	*Twyford Perfection*, Young's. Puce, bordé de cramoisi.	12
4	*Tancred*, Wildman's. Rose vermillon..	6
4	*The bride*, Fawcett's. Incarnat veiné de rose.. . .	12
4	*Westbury Rival*, Hall's. Puce velouté..	12
2	*White Defiance*, Langelier's. Blanc	35
3 1/2	*Zadkiel*, Unknown. Marron, pétales roulés. . . .	6

Imprimerie d'E. Duverger, rue de Verneuil, 4.

REVUE HORTICOLE.

Avril 1842.

Des résultats de la propagation de la pomme de terre au moyen de gros ou de petits tubercules.

Source de richesse, plante à la portée de toutes les classes de la société, s'accommodant de tous les terrains, bien qu'ayant des qualités supérieures dans quelques-uns, la pomme de terre a vivement excité la curiosité publique et le zèle éclairé des philanthropes qui se sont occupés du bien-être des peuples depuis près d'un demi-siècle. Après tout ce qui a été écrit sur cette solanée, les expériences réitérées auxquelles sa culture et sa propagation ont été soumises, on se demande comment il est possible que le problème des gros ou des petits tubercules, dans l'œuvre de la reproduction, soit encore si diversement interprété, et qu'il y ait autant de divergence à ce sujet parmi les écrivains et les praticiens. Les premiers veulent qu'un petit tubercule mis en terre en produise en aussi grande quantité et à volume égal qu'un gros; les seconds soutiennent le contraire, et nous nous rangeons de leur côté, parce que nous sommes praticien aussi et que nous savons qu'ils ont raison, ainsi que nous allons le prouver; car à ce sujet nous avons fait de nombreuses et réitérées expériences, dont quelques-unes ont été livrées à la publicité dans plusieurs journaux de la Normandie, et dans *la France Agricole*, *le Propagateur du Cantal*, qui a cessé de paraître depuis que son savant rédacteur, M. Richard, a été appelé à la chaire d'anatomie comparée de l'École royale du Haras du Pin, dans le département de l'Orne; enfin dans plusieurs autres recueils qui les reproduisirent.

Fatigué des aberrations de ces agronomes du coin

du feu qui cultivent, la pelle et les pincettes en main, nous proposâmes, il y a deux ans, aux amateurs du *vrai* et du *positif* en fait de culture, de planter 100 tubercules du poids de 500 grammes l'un; 100 tubercules de celui de 200 grammes; 100 tubercules de celui de 100 grammes, et enfin 100 tubercules de celui de 50 grammes. Nous affirmions que la différence du rendement en nombre et en poids serait très-sensible dans ces quatre catégories. Nous n'aurions pas admis comme certaine une expérience faite sur un nombre au-dessous de *cent*, parce qu'en général il faut se tenir en garde contre ces essais faits sur une petite échelle; on n'a pas oublié l'histoire de cet éducateur de vers à soie qui prétendait réussir mieux que personne, et qui soutenait que chaque once de graine lui fournissait plus d'un quintal et demi de cocons; on sut bientôt qu'effectivement il avait élevé *deux douzaines de vers* auxquels il choisissait la meilleure feuille, la coupait avec des ciseaux, enlevait les queues, les nervures, donnait des repas abondants et fréquents, et qu'ayant pesé les cocons, multiplié leur nombre par mille, il était arrivé, au moyen d'une règle de trois, à se persuader, et à vouloir le persuader aux autres, qu'il obtenait des résultats merveilleux. Tout nous porte à croire que l'histoire de cet individu est en tout applicable aux préconisateurs des petits tubercules dans la multiplication de la pomme de terre. Nous espérons le prouver par les tableaux suivants :

Expériences faites avec l'espèce appelée Schaw.

A. (*Très-petits tubercules.*) 100 tubercules pesant ensemble 1 kilog. 844 grammes en ont produit 1209, pesant ensemble 68 kilog.

B. (*Tubercules moyens.*) 100 tubercules pesant ensemble 5 kilog. 906 gr. en produisent 1,706 qui pèsent 91 kilog. 625 gr.

C. (*Gros tubercules.*) 100 tubercules pesant ensemble 13 kilogr. en produisent 2,090 qui pèsent 115 kil. 500 grammes.

D. (*Très-gros tubercules.*) 100 tubercules pesant ensemble 21 kilogr. en produisent 2,691 pesant 202 kilog.

Expériences faites avec l'espèce appelée gros yeux.

A. 100 tubercules pesant 51 kilog. 686 gram., plantés le 8 mars, en ont produit 3,027 pesant 286 kil. 781 grammes.

B. 25 tubercules semblables aux précédents, pesant ensemble 12 kilogr. 656 gramm. (100 tubercules auraient pesé 50 kilogr. 625 gramm., ce qui fait une différence insensible sur le poids des 100 précédents). Ces 25 tubercules ont été divisés chacun en quatre morceaux, ils ont occupé le même espace de terrain que 100 tubercules non divisés ; le produit de ces 100 morceaux a été de 1,445 tubercules pesant 123 kilog. 500 grammes.

Ces expériences sont concluantes, positives : elles ont été faites dans un vaste jardin près Caen, en Normandie, et la plantation eut lieu à la bêche ; les tubercules furent distancés de plus de 60 centimètres afin de pouvoir arracher chaque pied individuellement.

Veut-on une expérience en grand, c'est-à-dire à la charrue? en voici une tout aussi concluante.

Dans un morceau de terre contenant environ un hectare et demi, divisé en huit grandes planches ou sillons, nous fîmes planter des pommes de terre moyennes, c'est-à-dire celles qui tenaient le milieu entre les grosses, triées pour être vendues sur les marchés de la localité, et les très-petites, destinées à la nourriture des bestiaux. Sept des huit sillons furent plantés en moyens tubercules ; le huitième le fut en petits. Pendant la belle saison il eût été difficile de reconnaître celui-ci ; la végétation paraissait aussi vigoureuse, la teinte des feuilles était la même que dans les autres parties du champ ; mais à l'automne, à cette époque où les arbres et les plantes ont atteint le terme de leur croissance annuelle et où le beau

vert du feuillage devient jaune, brun, pourpre, par l'effet du ralentissement de la sève, le sillon ensemencé en petits tubercules conserva toute sa vigueur, sa fraîcheur et sa luxuriante végétation des beaux jours de l'été, ce qui nous détermina à faire arracher les autres et à l'épargner pour quelques semaines encore. Cependant les gelées arrivèrent et détruisirent le chaume; on se mit en demeure d'opérer l'arrachage ; mais tandis que les autres sillons avaient rendu 3 hectolitres et demi par are de très-beaux tubercules, celui-ci ne nous en donna que 2 hectolitres un quart à peine, de très-petits, et n'ayant aucune des qualités alimentaires des autres, ce qui tenait à une végétation qui n'avait pas accompli toutes ses phases.

Quant au buttage, contre lequel on a aussi beaucoup écrit, prétendant qu'il était tout à fait inutile, nous voulûmes également constater ses effets. Dans un vaste champ, contenant plus de 70 hectares, nous en fîmes laisser un quart sans butter; ce quart rendit un cinquième de moins que les trois autres. La main-d'œuvre exigea pour l'extraire du sol 60 centimes par are au lieu de 45 que l'on paie ordinairement; car en Normandie la charrue est rarement employée à l'arrachage des pommes de terre, parce que l'usage et la pratique ont appris qu'avec elle il restait une partie des tubercules en terre et que ceux-ci nuisaient beaucoup aux récoltes ultérieures.

Nous venons de prouver qu'il est faux qu'une petite pomme de terre offre les avantages d'une grosse dans l'acte si important de la multiplication. Citons à l'appui de ce que nous avons dit les résultats obtenus par un savant dont personne ne contestera la compétence en pareille matière.

M. de Morel-Vindé, dans un rapport fait à la Société d'encouragement sur la variété dite de Rohan, vient, sans s'en douter, confirmer nos observations. Dans une série de 12 tableaux, il fait connaître le mode le plus avantageux de cultiver cette plante en buttant, échalassant, etc. Son expérience avait exigé

20 boisseaux (1) de pommes de terre qui furent coupées jusqu'à concurrence de 2,080 morceaux ayant chacun *deux ygux*. Les 10 tableaux ayant été plantés avec des morceaux munis de deux yeux ont produit, terme moyen, 57 boisseaux par tableau. Par un singulier hasard, les deux derniers tableaux furent ensemencés avec des morceaux dont plusieurs n'avaient qu'un œil et conséquemment étaient plus petits : nous trouvons que ces deux tableaux donnent, l'un 47 boisseaux, l'autre 49, terme moyen 48. M. de Vindé est une autorité bien puissante, aussi nous nous empressons de faire valoir ses expériences qui ont été faites dans un autre but que les nôtres, mais qui viennent néanmoins les appuyer.

Relativement au buttage, les numéros qui ne l'avaient pas été sont positivement aussi ceux qui ont donné les plus faibles produits.

Maintenant résumons-nous, et voyons un peu si, parmi les causes qui ont le plus puissamment contribué à faire naître cette division d'opinions sur un sujet aussi important d'économie rurale et d'agriculture pratique, il ne faut pas citer en première ligne tous ces essais mal faits, toutes ces expériences incomplètes et tronquées, que le charlatanisme et la mauvaise foi de quelques hommes ambitieux et égoïstes jettent comme une vaine pâture à la curiosité, non pas des vrais cultivateurs, aux yeux desquels elles n'auraient aucun crédit, mais à celle de tous ces hommes qui se disent et se croient horticulteurs parce qu'ils font partie de la société ou du commerce agricole de leur canton. En vérité, Messieurs, c'est être un peu présomptueux, et permettez à un humble praticien de vous rappeler qu'il est impossible de *bien* servir plusieurs maîtres. Or, vous voulez être électeurs, jurés, membres de conseils généraux, députés, pairs de France, cumuler enfin tous les emplois et toutes les dignités de la hiérarchie politique, et de

[1] Je ne convertis point ces boisseaux, attendu que c'est une mesure locale dont j'ignore la valeur métrique.

plus être agriculteurs. En vérité, c'est trop et beaucoup trop; faites trêve avec ce premier des arts, car il ne vous sied pas du tout, parce qu'en général il ne rapporte, en retour du zèle et de la persévérance de ceux qui s'y livrent, qu'une gloire et des faveurs si modestes qu'elles ne conviennent qu'à l'homme simple et laborieux, dont l'agriculteur, qui vit éloigné des bruyants plaisirs et des populations turbulentes des grandes cités, peut seul se contenter.

Voilà sans doute des reproches et des accusations très-graves qui ne conviendront peut-être pas à tout le monde, car il y a parmi nos *grands hommes* de petits esprits qui ne pardonnent pas qu'on puisse penser, créer, inventer, découvrir, observer, écrire ce qu'ils ne savent pas, ce qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas savoir; mais nous osons nous flatter que quiconque lira avec un esprit libre de préjugés les détails ci-dessus, dans lesquels nous avons présenté le tableau de divers essais sur la culture de la pomme de terre, y verra que ce n'est pas la séduction ni l'engouement de nos propres principes qui nous font attaquer et combattre les opinions de tous ces agronomes de cabinet dont Paris regorge, mais seulement l'expérience acquise par de nombreux essais de culture en tout genre, lorsqu'à la tête d'une grande exploitation agricole, en qualité de régisseur, nous avons pu nous livrer à des essais comparatifs qui ne nous ont laissé aucun doute sur la meilleure manière de remuer le sol et de tirer parti des végétaux qu'on lui confie. VICT. PAQUET,

De Tour, près Bayeux, (Calvados.)

Plantes potagères et fourrages.

POMME DE TERRE *haricot*. Celle-ci est une véritable curiosité. Ses tubercules extrêmement petits, jaunes, lisses et de forme allongée, ont l'avantage de pouvoir être employés entiers dans les ragoûts; c'est là son principal, si ce n'est même son seul mérite. Nous la mentionnons toutefois, parce que la variété plaît et que, par sa singularité, cette petite pomme de terre

a acquis, depuis quelque temps, une sorte de vogue.

VILMORIN.

SCARIOLE DE SICILE. *Cichorium endivia (Silvestris?)* Dans un voyage agronomique en Sicile, en 1840, M. le comte de Gasparin a trouvé cultivée, comme fourrage vert, une espèce de chicorée dont on lui a vanté le mérite. Les Siciliens la nomment *Scariola*. Il en a rapporté de la graine, et a bien voulu m'en donner une partie que j'ai employée à des essais, dont voici les résultats :

Un premier semis, fait à la fin de l'été de 1840, a produit des plantes fort semblables, d'abord, à la chicorée sauvage semée à côté comparativement; leurs feuilles, aussi grandes et aussi vives, étaient seulement d'un vert plus tendre et d'une consistance un peu plus molle. Sur la fin d'octobre, la scariole a monté, seule des deux; elle a ensuite péri en hiver; ceci m'a fait voir que c'était une plante annuelle fort différente de la chicorée sauvage. Un second semis, fait le 26 mars suivant, était à la mi-juin pleinement monté, haut de 70 cent. à 1 mètre; il aurait pu fournir alors une belle coupe de fourrage. En juillet, les tiges avaient atteint 1 mètre 50 c. et plus de hauteur; elles ont fleuri (à fleurs blanches), ont mûri leurs graines, et les plantes ont péri à la fin de l'été.

Le 5 octobre dernier, j'ai vérifié un troisième semis fait le 18 juillet; il avait 80 cent. à 1 mètre de haut et présentait une masse de feuilles et de tiges extrêmement fournies, fourrageuses et tendres.

On peut conclure de ces essais, avec beaucoup de probabilité, que la scariole sera un très-bon fourrage auxiliaire propre à concourir avec le maïs, la moutarde blanche, et les autres plantes intercalaires à la nourriture au vert du bétail pendant les mois d'été et d'automne. Elle produit beaucoup, et l'excellente qualité des chicoracées comme fourrage, est reconnue de tous les cultivateurs; celle-ci me paraît donc mériter d'être soumise à des essais méthodiques et variés : ainsi on pourrait l'essayer sur les chaumes retournés, à l'instar de la moutarde blanche, ou la

semer après une récolte précoce, telle que le trèfle incarnat, vesce d'hiver, etc.; ou bien enfin avant un blé, comme récolte jachère.

J'ai dit que la scariole de Sicile était annuelle ; j'ajouterai que, par ses caractères, aussi bien que par son nom, elle appartient évidemment à notre scarole jardinière : seulement c'est la scarole avec des feuilles vertes, longues, ne faisant point de cœur, enfin à l'état ou avec l'aspect sauvage.

A la vérité, ses fleurs sont blanches, tandis que celles de la nôtre sont bleues ; mais on sait avec quelle facilité, dans cette famille comme dans beaucoup d'autres, l'une de ces couleurs passe à l'autre ; au reste, on a aujourd'hui à Paris une scarole à fleur blanche, fort bonne, dont nous avons parlé ces années dernières. Je suis porté à conclure de ceci, que l'endive ou chicorée franche (*cichorium endivia*), à laquelle appartient la scarole, pourrait bien n'être pas originaire de l'Inde, comme le veut la tradition, mais que son type sauvage existerait en Sicile, et serait cette même scariole dont il s'agit ici.

VILMORIN.

TRÈFLE ÉLÉGANT. *Trifolium elegans*, Savi. A l'occasion des articles que j'avais publiés en 1838 et subséquemment sur le trèfle hybride, M. de Dombasle me communiqua l'an dernier des observations très-intéressantes sur un trèfle qu'il essayait alors à Roville, et qu'il présumait être le même que celui dont j'avais parlé. Il lui avait été envoyé par un de ses anciens élèves, M. Galliot, qui l'ayant trouvé fort abondant et vigoureux sur les terres qu'il exploite dans le département de la Nièvre, avait pensé qu'on pourrait l'utiliser en culture et commençait même à l'essayer dans cette vue. La ressemblance étroite entre les caractères de ce trèfle et la description que j'avais donnée de celui de Suède, fit penser à M. de Dombasle, que probablement les deux plantes n'en faisaient qu'une ; ce fut aussi l'opinion de M. Bard, professeur d'agriculture à Roville, qui avait reconnu dans l'espèce de M. Galliot le *Trifolium elegans* de

Savi. Dans tous les cas, les observations de M. de Dombasle offraient un tel intérêt, qu'avec son autorisation je les fis insérer dans les principaux journaux agricoles et dans *le Constitutionnel*. Maintenant, j'ai à rendre compte de la suite de ces faits.

Aux renseignements qu'il m'avait transmis, M. de Dombasle avait bien voulu joindre des graines de son trèfle pour que je pusse le comparer avec le mien. Elles étaient, comme dans celui-ci, petites et brunes, un peu menues, du reste leur ressemblant assez pour rendre l'identité très-probable ; aussi en les semant comparativement le printemps dernier, m'attendais-je à en voir sortir des plantes semblables, mais il en a été autrement. Dès leur début, les deux trèfles se sont montrés différents, et il en a été de même pendant tout le cours de leur végétation, j'entends pendant les sept à huit mois d'existence qu'ils ont aujourd'hui. Celui de Suède est sans aucun doute pour moi le *Trifolium hybridum* de Linnée, et j'adopte avec M. Bard le nom de *Trifolium elegans* pour celui de Roville. Les botanistes ne sont pas d'accord sur l'application de ces deux noms, et les descriptions qui s'y rapportent dans les divers auteurs ne sont pas conformes entre elles ; aussi ceci pourrait facilement devenir un sujet de discussion. S'il en survient une, j'y prendrai part sans peine ; mais comme elle serait inutile aujourd'hui, je me bornerai à établir les principales différences que les deux plantes ont présentées.

Lorsqu'on les voit ensemble sur le terrain, quelques-unes de ces différences frappent au premier coup d'œil, et d'abord celles de leurs dimensions : le trèfle hybride est beaucoup plus grand, plus fort dans toutes ses parties ; ses tiges et ses têtes de fleurs sont une fois plus grosses. La couleur des fleurs n'est pas non plus la même : dans l'hybride elle est d'un rose plus franc et plus frais, nuancé de blanc surtout au centre ; dans le trèfle élégant, les têtes sont d'un rose rougeâtre un peu terne, et d'une nuance uniforme dans toute l'ombelle. Si on les voit avant d'être

montés, le ton de leur verdure n'est pas moins tranché ; il est vif et foncé dans le trèfle hybride, un peu pâle et inégal dans l'autre. Cela tient surtout à ce que les folioles dans celui-ci sont marquées, comme dans le trèfle rouge et le blanc, d'un chevron quelquefois brunâtre, plus ordinairement d'un vert pâle; cette marque manque absolument dans le trèfle hybride. Un autre caractère de celui-ci est qu'en été, lorsqu'il commence à défleurir, et ensuite pendant tout l'automne, le pied reverdit et se regarnit de manière à présenter une rosette très-vive et bien fournie qui tapisse le sol. Dans le trèfle élégant, le pied reste peu garni comparativement; il offre cependant aussi une masse de verdure, mais c'est surtout au moyen de ses tiges inférieures qui restent couchées sur le sol. Enfin le trèfle hybride fleurit environ quinze jours avant l'aûtre qui, en revanche, refleurit plus longtemps et se ramifie davantage. Au total, le premier est plus étoffé, plus élevé, plus beau, plus prompt dans son développement; mais lorsque le trèfle élégant est à son point, ses tiges plus nombreuses, plus ramifiées et moins creuses donneraient peut-être sous la faux un produit au moins égal. Ces épreuves comparatives restent à faire, de même que celle de l'emploi en pâturage des deux espèces. Malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pu y arriver jusqu'ici, n'ayant eu le trèfle élégant que du printemps dernier; et quant à l'autre, la nécessité de partager avec le public ce que j'ai pu obtenir de graine ne m'ayant pas permis d'en faire encore de grands semis, comme il le faudrait pour ces expériences.

D'autres points essentiels seront également à constater, notamment la durée définitive des deux espèces et les terrains qui conviennent le mieux à chacune. Sur la durée du trèfle hybride, les faits de cette année ne modifient pas sensiblement ce que j'en ai dit dans *le Bon Jardinier ;* quant à celle du trèfle élégant, on n'en saurait juger encore à présent; il faut attendre quelques années.

Les données sur la question des terrains convena-

bles à chaque espèce sont au contraire assez précises : ceux sur lesquels M. Galliot a trouvé chez lui le *trèfle élégant* en abondance, sont argilo-siliceux, quelquefois très-pauvres et à sous-sol ferrugineux ; c'est également sur un sol à peu près de cette nature que M. de Dombasle l'a obtenu épais et vigoureux ; enfin, mon fils aîné a trouvé, l'été dernier, cette espèce fort abondante entre Toucy et Auxerre, et c'était aussi sur des sables argileux extrêmement ferrugineux. On ne la rencontrait pas, d'après M. Galliot et M. de Dombasle, dans les terrains calcaires ; à l'égard du *trèfle hybride*, c'est principalement dans les terrains compactes et humides, argileux, tourbeux ou même calcaires, selon M. Wahlberg, qu'il croît naturellement et qu'on le cultive avec succès.

Tous deux sont-ils indigènes ? je l'ignore à l'égard du *trèfle hybride :* on trouve dans toutes les flores françaises une espèce décrite sous ce nom, mais est-ce la même que celle de Suède ? je n'ai pu m'en assurer jusqu'ici. Quant au *trèfle élégant*, non-seulement il est indigène, comme on vient de le voir, mais encore ce doit être une espèce très-répandue en France ; indépendamment de la Nièvre et de l'Yonne citées plus haut, il a été trouvé spontané autour de Roville, et j'en ai moi-même rencontré plusieurs pieds sauvages sur ma propriété, située dans l'arrondissement de Montargis.

Je me suis étendu assez longuement sur ces deux plantes, parce qu'il importait d'abord de reconnaître leur identité ou leur différence, puis parce que leur étude présente un intérêt fort grand. Il est très-vraisemblable que l'une et l'autre sont appelées à fournir de nouvelles ressources à notre économie rurale, et seront un jour admises dans la culture. Deux fourrages de plus, susceptibles de réussir dans des terrains impropres ou très-peu appropriés au trèfle, à la luzerne et au sainfoin, sont un sujet de recherches et d'expériences bien digne d'être présenté aux amis de l'agriculture. VILMORIN.

TSADA d'Agossa, CORACAN ; *Eleusine coracana.*

Lam. Le coracan est une graminée annuelle d'Afrique que l'on cultive dans les jardins botaniques d'Europe, uniquement dans la vue de la science et des collections; mais il paraît que dans les contrées où la nature l'a placée, elle a quelques emplois économiques. Dans une collection fort étendue et intéressante, recueillie en Abyssinie par une commission scientifique envoyée par le Muséum d'histoire naturelle, se trouvaient parmi de nombreuses variétés de céréales quatre paquets étiquetés de leurs noms locaux, *Tsada, Tsalim*, etc., ayant quelque ressemblance avec de petits millets et paraissant par leurs graines de couleurs différentes être autant de variétés d'une même espèce. L'administration du Muséum ayant bien voulu confier à nos soins une part de cette série de plantes économiques, les produits de ces paquets se sont trouvés appartenir à l'espèce *éleusine coracana;* un seul des quatre lots a mûri des graines. Bien qu'elles soient farineuses, nous ne pensons pas qu'elles puissent devenir d'une certaine utilité; ces petites céréales africaines conviennent, en général, très-peu à notre économie agricole et alimentaire; mais ce qui a été remarquable dans ces plantes, et qui appelle sur elles un véritable intérêt, c'est la quantité de fourrage qu'elles produisent. Chaque touffe est un faisceau ou plutôt une masse de tiges, hautes de 1 mètre à 1 mètre 50 cent., garnies de feuilles jusqu'en haut, et d'un tel volume, que nous ne connaissons rien de comparable parmi les gramiuées annuelles ou vivaces. Ce n'est qu'un fourrage annuel, à la vérité, mais l'agriculture en utilise plusieurs; ils lui sont même indispensables, et plus elle fera de progrès, plus cet emploi s'étendra. Celui-ci, à raison de son produit considérable, mérite donc qu'on lui donne attention. Il conviendra, du reste, plutôt au midi qu'au nord de la France, à raison de la maturation difficile de sa graine; aussi est-ce aux agriculteurs méridionaux que nous le recommandons surtout.

Nous pensons qu'il ne pourra être semé avec succès dans les champs qu'à l'époque où l'on peut semer

le maïs, le sorgho et les autres graminées des contrées chaudes. VILMORIN.

Mai 1842.

Sociétés d'Horticulture.

La SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE PARIS a offert au palais du Luxembourg une belle et intéressante exposition et a distribué des prix le 17 avril dernier. Un très-nombreux et distingué concours d'amateurs a contribué encore à l'ornement de cette galerie, riche de tant de végétaux, dans le plus bel état de santé et de floraison.

Elle aurait encore été plus intéressante si elle n'eût pas ressemblé à peu près entièrement à celle de l'an dernier, faite seulement un mois plus tôt, et que la saison favorable avait donné moyen de parer à la fois des fleurs de mars et d'avril. — Il est inconcevable, que la majorité de la société ait voté pour une époque presque semblable à celle de l'année précédente, au lieu de prendre, chaque année, un mois opposé.

Un des plus beaux ornements de la galerie était une magnifique collection de *Rhododendrum en arbre*, présentée par M. Modeste Guérin, dont les soins vont bientôt nous mettre à même de recueillir chez lui de jeunes pieds qui ne tarderont pas à passer dans nos serres. — Nous en donnons la liste parce qu'elle compose un agréable choix pour un amateur qui a une serre assez grande.

Arboreum antiquum
— amabile.
— atrosanguineum.
— alta-clarense triumph.
— — speciosum,
— Billianum
— coronarium,
— Cousinum superbum.
— duchesse de Wurtemberg.
— electum.
— formosum.
— formosissimum.
— glabrum.
— Lord Brougham.
— Lady Warander.
— pulchrum.
— princeps.
— phœniceum.
— Russelianum.
— superbissimum.
— Smithii elegans.

Arboreum speciosum.
— strictum.
Hybridum ponticum.
— atrovirens maculatum.
— Caucasicum album.
— Kamtschaticum.
— Lowelii album.
Hybidrum multimaculatum.
— punctatum roseum.
— rubescens flore pleno.
— white multimaculatum.
— azaleoide.
— — odoratum.

M. Uterhart ornait l'exposition par ses choix d'Érica, Epacris, Camellia, Rhododendron, Polygala.

M. Martine, qui cultive avec succès les espèces les plus faciles à conserver du genre *Érica,* en avait apporté de charmants individus.

M. Paillet avait aussi quelques individus de sa collection de Camellia, Rhododendron, Azalea, Épacris.

M. Labbé Berlèse, de précieux Camellia

M. Tripet-Leblanc, de belles Jacinthes, Tulipes, Oreilles d'ours et Pensées; la collection de ses Giroflées jaunes, nouvelles, dont nous avons déjà parlé dans la Revue horticole de mai 1841.

Les Roses étaient représentées par la collection de MM. Roblin et Berger.

Les plantes vivaces de pleine terre étaient fournies par M. Madale et par M. Pelé. Ce sont celles qui conviennent au plus grand nombre d'amateurs, et les jardins de ces deux cultivateurs sont intéressants à visiter.

M. Souchet, l'horticulteur-amateur de Bagnolet, a exposé (14 avril) un Dahlia en fleur, espèce de fleur simple ou qui n'a donné qu'une fleur simple.

Les plantes potagères étaient là comme en pleine saison, cultivées par MM. Gontier, Daverne, Moreau et Lenormant. — M. Guénot avait recueilli 75 variétés de Haricots.

Voici pour leur qualité, les principales poires de table que nous avons vues parmi celles de M. Jamain Jean-Laurent. (Nous rappelons que c'est au 14 avril.)

Beurré gris d'hiver, nouveau.
—— de Noirchain.
Doyenné gris d'hiver.
Bergamotte de Parthenay.
Triomphe de Louvain,
Tarquin des Pyrénées.
Van Mons Léon Leclerc.
Ne plus Meuris.

Trois pommes: Belle de Douai, Reinette franche à côte, Saint-Sauveur.

On regrettait de ne pas voir à l'exposition les jolies cinéraires nouvelles et le *Fuchsia corymbiflora* qui étaient alors en fleurs chez M. Salter, à Versailles.

Les prix ont été remportés par MM. Vivet, Ratier, Souchet, Halligon, Uterhart, Paillet, Guérin, Roblin, Berger, Chauvière, Martine, Marre fils, Tripet-Leblanc, Gérard et Courtois, Félix Malot, Jamain (J.-L.), Gontier, Daverne, Moreau, Lenormant. — Un prix d'amateur à M. Halligon et un autre à M. Huart, *fleuriste,* dit le programme. Pourquoi, encore cette fois, à un fleuriste, le prix destiné à un amateur?

Tous les visiteurs ont pu faire l'*essai* de siéges de jardins en fer, de toutes formes, et garnis de tout ce que le confortable peut faire désirer. Le détail serait trop long et nous renverrons au prospectus de leur auteur, M. Guerrier, rue de la Chaussée-d'Antin, et rue Saint-Lazare, 144, à Paris.

Les fils de plomb, exposés par M. Poulet, rue Fontaine-au-Roi, 16, sont d'un usage commode, pour attacher les plantes, et qui prend beaucoup parmi les amateurs.

LL. AA. RR. M. Le duc et Madame la duchesse d'Orléans, la princesse Clémentine et la duchesse de Nemours ont favorisé cette exposition de leur auguste visite.

M. le duc et Madame la duchesse d'Orléans ont fait à la Société l'honneur de se faire inscrire parmi ses membres, et ont donné une preuve de leur zèle pour l'horticulture, en accordant un prix de 200 fr. à décerner par la Société.

La *Soc. royale de Flore de Bruxelles* a fait, le 27 février dernier, une exposition d'hiver. M. H. Lubbers, jardinier fleuriste à Yxelles, près Bruxelles, avait apporté une collection qui ne contenait pas moins de 141 plantes très-distinguées et de la plus riche floraison, qui lui a valu une médaille en vermeil. Deux autres envois, faits par des amateurs, M. Corbisier et M. le baron de Van Weerde, ont aussi remporté des médailles pour de belles et nombreuses collections. La plante

couronnée pour sa nouveauté était un *Cyrtochilus sp. nov.*, orchidée du Mexique, présentée par M. H. Lubbers. — Une *Amaryllis*, *honneur de Gand*, envoyée par M. le duc d'Aremberg, était surmontée de deux ombelles, chacune de 7 fleurs. — Une collection de 56 plantes forcées, par M. le baron Ch.-V.-L. d'Hooghvorst, offrant tout ce que la belle saison seule peut faire espérer, a remporté le prix. — La Société royale de Flore promet une nouvelle exposition le 19 juin prochain.

Première floraison du Paulownia imperialis *en Europe.*

Nous avons annoncé dans le numéro d'août 1841 le *Paulownia imperialis*, l'arbre d'ornement le plus intéressant qui ait été, depuis longtemps, introduit en France. Depuis huit ans il est cultivé au Jardin des Plantes où il vient de fleurir pour la première fois. Voici en quels termes M. Poiteau a rendu compte de cette floraison à la Société d'Horticulture.

« Le *Paulownia imperialis* a montré ses premiers boutons à fleurs dans les premiers jours de septembre 1841, et l'on espérait alors qu'il fleurirait avant l'hiver. Il n'en a pas été ainsi : à l'entrée de l'hiver les feuilles sont tombées et les grappes en boutons sont restées nues sur l'arbre. Mais, au lieu de périr par le froid, les pédoncules communs, les pédicelles et boutons restèrent pleins de vie, phénomène qu'on n'avait jamais vu sur aucun arbre à l'air libre dans nos climats. Cette force vitale, particulière au Paulownia, autorisait à penser que ses boutons à fleurs résisteraient à l'hiver. M. Neumann et moi les avons examinés tous les mois jusqu'à la fin de mars, et toujours nous les avons trouvés pleins de vie. Vers le 22 avril 1842, l'arbre a commencé à gonfler ses boutons à feuilles, et nous avons vu que les boutons à fleurs grossissaient aussi. De jour en jour les feuilles se manifestaient davantage, et les boutons à fleur suivaient le progrès; enfin, le 27 avril, la première fleur a paru dans tout son développement, et d'autres se sont développées

successivement. Ses fleurs sont bleues, légèrement pubescentes en dehors; elles ont le tube gros, long de 6 centim., et le limbe, très-ouvert, à 5 divisions, a la même mesure; les 4 étamines sont didynames, plus courtes que le tube de la corolle, ainsi que le style. Ces fleurs, d'un assez gros volume, et fort belles, répandent une douce odeur de seringat. »

Malheureusement toutes les fleurs n'épanouissent pas à la fois sur la grappe comme sur le *Bignonia catalpa ;* elles ne se développent que successivement.

Cet arbre se multiplie avec une grande facilité de boutures de racines faites en mars seulement, car celles qui ont été mises en terre plus tôt ou plus tard ont manqué. Il est en multiplication chez MM. Cels, Tripet-Leblanc, Modeste Guérin, Victor Verdier, etc., et sera bientôt répandu.

Le *Paulownia imperialis* a été décrit par Sieboldt au Japon où il l'a vu, et dédié à la princesse héréditaire, à présent reine de Hollande, fille de l'empereur de Russie. M. Loudon, sans doute d'après Sieboldt, n'indique pour couleur de la fleur que *light* (clair). On doit réformer dans l'article *Bon Jardinier* l'indication d'une couleur *mordorée* donnée à cette fleur d'après des renseignements erronés, et avant qu'on ait vu la floraison à Paris.

Cultures de primeur.

M. Neumann a fait les observations suivantes sur les cultures de primeur de M. Grison, jardinier en chef de M. Rotschild, à Surênes.

« J'admirais dans les belles serres de Surênes, des cerisiers portant beaucoup de fruits, quand M. Grison me dit qu'il devait cette réussite à la mousse avec laquelle il enveloppe les tiges de ses arbres dans toute leur longueur, mousse souvent humectée par la seringue, ce qui entretient l'écorce dans l'etat de dilatation qu'elle éprouve lors des premiers jours du printemps, pendant lequel les arbres fleurissent naturellement. A ces soins il ajoute encore la suppression des bourgeons qui se développent depuis l'époque où les bou-

tons fleurissent jusqu'à celle où les fruits nouent. — Il est probable qu'ayant réussi sur ce genre d'arbres, il continuera ses essais sur d'autres qui probablement lui donneront les mêmes résultats. »

M. Neumann a vu aussi M. Grison faire servir à deux baches à forcer, placées dos à dos (nord et sud), un seul réchaud de fumier. Il en obtient l'avantage d'avoir une chaleur de plus longue durée, et deux saisons à un mois de distance de celle du nord à celle du sud. — Le fumier des réchauds tient ainsi plus solidement et ne s'éboule pas en faisant le service, comme il arrive autrement.

Moyen d'obtenir des artichauts hâtifs.

Voici la méthode indiquée par M. Lanos, jardinier à Champlan. Une certaine quantité des pieds du plant d'avril ou de mai ne montent pas encore à l'automne suivant, surtout s'ils sont en terre forte et froide. Si la terre est sèche et légère, on arrosera pour que le plant se fortifie et puisse montrer sa tête quand les gelées seront sur le point d'arriver. Enfin, le jardinier, soit par l'effet de son terrain, soit par une plantation plus tardive, fera en sorte d'avoir, quand les gelées arriveront, des pieds prêts à montrer leur pomme. Alors il faudra raccourcir les feuilles selon l'usage, butter sans enterrer le cœur de la plante où se trouve le petit artichaut, poser une cloche sur cette butte pour abriter sans priver de lumière, et couvrir de litière ou de feuilles. Chaque fois que le soleil paraîtra, si la gelée n'est pas trop forte, on écartera la litière de dessus les cloches, sans les déranger, afin que l'intérieur s'échauffe et donne la vie aux plantes. En outre, on aura soin de retourner la litière ou les feuilles pour éviter l'humidité qui fait plus de tort aux pieds que la gelée, et même on les changera, s'ils sont trop humides. Ainsi préservé, le plant, qui eût péri dans l'hiver, croîtra; les jeunes artichauts grossiront et seront bons à couper, pour la plupart, en mars et avril.

Instrument d'horticulture.

L'instrument dont la figure est ci-jointe est employé chez M. Daviet, horticulteur à Etterbeck, près Bruxelles.

Il est en fer battu et sert à faire des trous en terre pour enfoncer les tuteurs et perches sans offenser les racines des arbres et des plantes.

Manière d'élever l'aubergine, par M. Flantin, horticulteur maraîcher.

A la fin de décembre, il faut faire une couche de 81 cent. d'épaisseur sur 1^m, 62 de largeur, mettre dessus un coffre ou caisse; dans cette caisse on répand sur le fumier 10 cent. de terreau et on place les panneaux; on attend 4 jours pour que la chaleur du fumier monte dans le terreau; ensuite, dans les 1ers jours de janvier, on sème la graine et on la couvre de 5 cent. de terreau; on tient la couche chaude à 20 degrés R. Il faut laisser le plant encore un mois sur la couche; ensuite on le repique sur une autre couche à la température de 15 degrés; on y laisse le plant encore un mois; ensuite on le relève pour le planter sur une 3e couche chaude de 10 degrés, à une distance telle qu'il y ait 4 plantes par panneau.

Quand les plantes seront reprises, on leur donnera 5 cent. d'air, et ensuite davantage, au fur et à mesure que la chaleur de l'atmosphère augmentera.

Pyrale de la vigne.

La Société d'agriculture de Mâcon vient d'accueillir avec faveur un procédé proposé par M. Raclet, pour détruire la pirale de la vigne. « M. Raclet, dit le rapporteur, se sert d'un vase en fer-blanc et d'un litre de capacité, entièrement recouvert de lisière ou de drap, avec un bec d'un centimètre environ d'ouverture. Après l'avoir rempli d'eau bouillante, il en arrose toute la superficie du cep, moins les plus jeunes pousses et leurs bourgeons, en commençant par le haut, de près et promptement, pour ne pas laisser refroidir l'eau. On conçoit que c'est une condition essentielle, car si elle n'était pas aussi chaude que possible, on manquerait le but, et le drap épais ou autre étoffe dont on enveloppe le vase n'est que pour empêcher le refroidissement. L'échaudage des ceps a encore l'avantage de détruire, en même temps que la pyrale, une multitude d'insectes qui y vivent.

Guérison du chancre des arbres par la cautérisation.

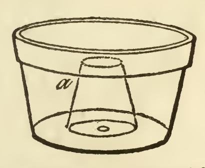
Les Chinois avaient imaginé depuis des siècles, à ce qu'il paraît, de traiter par le feu les mûriers affectés de chancres, de plaies et de pourriture sèche; l'usage fréquent et heureux de cette méthode sur l'espèce animale aurait dû susciter chez nous des essais de la même nature sur les végétaux; il ne paraît pas que l'on s'en soit occupé avant ces derniers temps: aujourd'hui des expériences très-nombreuses permettent d'affirmer que le procédé chinois mérite d'être introduit partout où l'on tient à la conservation des arbres. M. Camille Beauvais l'a mis en usage dans ses plantations des *Bergeries* avec un succès qui ne s'est jamais démenti, non-seulement sur les mûriers, mais sur les arbres de toute essence. Cette opération ne présente aucune difficulté. Il s'agit tout simplement de chauffer à blanc un fer rouge, et de l'appliquer sur la partie malade, à plusieurs reprises s'il le faut, jusqu'à ce que la cautérisation soit com-

plète, c'est-à-dire jusqu'à ce que toutes les parties malades aient été entièrement dévorées par le feu. M. Beauvais attache une telle importance à la cautérisation, qu'il a fait construire un petit appareil composé d'un fourneau portatif et d'une collection de fers de différentes formes, à l'imitation des fers de l'art vétérinaire, et qu'après la taille des mûriers, tous les arbres sont de nouveau visités par un jardinier portant le fourneau à cautères pour leur appliquer immédiatement le feu, en cas de nécessité. Il y a cependant encore une circonstance à éclaircir dans cette méthode, c'est que l'on ne sait point à quelle époque de l'année, ni à quel moment de la végétation il est plus utile de l'employer. Des expériences ultérieures décideront sans doute la question.

On ne peut dire non plus, jusqu'à quel point cette opération pourra être pratiquée sur les autres genres d'arbres.

Terrines à boutures, nouvelle disposition.

Dans la séance du 4 mai, M. Neumann a présenté à la Société d'Horticulture des terrines à boutures, au milieu desquelles il avait placé, sous la terre, des godets, ou petits pots renversés, comme on le voit en *a* de la figure ci-jointe.

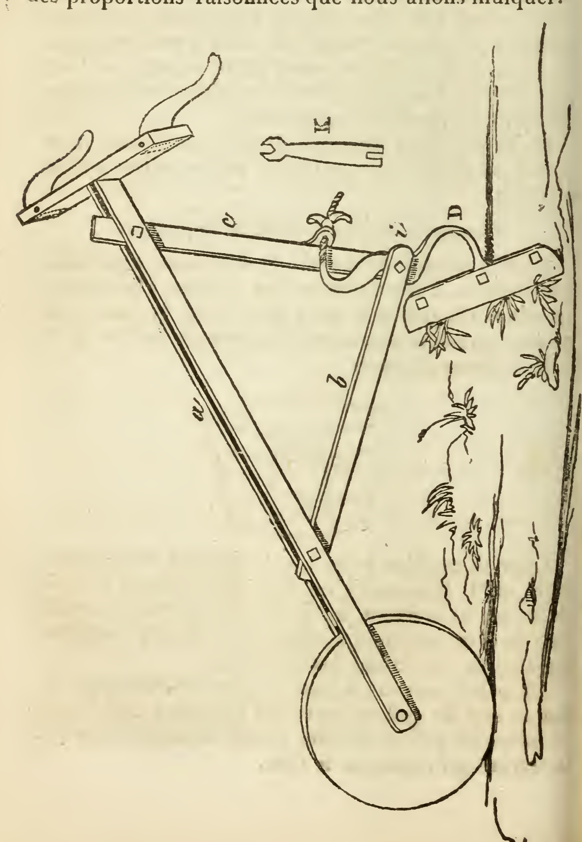


Cette disposition évite toute humidité dans la terrine, et M. Neumann a reconnu que la douce chaleur de la couche arrivant par le trou qui se trouve au milieu de cette terrine et au-dessous du godet, contribue à activer la végétation des boutures.

Un pareil moyen est aussi employé en Belgique, où l'on se sert de godets renversés beaucoup plus larges et même de petites terrines moitié moins grandes que la terrine qui renferme le tout.

Charrue à ratisser les allées.

Sur la planche XXXVIII des *Figures pour l'Almanach du Bon Jardinier*, nous avons représenté un instrument de ce genre, le meilleur qui existât alors. M. Bonne Boytard, jardinier primeuriste et fleuriste à Orléans, vient de nous communiquer une charrue à ratisser qu'il a perfectionnée et qui remplace la première avec avantage. Elle a beaucoup de rapport avec celle de la planche XXIX, mais elle est exécutée dans des proportions raisonnées que nous allons indiquer.



Les deux barres de bois principales *a* ont 1 m. 20 c. de longueur; la barre *b* en a 55, et la barre *c* 65; chacune a de force 5 cent. sur 1 1/2. Le col de cygne en fer D a 33 cent. de longueur et 15 dans sa plus grande largeur. On voit que les barres *b*, *c*, sont retenues aux barres *a* par des boulons et des écrous, et que le col de cygne D joue sur le boulon *i* où il est arrêté par un écrou au point nécessaire, afin de donner plus ou moins de fer pour entamer plus ou moins le terrain. La roue, faite de planches minces, a 42 centim. sur 2 d'epaisseur, et est renforcée, sur la tranche, d'un cercle de tôle. La traverse où sont les poignées a 45 cent. et les poignées 15.

La lame a 55 cent. de longueur et 7 à 9 de largeur. Le clef K sert à faire tourner les écrous pour monter et démonter. On peut la remplacer par des tenailles.

Cette charrue emploie moins de bois que celle de la planche XXXVIII; elle est, en conséquence, plus légère et plus économique. Cependant nous attirerons l'attention sur le sarcloir-charrue de la planche XXIX où l'on a évité le col de cygne, au moyen d'une barre courbe *c*.

Si on emploie une lame plus courte, telle que 25 à 30 cent., cet instrument deviendra un *sarcloir* pour travailler entre les cultures.

Collection nouvelle et précieuse de cinéraires.

Parmi les cultures de plantes nouvelles qui abondent chez M. John Salter, avenue de Picardie, 32, à Versailles, on a remarqué, cet hiver et ce printemps, une collection de Cinéraires charmantes, la plupart nouvelles et très-différentes de tout ce qu'on a vu jusqu'à présent. Nous en joignons ici la liste avec les prix, mais nous ne savons lesquelles recommander comme les plus belles, car elles le sont toutes, et il n'y a que le goût de chacun qui pourra décider la priorité.

Cineraria carmine	5 «	— Davis Seedling	5 «
— Cissa	2 50		

Cineraria Mathilda	5	»	Cineraria Imperial Blue	5	»
— Duchess of Gloster	5	»	— Iveriana	5	»
— Prince Albert	5	»	— King(Green)	5	»
— Queen Victoria	5	»	Cineraria Rival King	5	»
— Regina	5	»	— Royal Blue	5	«
— Éclipse	5	»	— Rosea Elegans	5	»
— Grandis	2	50	— Splendens	5	»
— Grandissima	5	»	— Surprize	5	»
			— Waterhousiana	1	»

La collection de *Fuschia* nouveaux de M. Salter s'est encore enrichie de plusieurs espèces qui, tous les jours, ajoutent au nombre et à la variété de ce joli genre.

Il a reçu aussi des *Chrysanthemum Indicum* nouveaux.

Sa collection de Pensées et celle de Verveines sont les plus nombreuses, comme les plus belles et les plus nouvelles.

Avis aux amateurs de pivoines en arbres.

Les amateurs connaissent la collection de Pivoines de M. Mathieu, à Belleville. M. Mathieu, s'étant retiré des affaires, a cédé cette intéressante collection à M. Chauvière, rue de la Roquette, 104, et elle ne peut que gagner en de telles mains.—On en remarque entre autres belles espèces, une blanche à centre rose, qui est très-recherchée.

Juin 1842.

La nouvelle serre de Chauvière, ses pélargoniums, ses calcéolaires.

Ce n'était pas assez pour M. Chauvière d'enrichir chaque année sa collection de pélargoniums, il a voulu encore les placer de manière à faire jouir les amateurs d'une vue générale de tant de beautés en les plaçant sur un théâtre convenable. Il a fait construire une serre dont les proportions sont si heureusement combinées que, d'un seul coup d'œil, on peut aperce-

voir à la fois le nombre infini de fleurs que peuvent produire des milliers de vases placés tous sur un même plan.

Il n'y a pas de description en prose ou en vers qui puisse donner une idée de cette magnificence, et nous engageons les amateurs parisiens à ne pas laisser passer la saison de ces jolies plantes sans aller visiter le charmant théâtre où elles brillent d'un éclat vraiment éblouissant.

Nous y avons remarqué, parmi les plus nouvelles variétés obtenues, soit des semis de M. Chauvière, soit de ses introductions, quelques espèces que nous allons nommer. — Anais Chauvière est certainement la conquête la plus importante que M. Chauvière ait faite, et ce pélargonium ne sera pas oublié comme beaucoup d'autres. Son aspect est gracieux, et ses couleurs tendres et variées sont très-gaies. C'était une justice de le dédier à une épouse qui le seconde si bien et contribue par ses soins et son intelligence à la prospérité de son riche établissement. — Sir John Brouston, Grenadier, Troubadour, Victor, Enchanteresse, Duchesse de Nemours, Mazeppa, sont de charmantes nouveautés. De moins nouvelles plantes, telles que le Prince de Joinville, etc., ne mériteraient pas moins, par leur originalité ou leur grâce, d'être citées, si nous pouvions tout citer. Les nouvelles variétés que nous venons de nommer sont encore cette année au prix de 10 à 15 fr.; et seront cotées moins haut dans le prochain catalogue.

La belle serre des *pélargoniums* a donné place aussi au joli genre Calcéolaire, que M. Chauvière a complété de tout ce qu'il a trouvé de mieux en Angleterre et dans ses propres semis. Ce genre contient des plantes fort curieuses et qui commencent à partager les hommages publics concurremment avec les genres pélargonium, verveine, etc. On fait avec tout cela de charmantes corbeilles au milieu des gazons.

Floraison des pivoines chez M. Modeste Guérin, rue des Couronnes, près la barrière de Ménilmontant.

Cette floraison a été splendide, et la beauté des nouvelles pivoines de M. Modeste Guérin fait désirer de les voir devenir communes dans les cultures d'amateurs. Voici la liste et une courte description des principales espèces.

Comte de Paris ; fleurs très-pleines, pétales extérieurs d'un beau rose vif, centre bombé entremêlé de rose et de jaune tendre, odeur très-agréable, semis de la *P. edulis ;* prix 100 fr.

Luteola alba ; semis de la *P. sinensis*, fleurs très-amples, pétales extérieurs rose tendre, au centre pétales d'un jaune très-tendre, d'abord ligulés, puis larges et passant au blanc ; 30 fr.

Reine des Français ; fleur très-ample, pétales extérieurs d'un beau rose, centre très-plein, très-large, finement denticulé au sommet d'un beau blanc, à peine lutescente à la base, odorante, semis de la *P. edulis ;* 80 fr.

Hericartiana ; fleurs très-pleines, pétales extérieurs rose très-vif, centre blanc mêlé de rose, les petits pétales ligulés chamois ; odorante ; 30 fr.

Chrysanthemiflora ; pétales extérieurs rose pâle, larges, centre pétalé, ligulé, jaune et mêlé de blanc en s'élargissant, passe au blanc jaunâtre ; 100 fr.

Reine Hortense ; pétales extérieurs rose satiné, intérieurs très-pleins, bombés, carrés, mêlés et saumonnés ; odorante ; 50 fr.

Les six suivantes ont été vendues en souscription l'année dernière et ne seront disponibles qu'en octobre prochain. — En prenant les six ensemble on ne les paiera que 150 fr.

Speciosa striata ; pétales extérieurs beau rose vif ; très-large, pleine ; intérieur rose tendre rayé de blanc, odorante ; 40 fr.

Anemoneflora striana ; pétales extérieurs rose liliacé, centre blanc mêlé de rose, pétales très-serrés et imbriqués ; odorante ; 40 fr.

Elegans; pétales extérieurs blanc rosé, intérieur blanc soufré au centre, pétales plus blancs liserés de rouge; 30 fr.

Victoire Modeste; pétales extérieurs rose carmin; très-large, très-ample, centre rose tendre et nuancé de blanc, odorante; 40 fr.

Pulcherrima; pétales extérieurs beau rose, intérieur pétales ligulés, serrés, chamois, mêlés de larges pétales rose nuancé de blanc; odorante; 30 fr.

Lutea variegata; pétales extérieurs blanc rosé, intérieur petits pétales ligulés, jaunes, mêlés de larges pétales blanc rosé; très-multiflore, forme parfaite; 25 fr.

Pélargoniums de M. Lemon.

M. Lemon, à Belleville, n'a pas négligé ses semis du beau genre *pelargonium*, et il a offert cette année aux amateurs un certain nombre de jolies variétés parmi lesquelles nous citerons : — Danaé, à fleurs blanches maculées de rouge vif, prix 10 fr.; — Maria Léonida, à fleurs blanches maculées de violet noir, 15 fr.; — Mazeppa, à pétales sup. brun pourpre et les inf. blancs, 10 fr. — Mirabeau, sup. lilas et inf. blanc teint de lilas, 5 fr, , — Triomphant, rose tendret brun et rouge, 15 fr. — Marie Stuart est une plante remarquable par ses pétales sup. rose carminé avec grandes macules de brun velouté et les inf. beau rose tendre. Nous donnons ici les prix de l'automne de 1841.

Iris nouvelles de M. Lemon.

Depuis un temps immémorial on voit tous les ans avec plaisir se renouveler les grandes et brillantes fleurs de l'Iris germanique, dont la facilité de multiplication par les racines est si commode, que le désir d'obtenir des variétés nouvelles pouvait seul engager à semer. Après M. Debure, amateur, deux horticulteurs se sont, en même temps, occupés d'augmente notre avoir en ce genre. M. Jacques, jardinier en chef du roi à Neuilly, a obtenu une collection nom-

breuse et brillante, que les amateurs ont été heureux d'aller admirer. M. Lemon, horticulteur commerçant, en a obtenu une autre, qui est par conséquent plus susceptible de se répandre dans nos parterres. Elle contient des plantes dont les formes sont belles et dont les couleurs, empruntées à l'azur du ciel et à toutes les nuances de l'arc-en-ciel, sont des plus agréables. Voici la liste de celles dont on peut former une collection et que nous avons choisies dans les 100 qui forment le résultat des semis de M. Lemon et de quelques variétés déjà introduites.

Adonis, jaune citron, pétales extérieurs blanc veiné de roux brun et bordés de jaune.	5	»
Agate, bleu pourpré tendre, pét. ext. blancs à la base, bleu foncé au sommet, réticulés de brun.	3	»
Amanda, jaune terne, pét. ext. blancs au centre, striés de brun et bordés de jaune.	2	»
Apollon, jaune, pét. ext. rouge foncé velouté, ponctué de jaune au sommet.	4	»
Arlequin malinais, blanc, panaché de violet, pét. ext. blancs à la base, bleu foncé velouté au sommet.	3	»
Bergiana, jaune, pét. ext. jaunes, striés à la base, brun velouté au sommet et bordés de jaune.	2	»
Bigotini, jaune pur, pét. ext. blancs au centre, pourpre au sommet.	1	»
Cerbère, jaune pur, pét. ext. blancs, veinés de bleu.	4	»
Conqueror, jaune d'or, pét. ext. marron noir velouté.	6	»
Diomède, bleu clair, pét. ext. blanc rayé et bleu foncé au sommet.	2	»
Honorabile, jaune d'or, pét. ext. jaunes, striés à la base, rouges au sommet et bordés de jaune.	4	»
Idion, jaune, pét. ext. rouges au sommet et bordés de jaune.	3	»
Incomparable, blanc pur, pét. ext. blanc, striés à la base, bleu foncé au sommet.	6	»
Jacquesiana, bronze saumoné, pét. ext. pourpre brun velouté.	3	»
Julia Grisi, blanc pur, pét. ext. blancs, striés à la base, bleu foncé au sommet et bordés de blanc.	2	»
Multicolor, jaune d'or, pét. ext. jaunes, striés à la base, blanc veiné de brun au centre, brun velouté au sommet, et bordés de jaune.	5	»

Munico, jaune d'or, pét. ext. striés de brun à la base, roux brun au sommet, liséré jaune.	4	»
National, bleu foncé, pét. ext. violet foncé velouté.	3	»
Paganini, blanc, pét. ext. striés de bleu foncé au sommet.	2	»
Pallida, unicolore, bleu clair.	»	25
Rebecca, jaune, pét. ext. brun velouté, maculés de blanc au centre.	5	»
Reticulata alba, blanc, pét. ext. bleu clair, bordés de blanc.	2	»
Reticulata superba, bleu clair, pét. ext. bleu foncé, bordés de bleu tendre.	2	»
Reticulata purpurea, bleu clair, pét. ext. bleus, striés à la base, violet velouté au sommet.	2	»
Sambucina major, lilas terne, pét. ext. lilas pourpré.	1	50
Spectabilis, jaune superbe, pét. ext. jaunes veinés de brun à la base, blancs au centre, pourpre brun velouté au sommet, avec un liséré jaune.	5	»
Thyphée, bleu azuré, pét. ext. blancs, striés à la base, gros bleu velouté au sommet.	3	»
Unique, blanc pur, pét. ext. blancs, veinés à la base, bleu pourpré au sommet, bordés de blanc.	3	»
On peut avoir au choix 25 variétés pour.	50	»
50 — pour	75	»
La collection entière de 100 — pour	100	»

Les livraisons se font en tubercules de force à fleurir.

Etablissement de M. Van Houtte.

En visitant par nous-mêmes les jardins et les serres de M. Louis Van Houtte, à Gand, nous avons pressenti que la science et l'activité de ce jeune horticulteur feraient de son établissement un des plus importants de la Belgique; nous ne nous étions pas trompés. Ses terres sont devenues d'une immense étendue; elles contiennent tout ce qu'il est possible de réunir de plus convenable pour contenter les désirs des amateurs de tous genres, et elles renferment enfin les nouveautés les plus intéressantes. Et non-seulement M. Van Houtte sait cultiver supérieuremant tout cela , mais il sait aussi faire connaître que cela existe et où on peut se le procurer, talent qui manque à beaucoup de ses concurrents. — Nous

avons déjà dit que son catalogue, très-complet pour le nombre des espèces anciennes et nouvelles, était un livre instructif par les notions utiles qu'il donne sur des cultures particulières ou sur des espèces nouvelles.

M. Van Houtte a enfin imaginé depuis peu de répandre souvent des suppléments à son catalogue où il mentionne les nouveautés qu'il a pu recueillir et mettre en vente. — Voici ce que nous remarquons dans les derniers, portant 15 avril et 15 mai :

Pleine terre. Pæonia Moutan papaveracea plenissima, prix : 50 fr. Très-double, lilas franc, 200 fr. — *Versicolor*, 50 fr. — *Prunus padus variegatus*, 8 fr. — *Pentstemon gentianoides roseum*, 10 fr. — *Phlox alba Kermesina*, 3 fr. — *Serre temp. Rhododendron hyacinthiflorum pleno*, 7 fr. — Le même, en boutons, 15 fr. — *R. medico-pictum citrinum*, 20 à 60 fr., feuillage large, d'un beau vert très-foncé ; le centre est orné de larges taches jaunes citron extrêmement vif, coloris et aspect tout nouveau. — *Fuchsia victrix alba*, 25 fr.

Serre chaude. Collection de vingt-six espèces de *Passiflora*. — *Stanopea tigrina varietas*, 20 fr. — *Stephanotis floribunda*, 5 fr.

Superbes calcéolaires nouvelles que j'offre, dit M. Van Houtte, au commerce aux prix suivants :

12 très-belles variétés pour 30 fr. — 25 *Idem* pour 50 fr.

« Toutes sont de mes semis, obtenues au moyen de fécondations artificielles et croisées de graines recueillies sur plus de 600 plantes qui, l'an dernier, formaient l'élite des nouveautés anglaises.

» Les plantes sont très-fortes et en pleine floraison, qui se prolonge, comme on sait, pendant tout l'été et jusque bien avant dans l'hiver. L'expédition se fait en caisses légères : je garantis l'arrivée, en brillant état, de ces deux plantes à deux et trois cents lieues de distance. »

Les serres de M. Van Houtte sont éblouissantes de beauté en ce moment ; ses calcéolaires sont admirées

par tous les amateurs du pays, qui applaudissent à ses succès.

Graines de quelques arbres et arbrisseaux.

Belle graine de Magnolia tripetala.	*demi-once.*	3	»
— de Cèdre de Virginie (*Juniperus virginiana*), *demi-kilog.*		4	»
— — — —	*demi-once.*	»	30
— de Rhododendrons (*des plus belles variétés de pleine terre*).	*un paquet*	2	»
— d'Azalée de pleine terre (*mélange des plus belles variétés.*)	—	2	»
de Cèdre du Liban.	*le cône.*	»	50
— d'Acacia,	*le kilog.*	3	»

Prix proposés par la Société d'encouragement.

Des prix de 300 et de 500 fr. seront décernés à ceux qui auront planté ou semé dans la plus grande étendue de terrain inculte ou de mauvaise qualité les pins Silvestre et Laricio, le mélèze, le sapin de Normandie, l'épicéa et le cèdre du Liban, les uns dans un espace de 5 hectares et les autres dans un espace de 10 et de 15 hectares. — La Société proroge encore les prix qu'elle a proposés pour la plantation des terrains en pente. — Voir le programme qui se distribue gratis, rue du Bac, n. 42, à Paris.

Degrés de froid dont la neige garantit la terre.

M. Boussingault a adressé à l'Académie des sciences le résultat de quelques expériences qu'il a faites pour établir la propriété isolante de la neige répandue à la surface de la terre en couche menue très-épaisse; il a constaté, à l'aide de thermomètres, que pendant les plus grands froids, les parties recouvertes par la neige ne se mettaient pas en équilibre de température avec l'air extérieur. Il donne un grand nombre d'observations qui toutes confirment cette opinion déjà professée par M. Arago. Parmi les faits qu'il cite dans son mémoire, nous remarquons le suivant : Pendant une nuit d'hiver, un thermomètre placé au-des-

sus de terre marquait 12 degrés centigrades au-dessous de zéro, tandis qu'un autre thermomètre, appliqué immédiatement sur la terre au-dessous d'une légère couche de neige, ne marquait que 3 degrés. Cette remarquable différence de 9 degrés montre évidemment l'action protectrice de la neige.

Nouvelle classification des OEillets.

Il vient de paraître un traité sur la culture des œillets, qui doit exciter la curiosité et l'intérêt des amateurs par une foule de faits, fruits d'un esprit observateur et d'une longue expérience.

Ce qui lui donne encore un caractère particulier, c'est que M. Ragonot-Godefroy, son auteur, l'a complété par une nouvelle classification extrêmement ingénieuse appliquée toujours à sa spécialité, les œillets. Considérant avec peine la défectuosité de nos catalogues, qui ne représentent que des noms imaginés par le caprice, sans aucun rapport avec l'objet qu'ils doivent rappeler, M. Ragonot a cherché à rétablir l'ordre dans ce chaos; il a présenté à la Société royale d'horticulture sa nouvelle classification qui a été justement appréciée.

Cette méthode peut s'appliquer également à toutes les plantes nombreuses en variétés, elle est rationnelle et flatte l'imagination. Premièrement, il divise les œillets en quatre groupes et deux tribus, d'après leurs couleurs dominantes. Chacun des groupes et des tribus a sa source de noms qui lui est consacrée, ce qui permet que, d'après l'énonciation du nom, on puisse connaître immédiatement la couleur dominante d'un œillet. Par exemple, le groupe des rouges a l'Ancien Testament; le groupe des jaunes a les noms géographiques; la tribu des chamois est consacrée à l'histoire naturelle; les fonds blancs, les noms dictés par le caprice; les flamands empruntent leurs noms à l'histoire, et enfin, les ardoisés à la mythologie.

Comme dit M. Ragonot-Godefroy, les noms ambitieux donnés jusqu'à présent à telle ou telle fleur ne sauraient indiquer son origine, son caractère ni sa

couleur. Parce que ces noms sont brillants, ils sont choisis de préférence par chaque collecteur, et peuvent être donnés à la fois à cinquante variétés de diverses espèces de plantes, sources intarissables d'erreurs préjudiciables au commerce.

D'après cette méthode, chaque plante a, comme nous l'avons vu, un nom invariable qui indique à quel groupe elle appartient, et par conséquent sa couleur et sa forme. Cette idée ingénieuse préviendra les erreurs. L'amateur n'aura plus à craindre de déception. La plante de son choix n'a qu'un nom de famille qui la fera toujours reconnaître.

M. Ragonot a trop bien apprécié les sentiments qui consacrent une fleur à un ami ou à un personnage illustre pour les sacrifier en cette occasion. Le nom de dédicace pourra faire estimer la fleur qui le porte ; il pourra suivre immédiatement le nom comme surnom. N'avons-nous point un nom de famille et un nom de baptême? les plantes espèces n'ont-elles pas deux noms? Ce second nom, loin d'être un sujet d'embarras, aide souvent à faire souvenir du nom invariable. Par exemple, pourquoi le nom méthodique de charmant ne serait-il pas suivi de celui de Rossini; celui de Josué suivi de celui du général Foy?

Si les catalogues ont des dénominations arbitraires, les descriptions laissent aussi beaucoup à désirer, observe M. Ragonot, surtout celles qui ont rapport aux œillets qui sont désignés très-imparfaitement par les expressions vagues de strié, liséré, rayé, mordoré, etc. Cependant ce sont ces dispositions de lignes et de couleurs qui forment les caractères distinctifs entre les variétés. M. Ragonot a observé quatorze caractères, mais il était difficile de les faire comprendre sans représenter leur image : aussi les a-t-il fait dessiner et graver d'après nature dans son ouvrage.

EXEMPLE DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION,

ou *Modèle d'un Catalogue d'après cette méthode.*

NOMS INVARIABLES OU DE MÉTHODE.	NOMS ANCIENS OU DE DÉDICACE.	DESCRIPTION DES CARACTÈRES DE CHAQUE VARIÉTÉ.	COULEUR ET NUANCES DU FOND.	COULEUR ET NUANCES DES CARACTÈRES.
			Numérotés sur la gamme.	
PREMIER GROUPE : ROUGE.—*Noms de méthode empruntés à l'Ancien-Testament,* CARACTERES: *Entier, unicolore ou rubané de divers nuances de rouge.* Ce groupe n'a pas de sous-groupe ; le violet et le rose sont considérés comme rouge. Les unicélores se reproduisant fréquemment, on les estime peu généralement. Il faut qu'un œillet soit bien parfait pour motiver son adoption.				
1. Laban.	Nous avons dit que le nom de méthode était le seul nécessaire, car le second nom peut être celui sous lequel un œillet était connu, ou quelquefois le nom de la personne qui l'a obtenu ; ou bien encore celui d'une dédicace récente. Cette latitude que nous laissons, d'ajouter un second nom, est pour faciliter l'adoption de notre méthode.	Rubané.	1	13
2. Moïse.		Unicolore.	15	
3. Jacob.		Rubané.	3	13
4. Jérémie.		Rubané.	4	15
5. Salomon.		Unicolore.	37	13
6. Josué.		Pointillé.	48	
DEUXIEME GROUPE : JAUNE.—*Noms de méthode empruntés à la géographie.* CARACTERES: *Entier ou dentelé, entier plus estimé.*— Deux sous groupes, les jaunes et les chamois.				
1. *Les Jaunes.*				
7. Le Gange.	La Reine Dona Maria.	Bordé.	4	13
8. La Tamise.	La Reine Victoria.	Colonné, borde.	21	1, 27
9. Rome.	Horace Vernet.	Colonné, isolé.	16	14
10. Le Mont Saint-Bernard.	Bonaparte.	Liséré groupé,	4	12/24
11. La Seine.	Le Comte de Rambuteau.	Convergent pointillé.	28	13
12. Anvers.	S. A. R. le duc d'Orléans.	Liséré, colonné, pointillé.	16	13

13. La Perle.	Ad libitum.	Flammé, colorié, bordé	3	1
14. Le Diamant.	Alexandre Brongniart.	Liséré, pointillé.	3	2/3
15. La Mésange.	Mademoiselle Nau.	Flammé, marginal, pointillé.	16	12
16. Le Basalte.	Ad libitum.	Flammé, épars, pointillé.	27	1
17. Le Cerf.		Flammé, convergent.	3	2
18. Le Caméléon.		Colonné, marginal.	4	11/3
TROISIÈME GROUPE ; BLANCS.—*Noms de méthode dictés par le caprice.*— Quatre sous-groupes, fantaisies, flamands, bichons et sablés. 1° *Fantaisies.* — CARACTÈRES : *Entier ou dentelé, entier plus estimé.*				
19. Le Gracieux.	Fanny Elssler,	Convergent, liséré groupé.		37
20. Le Beau Idéal.	Loïsa Puget.	Convergent partagé.		46, 1, 37
21. Ma Pensée.		Liséré bordé épars.		12, 27
22. La Noblesse.	Mad. la Vicomtesse Héricart de Thury.	Colonné bordé.		4, 13
23. Trésor d'Esprit.	Mad. Emile de Girardin.	Colonné marginal.		1, 13/25
24. Le Satirique.	Alphonse Karr.	Plein liséré.		12
2° *Les Flamands.* — *Noms empruntés à l'histoire.* CARACTÈRES : *Rubané de diverses couleurs sur un fonds blanc, exigé très-pur. Les pétales doivent être sans aucune dentelure.*				
25. Titus.	S. M. Louis-Philippe.	Ce groupe est exclusivement Rubané.		37
26. Pline.	M. de Mirbel.			46, 1, 37
27. Aristarque.	M. Jules Janin.			12, 27
28. Cicéron.	M. Berryer.			4, 17
29. Alexandre.	Ad libitum.			1
30. Aristote.	M. Boitard.			12, 46
Les troisième et quatrième sous-groupes, les bichons et les sablés, étant peu nombreux, seront des appendices et prendront la même source de noms que les fantaisies, jusqu'à ce que leur nombre soit assez considérable pour mériter des séries de noms particuliers. Les sablés comprennent à peine 8 à 10 variétés, et les bichons 12 à 15. — *Caractères des bichons :* Lavé au centre du pétale, presque toujours dentelé. — *Caractères des sablés :* Entier ou dentelé pointillé de diverses couleurs.				
QUATRIÈME GROUPE : Ardoisés. — *Noms empruntés à la Fable.* CARACTÈRES : *Assez généralement dentelé, flammé de reflets métalliques, ou rubané de rouge, ou quelquefois pointillé.* Ce groupe n'a point de sous-groupe, quoiqu'il eût été possible de le diviser en trois sous-groupes : ardoisé rouge, jaune et blanc. Nous avons préféré n'en faire qu'un seul groupe pour ne pas embarrasser la mémoire.				
31. Neptune.	S. A. R. le prince de Joinville.	Rubané.	10	13
32. Apollon.	M. de Lamartine.	Rubané pointillé.	22	14
33. Minos.	M. de Portalis.	Flammé convergent.	34	3
34. Cupidon.	S. A. R. le Comte de Paris.	Pointillé flammé.	4	10
35. Minerve.	S. A. R. la Princesse Adélaïde.	Rubané.	16	22
36. Terpsichore.	Taglioni.	Flammé pointillé.	34	1.

Société d'horticulture.

La 70e exposition de la *Société Royale d'Agriculture et de botanique de Gand* a eu lieu le 5 mars dernier. — Nous n'y remarquons pas de prix pour les plantes nouvellement introduites; les récompenses ont été accordées aux mêmes amateurs et horticulteurs habiles et zélés, que nous sommes habitués à nommer dans les comptes que nous rendons des belles et nombreuses expositions de cette ville chérie de Flore.

Juillet 1842.

Greffe Dammara. — Greffe Neumann.

M. Neumann, directeur des serres au Jardin des Plantes de Paris, vient de modifier d'une manière très-satisfaisante la *greffe en placage* décrite et figurée dans les figures du Bon Jardinier, pl. XVI *ter*. — Il fait l'incision jusqu'auprès de la moelle, comme il est indiqué en F; mais au lieu de couper et enlever le copeau, il le laisse et place dans cette fente la greffe taillée en biseau des deux côtés, et qui se trouve ainsi recouverte de l'écorce du sujet. Il en résulte, dit M. Neumann, deux chances de succès au lieu d'une, puisque la greffe se trouve recouverte sur double face, et que, si elle ne réussit pas, elle ne fait pas plus de mal au sujet qu'un écusson manqué. Elle est de la plus grande facilité, peut s'appliquer à tout végétal ligneux, et son habile auteur ne doute pas qu'elle ne soit bientôt généralement adoptée et que l'on ne soit étonné de ne l'avoir pas plus tôt employée. — M. Neumann a commencé par l'appliquer au *Dammara*, arbre très-rare, et qui jusqu'ici s'était refusé à tous moyens de multiplication; elle a réussi complétement en prenant pour sujets de jeunes pieds d'*Araucaria imbricata.* Elle a encore très-bien réussi au cèdre Deodata sur le *Pinus Sabineana.* Mais, puisqu'elle est applicable généralement, nous proposons de l'appeler *greffe Neumann.* — La greffe s'assujettit avec du fil

de laine et l'on recouvre de cire à greffer. On greffera en mars et avril sur des sujets que l'on aura placés en serre chaude pour les mettre en sève avant d'opérer, s'ils sont à feuilles persistantes, et on recouvrira d'une cloche. Si l'on opérait sur des végétaux à feuilles caduques, il serait mieux d'attendre la montée de la sève.

Marteau de jardinier.

On a représenté dans le volume de *Figures pour l'Almanach du Bon Jardinier*, pl. XXXVII et LX, des marteaux de jardinier, tels qu'on s'en est toujours servi pour le palissage à la loque. M. Bonne-Boytard, d'Orléans, jardinier intelligent, et qui cherche toujours le progrès, a modifié cet instrument d'une manière très-heureuse. La *masse* du marteau ordinaire est droite comme dans tous les autres marteaux, et tout l'effort que l'on fait pour arracher un clou avec la fente, qui est à l'extrémité, porte sur le manche au risque de le faire casser. M. Bonne a imaginé de prolonger cette masse en la courbant beaucoup, comme on le voit dans la 1re fig. ; la fente commence sur la courbe comme dans la fig. 2e, et l'effort, par une combinaison naturelle de la force du levier, porte des trois quarts moins sur le manche, l'arrachage du clou se fait plus vite et plus facilement. Nous avons été très-satisfaits de son usage et nous le recommandons aux fabricants.

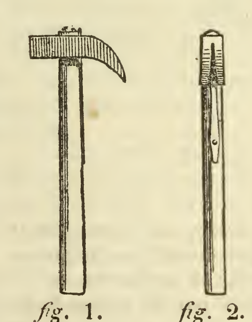


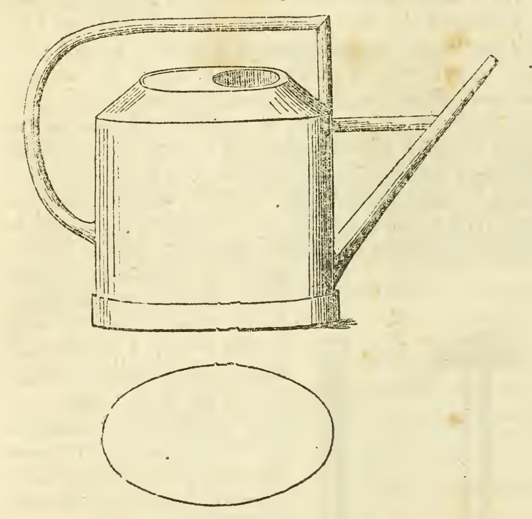
fig. 1. *fig.* 2.

Arrosoir à anse.

L'horticulture doit encore à M. Bonne-Boytard le perfectionnement de cet instrument, déjà connu de-

puis deux ans, mais que nous n'avons ni annoncé ni fait figurer plus tôt parce que nous n'y trouvions pas tout l'avantage désirable.

Quand le jardinier porte son arrosoir tout plein, il le tient perpendiculairement par la poignée placée près ou au dessus de l'ouverture par où l'eau s'introduit, et il est obligé de le poser ou de le reprendre pour arroser et ensuite pour le remplir. Au moyen de la grande anse soudée à celui dont la figure est ci-jointe, et dont l'étendue permet de la faire glisser



dans la main sans poser ni lâcher, on le remplit et l'on arrose de telle manière que ce soit sans le poser, ni se servir des deux mains pour un seul arrosoir.

Le perfectionnement apporté par M. Bonne-Boytard consiste dans la forme ovale de son plan que nous représentons ici par un trait, et qui donne une raison physique de solidité à l'ustensile. En effet, les arrosoirs à anse que l'on avait fabriqués jusqu'ici étaient carrés dans leur plan, et présentaient quatre

surfaces plates, opposant aux chocs bien moins de résistance que les surfaces arrondies du plan ovale.

Au surplus, on sent de quel avantage est un arrosoir de forme allongée, soit ovale, soit même carré long dans son plan, sur les anciens arrosoirs ronds dont la convexité saillante est en frottement continuel avec les jambes du jardinier, et nous croyons que cette forme ronde ne tardera pas à être abandonnée.

Mode d'arroser souterrainement.

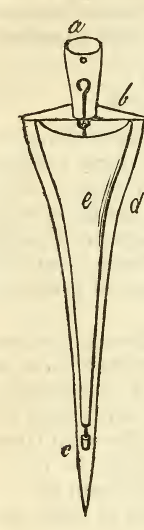
Dans un rapport fait à la section d'agriculture de la société académique de Nantes, on a rendu compte d'essais faits sur un *arrosoir* dit *arrosoir nantais*, destiné à conduire l'eau sous terre, sur les racines mêmes des plantes et des arbres. Voici les raisons principales qui ont engagé M. Philippe de Beaulieux (propriétaire à Sautron, près Nantes) à imaginer et produire cet instrument.

« L'arrosement avec l'arrosoir à gerbe emploie une grande quantité d'eau qui rafraîchit ordinairement la superficie du sol sans pouvoir pénétrer aux racines, et dont l'effet est souvent d'être plus nuisible qu'utile, surtout quand la chaleur trop âcre du soleil vient à dessécher tout à coup ce terrain humide. De là résulte la brûlure, vulgairement nommée coup de soleil, accident qui produit assez souvent la mort des végétaux.

» Un arrosoir qui conduirait l'eau sous terre n'emploierait que le dixième d'eau qu'emploie un arrosoir ordinaire ; et en conséquence grande économie de temps et de bras.

» Dès lors, les arrosements composés, soit avec les matières animales, minérales et végétales, arrosements si utiles, mais si négligés, parce qu'ils sont toujours dispendieux avec l'arrosoir à gerbe, deviendront plus faciles et produiront de grands avantages au printemps et dans l'été, où ils seront employés avec succès non-seulement comme aliments, mais encore comme stimulants pour ranimer les arbres lan-

guissants auxquels ils pourront redonner, en peu de jours, la vigueur de la végétation. L'arrosement sous terre, pratiqué dans nos provinces méridionales, et surtout dans nos colonies, en Afrique et au-delà de l'Océan, où l'évaporation est plus considérable, devra produire les effets les plus énergiques. »



L'arrosoir nantais semblerait au premier examen devoir remplir son but. Un manche est fixé dans la douille *a*, il sert à tenir l'instrument et à l'enfoncer en terre perpendiculairement; sa partie postérieure *d* est plate et a la figure d'un fer de lance sur lequel on aurait soudé un entonnoir semi-circulaire *e*, dans lequel on introduit l'eau qui s'écoule par le goulot en *c*; mais comme en enfonçant l'instrument dans le sol ce goulot se trouverait bouché par la terre, un petit boulon de fer mobile en *c* remonte et le ferme. Ce boulon est fixé à une tringle terminée en *b* par un anneau retenu par un piton, et que l'on doit ensuite faire redescendre pour déboucher le goulot.

Cet instrument est conçu ingénieusement, mais il ne donne encore qu'une idée première, car l'eau ne s'écoule pas assez vite, et beaucoup de temps serait perdu. — Nous ne pouvons donc l'indiquer que pour mettre sur la voie; il doit se perfectionner, et nous lui désirons plus de succès qu'au *couteau à asperges* et au *plantoir* indiqués dans le Volume des Figures du Bon Jardinier, pages 50 et 53.

M. Audot a longtemps travaillé et mis tous ses soins à la composition de ces deux utiles instruments. D'une part, il a cherché le moyen d'éviter la ruine de plusieurs asperges quand on en coupe une, et, de l'autre, il a voulu éviter de comprimer la terre en plantant. Il a publié des essais à ce sujet et provoqué

d'autres essais de la part des horticulteurs ; mais personne, jusqu'à présent, n'a paru répondre à son appel.

Nettoyage des végétaux.

M. Forest a conseillé, dans une séance de la Société royale d'horticulture, de se servir de pattes de lièvres pour laver les feuilles des arbres et plantes dans les serres, après en avoir extrait les ergots. On réussit mieux qu'avec une éponge, et la forme allongée et les poils permettent d'atteindre les aisselles des feuilles sans craindre de fatiguer les plantes.

Conseils sur le meilleur moyen de tirer encore avantageusement parti des terres dont les récoltes auraient été, en totalité ou en partie, compromises par la sécheresse de 1842.

La trop longue sécheresse qui s'est généralement fait sentir sur tous les points du royaume, a porté la désolation dans les campagnes chez la plupart des laboureurs, qui fondent, chaque année, leur unique espoir sur la récolte de leurs terres. Le soleil trop brûlant, dont nous avons à déplorer le malheureux effet pendant plus de trois mois, a détruit en partie les fourrages dans les prairies naturelles un peu élevées, et anéanti la presque-totalité des semences qui ont été confiées à la terre dans les mois de mars, d'avril et de mai, en s'opposant à la germination ou en faisant disparaître du sol les jeunes embryons dans une proportion notable.

Pour remédier autant que possible à ces pertes immenses et inappréciables qui ont porté de graves atteintes aux intérêts et à la prospérité des agriculteurs, nous croyons devoir faire connaître, et nous nous empressons de donner une nomenclature des plantes qui pourront être semées avec succès dans cette saison, ou un peu plus tard, et offrir pendant l'automne et l'hiver d'assez grands avantages comme fourrages artificiels; ce sont :

Carotte courte, hâtive. Chicorée sauvage.

Maïs à fourrage, grand.
Moha de Hongrie.
Moutarde blanche.
» » noire.
Navet long blanc.
» rond turneps.
Navette d'été.
Orge et blé mélangés.
Panais ronds hâtifs.
Pastel des teinturiers.
Pe-tsai, chou chinois.
Pois gris.
» Jarat.
Pommes de terre Schaw.
Pommes de terre Segonzac.
Raifort champêtre.
Ray-grass d'Italie.
Rutabaga.
Sarrasin.
Seigle multicaule.
Spergule géante (nouvelle espèce).
Trèfle blanc.
» hybride (nouvelle espèce).
Trèfle incarnat.
Vesce d'été.

Bossin,
Grainier-pépiniériste, 5, quai aux Fleurs.
Paris, 25 juin 1842.

Zea mays subprœcox; nouvelle espèce de maïs.

M. Bonafous, agriculteur très-distingué de Turin, vient de faire connaître une nouvelle espèce de maïs trouvée près d'une rivière au Pérou. Aussi précoce et plus productif que le quarantain, ce maïs, qui se perpétue sans variation toutes les fois qu'on le sème isolément, mérite en même temps l'attention des botanistes et des cultivateurs. M. Guillery en a présenté et distribué en novembre dernier à la Société royale d'Horticulture, comme le voyant paraître depuis plusieurs années sur les marchés de Paris. Il se distingue par la forme de son grain, terminé en pointe recourbée comme un bec d'oiseau.

PLANTES NOUVELLES.

Siphocampylus rugosus. Cette nouvelle espèce est en multiplication chez M. Thibaut, rue Saint-Maur-du-Temple, chez M. Cels et chez M. Martine. Elle est remarquable par ses fleurs belles et nombreuses, violacé plus ou moins pâle, en corymbes terminaux, et se distingue des autres espèces par l'étranglement de la corolle et par les dix côtes du calice. La plante est sous-ligneuse, à tige cylindrique tortueuse en spi-

rale : feuilles alternes, lancéolées en cœur, acuminées, rugueuses, vert gai en dessus et tomenteux en dessous. Quoique cultivée jusqu'ici en serre chaude, il est vraisemblable que l'on pourra la cultiver en serre tempérée et même la sortir pendant la belle saison, en essayant alors de la pleine terre légère ou de bruyère, et en la réunissant en pot et terre de bruyère pour passer l'hiver en serre tempérée. Nous avons décrit le *S. bicolor*, t. IV, p. 248, sept. 1839.

Achimenes rosea. Fam. des gesnériacées. Plante vivace par ses racines, herbacée, feuilles opposées, pétiolées, dentées; pendant la belle saison, fleurs moyennes, tubulées, lobées à limbe plan, roses et nombreuses; très-jolie plante du Pérou, les tiges périssant après la floraison. Conserver les racines bien sèchement l'hiver et jusqu'à la première apparition des pousses; alors les diviser, s'il y a lieu, pour les multiplier et les rempoter; les placer près des jours dans la serre, ou mieux sur couche et sous châssis; toute bonne terre lui convient. La multiplication a lieu en outre par les espèces de bulbilles qu'elle émet de ses racines et de ses tiges.

Achimenes longiflora. Celle-ci a le port de la précédente, mais des dimensions beaucoup plus grandes dans toutes ses parties, surtout dans les fleurs qui sont quatre fois plus grandes, bleu violacé, à tube rosâtre recourbé. Elle est déjà en multiplication chez M. Chauvière; nous n'avons pas encore vu la première à Paris; leur culture est la même.

.Ce genre avait précédemment reçu les noms de *Cyrilla* par l'Héritier, et de *Triveriana* par Wildenow. Brown lui a donné celui d'*Achimenes* adopté par Decandolle.

Tout le monde connaît le joli genre *Leschenaultia*, dont les fleurs rouges éclatantes ornent longtemps les serres et les gradins. On en annonce une espèce, *Leschenaultia biloba*, dont les fleurs seraient plus grandes et d'un beau bleu de ciel. Si cette espèce est aussi florissante que l'autre, ce sera une acquisition agréable; on la trouve chez M. Chauvière.

Nouveau lilas varin.

M. Jacques, jardinier du roi, à Neuilly, a obtenu de semis un lilas qui tient le milieu entre le lilas varin et le lilas saugé, qui est plus rouge que l'ancien varin. Il ne diffère en rien pour le feuillage, mais sa fleur est plus rosée et l'odeur plus sensible.

Sociétés d'horticulture.

La Société royale de Botanique de Gand a offert en juin une exposition brillante et nombreuse, où l'on a remarqué des nouveautés intéressantes qui ne sont pas encore parvenues à Paris, telles qu'une *Aralia crassifolia* et un *Sobralia macrantha*, qui ont valu des médailles à MM. Van Geert père et Donckelaer fils. Les noms des Verschaffelt, Van Geert et Spae, ont été aussi proclamés plusieurs fois, ainsi que celui de M. Heynderycx, grand amateur. M. Van Houtte a remporté à lui seul cinq prix destinés à 50 *pelargonium*, 30 calcéolaires, 50 pensées, rosiers de pleine terre et 33 verveines. — Cette société, qui avait déjà exposé en mars, offrira encore une exposition les 17, 18 et 19 septembre prochain, destinée au genre Dahlia, ce qui en fera trois dans l'année.

L'exposition de la Société de Flore de Bruxelles a, comme celle de Gand, été remarquable par les plantes nouvelles. Les prix de *plantes nouvelles* ont été décernés à MM. L. Van Halewyck et Van Tilborg pour un *Achinenes Ghisbrechtianum* (ce genre nous est inconnu; peut-être est-ce un *Achimenes*), un *Anigosanthus coccinea* et un *Lophospermum Hendersonii*, et l'on a mentionné honorablement ; *Momordes pardina*. *Tweedia cærulea grandiflora*, *Lobelia heterophylla major*, *Gloxinia rubra*, *Columnea Schiediana*. Un superbe envoi de cinquante *pelargonium*, par M. de Jonghe, a enlevé tous les suffrages, collection remarquable par sa belle floraison. On remarquait une nouvelle variété de ses semis qu'il a nommée Jenny Colon. MM. Van Houtte, Alex. Verschaffelt et

Van Geert, de Gand, ainsi que M. Van Tilborg, de Bruxelles, se sont montrés avec honneur.

En nous envoyant le prospectus de l'exposition qu'elle annonce dès à présent pour le mois de juin de 1843, la Société d'Horticulture de Caen y joint le compte-rendu de son exposition de mai dernier. Cette exposition, et plusieurs discours prononcés dans une séance solennelle, font foi des progrès de l'horticulture dans le département, et qui sont dus au zèle de la Société, présidée par M. Magneville. Les noms des horticulteurs et amateurs qui ont remporté des prix et mentions honorables, sont ceux de MM. Le Changeur, Havard, Rioux, G. Thierry, Darchangy, Le Landais, Tirard, Portet, Fouquet, Mme Quétel. Deux jardiniers, MM. Paisant et P. Oger, ont remporté des prix pour le zèle et l'habileté qu'ils ont apportés dans le service. — Un grand nombre de produits heureux de semis d'anémones et de renoncules ont été exposés. Ces deux plantes, très-aimées des amateurs de Caen, ont tenu un rang distingué à l'exposition ; et les marchands horticulteurs de Caen, parmi lesquels on remarque Mme Quétel et MM. Le Landais, Rioux, etc., en sont fournis d'espèces de choix.

Procédé pour donner aux vases, statues et ornements de jardins en plâtre, la solidité et l'apparence du marbre.

Ce procédé consiste à préparer une solution de sulfate d'alumine en prenant six hectogrammes d'alun et trois litres d'eau ; on plonge les objets en plâtre qui ont été séchés dans le liquide encore chaud et on les y laisse séjourner quinze à trente minutes ; on les fait ensuite égoutter, puis on verse sur l'objet, lorsqu'il est refroidi, la solution d'alun, de manière à ce que cet objet soit recouvert d'une couche cristallisée ; on laisse sécher de nouveau, on polit avec du papier sablé et on finit le poli à l'aide d'un linge légèrement mouillé.

Nouvelle faux mécanique par M. Ripert. (LE CULTIVATEUR, Annales des Progrès agricoles, avril.)

La coupe des foins et des blés est de tous les travaux agricoles le plus pénible à l'homme. La saison dans laquelle l'une et l'autre ont lieu, les contrariétés que le temps souvent y apporte, et quelquefois leur simultanéité, concourent à les rendre dispendieuses et écrasantes de fatigue. Il arrive même que faute de bras on ne peut les surmonter, alors que pas un instant n'est à perdre dans une bonne exploitation.

Ces réflexions nous ont amené à l'idée de remplacer la faucille et la faux par une machine qui, mise en mouvement par un cheval, ferait plus de travail en une heure que plusieurs hommes en un jour.

Qu'on se figure un petit char à quatre roues, avec le siége du cocher en avant. Entre les roues d'avant et d'arrière, jointes par le brancard, est placé un volant horizontal armé de faulx, qui, soumis à un mouvement circulaire continu par une des grandes roues du char, faucherait en tournant sur lui-même, au delà du sillon tracé par les roues, une bande de foin ou de blé pareille en largeur à la longueur des faulx.

Ce volant, tendant à la fois à régulariser l'action des faulx et à remplacer l'effort alternatif que fait le faucheur, rendrait l'action continue au moyen de se diverses lames, et agirait tant à droite qu'à gauche, suivant la position de l'objet à couper.

Un râteau en fer, maintenu horizontal par trois roulettes, est placé derrière le char; un mouvement alternatif vertical lui est transmis, afin que, quand il a ramassé une gerbe, il la quitte pour en recommencer une autre. Pour la fenaison, on place un râteau circulaire qui tend à diviser l'herbe et l'expose ainsi aux rayons du soleil.

Un disque en tôle forte, fixé à une grande cheville ouvrière, sert de support au volant qui s'y appuie vers la circonférence, pour en diminuer le frottement, au moyen de quatre poulies en fonte qui sont fixées à ce dernier. Celui-ci, mobile autour de la che-

ville, est formé par la réunion de deux autres disques, dont l'intervalle forme le fourreau des faulx; elles sont vissées à des crémaillères, qui, à l'exemple de celles du cric, sortent et se renferment dans le volant, de manière que le conducteur, de dessus son siége, peut, à l'aide d'une manivelle placée à droite, faire rentrer ou sortir les lames, suivant que le travail ou les accidents l'exigent.

Les faulx, arrivées à leur *maximum* de sortie, sont retenues par une espèce de collier de force, fonctionnant simultanément au moyen d'une deuxième manivelle à la portée du conducteur.

En outre des précautions ci-dessus, afin d'éviter les obstacles et les inégalités du terrain, comme pour aller et revenir des champs, un grand levier serait disposé, à l'aide d'un tour, pour relever de plusieurs décimètres tout l'appareil. Cette opération, comme la rentrée et la sortie des faux, de même que leur fixité, aurait lieu de dessus le siége du conducteur.

La mise en jeu de l'appareil s'opère au moyen de deux poulies fixées, l'une sur une des grandes roues du char, et l'autre à une roue d'angle, destinée à s'engrener avec sa pareille, fixée au volant; à cette dernière poulie en est adaptée une semblable mobile, afin que le conducteur, par un excès de précaution, puisse encore arrêter ou mettre en jeu le volant en changeant de place la courroie sans fin.

Cette machine, traînée, comme nous l'avons dit, par un cheval marchant d'un pas ordinaire, c'est-à-dire parcourant soixante mètres par minute, le sillon fauché d'environ un mètre, donnerait soixante mètres carrés par minute ou soit trente-six ares par heure. Le travail moyen étant de dix heures par jour, un cheval conduit par un homme faucherait ou moissonnerait trois cent soixante ares.

Nota. Nous avons souvent demandé à des mécaniciens de faire des essais sur la construction d'une faux mécanique, applicable aux grandes pelouses et prairies des grands jardins paysagers. L'idée de M. Ripert, à la description de laquelle il est à regret-

ter que l'on n'ait pas joint une figure, pourrait peut-être se modifier et devenir exécutable en petit aux mains des jardiniers. Nous engageons les amateurs à faire des essais.

Août 1842.

Congrès de vignerons et de producteurs de cidre.

La Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire, instruite des heureux résultats produits en Allemagne par les Congrès de vignerons, aujourd'hui à leur quatrième année d'existence, a compris l'avantage que pourrait retirer notre patrie d'une semblable institution. Elle fait aujourd'hui un appel à tous ceux qui ont un intérêt quelconque à la voir créer.

Il est à désirer qu'on imite en France ce qui se fait en Allemagne, que, chaque année, nos vignerons se réunissent en Congrès, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et que dans ce Congrès chaque département soit représenté par des échantillons de ses divers produits vinicoles.

Les coteaux de la Champagne, de la Bourgogne, de la Gascogne, de la Guyenne, du Languedoc, de la Provence, du Roussillon, de l'Anjou, de l'Orléanais, de l'Aunis, de la Saintonge et de la Corse sonts couverts d'une multitude d'espèces de ceps dont la nomenclature bizarre est un véritable chaos. Non-seulement on est bien loin de connaître toutes les espèces et toutes les variétés qui se cultivent sur les divers points de la France; mais on ignore les modifications que la même espèce subit, selon qu'on la cultive en Bourgogne ou en Languedoc, en Provence ou en Champagne, dans le Nord ou dans le Midi. Telles races qui, depuis des siècles, ne produisent que du vin médiocre, en produiraient peut-être d'excellent, transportées dans une localité différente; d'autres, dont la culture s'est répandue successivement dans plusieurs provinces, dans plusieurs contrées, portent dans

chacune d'elles un nom particulier. Comment se reconnaître au milieu de cette confusion? Le progrès est-il possible là où règne l'anarchie ? On ne doit pas espérer de parvenir à améliorer les espèces de ceps par la transplantation ou le mélange des terres, tant qu'on n'en connaîtra pas la nature et l'origine, tant qu'on ne pourra pas examiner comparativement les raisins qui produisent au moins nos vins les plus renommés.

Le premier Congrès de vignerons et de producteurs de cidre français s'ouvrira à Angers le 12 octobre prochain. — La souscription est fixée à 5 francs par chaque adhérent. — Appel spécial est fait à toutes les personnes qui portent intérêt au progrès de l'œnologie et de l'œnomélologie françaises, pour qu'elles veuillent bien s'associer aux travaux du Congrès. — La durée de la session sera de 5 jours au moins. — Les travaux du Congrès seront répartis en 4 sections : — L'une relative aux travaux applicables aux vignobles; l'autre à la fabrication, l'amélioration et la conservation des vins ; — La troisième à la culture des pommiers et à la fabrication des cidres; — La quatrième à l'exposition des produits divers de ces deux cultures et de cette double industrie.

Des excursions scientifiques pourront avoir lieu pendant et après la durée du congrès.

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre au Congrès sont invitées à adresser au secrétaire général les communications qu'elles auraient préparées à cet effet.

Les souscripteurs recevront le volume qui renfermera les travaux de la session, et qui sera publié ultérieurement par les soins du secrétaire général, du secrétaire du bureau et des secrétaires de chaque session.

Afin de compléter le cadre des travaux du Congrès et d'en faciliter l'exécution, une exposition comprenant des échantillons de diverses espèces ou variétés de vignes ou d'arbres à cidre cultivés en France sera

ouverte à la même époque et pour le même temps. Chaque échantillon, formé d'un rameau couvert de ses feuilles et de ses fruits, devra porter le nom vulgaire, et, autant que possiblele, nom scientifique sous lequel il est connu, ainsi que l'indication de ses principaux caractères botaniques, économiques, et de ses qualités pour la fabrication.

Les vins et les cidres seront admis avec les noms des exposants, et, toutes les fois que faire se pourra, avec un échantillon des fruits de même espèce que ceux dont on les aura extraits. Tous renseignements adressés au Congrès sur le climat, la nature et l'exposition des terres, de chaque vignoble ou de chaque pommeraie, le mode de fabrication et les soins d'entretien de la liqueur qui en proviendra, seront accueillis avec empressement.

Il en sera de même des instruments et appareils nouveaux ou perfectionnés, employés à la culture de la vigne ou du pommier, à la fabrication des vins, des cidres ou des poirés; des modèles ou des dessins représentant des procédés de culture, de vinification; en un mot, de tout ce qui se rattache à l'œnologie ou à l'œnomélologie.

Tous les envois ayant cette destination devront être adressés, francs de port, à M. Guillory aîné, président de la Société industrielle, à Angers, assez à temps pour être disposés dans les salles d'exposition, c'est-à dire, au moins trois jours avant l'ouverture des séances du Congrès. Les personnes qui voudront adhérer au Congrès sont priées de prévenir sans retard pour que leur nom puisse figurer sur la liste qui sera publiée avant la session.

Cocinelle (bête à bon Dieu), *ennemie et destructrice des pucerons.*

M. Ragonot-Godefroy a signalé à la Société d'horticulture, juin 1842, la cocinelle, bête à bon Dieu, pour l'utilité dont elle peut être en horticulture. —

« J'observai, dit-il, que les feuilles et les boutons des plantes, sur lesquels vivaient ces larves, étaient demeurés intacts. Ce fait ayant éveillé ma curiosité, j'observai, avec la plus scrupuleuse exactitude, les mœurs de cette larve, et je m'aperçus bientôt que les pucerons lui servaient de nourriture. Ce *Syrphius* saisit le puceron par le dos avec ses mandibules, le tient en l'air et le suce jusqu'à ce que tout le liquide soit absorbé, et ne laisse absolument que son enveloppe extérieure qui blanchit immédiatement. La voracité et la promptitude avec lesquelles cette larve détruit le puceron sont incroyables, comparativement à sa petitesse. En quelques heures une plante se trouve débarrassée de tous ses parasites. Dans le cours d'une journée la meme larve a pu détruire les pucerons de 7 à 8 plantes. »

Ces faits, remarqués judicieusement par M. Ragonot, sont conformes aux observations des naturalistes. Nous ajouterons que les oiseaux, et surtout les pinçons sont de grands destructeurs de pucerons. Ils sautent avec force sur les rosiers à tiges; la secousse fait tomber les insectes à terre, et ils descendent à l'instant pour s'en emparer.

Arrosement composé pour les plantes malades.

M. Eugène Gris, professeur de chimie et de botanique au collége de Chatillon-sur-Seine, a fait des expériences ayant pour but le rétablissement des plantes dont la maladie s'annonce par le jaunissement des feuilles.— Voici le remède qui lui a paru réussir jusqu'à présent.— Dans un litre d'eau, on fait dissoudre 8 grammes de sulfate de protoxide de fer (couperose verte); on arrosera une plante tous les 4 ou 5 jours avec 40 ou 50 grammes (2 à 3 cuillerées à bouche) de cette dissolution, si elle est de la force d'un calcéolaire. Deux ou trois arrosements doivent suffire. — La plante sera mieux placée à l'ombre ou demi-ombre pour cette opération, et sera, d'ailleurs,

tenue dans un état d'humidité convenable. On peut continuer les arrosements, mais avec prudence, si 2 ou 3 ne suffisent pas. — Un article savant a été publié sur ce sujet dans les *Annales de la Société Royale d'horticulture*, août 1842. — M. Gris considère le sulfate de fer comme un engrais stimulant dont l'action est manifeste sur le principe colorant de la feuille. Il ne présente pas de dangers dans son emploi bien entendu, et c'est un des sels les plus abondants et avec lequel on peut traiter une centaine de plantes pour 10 ou 15 cent. — Peut-être sera-t-il applicable à l'horticulture en grand (culture des pêchers par exemple) et à l'agriculture.

Semis de Nerium à Hyères.

M. Rantonnet, horticulteur-marchand, à Hyères. Var, a été très-heureux dans ses semis de *Nerium*, et il a pu faire voir cette année une collection très-riche et très-variée de jolies espèces; Nous en avons reçu de lui de belles variétés qui viennent de fleurir, et parmi lesquelles une hors ligne qu'il a nommée *Grandiflora*. Elle est d'un beau rouge rosé et extrêmement florifère, même à Paris, où les *Nerium* sont loin de déployer le luxe floréal qu'ils présentent dans le Midi. M. Rantonnet sème beaucoup toutes sortes de genres intéressants, et il obtient de nouvelles variétés qui enrichiront nos serres et nos jardins.

Cedrus deodara à l'Himalaya.

Cet arbre, dans sa contrée natale, s'élève à une grande hauteur sur les versants des monts Himalaya, qu'il revêt d'un épais tapis de verdure. Ses dimensions sont énormes. Il n'est pas rare de rencontrer, dans des situations favorables, des individus mesurant de 7 à 10 mètres de circonférence, avec une hauteur et une largeur proportionnées. Nous citerons à ce sujet l'extrait suivant du journal inédit d'un voyage dans l'Inde :

« A environ six milles de Fargoo, le voyageur pénètre dans la forêt d'*Abies deodara*, dont la plupart s'élèvent à 50 mètres de haut, aussi droits et aussi unis qu'une *queue de billard*, sans une seule branche jusqu'à quelques pieds du sommet, et de 5 à 6 mètres de circonférence. Ces arbres ont été découverts dans une expédition au passage du Borinda » : — Dans une autre expédition au sommet de la montagne de Choor, la même personne ajoute : « La pramière partie du voyage, aujourd'hui, a eu lieu à travers un terrain marécageux. Nous avons pénétré dans une forêt composée des plus grands et des plus magnifiques cèdres de l'Himalaya que j'aie jamais vus. Leurs dimensions étaient réellement phénoménales, et je suis certain qu'il y en avait des milliers de plus de 65 mètres de haut et de 6 à 8 mètres de circonférence; j'en mesurai même un de 10 mètres, et je pense qu'il n'était pas le seul de cette taille. »

On ne saurait se faire une idée même approximative du caractère majestueux de cet arbre d'après les petits individus existant, quant à present, en Europe. L'aspect du *deodara* varie singulièrement pendant sa croissance. Le jeune arbre ressemble beaucoup au *Larix europæa,* s'élevant en une masse conique couronnée par une vigoureuse pousse terminale : lorsqu'il a atteint 16 à 20 mètres de hauteur, la tête se dessèche, la pointe s'aplatit, la pousse latérale s'acroît, et l'arbre se dépouille du caractère des *Larix* pour prendre celui d'un Cèdre. Ces différences d'aspect sont si prononcées, que les Européens résidents des contrées montagneuses comme Simla s'imaginent qu'il existe deux espèces de *deodara* : l'un, le plus jeune, qu'ils nomment *Kelon*, et l'autre, plus âgé, qu'ils appellent *Deodara* par excellence. Rien ne surpasse le caractère de grandeur que possède un Cèdre de 10 mètres de circonférence; l'extrémité de ses longues branches inférieures vient raser la terre, tandis que les autres verticilles s'élèvent successivement

jusqu'à former un cône presque régulier. Il est très-rare de découvrir le plus petit défaut sur le tronc, et l'arbre, excepté lorsqu'il croît dans des situations très-exposées, ne prend jamais le caractère déprimé et presque tronqué du Cèdre du Liban. D'autres Conifères, tels que le *P. Douglasii*, peuvent lui disputer la palme pour la hauteur et les dimensions; mais, sous le rapport économique, il est sans contredit le « *facile princeps* » de la famille. Le bois est léger, fort et compacte, d'un grain serré, sans nœuds, facile à travailler, et doué d'une odeur extrêmement agréable, qu'il ne perd jamais. Sa durée est hors de toute comparaison. Rendu incorruptible par la nature, il brave les vents et les hivers, et résiste pendant des siècles aux torrents de pluie qui inondent les mont Himalaya. Vivant ou mort, jamais il ne pourrit. Les murs des vieux temples détruits jusqu'aux fondations, les piliers qui supportent dans le pays de Cachemire le toit de Jumna Musfid, ou grande Mosquée, formés de bois de *deodara* dépourvus de leur écorce, sont aussi frais et aussi odoriférants qu'au jour de leur construction; enfin c'est un bois inestimable, et dont l'introduction en Europe est si désirable, que nous croyons devoir ici rendre hommage à la libéralité de la Compagnie des Indes orientales, qui a fait pubier l'avis suivant dans les journaux anglais :

TOUTE PERSONNE *qui s'adressera au docteur Falconer, surintendant du jardin botanique de la Compagnie à Saharunpoor recevra* GRATUITEMENT *des graines de* CEDRUS DEODARA *et d'autres espèces, moyennant le payement des frais d'envoi.*

Horticulteur universel. 4e année, n° 1, rédigé par M. Lemaire).

Le Clianthus puniceus EST DE PLEINE TERRE. (*Horticulteur universel;* 1, 4 e année.)

Le marchand est réduit à ne cultiver *que ce qui est de vente....* Or, pour lui, le *Clianthus puniceus* avait

fait son temps, tous les amateurs le possédant. — Je fis donc servir un dernier exemplaire, échappé à la faulx de la réforme, à l'ornement d'un petit bout de mur formant la base de la façade du midi de ma serre à Rhododendrum. Cette plante couvrit bientôt, et de sa riche verdure, et de ses grappes de fleurs cramoisies, le petit espace où elle était encore tolérée.... L'hiver survint, et beaucoup de plantes nouvelles qui valent moins qu'elle furent soigneusement rentrées. Elle seule, dernier rejeton de sa race, fut condamnée à mourir chez moi...— Il n'en fut cependant pas ainsi. L'hiver se passa, les gelées et les rayons solaires la tourmentèrent vainement tour à tour.... elle survécut, sans le moindre abri, sans la moindre couverture, à des procédés si ingrats. Au printemps, ses tiges ont été coupées, et, semblable aux *Amorpha*, elle a reparu vigoureuse et décidée à se faire valoir encore. VAN HOUTTE.

Germination prompte des noyaux.

M. Laure, du comice agricole de Toulon, a publié un moyen d'obtenir la germination des noyaux de fruits dès leur maturité. Il s'agit de les casser doucement dans un étau, de manière à ne pas blesser les amandes, comme il arriverait si on les cassait avec un marteau. Le procédé de briser les noyaux paraît avoir été reçu avec grande satisfaction dans le Midi, où on l'a déja appliqué aux olives ; pourtant il nous semble qu'il était naturel de commencer par l'idée de ne semer que l'amande avant d'employer celle qui consiste à faire stratifier un noyau pendant plusieurs mois. Quant à l'emploi de l'étau, il est excellent et nous l'avons toujours fait employer nous-mêmes pour l'usage des confitures et des liqueurs.

Le Maïs devenu canne à sucre.

Plusieurs journaux rapportent que l'on vient de

faire à la Nouvelle-Orléans l'essai en grand d'extraire du sucre des tiges de maïs, et cet essai à réussi au delà de toute attente. Ce sucre marque dix degrés au saccharomètre de Beaumes; il contient cinq fois autant de matière sucrée que l'érable, trois fois autant que la betterave, et presque autant que la canne à sucre des Etats-Unis ; car on en a obtenu 16 et 2/3 pour 100 de sirop cristallisable. Un acre de maïs a fourni environ 1150 livres de sucre. Le maïs présente sur la canne à sucre deux grands avantages, savoir : 1º que l'on peut le récolter 70 à 80 jours après les semailles, tandis que la canne à sucre exige des soins assidus pendant plus de dix-huit mois, 2º qu'il n'est besoin que d'une force très peu considérable pour extraire le sucre des tiges, ce qui permet d'employer des moulins ou presses extrêmement simples.

Une règle à observer quant au maïs dont on veut extraire du sucre, c'est d'ôter les épis dès qu'ils commencent à paraître ; car, par suite de cette opération, le sucre qui devrait servir à les former reste dans les tiges et sert à augmenter et à améliorer celui qui s'y trouve.

Fabrication de vin de betterave ou d'autres végétaux sucrés. Article extrait du *Journal des Connaissances usuelles*, *n*º 183.)

La fabrication de l'alcool de betterave, a donné l'idée de faire du vin avec la betterave et autres végétaux sucrés, tels que la citrouille, etc. Lorsque l'on a épuré le jus de betterave, c'est-à-dire que l'on a obtenu une solution pure de sucre et d'eau, il ne s'agit que de l'évaporer convenablement pour obtenir la densité des moûts de bons vins ; après quoi on procède à la fermentation en ajoutant de la crême de tartre ; et on lui donne le bouquet que l'on désire au moyen de plantes aromatiques On obtient par ce moyen un vin d'un goût et d'une limpidité qui

ne laissent rien à désirer, et aussi sain que celui du raisin. Le vin de betterave, à cause des éléments qui le composent, est d'une délicatesse exquise et d'une suavité parfaite; il est de plus propre à produire des vins de toute espèce en diversifiant son arome, n'en ayant pas de particulier; il se prête aussi merveilleusement à la fabrication du vin de Champagne.

Arrosoir à anse. Rectification à l'article de la page 182. Juillet 1842.

Il s'est glissé une erreur dans le dessin de cet arrosoir. L'ouverture par laquelle l'eau doit entrer pour le remplir a été placée à droite c'est-à-dire au devant de l'arrosoir, au lieu de l'être à gauche. Le fabricant, travaillant, même d'après la figure, n'aurait certainement pas manqué de rectifier l'erreur du graveur. La partie carrée de l'anse peut être arrondie.

Tuyaux économiques.

M. de Gasparin a donné lecture à la Société d'encouragement d'un mémoire de son frère, député et maire de la ville d'Orange, sur un nouveau procédé de son invention, pour faire, à peu de frais, des conduits d'eau. Il l'a mis en pratique avec succès dans une circonstance où la dépense aurait dû être si considerable qu'on a été forcé de renoncer aux tuyaux en fonte. Voici en quoi consiste ce procédé. On fait un tuyau en toile serrée et épaisse, d'un diamètre convenable à l'objet qu'on a en vue; on le ferme à un bout, et on y verse de l'eau qu'on force, par la charge, à remplir et gonfler cette espèce de vase, de manière à former une sorte de boudin d'une longueur de plusieurs mètre; on le ferme ensuite à l'autre bout. On pratique une tranchée dans le sol, d'une largeur et d'une profondeur suffisantes, dont le fond forme un plan à pente régulière, allant de la source au réservoir qu'on veut alimenter. On établit un fond de béton, sur lequel on pose le tuyau de toile, et à l'aide d'une truelle,

on le recouvre de sable. Puis on verse du béton de manière à combler la tranchée, et on retire le tuyau pour le porter plus loin, et recommencer une opération semblable, et ainsi sur toute la longueur. Lorsque toute la conduite est achevée, et le béton bien solidifié, on laisse courir l'eau, qui, délayant le sable et l'entraînant, achève la conduite qui est toute en béton.

Mise en vente du Daubentonia Tripetiana.

La maison Tripet et Leblanc vient de mettre en vente son DAUBENTONIA TRIPETIANA, décrit dans notre nnméro d'octobre 1840. Toutes les plantes sont de force à fleurir en août prochain, elles sont de semis; le prix est de 100 francs pièce.

Cette superbe nouveauté a obtenu deux médailles: l'une des horticulteurs praticiens réunis en automne 1840; l'autre de la Société royale d'horticulture de Paris en octobre 1841. Une serre tempérée lui convient pour l'hiver. On en a livré un pied en pleine terre à l'exposition du midi, et soigneusement abrité pendant l'hiver, il est en ce moment en pleine végétation; il s'est couvert de plus de 400 grappes de fleurs d'un rouge cocciné et pourpré du plus agréable effet.

Sociétés d'horticulture.

La Société d'horticulture de ROUEN publie un bulletin où nous avons vu figurer dans les nos 8 du tome 1er et 3 du tome II, un rapport de M. Prévost sur les fruits cultivés dans le département et qui ont été présentés à la Société; ce rapport donne la description savante et detaillée de chaque espèce et sa figure lithographiée. Il en résulte, jusqu'à présent, de bonnes descriptions et 50 figures de poires.

LE CERCLE DES CONFÉRENCES HORTICOLES, de Paris, a publié le programme d'une exposition qui aura lieu, du 20 au 25 septembre, dans l'orangerie du Louvre. D'après le programme, la société déclare qu'elle porera ses soins sur l'origine des plantes exposées, afin

que les véritables producteurs soient récompensés. Dix-neuf prix sont annoncés, sans compter les mentions honorables, quatre autres prix pour les cas imprévus, et de plus encore, dit le programme, *les jardiniers et amateurs* pourront concourir entre eux. Il nous semblait que l'exposition n'était faite que par des jardiniers et des amateurs, et nous ne pouvons expliquer cette dernière condition.

Non-seulement la Société d'horticulture d'Orléans offre des expositions intéressantes, mais ainsi que le font celles de Rouen et de Caen, elle tient des séances mensuelles, toujours instructives pour les horticulteurs, et utiles à l'horticulture. Elle est en progrès, et son exposition, du 29 mai au 3 juin dernier, brillait par une foule de nouveautés, présentées par 23 exposants qui avaient offert 1031 plantes. Ainsi que dans d'autres villes, on reproche aux maraîchers de ne pas apporter le fruit de leurs travaux, et à Orléans, par exemple, on regrette de voir la ville tributaire de Paris pour les melons et les primeurs. — On a remarqué à cette exposition la belle collection de 50 rosiers en pots exposée par madame Renard-Courtin, qui a obtenu une médaille d'argent, et aussi celle de madame Levacher-Bruzeau, pour laquelle une médaille de bronze a été décernée, et qui a exposé une pareille collection. La médaille d'argent pour la plus belle collection de plantes fleuries a été décernée à M. Demadières-Miron, et celle pour le genre pelargonium à M. Ch. Quentin.

La Société d'horticulture de Versailles a fait une exposition du 20 au 25 avril dernier. Elle a été satisfaisante. La liste des prix distribués ne nous est pas encore parvenue.

A Meaux, la Société d'horticulture a offert, le 30 mai, 800 plantes, apportées seulement par 8 zélés horticulteurs. Quelques prix ont été distribués. M. Jacques-Lefèvre a remporté celui de la plus riche collection de plantes fleuries.

La ville de Tours a aussi, dans sa Société d'agriculture, une division horticole. 1260 plantes ont été présentées par une vingtaine d'exposants. On ne nous a donné que les noms des lauréats sans nous indiquer le motif des récompenses. Nous lisons, pour les médailles de vermeil et d'argent, ceux de MM. Vausseur, Proust-Brulon, Porcher fils, Bruère, Madame veuve Barillet, *Messire* Bedouet. On ne dit pas quelle est l'attribution de ce titre de *Messire*.

Nancy a une Société d'agriculture qui prouve son zèle pour l'horticulture par des expositions qui se répètent deux fois dans une même année. Celle du printemps, sans être très-nombreuse, a été intéressante par de beaux *Rhododendron* des *Azalea*, et par des plantes utiles et agréables bien cultivées. Le 8 mai, on remarquait déjà toutes les plantes potagères de primeurs.

Des prix ont été distribués, parmi lesquels M. Gloriot, jardinier-commerçant, a été nommé neuf fois.

Septembre 1842.

Sociétés d'horticulture.

Une société de jardiniers s'est formée, à Paris, sous le titre de Cercle des conférences horticoles du département de la Seine, avec l'intention de se réunir, de traiter de la partie commerciale de l'horticulture et de faire ses efforts pour augmenter le nombre des expositions publiques, si utiles au commerce des plantes. — Le but proposé a été atteint, et l'exhibition qui a eu lieu, du 20 au 24 septembre, à l'orangerie du Louvre a présenté un grand nombre de plantes.

Cette exposition, néanmoins, se ressentait du déclin de la saison qui n'est pas celle des fleurs. Mais on peut dire qu'elle était belle pour un mois de septembre après un été désastreux. Les fruits attiraient principalement les regards par leur beauté comme

par le choix des espèces prises parmi les nouvelles acquisitions les plus dignes.

Sous ce rapport, l'exposition présentait un intérêt d'autant plus grand qu'elle avait lieu au moment où les amateurs font leur choix pour les plantations; aussi les expositions d'automne de la Société royale d'horticulture ont-elles toujours été d'une utilité incontestable en mettant en évidence les produits et les producteurs.

Les exposants pour les arbres fruitiers étaient au nombre de onze: — MM. Thevenot, à Vitry; Armand Gontier, à Fontenay-aux-Roses; Croux fils, à Vitry (prix); Jamin père, boulevart de Courcelles; Dupuy, barrière Fontainebleau; Félix Malot, à Montreuil, créateur de la méthode de tailler les pêchers sous la forme carrée; Alexis Lepère, propagateur de la même méthode; Souchet, à Bagnolet (mention honorable); Jamain Jean-Laurent, rue de Buffon (prix de la plus belle collection); Houdé Hilaire, à Vitry. M. Barbot avait exposé quelques échantillons de sa collection de raisins de table et de curiosité.

Nous citerons parmi les collections de plantes d'ornement celles de MM. Cels frères, plantes grasses qui auraient mérité un prix. On sait que c'est une des spécialités de cette maison et qu'elle cultive toutes les plus belles et les plus curieuses espèces. M. Thibaut, rue Saint-Maur-du-Temple, 45, plantes nouvelles. MM. Jacquin, plantes les mieux cultivées (mention honorable); M. Chauvière, plantes les plus nouvellement introduites (prix pour un *Rhododendrum splendens,* espèce grimpante non encore en fleur); M. Tripet-Leblanc, le *Daubentonia Tripetiana* et autres plantes nouvelles; M. Pelé, plantes vivaces de pleine terre; M. Mabire, *Nerium*, collection en fleurs (prix); M. Gontier, ananas, patates et plantes de serre (prix); M. Barbot, œillets en fleur (prix); M. Roblin, *Dahlia;* M. Salter de Versailles, *Dahlia* et plantes nouvelles parmi lesquelles on remarquait les *Achimenes longiflora* et *rosea;* M. Soutif, *Dah-*

lia, culture spéciale; M. Guérin Modeste, plantes nouvelles et rosiers; M. Lhomme, jardinier en chef de l'École de Médecine, et M. Jacques, du domaine royal de Neuilly, avaient rempli une partie notable de la salle avec de nombreuses plantes de serre chaude (prix pour ces deux collections).

Les rosiers ont été représentés par MM. Victor Verdier, le premier établissement spécial pour ce genre (prix); Paillet, Lévêque (prix); Margottin, Roblin, Chanet, Guérin Modeste, Gauthier.

Un monument, composé de végétaux, était élevé à la mémoire de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et plusieurs groupes de plantes étaient consacrés à la Société royale d'horticulture et aux autres Sociétés de France.

Les objets d'art et d'industrie étaient une partie de ceux qui avaient paru à l'exposition de la Société royale.

M. Lecoq a exposé un appareil en terre cuite, couvert d'une cloche de verre pour faire des boutures au moyen de la chaleur produite par une veilleuse.

Nous aurions complété ce compte rendu si, chose inexplicable, quelques membres du cercle n'avaient pas fermé, à leurs collègues, la porte de la galerie d'exposition, le matin de la distribution des prix, jour où nous sommes dans l'usage de faire un dernier examen lors des expositions de la Société royale.

Serres à orchidées.

Un horticulteur anglais conseille de couvrir les serres à orchidées avec des verres teints de violet, afin d'obtenir une lumière plus douce, en raison du bleu que contient cette couleur. Il pense que le violet favoriserait la végétation sans nuire à la délicatesse de ces plantes.

Sur le choix des gros ou petits tubercules employés pour plantation de pommes de terre.

Voici le résultat d'une expérience faite par un amateur et inséré dans la *Revue agricole de la Somme*, septembre 1842.

	Quantité de semence employée.	Produit de la récolte.
Tubercules de la grosseur d'une noisette..	10 lit.	263 lit.
— de la grosseur d'une noix. , .	20	263
— de la grosseur d'un œuf de poule.	33	333
— de la grosseur d'un œuf de poule, et coupés en deux morceaux.	17	170
Très-gros tubercules coupés en plusieurs morceaux.	33	200
Germes détachés des tubercules. . . .	»	37

Ce fait confirme les expériences de M. V. Paquet notées dans notre numéro d'avril dernier.

Semis de plantes exotiques.

M. Gordon, directeur des Jardins de la Société d'horticulture de Londres, a fait publier dernièrement la note suivante. Les conseils qu'il y donne sur les époques les plus convenables pour divers ensemencements sont d'autant plus dignes d'être suivis, qu'ils sont le fruit de sa haute expérience. — « Toutes les plantes de l'Amérique du nord, dit M. Gordon, et celles de la Californie, doivent être semées en automne, aussitôt que leurs graines sont mûres. Différer cet ensemencement est une pratique qui, dans tous les cas, ne peut être que désavantageuse, excepté dans celui où il s'agit de plantes annuelles. — Les semences provenant du Mexique et du Chili, réussissent au contraire mieux quand on les sème au printemps. — Quant aux arbres et arbrisseaux de l'Europe, de la Chine et du nord de l'Inde, il faut les semer vers l'automne; les plantes herbacées annuelles et vivaces, au printemps. — Toutes les semences, de quelque nature qu'elles soient, doivent être

semées en terre presque sèche, et ne seront arrosées que lorsqu'elles auront commencé à végéter. — Dans le cas de semences vieilles ou en mauvais état, les arroser au moment où elles viennent d'être semées, c'est en assurer la destruction par la pourriture. — Il faut préférer les abris à l'arrosage, et une des meilleures constructions à cet égard est une bâche à double châssis, telle qu'on en voit dans les jardins de la Société d'horticulture de Londres. — Enfin, il est convenable de mettre en pot ou de transplanter toutes les jeunes plantes, provenant de semences, aussi promptement que possible, excepté toutes les plantes bulbeuses. »

Culture récréative de l'ananas dans l'eau pure.

Dans la séance de la Société royale d'horticulture du 17 novembre dernier, M. Neumann a présenté un ananas en fruit cultivé dans l'eau pure avec le soin seulement de changer l'eau de temps en temps. Ce fruit s'est trouvé parfumé comme s'il était venu par les moyens ordinaires. — « Lorsque l'on a une couronne d'ananas, dit M. Neumann, il faut la mettre sécher pour que la plante ne pourrisse pas, ensuite on la met dans un vase où il y ait un peu d'eau, mais on a soin qu'elle n'y touche pas encore : ce n'est que lorsqu'on s'aperçoit que les racines, que l'on peut dire amphibies, commencent à s'allonger que l'on doit augmenter l'eau afin que les racines trempent dedans. — Les racines ne pourrissent pas dans l'eau, et pourtant elles pourrissent dans la terre si l'on arrose trop ».

M. Neumann continue ses essais et voici les nouveaux conseils qu'il donne :

Les racines, nécessitant un certain espace pour leur développement, il faut employer un bocal d'au moins 12 cent. de diamètre. On changera l'eau souvent quand la plante sera jeune, et beaucoup moins souvent à mesure qu'elle deviendra plus forte, et que l'eau, par son odeur, n'indiquera plus de fermentation. Cette

culture, astreinte d'ailleurs à ce qui est indiqué dans *le Bon Jardinier,* pour la culture en terre, peut cependant se faire pour la récréation dans toute salle éclairée, bien et également chauffée pendant la mauvaise saison.

Couche de son.

Un Écossais a, nous dit-on, obtenu une couche à une haute température pendant 6 mois en la construisant avec du son d'avoine, au lieu de fumier ou de tan.— Nous recommanderons pour le même objet la sciure de bois, et surtout celle de bois tendre.

Plantes trop peu connues ou trop négligées. La Dentaria pennata.

En horticulture, comme en beaucoup d'autres choses de la vie, le plus grand défaut de notre époque c'est de nous passionner pour tout ce qui vient de loin, pour tout ce qui porte un nom burlesque ou ridicule, qui ne représente rien à l'esprit et qui s'éloigne le plus des usages reçus et des choses connues et sanctionnées par le temps et l'expérience. J.-J. Rousseau avait déjà signalé et reproché aux botanistes et aux horticulteurs cet amour frénétique dont ils donnaient et donnent encore des preuves si évidentes en faveur des plantes exotiques, et leur indifférence marquée pour des milliers qu'ils foulent aux pieds sans daigner en observer les caractères et en étudier les propriétés.

Nous avons fait cette réflexion en voyant au Jardin des Plantes de Paris une jolie petite fleur qui faisait l'admiration de toutes les personnes qui ont visité cet établissement pendant les derniers jours d'avril. Cette plante est la DENTAIRE PENNEE, *Dentaria pennata,* que l'on ne trouve même pas dans le *Bon Jardinier,* ce *vade mecum* de tous ceux qui s'occupent de culture. Nous allons donc la signaler à l'attention des horticulteurs qui s'intéressent aux bonnes plantes vivaces et qui veulent encourager leur culture.

Le genre *Dentaria* a été établi par Tournefort; il

appartient à la famille des *crucifères* et à la *tétradynamie siliqueuse* de Linnée. Son nom lui vient de la forme de ses racines, espèces de souches tuberculeuses couvertes d'écailles, qui ressemblent un peu plus ou un peu moins à des dents.

La *Dentaria pennata,* très-commune au mont d'Or, ce qui lui donne à nos yeux un intérêt tout patriotique qui la recommande aux horticulteurs francais, se distingue par une tige roide, ferme et cylindrique, haute de 25 à 30 centimètres au plus, garnie au sommet de trois feuilles alternes ailées, à cinq ou sept folioles lancéolées, dentées en scie, assez rapprochées pour former une ombelle gracieuse, du milieu de laquelle paraît une panicule de fleurs blanches, imitant la julienne des jardins, *hesperis matronalis*, et s'unissant parfaitement à l'élégance et à la légereté du feuillage.

Cette plante est cultivée au nord dans une platebande de terre de bruyère, où elle développe un luxe de végétation qu'il serait peut-être inutile d'espérer dans un sol aride et à une exposition brûlante; mais dans une bonne terre franche, plutôt légère que forte, on obtiendra des résultats non moins satisfaisants qui feront apprécier cette jolie crucifère à sa juste valeur, surtout à cause de l'époque de sa floraison qui coïncide avec celle où les fleurs semblent alors plus fraîches et plus suaves, parce que la nature, plongée dans un engourdissement léthargique, s'éveille enfin de son long sommeil d'hiver ce qui rend plus précieux encore le petit nombre des espèces qui cèdent aux premières influences du soleil printanier. VICT. PAQUET.

Quelques mots sur le genre Calceolaria, *traduits de l'anglais par* M. Adolphe Weick, *jardinier de* M. D. Koechlin à Mulhouse.

En 1820 on ne connaissait que six espèces de cette charmante plante dans ce pays-ci, dont la plus belle

était celle nommée *C. corymbosa*, ayant les fleurs jaunes. Depuis cette époque jusqu'en 1830, plusieurs autres espèces furent introduites du Chili, dont deux à fleurs pourpre *C. purpurea* et *C. arachnoidea.* Aussitôt que ces plantes furent dans l'établissement de M. Young d'Epsom, feu M. Jenny, alors premier garçon dans cet établissement, eut l'idée d'entreprendre une fécondation entre elles; cet essai eut un succès au delà de ce qu'on pouvait en attendre, et un bon nombre de belles variétés furent produites et bientôt offertes au public par M. Young.

Ces succès encouragèrent beaucoup de cultivateurs à entreprendre l'obtention de variétés nouvelles, et annuellement, depuis cette époque, le nombre des belles variétés a été augmenté : ces produits venaient dans toutes les nuances possibles de jaune, orange, bronze, pourpre, cramoisi, rose, écarlate, etc.; souvent agréablement maculées ou supérieurement nuancées, et dans quelques varietés les fleurs sont comme saupoudrées d'une légère poussière.

Culture. On propage aisément les espèces herbacées en détachant de jeunes rejetons en octobre, en les empotant dans de petits pots et en les mettant sous un châssis froid, où ils ne tarderont pas à émettre une quantité de jeunes racines. Les espèces sous-ligneuses se multiplient par boutures, en coupant des branches un peu aoûtées, dans le courant de l'été; ou bien encore en mettant à la fin de septembre les plantes à multiplier dans une situation froide et humide, il ne tardera pas à y pousser de petites racines aériennes, les boutures étant alors coupées et empotées séparément sous un châssis sur couche tiède pendant un mois pour les rétablir. On les arrose souvent, mais on évite de mouiller les feuilles ; à la fin de novembre les plantes seront placées dans une serre tempérée, sur des tablettes près du verre. Elles y pousseront bien, et aussitôt que les pots seront remplis de racines, il faut les rempoter dans de plus grands; si on négligeait ce soin, le manque de nourriture ferait

pousser des tiges floréales malades au préjudice de la floraison naturelle. Il ne faut pas omettre de garnir de tessons le fond des pots à chaque rempotement : lorsque les tiges sont fanées on choisit les plantes que l'on veut conserver pour l'année d'ensuite, et on les rempote dans des pots moitié moins grands que ceux où elles étaient ; on les place sous un châssis pendant un mois, en les ombrageant dans la journée ; alors on les expose en plein air à mi-soleil jusqu'à la mi-octobre, puis on les remet dans la serre comme l'année précédente. Il vaut mieux cependant faire des boutures chaque année que d'avoir une quantité de vieux pieds.

Par ce mode de culture on a des plantes de deux à quatre pieds de hauteur garnies de branches de toutes parts et qui forment, dans la floraison, une énorme tête de fleurs.

L'expérience nous a fait connaître que cette plante craint également l'humidité et la sécheresse; il faut aussi lui épargner les coups de soleil ardent. On devra bassiner leur feuillage pendant les grandes chaleurs et on les arrosera très-modérément lors de la rentrée. Cette rentrée doit avoir lieu dans le même temps que les *pelargonium*, et les mêmes soins contre l'humidité et la moisissure doivent être donnés dans la même serre, où ils seront également éclairés et soignés contre les pucerons. On peut aussi multiplier par semis dont il faut à peine recouvrir la graine, ou même point. Les calcéolaires n'aiment pas à être dépotés sans nécessité, et il sera préférable de ne pas les rempoter dans l'hiver, mais seulement au printemps. On évitera de briser le chevelu et l'on se servira, pour les retranchements nécessaires, d'une lame bien affilée. La terre de bruyère est préférable, ou un terrain végétal bien consommé, mêlé d'un peu de terre franche.

C'est à juste titre que les calcéolaires méritent d'être cultivés pour la beauté de leurs fleurs, les variétés infinies qui en existent, et la facilité de leur

culture luxuriante lorsqu'ils sont plantés dans de bonnes conditions.

Malgré les sensibles améliorations que l'on a obtenues, soit dans la forme et la couleur des fleurs, soit dans leur volume, il reste cependant beaucoup à faire pour qu'elles méritent le titre de fleur parfaite; dans de certains cas ces fleurs possèdent la régularité des lignes et des contours, mais la surface de la corolle est trop plate dans d'autres variétés; les fleurs ont bien la convexité de surface voulue, mais elles sont de petites dimensions. Ce que nous appellerons la perfection dans les calcéolaires sera un contour pur dans sa forme sans crénelures ni découpures, une surface convexe, une belle couleur veloutée bien nette; et si ces fleurs sont panachées, que les couleurs en soient bien tranchées, jointes à une bonne proportion de forme.

Beaucoup de personnes ont été découragées dans la culture de cette plante par le peu de succès qu'elles ont eu en cherchant à conserver les pieds qui avaient déja fleuri ? moyen qui n'est pas sans difficulté. Le seul pour conserver les espèces et avoir toujours des plantes belles et fraîches c'est de bouturer tous les ans et de ne conserver que les jeunes pieds produits par les boutures.

M. Salter, avenue de Picardie, à Versailles, et M. Chauvière, rue de la Roquette, 104, à Paris, sont les cultivateurs qui ont le plus contribué à répandre cette plante et à la multiplier par semis. On a vu chez eux cet été de charmantes collections.

Destruction des pucerons par la cocinelle.

M. Stéhélin, de Bordeaux, nous confirme le fait de la destruction de pucerons par la larve de la cocinelle. Depuis 15 ans, cet amateur emploie ce moyen et quand une plante est nettoyée il reporte les larves sur d'autres plantes. Il paraît que l'insecte même, à son état parfait, se nourrit encore de pucerons.

Moyen de reconnaître les bons champignons d'avec les mauvais.

On prend la moitié d'un oignon blanc ordinaire, dépouillé de sa membrane externe, et on le met cuire avec les champignons : si la couleur de l'oignon s'altère et qu'elle demeure bleuâtre, ou brune tirant sur le noir, c'est un signe évident que, parmi les champignons, il y en a de vénéneux ; si, après l'ébulition, l'oignon conserve sa couleur blanche, il n'y a rien à craindre.

Prix proposé par la Société d'horticulture de Rouen.

En 1850, pour la meilleure espèce de poire obtenue d'un semis fait dans le département, prix 500 francs. — En 1845, pour la meilleure espèce de plante alimentaire dont la culture sera introduite dans le département, prix 300 fr. — A la meilleure culture de cantaloup, mûr au 31 mai, prix 200 fr. ; mûr au 1er juin, 100 fr. — Aux personnes qui se seront le plus distinguées pour la perfection de la taille des jeunes arbres fruitiers, médaille d'or de 100 fr. — Culture du *Scolimus hispanicus*, médaille d'argent. — Pour culture et taille d'arbres fruitiers formés en espaliers sans le secours de murs, médaille d'or de 100 fr. — Voir le prospectus qui se distribue chez le président, M. Tougard, rue des Pommiers-Mallet, à Rouen.

Vente de terre de bruyère.

Plusieurs personnes, à Paris, ont reçu de M. Lemaire, à Morfontaine, de la terre de bruyère, bonne qualité, à 12 fr. le mètre. Les voitures sont de trois mètres au moins. Nous la recommandons aux amateurs.

Établissements horticoles.

Au moment où l'on orne les serres de *Camellia* pour en jouir à la prochaine saison, qui sera précoce à cause des chaleurs de l'été dernier, nous recommandons les collections en bel état de végétation et de floraison de M. Fion, rue des Trois-Couronnes, 14. Cet habile praticien, par une méthode qui lui est propre, sait leur donner une vigueur que n'ont pas un grand nombre que l'on trouve journellement dans le commerce. C'est chez lui que l'on peut voir cet arbuste dans toute la splendeur de sa végétation, puisqu'il est en pleine terre et que lui seul, à Paris, en a formé des espaliers qui continuent à se maintenir dans le plus bel état de luxuriance. Voici le moment où les arbres, dépouillés de leur feuillage, vont faire trouver un nouveau plaisir à visiter son Jardin d'hiver, unique à Paris, et même en France, ses espaliers d'orangers, couverts à la fois de fleurs et de fruits, et ses fructueuses multiplications.

Nous avons à enregistrer le nouveau catalogue des Jardins de Fromont. Il est nombreux en bonnes plantes d'ornement et de serre et contient des nouveautés. M. Kettleer, l'actif directeur de ces beaux jardins, fait ses efforts pour ne pas les laisser dégénérer de leur première splendeur. En 45 minutes, le chemin de fer de Corbeil mène à Ris, où est le parc de Fromont.

M. Baltet-frère, pépiniériste à Troyes, cultive en grand les meilleures espèces d'arbres fruitiers anciennes et nouvelles, rosiers remontants, arbres d'avenues, etc., et vient de publier le catalogue le plus complet qui ait paru chez lui; il y indique la grosseur des fruits, leur qualité et l'époque de leur maturité.

Le catalogue de M. Van Houtte, de Gand, vient d'être fait pour 1843, en un volume in-8° de 72 pages à 2 et 3 colonnes. Il est classé ainsi qu'il suit: *Pleine terre*; bulbes et tubercules, orchidées, plantes

vivaces, arbres et arbrisseaux grimpants, pensées anglaises, fougères. *Serre froide* (orangerie) plantes grimpantes, plantes à suspendre, fougères. *Serre chaude,* bulbes et tubercules, pl. grimpantes, pl. à suspendre; palmiers, orchidées, fougères. — Rhododencron, azalea, géranium, calcéolaire, plantes aquatiques, gloxinia, arbres fruitiers de Hollande, camellia, fuchsia, rosiers, dahlia, ananas, fraisiers. — Chacune des nombreuses espèces annoncées porte sa synonymie, son prix, et souvent, des notes instructives.

Nous recevons pour la première fois une annonce de la maison Martin Burdin et compagnie, à Vaise (Lyon) et à Chambéry (Savoie). Cet établissement possède de grandes cultures de mûriers, arbres fruitiers, vignes 150 espèces, arbres et plantes d'ornement, rosiers, dahlia, camellia, rhododendron, magnolia, azaléa, pelargonium, mismosa, pœonia, etc.

Octobre 1842,

Serre ou jardin d'hiver du roi de Prusse.

Le goût des jardins d'hiver se répand dans toute l'Europe, au point qu'à Breslau, en Silésie, le roi de Prusse en a vu un qui a donné à S. M. l'idée de se donner cette jouissance d'une manière digne d'un monarque. Il existe à Berlin, près la porte de Brandebourg, un mauvais sable fort aride, mais qui n'en sera pas moins excellent pour supporter les terres de rapport où l'on cultivera les plus riches végétaux exotiques. Le jardin ou serre, aura 800 pieds de longueur sur 600 de largeur, et celui du duc de Devonshire n'est qu'un enfant en comparaison, quoiqu'il soit grand comme le marché aux Fleurs de Paris, ce qui est déjà assez raisonnable pour une serre (1). Des

[1] Le jardin d'hiver du duc de Devonshire n'a que 400 pieds

colonnes de granit soutiendront le toit de verre transparent, et le soir, le jardin brillera de tout ce que lui donneront d'éclat des milliers d'étoiles de gaz. La dépense préventive est de trois millions, et les travaux seront exécutés sous la direction de M. Jacques Kroil, jardinier de Dresde, qui a établi le jardin d'hiver de Breslau. Si toutes les sociétés d'horticulture de l'Europe ne votent pas chacune une médaille d'or au roi de Prusse, elles n'auront pas rempli leur devoir.

PLANTES NOUVELLES.

Calebasse gigantesque. Les visiteurs ont pu admirer, cette année, au Jardin des Plantes, dans les cultures dirigées par M. Dalbret, une courge calebasse gigantesque fort curieuse et qui vient d'être présentée à la Société d'horticulture dans sa séance du 2 novembre dernier. Sa hauteur n'est pas moindre de 55 centimètres et son diamètre de 42 cent. Une calebasse ordinaire, ayant de 15 à 16 cent. sur 12 à 13, on peut juger de la monstruosité de celle-ci. Anciennement cultivée en France, par le père de M. Dalbret, elle avait été perdue; la graine vient d'être envoyée de nouveau d'Alger, où elle est commune, par M. de Nivoy. Les Arabes s'en servent pour porter de l'eau sur la tête, et elle n'en contient pas moins d'un seau. C'est une espèce que M. Dalbret désigne sous le nom de *Cucurbita leucantha lagenaria maxima.* Elle demande l'exposition au midi, une bonne terre, arrosée légèrement (mais très au large, car la plante étend ses racines à plusieurs mètres), et le matin de préfé-

sur 188 (Voir Revue Horticole, avril 1839). Il est chauffé à un degré beaucoup plus élevé par un bout que par l'autre, de manière que l'on y passe successivement, sans ouvrir aucune porte ni barrière, dans les différents climats, depuis la Provence et l'Italie jusqu'à la zone torride. Une voie est tracée pour la promenade où deux voitures peuvent se rencontrer.

rence, dans les temps frais, pour éviter le refroidissement de la terre pendant la nuit. On conservera toutes les feuilles que l'on arrosera les soirs dans les temps secs. La plante ne devra pas être traînée à terre comme les autres courges, mais élevée, et le fruit suspendu sur un petit plancher. Du reste, cette courge est une coloquinte, et le fruit n'est pas mangeable.—Le fruit a crû en 35 jours, du 6 août au 10 septembre, et ensuite cette croissance s'est arrêtée, comme aux autres cucurbitacées; elle était plus considérable une heure avant et une heure après le coucher du soleil, fait conforme aux résultats déjà annoncés par M. Dalbret dans son Cours de taille des Arbres fruitiers, page 259, et dans son application à la croissance des végétaux ligneux.

Delphinium cœlestinum. Plante vivace venue de graine, reçue d'Italie par M. Madale. Elle diffère du *D. Barlowi* et de l'*Azureum* par son éperon long et droit; elle ramifie beaucoup, ce qui multiplie les fleurs et prolonge la floraison.

Nous avons remarqué, cette année, chez M. Madale et chez M. Chauvière, de nouvelles et très-jolies variétés de *Phlox*, genre qui se perfectionne beaucoup par les semis et les nouvelles variétés qu'ils font naître.

Rosier, espèces recommandables.

M. Souchet, cultivateur de Bagnolet, a semé beaucoup de rosiers et a été heureux dans ses semis. Il vient de céder au grand cultivateur négociant en roses, M. Victor Verdier, rue des Trois-Ormes, barrière d'Ivry, les 12 variétés les plus belles qu'il ait recueillies : Madame Souchet, Gloire de Paris, Triomphe de Bagnolet, Maréchal Soult ,Charles Souchet, Souvenir de Dumont-Durville, G. Cuvier, Princesse Clémentine, Souchet, Comte de Rambuteau, Mademoiselle Riché, Dumont de Courset. Le prix des douze variétés

est de 100 fr. et elles seront livrables en novembre 1843. Elles sont toutes de la section des *Iles Bourbon,* bien remontantes, et remarquables par une végétation vigoureuse, une floraison facile, une inflorescence paniculée et le coloris de la plupart qui est unique dans les variétés de cette section. Elles proviennent toutes de graines de la variété Duc de Reichstadt.

Après avoir suivi la floraison des roses, nous avons remarqué chez M. V. Verdier les suivantes, dont on peut faire un choix pris dans les plus nouvelles, introduites dans ses cultures depuis 3 à 4 ans.

Pimprenelles. La Cénomane, grande pleine, blanc pur. — Stanwel, gr. pl. carrée, perpétuelle.—Rœser, moy. très-multiple, lilas.

Capucines. Jaune double des Anglais ou Harissonii, moy. multiple, beau jaune.

Des Collines. Gloriette, petite pl. bien faite, blanc pur.

Blancs ou Alba. Félicité Parmentier, gr. tr. pl. bombé carné. — La princesse Lamballe, moy. pl. bien faite, blanc pur. — Nova Cœlestis, moy. pl. blanc pur. — Ferox, moy. pl. blanc. — La Remarquable, moy. ou gr. pl. blanc pur. — Sophie de Marcilly, gr. tr. pl. carné tendre. — Angélina, moy. presq. pl. rouge clair. — Antinoüs, moy. ou gr. pl. bien faite, pourpre violacé. — Bernard, moy. tr. pl. peu bombé, rouge clair. — Carmin Royal, moy. pl. bien faite, carmin clair. — Célestine, moy. ou gr. pl. beau rose. — De Rennes, gr. tr. pl. rouge vif. — De Trianon double (Vibert) moy. ou gr. presq. pl. rose vif. — D'Esquermes, moy. pl. rose vif. — Duc d'Enghien, moy. pl. carné tendre. — Emilie Duval, moy. ou gr. pl. rose. — Isaure Lablé, moy. pl. rose clair. — Madame Féburier, gr. pl. plate, bien faite, rose clair. — Marie Denise, gr. pl. rose. — Marjolin, moy. tr. mult. rose. — Portland blanc, moy. ou gr. tr. pl. blanc pur. — Prudhomme, moy. pl. rose vif très- frais. — Réquien, gr. pl. en panicules serrées,

carné vif très-frais. — Triomphe de Montmorency, moy. presq. pl. plate, rouge clair.

Damas. Angèle, fleur gr. rose foncé. — Arlinde, moy. pl. bien faite, rose tendre. — Athalante, gr. pl. rose foncé, à bords pâles, feuillage luisant. — Calypso, gr. pl. rose. — Ferox, tr. gr. pl. bombé rouge clair. — La ville de Bruxelles, moy. ou gr. tr. mult. rouge clair. — Louis XVI, moy. tr. mult. rouge vif. — Madame Hardy, gr. tr. pl. creusé blanc pur. — Pompon Toussaint, petite ou moy. bomb. rouge clair. — Princesse Amélie, gr. tr. mult. rose tendre. — Sélima, gr. tr. pl. rose clair, bien faite.

Cent feuilles. Cristata, gr. bien faite, rose vif. — D'Anjou, gr. pl. beau rose vif. — Anaïs Segalas, moy. ou gr. pl. rose lilacé. — Duchesse d'Orléans, gr. mult. carné. — La Fiancée, moy. pl. carné tendre. — Madame Henriette, moy. ou gr. pl. beau rose plus clair au centre. — Madame Huet, gr. pl. rose tendre. — Mathilde de Mondeville, moy. pl. blanc lég. carné. — Pompon de Laqueue, moy. pl. tr. bien faite, carné. — Rachel, gr. pl. rose lilacé à bords pâles.

Cent feuilles mousseuses. Angélique Quétier, moy. tr. mult. ou pl. rose tendre, feuillage singulier. — Lancel, moy. ou gr. tr. pl. rouge vineux. — Panaché à fleurs pleines, pet. pl. blanc. — Picciola, petite, tr. mult. pourpre. — Pourpre du Luxembourg, ou Férugineuse, moy. tr. mult. pourpre. — Oscar Foulard, petite, tr. pl. rouge pourpre. — Sans Sépales, ou Asepala, petite, pl. carné à bords roses. — Unique de Provence, moy. tr. blanc pur.

Provins. A fleurs de rose trémière de la Chine, moy. pl. rouge nuancé. — Artémise, moy. tr. pl. bomb. régulière, pourpre violacé nuancé. — Avenant, gr. pl. bomb. beau rose. — Belle de Marly, gr. pl. rouge vif nuancé violet. — Camayeux, moy. pl. rouge violacé strié, blanc. — Cambronne, moy. ou gr. pl. violet nuancé, centre rouge vif. — Camille Des-

moulins, gr. pl. rose cramoisi. — Catinat, moy. pl. violet ponctué pourpre. — Clorinde, moy. tr. pl. bomb. à rose bords pâles. — Comte Boula de Nanteuil, gr. tr. pl. bomb. bien faite, pourpre violet. — Cynthie, tr. gr. pl. rose tendre. — Daguesseau, gr. pl. peu bomb. rouge vif. — Désiré Parmentier, gr. pl. bien faite, carné. — Docteur Dielthem, gr. tr. pl. bomb. bien faite, rose vif nuancé. — Duc de Bassano, gr. tr. mult. ou pl. rouge foncé marbré blanchâtre. — Duc de Nemours, moy. pl. cramoisi violet marbré rouge. — Duchesse d'Abrantès, moy. pl. carné. — Duchesse d'Aremberg, gr. pl. rose vif très-frais. — Duchesse de Beucleuch, tr. gr. pl. rouge clair. — Dumont-Durville, moy. pl. bien faite, lilas foncé. — Fénelon, moy. tr. mult. pourpre ponctué. — Fontenelle, gr. tr. mult. cramoisi ponctué. — Fornarina, moy. pl. rose ponctué blanc. — Guillaume Tell, gr. tr. pl. bomb. rose vif. — Héliodore Daullé, gr. tr. pl. bomb. rouge foncé à bords pâles. — Honneur de Flandre, gr. tr. pl. bien faite, rose. — Insigne d'Estekles, moy. ou gr. pl. bomb. rose marbré et ponctué. — Jeanne Seymour, gr. pl. rose tendre. Le Caffre, moy. pl. pourpre foncé passant au violet. — Louis-Philippe, gr. tr. pl. bomb. bien faite, pourpre violacé. — Mazeppa, moy. ou gr. pl. bomb. rose nuancé et bord pâle. — Minos, moy. ou gr. presq. pl. rose vif largement ponctué. — Monthyon, gr. pl. rose ardoisé. — Nelson, moy. pl. pourpre violet marbré. — Panaché à fleurs pleines, ou la rubannée pl. violet panaché blanc. — Panaché pleine, moy. pl. violet, panaché blanc, pétales étroits. — Paquita, moy. ou gr. pl. bien faite, violacé. — Pharéricus, gr. pleine, bien faite, rouge clair. — Pyrrhus, gr. pl. bien faite, lilas clair. — Romulus, moy. ou gr. rouge vif au centre, violacé à la circonférence. — Rosamonde, moy. pl. rouge clair lilacé bien faite. — Schismaker, gr. tr. mult. ou pl. pourpre velouté, passant au violet. — Séguier, moy. pourpre violet ponctué. — Transon

Gombault, gr. pl. rouge à bords plus clair. — Triomphe de Rennes, tr. gr. pl. rouge vif nuancé violet. — Vitruvius, moy. ou gr. pl. rose clair très-florifère.

Provences. Antonine d'Ormois, moy. pl. carné passant au blanc. — Aspasie, moy. pl. bien faite carné. — Aurélie Lamarre, moy. pl. beau rose. Blanche fleur, moy. ou gr. pl. bomb. bien faite blanche. — Clarisse Jolivait, gr. pl. blanc pur. — Emmerance, moy. tr. pl. blanc jaunâtre. — La Calaisienne, moy. ou gr. pl. beau rose nuancé. — Madame Campan, gr. pl. bomb. rouge clair, ponctuations larges. — Madame Saudeur, moy. ou gr. pl. bien faite, carné tendre. — Mélanie Valdor, gr. pl. bien faite, blanc pur. — Néron, moy. pleine, cramoisi violet, ponctué rouge.

Hybrides incertaines. Duchesse de Kent, gr. pl. bien faite, rose clair. — Rose Devigne, gr. tr. pl. bien faite, carné.

Hybrides de Bengale (*non remontants*). Amiral de Rigny, moy. pl. lilas clair. — Charles-Louis, gr. tr. pl. bien faite bombé, cerise vif à bords pâle. — Comtesse de Lacépède, gr. pl. bien faite, carné. — Deuil du maréchal Mortier, moy. pl. velours pourpre à centre clair. — Docteur Billiard, moy. pl. bombé, rouge très-vif. — Général Dauménil, moy. ou gr. pl. pourpre violet à centre clair. — Général Kléber, moy. pl. bien faite, pourpre vif passant au violet. — Hortense Leroy. moy. pl. bien faite, lilacé rose. — Lady Stuart. gr. tr. pl. rég. carné tendre. — Lord Nelson, moy. pl. pourpre brun velouté. — Miralba, moy. pl. bien faite, violet nuancé. — Othello, ou le Maure de Venise, gr. pl. violet ardoisé à bords clairs. — Paul Perras, gr. pl. bien faite, beau rose. — Plantier, moy. pr. pl. rouge violacé. — Richelieu (Duval), gr. pr. pl. creusé bien faite beau rose. — Richelieu (Verdier), moy. tr. pl. bien faite, rose, corymbyfère. — Triomphe de Laqueue, gr. tr. pl. bien faite, rouge lilacé nuancé pourpre.

Hybrides de Noisette (*non remontants*). Adalillar, moy. presq. pl. carné. — Madame Plantier, moy. pl. blanc pur. — Madelince ou Emmeline à fleurs pleines, moy. tr. pl. blanc carné, bien faite. — Ursule Deveaux, moy. pl. rose tendre passant au blanc.

Hybrides d'Ile de Bourbon (*non remontants*). Charles Duval, tr. gr. pl. rouge clair, belle forme. — Dombrowki, moy. plus ou moins mult. écarlate foncé. — Edouard Delair, moy. pl. rouge vif passant au rouge clair. — La Dauphine, gr. pl. carné tendre. — Lord John Russel, gr. pl. rose brillant.

Multiflores. Graulhié (g), moy. pl. blanches. — Laure Davoust, petite tr. pl. carné vif.

Hybride de Mycrophilla et du Monophylla. Hardii, moy. simple jaune à onglet pourpre.

Thé ou *indica*. Adam, tr. grande, pl. rose clair. — Archiduchesse Thérèse-Isabelle, gr. pl. fond jaunâtre. — Barbot, moy. ou gr. pl. jaunâtre, bords lavés de rose. — Berquemann, gr. tr. pl. rose tendre. ouvre difficilement. — Bougère, tr. gr. tr. pl. rose hortensia. — Boutrand, gr. pl. rose clair. — Caroline. moy. ou gr. pl. carné vif. — Charles Reybaud, gr. pl. rose tendre. — Clara Sylvain, moy. ou gr. pl. blanc pur. — Comte de Paris (Luxembourg), tr. gr. pl. rose clair. — Duc d'Orléans, gr. tr. pl. bomb. rouge clair nuancé. — Duchesse de Meklembourg, gr. pl. glob. jaunâtre. — Duchesse d'Orléans, moy. ou gr. tr. pl. blanc carné, centre lavé de rose. — Élisa Sauvage, moy. pl. jaunâtre. — Eugénie Desgâches, gr. pl. rose. — Fleur de Cypris, moy. ou gr. presq. pl. carné. — Gamà, gr. pl. carné. — Goubault, gr. mult- moy. pl. rouge clair, centre aurore très-odorant. — Jules Desmont, moy pl. bomb. rose très-clair passant au blanc. — La Renommée, moy. ou gr. pl. bien faite, blanc, centre légèrement jaunâtre. — Lady Warender, moy. ou gr. pl. blanc pur. — Louis-Philippe (Cels), gr. pl. rose clair. — Madame Dupuis, gr. pl. plate, blanc, centre lavé rose et jaunâtre. — Magnus

Ladulas, gr. pl. rose clair nuancé. — Mansais, gr. tr. pl. blanc jaunâtre quelquefois rosé. — Merlet de Laboullay (g), moy. blanc jaunâtre à bord rose. — Moiré, gr. pl. carné jaunâtre. — Niphetos, tr. gr. tr. mult. grands pétales blanc pur. — Prince d'Esterhazy, gr. presq. pl. globuleuse rose. — Princesse Hélène (Luxembourg), pleine blanc fond jaunâtre — Princesse Marie, gr. tr. pl. carné rose fond jaunâtre. — Reine des Belges, gr. tr. pl. blanc. Safrano, moy. mult. ou tr. mult. jaune clair. — Silène, gr. pl. rose passant au rouge vif très-odorant. — Thémistocle, moy. ou gr. pl. blanc centre carné. — Triomphe du Luxembourg, tr. gr. pl. rouge à fond aurore.

Bengales. Abbé Mioland, moy. ou gr. pl. globuleuses pourpre souvent rayé blanc. — Adeline Côme, moy. pl. blanc. — Alcine, gr. mult. ou tr. mult. rouge vif. — Antheros, gr. pl. creusé blanc à centre carné jaunâtre. — Arance de Navaro, moy. pl. bombé rouge clair odeur de thé. — Archiduc Charles, gr. pl. rose passant au cramoisi. — Assuérus, gr. tr. mult. pourpre foncé vif. — Annette Gysels, moy. pl. jaunâtre passant au blanc. — Baronne Delâage, moy. ou gr. pl. rouge. — Beau Carmin (Luxembourg), moy. pl. pourpre foncé velouté. — Caméléon (Desprez), gr. pl. rouge clair passant au pourpre. — Carmin d'Yébles, moy. tr. mult. arrondies bien faite, carmin vif. — Cels Multiflore. gr. pl. carné très-florifère. — Cramoisi supérieur, moy. pl. cramoisi vif. — Eugène Hardy, moy. pl. bien faite, blanc légèrement carné. — Fanny Duval, gr. pl. blanc, centre carné. — Général Lawoestine, moy. pl. rouge foncé vif. — Jeune Arcole, gr. pl. rose lilacé. — Joseph Deschiens, moy. pl. pourpre violacé. — Le Pactole, moy. ou gr. tr. ou pl. jaune passant. — Louis-Philippe (d'Angers), moy. pl. cramoisi. — Madame Bréon, gr. pleine, beau rose, pédoncule droit. — Madame Desprez, gr. pleine blanc odorant. — Marjolin (du Luxembourg), gr. tr. pl. rouge foncé. — Miranda, gr. presq. pl. globu-

leuse blanc à centre rose. — Paillet, moy. pl. foncé. — Pépin, moy. pleine rouge vif. — Prince Eugène (Luxembourg), moy. tr. pl. bien faite pourpre cramoisi. — Triomphe de Gand, gr. pl. rouge. — Victoire d'Aunay, moy. presq. pl. carmin. — Virginale ou l'Infidèle, moy. pl. bien faite, blanc carné.

Noisettes. Desprez, gr. pl. rose et jaunâtre. — Du Luxembourg, gr. pl. rose vif. — Euphrosine, moy. ou gr. mult. ou pl. rose et jaunâtre, odorante. — Fleur du jeune âge, gr. pl. blanc jaunâtre. — Lamarque, gr. tr. pl. blanc jaunâtre.

Variétés à rameaux courts formant de petits buissons. Chloris, moy. pl. bomb. rouge clair plus vif au centre. — Clara Wendel, moy. ou gr. pl. jaune aurore passant au blanc. — Comtesse de Tolosan, gr. tr. mult. ou pl. blanc légèrement carné. — Duc de Nemours, petite ou moy. tr. pl. carné. — Ducreux, moy. presq. pl. rouge violacé vif. — Eugénie Dubourg, moy. pl.. bien faite, carné clair. — Jules Deschiens, moy. pl. blanc carné. — La Victorieuse, gr. tr. mult. blanc légèrement carné. — Vitellina, moy. pl. blanc à centre rose jaunâtre.

Ile Bourbon. Henry, moy. pl. carné clair. — Julie Deloyne, moy. tr. pl. blanche. — Acidalie, moy. ou gr. pl. blanc légèrement rosé. — Bouquet de Flore, moy. presq. pl. rouge très-frais passant au violacé. — Cardinal Fesch, moy. tr. pl. rouge violet. — Desgâches, moy. pl. creusé, bien faite, rose clair, en panicule — Docteur Roques, moy. pl. bomb. bien faite, rouge violacé. — Duc d'Aumale, gr. pl. rose. — Emile Courtier, moy. pl. bien faite, rouge clair nuancé. — Hennequin, moy. pl. pourpre clair. — Henry Plantier, moy. ou gr. tr. pl. rose. — Hermosa, moy. pl. bien faite, carné vif. — Ida Percot, moy. pl. rose clair, très-florifère. — La reine des Iles Bourbon, moy. ou gr. pl. carné très-frais. — Le Phénix, gr. pl. rouge vif. — Lélia, moy. ou gr. tr. mult. ou pl. carné. — Madame Aude, moy. pl. lilas clair.

— Madame Nérard, moy. pl. carné tendre. — Ninon de l'Enclos, moy. pl. glob. rouge passant au violacé. — Parquin, moy. pl. violacé. — Theresita, moy. pl. rose très-frais. — Triomphe de Plantier, moy. pl. rouge clair changeant. — Cérés, moy. ou gr. pleine, peu bombé, pétales imbriqués, beau rose. — Mistriss Bosanquet, moy. presq. pl. globuleuse carné tendre. — Proserpine, moy. ou gr. tr. pl. bien faite, peu bomb. cramoisi foncé.

Hybrides remontants. Bréon, gr. pl. carmin vif onglet blanc. — Clémentine Duval, moy. pl. bomb. rose un peu lilacé. — Coquette de Montmorency, moy. pl. bien faite rouge violacé. — Grand Capitaine, moy. tr. mult. ou pl. creusé carmin vif. — Perpétuelle de Neuilly, moy. ou gr. rouge carminé (1835). — Roblin, gr. pl. bomb. rouge carminé.

Variétés ayant des rapports aux Hybrides de Bengale et aux Portlands. Aubernon, moy. ou gr. pl. rose vif. — Augustine Mouchelet, moy. tr. pl. bien faite rose violacé carminé au centre. — Comte de Paris, grande, pleine, rouge violacé souvent strié. — Duchesse de Sutterland, moy. ou gr. tr. mult. carné. — Fulgorie, moy. ou gr. pl. rouge vif. — Lady Fordwich, moy. pl. rouge. — Madame Laffay, gr. pl. rouge clair. — Mélanie Cornu, moy. ou gr. tr. pl. rouge vif. — Pauline Plantier, moy. ou gr. pleine rose clair. — Prince Albert, moy. ou gr. tr. pl. couleur variable du rose au violet foncé. — Princesse Hélène, gr. tr. mult. ou pl. rouge pourpre clair. — Reine de la Guillotière, moy. tr. pl. vif à bords plus clair. — Reine Victoria, moy. ou gr. presq. pl. rouge clair. — Sisley, moy. ou gr. pl. cerise violacé vif.

Hybrides de Noisette. Prudence Rœser, moy. muliple ou tr. mult. rose.

Rose nouvelle.

En parcourant l'établissement horticole de *M. Lé-*

veque, dit *Réné*, boulevard de l'Hôpital, à Paris, j'ai remarqué parmi sa nombreuse et riche collection de rosiers francs de pied, un Ile Bourbon désigné sous le nom de *Paul-Joseph*, d'une beauté remarquable. Son bois est droit et non sarmenteux, ses aiguillons courts et rosés, son feuillage oblong, assez serré, denté en scie et d'un vert foncé; ses fleurs sont très-pleines et nombreuses, portées sur un pédoncule ferme, les présentant bien en dehors du feuillage. Pétales gracieusement tourbillonnés en plusieurs beaux compartiments autour du centre; pétales de la circonférence découpés en coupes très-élégantes et séparément empilées; coloris pourpre ombré, à nuances mêlées et changeantes violet et ponceau. Odeur très-prononcée et des plus suaves; ensemble du meilleur effet et constituant une des meilleures et des plus nouvelles roses du commerce. M. Lévêque, jeune et zélé horticulteur, a fait l'acquisition de cette belle plante qui sera livrée cet automne aux amateurs.

Les Pensées, les Camellia et généralement toutes les bonnes plantes sont admirablement cultivées dans cet établissement. Vict. PAQUET.

Farine de pommes de terre.

Voici un moyen qui paraît digne d'être mis en pratique, et qui pourrait sans doute faciliter la panification de la pomme de terre, opération tentée tant de fois et qui a obtenu jusqu'ici si peu de succès. D'après M. Liebig, il faut laver les pommes de terre, enlever la pelure, les couper en tranches de 5 à 6 millimètres d'épaisseur, puis on les jette dans une cuve en bois, où on les couvre d'eau à laquelle on a ajouté 2 à 3 pour 100 d'acide sulfurique concentré. On les laisse dans ce mélange pendant 24 à 36 heures; on soutire ensuite et on verse dessus de l'eau pure, qui doit être plusieurs fois renouvelée pour entraîner complètement l'acide. Les pommes de terre, parfai-

tement rincées, sont séchées à l'air sur des claies. Leur dessiccation s'opère rapidement : elles restent d'un blanc éclatant, et elles peuvent être converties en une fine farine, qui, dans beaucoup de cas, remplace la farine de blé. Sans l'emploi de l'acide sulfurique, les pommes ont l'apparence d'une substance cornée, elles sont difficiles à sécher et noircissent facilement. Si les pommes de terre qui ont subi cette préparation sont cuites à la vapeur et mises en fermentation par les procédés ordinaires, elles donnent à la distillation une eau-de-vie entièrement exempte de goût d'huile empyreumatique.

Conservation des fruits.

Les fruits sont placés au grenier et couverts, pour les préserver de la gelée, d'une couche assez forte de paille d'orge, recouverte elle-même d'une couche de paille de seigle bien rangée, puis on étend sur le tout un cendrier mouillé qui absorbe l'humidité et préserve les fruits de la gelée, car, au premier froid, ce cendrier se gèle subitement et forme une enveloppe compacte et épaisse qui rend inaccessible à toute gelée extérieure le tas qu'il abrite. Les beaux fruits que l'on mange après Pâques sortent tous de ces greniers. — Cet article, publié sous le nom de M. Ponsort, qui a vu pratiquer ce moyen dans un village de Champagne, n'explique nullement comment un *cendrier mouillé* peut *absorber l'humidité*, ni ce que c'est qu'un cendrier mouillé.

Conservation des cerises, des groseilles, des prunes, etc. (Extrait du *Cultivateur*, journal des progrès agricoles, septembre 1842.)

Prenez un vase de grès ou de verre, garnissez-en le fond et les parois de feuilles de vigne, et déposez-y avec soin les fruits que vous voulez conserver, quelle que soit leur espèce, *prunes*, *cerises*, *groseilles*, *pé-*

ches, abricots, etc.; mettez par dessus une couche de feuilles de vigne, et recouvrez le vase d'une vessie ou d'un fort parchemin que vous aurez soin de serrer fortement avec une ficelle huilée, ou mieux encore avec un fil de fer. Faites ensuite dans la terre un trou assez profond pour que le pot que vous y déposez soit recouvert environ de 32 cent.; tassez la terre autour et au-dessus du pot, et surtout autour de la partie inférieure du parchemin qui n'est pas comprimée par la ficelle, de manière qu'elle soit exactement appliquée contre le vase. Au bout d'un an on retrouve les fruits aussi frais, aussi colorés et d'aussi bon goût que si l'on venait de les cueillir; seulement il ne faut les déterrer que peu d'instants avant de les consommer : car ils s'altèrent très-promptement au contact de l'air extérieur. Les fruits que l'on conserve ainsi doivent être sains et avoir été cueillis par un temps bien sec.

Novembre 1842.

Note sur la culture des Pelargonium.

Par M. de Jonghe, amateur de Bruxelles.

Après les fortes gelées, vers la fin de février, on dépote les Pelargonium. Voici comment on s'y prend : on dépouille les racines de la terre dans laquelle elles se trouvent, et l'on conserve celles-ci intactes, en découpant seulement le chevelu. On replante les sujets dans des pots d'une grandeur proportionnée au développement qu'ont pris les racines. La terre dans laquelle on les replante est composée : 1° de 3/4 de terreau pur (le meilleur est celui qui provient du fumier de cheval entièrement décomposé et qui a servi pour la culture des primeurs obtenues dans les couches; il est entendu que ce fumier a été mélangé de 1/3 de terre franche); 2° de 1/8 de terre de feuilles, et 3° de 1/8 de sable blanc. Les sujets ainsi rem-

potés sont placés dans une serre tempérée, à l'endroit le plus rapproché des vitres. On arrose la terre lorsqu'elle sèche, et les feuilles de la plante, quand les rayons solaires dardent avec trop de force. On laisse, dans cet état, les plantes en serre jusqu'a la mi-avril; mais on a soin de leur donner de l'air, et cela vers le milieu du jour, dès que le thermomètre de Réaumur marque plus de huit degrés de chaleur. Les plantes qui, à cette époque, ont formé les pousses les plus vigoureuses, sont mises en plein air et exposées au soleil; les autres le sont successivement. C'est le moyen le plus efficace pour arrêter la croissance des plantes, pour fortifier et épaissir les pousses, et pour faire produire par ces dernières des bouquets de fleurs. Lorsque ces bouquets apparaissent avec abondance sur les extrémités des pousses, ce qui a lieu dans la première quinzaine de mai, on rentre les Pelargonium dans une serre exposée à mi-soleil : elle doit être aérée, autant que possible, la nuit comme le jour, surtout quand le vent est au midi. Aussitôt que les plantes sont rentrées en grande partie, on a soin de brûler du tabac pour détruire les pucerons. Dès ce moment, les bouquets de fleurs se développent rapidement, et l'on voit apparaître les fleurs dans tout leur éclat.

Si l'on veut conserver la vivacité du coloris, il est indispensable de couvrir les vitres d'en haut, à l'intérieur de la serre, d'une couche mince de craie délayée dans l'eau de pluie.

On continue de donner beaucoup d'air aux plantes qui fleurissent pendant les mois de juin et de juillet. Après la floraison, on recueille les graines et l'on taille les plantes. Dès que de nouvelles pousses se montrent, on les met de nouveau en plein air, où on les laisse jusqu'à la fin d'octobre. S'il survenait une petite gelée de nuit qui pût affecter les feuilles des plantes, on en détruirait l'effet en jetant le matin de l'eau dessus par la pomme de l'arrosoir. Rentrées dans

la serre, les plantes doivent être placées le plus près des vitraux. On ne les arrosera, pendant l'hiver, qu'avec la plus grande précaution, et alors seulement que la terre des pots sera tout à fait sèche ; on continuera d'agir ainsi jusqu'au moment du rempotage.

N. B. Un traité assez étendu sur la culture du genre Pélargonium paraîtra incessamment à Bruxelles, en français et en flamand.

Note de l'Éditeur. — En opposition avec la composition de la terre ci-dessus, nous donnerons celle employée par M. Alex. Chauvière.

Terre de bruyère sableuse.	30 parties.
Terre franche normale.	30
Terreau de feuilles bien consommé, à son défaut, terreau de couche au même point, mais n'ayant pas servi.	30
Poudrette, fiente de pigeon, urate, cendre végétale.	10
	100 parties.

On prépare cette terre un an d'avance, on l'amoncelle dans un coin, et on la remue de temps à autre.

Nous avons toujours vu les Pelargonium traités avec plus de succès par les engrais végétaux.

Cependant nous connaissons M. de Jonghe pour un amateur qui raisonne bien la culture, et dont l'expérience doit engager à prendre quelque confiance en sa méthode.

Le même amateur a fait beaucoup de semis et obtenu des succès. Il offre de céder ses multiplications, dont il a fait imprimer un catalogue que l'on peut se procurer chez lui, boulevard de Waterloo, 70, à Bruxelles.

Observations sur la germination des conifères.

Au mois de mai 1842, nous avons semé des graines du *Pinus Lambertiana* qui avaient été envoyées au

Jardin des Plantes par le docteur Loughlin qui les adressait ou les avait reçues de l'Inde. Comme on supposait que ces graines, qui paraissaient très-vieilles, avaient perdu leurs facultés germinatrices, j'en semai, sur l'observation qui me fut faite, quatre terrines, l'une sous châssis chaud, la deuxième sous châssis tiède, la troisième sous châssis froid. Les graines des trois premières terrines furent préalablement mondées, c'est-à-dire que l'enveloppe cartilagineuse fut ôtée, soit au moyen d'un marteau, soit avec la pointe d'un couteau. Peu de jours après le semis, les terrines se couvrirent d'une moisissure blanche très-épaisse; l'ayant enlevée plusieurs fois, elle reparaissait constamment, ce qui m'engagea à regarder les graines que je trouvai dans un état complet de décomposition : toute espérance de germination était détruite.

La quatrième terrine, que j'avais placée sous châssis froid sans avoir mondé les graines, n'avait pas produit de moisissure; l'ayant examinée, j'y trouvai les graines très-gonflées, fermes et pesantes; je déchirai alors sans trop de peine, avec l'ongle, l'enveloppe de plusieurs dont l'embryon se disposait à sortir; peut-être même luttait-il déjà contre les obstacles qui s'y opposaient. Je replantai précieusement toutes celles que je venais de monder, et bientôt il en sortit un nouvel individu.

Le 14 juillet, après avoir repiqué les jeunes pins dans des pots à séparage, je trouvai encore quelques graines qui s'étaient égarées dans la terrine; les ayant traitées comme les premières, elles germèrent promptement, mais j'ai acquis la certitude qu'elles n'auraient jamais brisé l'enveloppe qui les emprisonne sans avoir été aidées.

Ce fait se trouve en contradiction avec les idées généralement reçues, de concasser les graines avant de les semer pour en assurer la germination; mieux vaudrait, je crois, les faire gonfler pendant quelques

jours dans une terre humide, les monder et les semer ensuite; la réussite est plus certaine et l'opération plus en rapport avec ce que la physiologie végétale nous enseigne. Vict. PAQUET.

Sur le Guano, engrais exotique.

Au mois de novembre 1841, un navire de la société maritime d'Anvers, revenant des Antilles ou des côtes du Mexique, avait apporté comme charge de retour une quantité de 400,000 kilogrammes de guano. Ce guano est un engrais déposé sur les îles inhabitées des côtes du Pérou et du Mexique, par les oiseaux de mer qui viennent s'y reposer pendant les temps d'orage et y passer les nuits.

On dit que dans quelques-unes de ces îles, les tas de ces dépôts ont plusieurs pieds d'élévation, et qu'il faut les détacher par la pioche pour les enlever et charger les vaisseaux de cet engrais.

En brisant les couches superposées l'on y remarque des coquilles et autres produits de mer plus ou moins décomposés. Ces tas se brisent facilement et se réduisent en poussière qui a une couleur grisâtre.

Il n'y a pas de meilleur engrais que le guano pour féconder l'eau dont on se sert, pendant l'été, pour arroser les Camellia et autres plantes vivaces que l'on a l'habitude de placer dans une terre dont les éléments fécondants se trouvent bientôt absorbés, si l'on ne parvient pas à la féconder par de bons arrosements.

Voici comment l'on s'y prend :

A la fin du mois de mai, lorsque l'on sort les plantes des serres, on place à l'air un tonneau contenant trois cents litres d'eau de pluie; on y met un *litre seulement* de guano; on a soin de mêler le tout ensemble; trois ou quatre jours après avoir fait ce mélange, on verra que cette eau, en la versant, pétillera et moussera.

L'arrosement par cette eau ne produit jamais de vers dans les pots, et je crois même que les œufs des insectes ne viennent point à maturité.

Je me suis servi de cette eau pendant tout l'été pour féconder non-seulement la terre de ces Camellia, Azalea, Roses du Bengale, Pensées, Pentstemon, Lis, Glayeul, Fuchsia, mais encore les Dahlias en pots, les Pelargonium, et j'ai remarqué que toutes ces plantes en éprouvaient un grand bien.

L'année prochaine, je vais continuer d'en agir ainsi.

Un sac de guano contenant cinquante kilogrammes ne coûte, à Bruxelles, que 21 francs.

On dit que c'est un excellent engrais pour les jardins légumiers et pour les prairies artificielles.

P. S. J'oublie de dire que de mes 50 kilogr. de guano, il me reste encore un quart à peu près.

J. de Jonghe.

Bruxelles, 11 novembre 1842.

Diverses méthodes de conservation des châtaignes. (Extrait d'un article de M. Lezeret de Lamaurnie).

Une humidité modérée est utile à la bonne conservation de ce fruit, mais une trop forte et trop constante humidité leur ferait d'abord prendre un mauvais goût, et les ferait ensuite pourrir ou germer.

L'air, qui est le principe de la vie, est aussi celui de la décomposition des corps, tandis que rien ne peut fermenter et pourrir de ce qui est privé de son contact. C'est surtout l'air humide et chaud qui est le plus favorable à la putréfaction.

Si donc on met les châtaignes dans des vases ou des tonneaux exactement fermés et placés dans un endroit froid et non humide, elles devront se conserver très-longtemps. Je les mets dans des cruches bien bouchées, et j'en ai conservé ainsi jusqu'en juin. Pour en conserver de plus grandes quantités on devra choisir un tonneau neuf et bien joint; mettre au

fond un lit de son de froment desséché au four ou sur des cendres tiédes ou du sable, puis y déposer un lit de châtaignes ramassées par un temps sec, ensuite un lit de son, et toujours ainsi, jusqu'à ce que le tonneau soit plein. Le son peut être remplacé par des feuilles de châtaignier, ramassées, avec les châtaignes, le plus tard possible.

Autre procédé. On creuse dans un terrain en pente, au midi, et sans humidité, une tranchée de 1 mètre 60 cent. de profondeur, sur 1 mètre de largeur et d'une longueur proportionnée à la quantité à conserver. On laisse sécher ce silo quinze jours, et, quand on reconnaît qu'il est sec, on couvre le fond d'une couche de paille de 15 à 18 cent., on tapisse de même les côtés, et l'on remplit de châtaignes bien saines et bien sèches. On place en dessus une couverture de paille et on recouvre le tout de terre bien tassée et en pyramide.

Les Chinois les placent dans une barrique bien fermée qu'ils logent dans une plus grande, et ils versent de l'eau entre deux.

On creuse un trou de 2 mètres au-dessous du sol, on y fait du feu avec du petit bois, on pose sur le sol des claies sur lesquelles on étend des châtaignes; elles sèchent ainsi à la fumée et sont meilleures qu'au four. Quand elles sont dures et cassantes, elles se conservent longtemps et peuvent se moudre.

On les conserve encore dans un endroit frais sans être humide et par lits, au milieu de sable sec, de cendres, de fougères, ou bien en les mettant tremper dans l'eau et sécher au soleil.

Sur la conservation des fruits en hiver, par une couverture glacée.

A M. le rédacteur de la Revue Horticole.

L'article sur la conservation des fruits, publié dans le dernier numéro de la *Revue Horticole*, sous

le nom de M. de Ponsort, n'est pas nouveau, mais il ne s'en recommande pas moins à l'attention du public. M. le marquis de Ponsort appartient à la Basse-Normandie qu'il a habitée pendant longtemps ; c'est probablement dans cette province qu'il a vu pratiquer le procédé qu'il a fait connaître. Le *cendrier* dont il parle et dont vous demandez l'explication, est un gros drap que les blanchisseuses chargent de cendres et qu'elles mettent par dessus la cuve pour faire la lessive. Une toile, un linge, une étoffe quelconque remplissent le même but. Dans la Normandie, où il n'y a pas un seul ouvrier qui n'ait, sous le nom de *migaux*, une petite provision de pommes pour l'hiver ; ils la préservent de la gelée d'après le procédé décrit par M. de Ponsort. Le fruitier est souvent dans le grenier où on étend une botte de paille sur laquelle on met les fruits Le froid se fait sentir, la neige qui couvre la terre le fait pénétrer dans l'intérieur, l'ouvrier normand prend de la paille de van (balle d'avoine, de froment, etc.), il en couvre ses fruits, jette quelquefois une litière de paille, de foin, de feuilles ou de mousse par dessus, enveloppe le tout d'un drap ou d'un linge quelconque, *qu'il a préalablement trempé dans l'eau.* Cette couverture devient dure comme du bois ; elle est impénétrable à la gelée, et sous cette espèce de carapace les fruits se conservent admirablement.

On peut étendre, et on étend souvent l'opération à des provisions plus considérables. Des tas de pommes de terre, de racines légumineuses, de fruits à cidre, etc., peuvent être préservés de la gelée de la même manière ; mais si leur volume présente une surface trop considérable pour être recouverte par des toiles, on peut se contenter d'une couche de litière sèche par-dessus laquelle on en met une autre légèrement mouillée ; je garantis l'efficacité de ce procédé.

Les bons résultats des chemises en toile sont géné-

ralement trop peu connus ou mal appréciés pour la couservation des plantes. Avez-vous un végétal quelconque à garantir de la gelée? Rapprochez ses branches avec des liens, fichez quelques pieux autour, garnissez le pied de feuilles ou de paille, trempez dans l'eau une toile faite en forme de sac ou de chemise, passez-la par-dessus la plante et les pieux; ceux-ci garantiront le tout contre les vents et le poids des neiges; vous serez tout étonné de trouver au printemps, parfaitement conservé, un arbuste que vous aviez considéré jusqu'alors comme plante d'orangerie, et traité en conséquence.

Vict. Paquet.

De Tour, près Bayeux (Calvados).

Note de l'Éditeur. — Il est généralement connu que la neige garantit la terre et les plantes des effets extérieurs de la gelée. C'est pourquoi nous sommes obligés de mettre en serres des plantes de la Sibérie, pays bien plus froid que la France. Mais dans la Sibérie, elles sont couvertes de bonne heure, et pour longtemps, d'une épaisse couverture de neige qui les tient à une température égale, laquelle ne dépasse guère zéro. — C'est encore pour profiter du même effet, que les habitants sauvages de l'extrême Nord se logent l'hiver dans des cahutes couvertes de neige. Nous avons parlé de l'effet isolant de la neige dans notre numéro de juin dernier, page 175. — Une couche de neige, de même qu'une couche de glace ont leur degré acquis de froid et ne se laissent plus pénétrer par un froid plus intense, quand ils sont, comme ici, en contact avec de mauvais conducteurs du calorique, tels que l'air et la paille. — On a parlé de couvrir les serres de deux et trois épaisseurs de paillassons; mais nous pensons qu'il vaudrait mieux, sur un paillasson à sec, placer une couverture quelconque mouillée, et dont la gelée ferait immédiatement un corps de glace isolant. Il faudrait seulement

avoir grand soin de l'enlever avant que le changement de température la fît dégeler, afin de conserver ses paillassons secs.

Liens faits avec le maïs.

M. Bourgoing, amateur distingué de Port-sur-Saône Haute-Saône, nous fait part du moyen qu'il a imaginé de faire des liens pour les plantes délicates avec l'enveloppe de l'épi de blé maïs. En la divisant en lanières et tordant un peu, cette ligature douce ne peut blesser les plantes, et elle peut se nouer comme du fil ou se tordre comme l'osier. Les enveloppes les plus rapprochées de l'épi sont les meilleures. On doit les humecter quand elles sont trop sèches.

Remarques sur le traitement de quelques plantes en hiver. (Extrait d'un journal anglais.)

Dans la culture des plantes, telles que les Gesneria, Gloxinia, etc., il est un soin généralement recommandé pour donner à leurs racines le degré de sécheresse convenable durant la saison du repos, c'est-à-dire pendant les mois de l'hiver, et en même temps il arrive que les pots contenant ces plantes sont soumis à une température plus basse. Ce mode de traitement semble avoir été suggéré par l'opinion généralement reçue, que les plantes, et principalement celles des tropiques, demandent deux sortes de traitement pour déployer toutes leurs beautés naturelles, dont l'un est celui du repos, que l'on change ensuite graduellement pour arriver à cet état d'excitation qu'appelle la belle saison.

Quelque rationnel que puisse sembler ce mode de traitement, on a trouvé cependant que c'était au détriment de la vigueur et de la santé des plantes durant l'époque de la floraison. — Plusieurs personnes, en séchant ainsi les racines, les réduisent à un état complet de dessiccation. — C'est cet état de séche-

resse qui, je n'hésite pas à le dire, nuit puissamment à la constitution des plantes. Je vais dire par expérience, comment je pense que l'on peut suppléer à cette méthode erronée. En principe d'abord le repos doit être acquis aux plantes. — Lorsque le feuillage et l'inflorescence sont arrivés à leur degré de maturité, l'élément qui anime les plantes doit être graduellement amené au repos, jusqu'à ce que celles-ci aient atteint le degré de tranquillité qui est le sommeil ; mais on doit apporter tous ses soins à ce que les plantes ne laissent évaporer la sève intérieure, qui les soutient même durant la saison de repos. — Pour arriver à ce résultat, les bulbes devront être enterrées dans un terrain sableux, qui préviendra autant que possible l'évaporation causée par l'action de l'atmosphère sur la surface ; ainsi le sol, ou quelle que soit la matière que l'on emploie à cet usage, devra être *assez sec* pour prévenir toute moisissure, qui pourrait résulter d'un état contraire. — Il ne devra non plus être réduit à un état de sécheresse telle que ce sol absorberait plus ou moins la partie nutritive ou conservatrice de la plante, qui circule incessamment dans ses fibres. Or, quel que soit le genre de sol que l'on choisisse pour y conserver les plantes, il devra donc être dans un état de sécheresse comparative bien entretenu. — Par ce moyen, les bulbes sont dans un état de repos parfait, quoique conservant néanmoins ce suc précieux, qui sera bientôt appelé par la nature à l'acte de la végétation. — Dans cet état de choses on reconnaîtra que la pousse des plantes sera plus parfaite et plus luxuriante, que si on réduit leurs racines à une sécheresse telle qu'elles soient obligées d'acquérir de nouveau la sève, qui doit porter le bienfait dans toute la plante.

Donner aux plantes une atmosphère plus froide durant la saison du repos, est selon moi encore une erreur. — Une température sèche, mais conservant

un degré de chaleur convenable, leur sera beaucoup plus favorable; l'humidité étant exclue, la plante ne sera pas forcée et se maintiendra à l'état de repos.

Aucune plante ne peut réussir sous l'influence d'excitation la portant à être dans un état continuel de végétation ; ce repos est nécessaire aux végétaux comme aux hommes.

La pratique généralement adoptée de lever les bulbes et de les conserver à la surface du sol, afin que le collet de la plante ne pousse pas mal à propos, est sans doute bonne ; mais en pareil cas les plantes n'atteignent pas cette vigueur que l'on doit remarquer dans le feuillage et la fleur, en raison de ce que les bulbes ont profité davantage; on pourrait de deux années l'une, agir comme l'usage en est reçu, et l'autre année les laisser en terre, en observant que le collet ou la couronne de la bulbe soit placé à la surface du sol, en les arrosant fort peu. — Par cette méthode on obtiendra de beaux résultats.

Le Doyen des Poiriers en espalier.

Nous lisons dans le bulletin de la Société d'horticulture de Rouen, tome II, n° 4, qu'il existe dans le jardin de M. Meugnot, au Pollet, hors la ville de Dieppe, un poirier *en espalier*, le plus vieux, le plus gros et le plus étendu qui se trouve vraisemblablement en Europe. Cet arbre est un poirier de cueillette greffé sur franc; il est planté à mi-côte, contre un mur de 8 mètres de hauteur et dans un sol argileux. La grosseur du tronc est d'un mètre. Chaque branche latérale porte 70 centimètres de diamètre; il présente 30 mètres d'étendue sur une hauteur de plus de 6 mètres exposée au midi, sa végétation est vigoureuse, et il rapporte, année commune, de 3 à 4 mille poires. Sa plantation, inscrite sur une pierre placée dans le mur, remonte à 1580 , règne de Henri III.

La propriété où il se trouve planté était autrefois

un hospice. Cet arbre vénérable est entouré des soins des propriétaires, ce qui lui assure encore une longue existence.

Société d'horticulture.

— La Société d'horliculture de Rouen annonce une exposition publique du 27 au 30 avril 1843.

Sa dernière exposition est des 1er et 2 octobre dernier, où trente-cinq jardiniers et amateurs ont apporté le fruit de leurs travaux. La distribution des prix a été remise, vu la sécheresse de l'été et les résultats peu avantageux qui en sont résultés.

— Nous regrettons beaucoup d'avoir omis de mentionner une exposition des produits agricoles et horticoles de la Haute-Saône, qui a eu lieu à Vesoul, à la fin de juin dernier. Près de 400 plantes ont orné cette exposition outre les objets d'industrie. Des prix ont été distribués pour l'horticulture à MM. Aug. Lachaume, Ch. Nedey, Bourgoing et Jules Lachaume. La plus belle plante en fleur, et qui a été honorée d'une médaille, était un Nérium très-double fond blanc, bordé de rose, exposé par M. Aug. Lachaume, jardinier fleuriste. Les plantes qui ornaient l'exposition étaient bien portantes, malgré une sécheresse de quatre mois qui a privé les zélés amateurs de Vesoul d'en apporter un plus grand nombre.

Décembre 1842.

Froments anglais nouveaux. Article extrait du *Bon Jardinier* de 1843.

On a, depuis quelques années, introduit successivement un assez grand nombre de variétés de froments renommés en Angleterre. Elles annoncent, en général, une certaine supériorité sur nos blés ordinaires français, tant sous le rapport du produit et de la

qualité du grain que sous celui de la hauteur et de la fermeté de la paille; mais, ainsi que toutes les races perfectionnées, la plupart de celles-ci ne peuvent atteindre leur entier développement et devenir avantageuses que dans des terres possédant un assez haut degré de fertilité.

Parmi les nombreuses variétés que nous avons essayées, voici celles qui jusqu'à présent nous paraissent offrir le plus d'intérêt. Nous les réunissons par analogies.

Blés Blood red; Red marigold; Clover wheat. Ces trois variétés sont extrêmement voisines, si même elles ne se confondent: ce sont de gros et beaux blés rouges à grain jaune doré. Toutes trois sont originaires d'Angleterre et y sont fort estimées. On les y appelle *Clover wheats* (blés de trèfles), parce qu'on a reconnu que ces races à paille très-forte, quoique creuse, sont plus convenables pour succéder au trèfle que la plupart des blés blancs, qui sont sujets, dans cette condition, à s'emporter en paille et ne donner qu'un grain mal nourri. Le blé *Blood red* est cultivé avec succès, depuis quelques années, à l'Institut agronomique de Grignon. M. Morin de Sainte-Colombe, membre de la Société d'agriculture, nous l'a aussi donné sous le nom de *blé rouge d'Écosse*, sous lequel il est cultivé aux environs de Saint-Valery en Caux.

Blés Red chaff Dantzick (Dantzick à balle rouge), Striped chaff (à balle rayée). — Ces deux variétés sont aussi des blés rouges, à paille peu élevée; mais leur grain est moins gros et supérieur en qualité à celui des précédents. Nous devons le premier à l'obligeance du Rev. W. L. Rham, secrétaire de la Société d'agriculture d'Angleterre. L'autre existe depuis 1836 dans notre collection, nous l'avions reçu de M. Loudon; il nous a paru un peu plus sensible à la gelée que les variétés cultivées aux environs de Paris, mais il conviendra probablement très-bien aux

provinces de l'ouest de la France, étant très-hâtif, par conséquent peu sujet à la rouille et aux autres altérations causées par un climat humide.

Blés de Hunter, Priory, Mungoswell. Nous avons déjà mentionné en 1840 le *blé de Hunter*, originaire d'Ecosse, d'où il nous avait été envoyé comme la variété qui résiste le mieux aux hivers prolongés de ce pays. Cette qualité n'a pu être constatée dans les semis que nous en avons faits depuis trois ans, aucun des hivers qu'il a eu à supporter n'ayant été bien rigoureux; mais nous lui avons reconnu, ainsi qu'aux deux précédents, un autre avantage qui consiste dans leur précocité. En effet, semés à la fin de février, ils ont mûri parfaitement et ont donné un grain aussi nourri que les blés d'automne. Nous ne connaissions, jusqu'à présent, de froments hâtifs parmi les blés blancs que les touzelles qui, malheureusement, conviennent mal au centre et au nord de la France. Il est probable que ces trois variétés originaires de l'Écosse, leur seront au contraire bien appropriées. La pemière nous est venue de M. Lawson en 1838; nous devons les deux autres à M. le comte de Gourcy.

Blé talavera de Bellevue. L'essai de cette variété nous offrait un grand intérêt, parce qu'elle a été mise en première ligne par le colonel Lecouteur de Jersey; nous en avons donc fait des semis un peu étendus d'automne et de printemps. Les résultats en ont été peu favorables : ce blé nous a paru ne pas convenir à notre climat, du moins a-t-il assez mal résisté aux hivers derniers, qui ont cependant été assez doux. Comme blé de mars il est tardif; enfin, en 1842, il a été fortement attaqué du charbon. Malgré ces résultats peu avantageux, nous sommes loin de condamner absolument le *Talavera de Bellevue*; le mérite que lui a reconnu le colonel Lecouteur, est incontestable pour nous, et nous concevons parfaitement qu'un blé puisse réussir mal dans le centre de la France, et être cependant excellent à Jersey. C'est donc sous un cli-

mat plus analogue à celui de cette île, par exemple en Normandie ou en Bretagne, qu'il faudrait essayer celui-ci. Nous devons ajouter que son grain est de très-belle qualité, et nous venons tout récemment de recueillir un autre indice en sa faveur. Un nouveau et très-beau blé de mars a été multiplié depuis quelques années dans les environs d'Arras, sous le nom de *Blé d'Espagne*. M. Pinta fils, agriculteur distingué de ce pays, ayant bien voulu nous en donner du grain et des épis, nous avons cru y reconnaître le *Talavera de Bellevue*. Comme blé de mars, celui-ci exige d'être semé de bonne heure; dans un essai fait le 14 avril, il n'a pas monté du tout.

Nous avions déjà mentionné, les années dernières, plusieurs froments anglais remarquables par leurs qualités, tels que le hickling, le whittington, etc. (Voir p. 410 et suiv.) Outre ces espèces et celles dont nous venons de parler, il en a été introduit un assez grand nombre d'autres, et comme elles occupent de plus en plus l'attention du public, nous croyons utile de joindre ici la liste de celles que nous avons en étude dans ce moment, et dont nous ne pouvons encore parler d'une manière positive, faute de données suffisantes.

Blé *Chittem*.
— blanc de Kent (*white Kent*).
— *Pearl white*.
— *Shireff*.
— *Silver drop*.
— géant de Whittingham (*Whittingham gigantic*).
— blanc de Fireter (*Fireter's white*.
— *Syra*.
— rouge du Devonshire.
— *Jersey Dantzick*.
— *Chiddam prize*.

Blé blanc écossais (*white scotch*.
— Uxbridge.
— blanc d'Essex (*white Essex*).
— de Batewell. (*Battewell Sulfolk*).
— *Lord Western*.
— *Oxford prize* (blanc).
— *Hardy white*.
— *Chiddam*.
— blanc de Foak (*Foak's white*).
— blanc à paille rouge (*red*

straw white).
Blé rouge de Brodie (*Brodie's red seed*).
— *Salmon.*
— *Album densum.* Lec.
— *Club.*
— *Thickset.*
— *Brown Chevalier.*
— de Poméranie.
— rouge de Langley.
— *Golden drop* (blanc).
— Talavera de printemps.
— rouge pâle du Cap (*pale red Cape*).
Blé du Cap, à large feuille (*Broad leaf Cape*).
— rouge anglais (*Red Britannia*).
— rouge de Kent.
— *Golden drop.*
— rouge d'Oxford (*Hobb's Oxord red prize*).
— rouge à paille courte (*short straw red*).
— rouge de Syers (*Syer's red*).

LOUIS VILMORIN.

MAÏS A BEC ; *Zea rostrata.* Bonaf. Cette espèce ou variété remarquable de maïs a été présentée, il y a quelques années, à la Société royale et centrale d'Agriculture par M. Bonafous, auteur, entre beaucoup d'œuvres agronomiques importantes, d'un magnifique ouvrage sur les espèces et variétés de cette céréale [1]. Il n'y avait pas compris celle-ci, ne l'ayant eue que depuis cette publication. Le nom de maïs à bec qu'il lui a donné, vient de la forme de son grain terminé en une pointe recourbée. D'après les observations de M. Bonafous, confirmées par les essais faits aux environs de Paris, c'est une excellente variété, aussi hâtive et plus productive que le maïs quarantin et qui sera, dès lors, particulièrement intéressante pour le nord de la France, où les races tardives ne conviennent pas. Nous venons de parler d'essais faits aux environs de Paris : en effet, M. Guillery a présenté, en 1841, à la Société d'horticulture d'excellents épis de ce maïs, en annonçant qu'il paraissait depuis quelque temps sur les halles

[1] Histoire naturelle agricole et économique du Maïs. 1 vol grand in folio avec 19 planches en couleur, 100 fr. à la librairie de Madame veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon.

et marchés, et qu'on le disait plus hâtif que la plupart des autres variétés. M. Poiteau, en rendant compte de ce fait, proposait pour celle-ci le nom de maïs mucroné, *Zea mucronata;* mais le nom trivial de maïs à bec, que lui a donné M. Bonafous, sera sans doute adopté de préférence par les cultivateurs.

VILMORIN.

Moyen de détruire certains insectes nuisibles, par M. Boisgiraud. (*Journal d'Agriculture pratique Décembre.*)

On a mis en pratique bien des moyens pour détruire les insectes, on a tenté bien des essais, et malheureusement on n'est pas encore arrivé à des résultats satisfaisants. Chaque année, on signale de nouveaux ravages, et il ne se passe pas de printemps que nous n'ayons quelque désastre de ce genre à déplorer. Il faut moins s'étonner de la multiplication de quelques insectes, quand on voit détruire inconsidérément des animaux que la nature avait créés insectivores; presque toujours l'antidote est auprès du poison, le remède est voisin du mal, et le plus souvent nous détruisons l'antidote et le remède, pour laisser pulluler à leur aise le poison et le mal.

Une foule d'oiseaux, qui rendent de grands services à l'agriculture, en faisant leur proie des insectes ennemis de nos moissons, de nos vergers, etc., deviennent victimes d'une aveugle barbarie. Les *mésanges*, les *fauvettes*, les *rossignols*, dont le chant mélodieux charme nos forêts, détruisent un grand nombre d'insectes; l'ignorant paysan fait cependant une guerre acharnée à ces paisibles hôtes des bois en dénichant leurs nids. Les hirondelles doivent d'être épargnées, à ce qu'elles ne peuvent vivre en captivité, à ce que leur chair est mauvaise. Les oiseaux que nous venons de citer devraient partager le même sort. Le pasteur Brehim recommande expressément d'épargner

les *coucous*, les *mésanges*, les *pies*, et même les *fourmis rouges*, qui peuvent devenir pour nous, dans bien des circonstances, des auxiliaires extrêmement précieux. Cette idée de détruire les insectes malfaisants par d'autres insectes qui les dévorent, se trouve consigée avec détail dans un mémoire inédit de M. Boisgiraud, lu à l'Académie des sciences de Toulouse.

« Il est, dit M. Boisgiraud, une famille nombreuse composée d'espèces carnassières, la plupart robustes et très-voraces, qui peut être multipliée impunément et sans crainte dans nos jardins. Ils ne sauraient, en effet, se nourrir des plantes qu'ils sont appelés à protéger; eux et leurs larves font, au contraire, un grand carnage des insectes herbivores, et même des limaces et des hélices ou escargots. Ce sont les carnassiers terrestres ou carabiques. Eh bien! qui le croirait! la plupart des culivateurs écrasent avec une sorte d'empressement ces puissants auxiliaires, tandis que le papillon, qui donne naissance aux nombreuses chenilles qui dévorent plus tard leurs plantes, est l'objet de leur protection.

».... Une multitude d'insectes nuisibles, après avoir exercé pendant plusieurs années leurs ravages sur nos propriétés, disparaissent tout à coup sans que nous sachions pourquoi. En y regardant de plus près, on pourra s'assurer que, dans la plupart des cas, un ennemi de l'insecte qui a disparu a produit cet heureux résultat. Je puis fournir quelques preuves à l'appui de cette opinion.

» L'épais feuillage d'une belle allée de peupliers, ma promenade habituelle, fut tout à coup attaqué par une immense quantité de chenilles appartenant au *bombyx dispar*. Je m'avisai de leur donner pour compagnie le *calosoma sycophanta*, qui passe sa vie sur les arbres, et fait sa nourriture des chenilles qu'il rencontre, qui pond même dans leur nid, afin de procurer une nourriture plus abondante à sa progéniture vorace. Eh bien! cet insecte se multiplia avec une ra-

pidité vraiment étonnante, et les chenilles disparurent sans que les personnes qui furent témoins de cette destruction se doutassent le moins du monde des causes qui la produisirent.

» ... Je suis convaincu que si le voisinage de la ville de Toulouse est si peu désolé par le hanneton vulgaire qui fait le désespoir des cultivateurs de presque tout le reste de la France, c'est au moins en partie, au très-grand nombre de *carabes dorés* dont fourmillent nos champs, nos prairies et nos jardins, que nous en sommes redevables. On sait, en effet, que ce *carabe* est habile à saisir la femelle du hanneton quand elle vient déposer ses œufs dans la terre, et de toutes les parties du hanneton, les œufs forment sa nourriture de prédilection.

» On se tromperait beaucoup si on croyait qu'il est toujours facile de tirer un parti avantageux du moyen de destruction des insectes par d'autres insectes. Une étude approfondie des mœurs des insectes est souvent indispensable pour arriver au but qu'on se propose. En voici quelques preuves :

» Le plus robuste des *carabes* de nos contrées, le *procuste chagriné*, m'avait servi admirablement dans le centre de la France pour détruire, dans les jardins, les petits insectes qui attaquent les plantes. Sa larve, que j'ai eu l'occasion d'élever, détruit aussi une multitude de *limaces* et d'*hélices*. Dans le midi, cet insecte ne détruit plus les mêmes espèces, et, quoique assez commun, il n'est point connu ; on ne le rencontre presque jamais. C'est que dans le centre, l'ouest et probablement le nord de la France, ce *procuste* est diurne : il exige seulement des lieux frais et ombragés. Chez nous, au contraire, il est essentiellement nocturne, il ne détruit que les insectes qui sont nocturnes comme lui, ou qui restent à sa portée pendant l'obscurité des nuits. Il est facile de s'assurer, pendant l'été, de la grande quantité de *procustes chagrinés* qui peuplent nos haies et nos prairies. Obligés de se retirer, pour

fuir le soleil qui les fatigue, sous les tas de foin accumulés dans les prés qu'on vient de faucher, on les y rencontre en quantité innombrable quand on enlève ces foins.

» En transportant dans un jardin une vingtaine de *carabes dorés*, j'avais cru détruire en bien peu de temps les essaims de forficules qui l'avaient choisi pour le théâtre de leurs ravages. A mon grand étonnement, ces *carabes dorés* sont morts de faim, ou se sont éloignés, tandis que les forficules, que les *carabes* dévorent cependant, ainsi que je m'en suis plusieurs fois assuré, continuaient leurs dévastations. C'est que les *forficules* sont essentiellement nocturnes, et se retirent le jour sous des fentes étroites où les *carabes* ne sauraient les atteindre, et que d'ailleurs ces derniers n'ont d'activité que pendant le jour et l'ardeur du soleil. Le *staphilin odorant*, au contraire, remplit toutes les conditions convenables pour détruire les *forficules.* »

Culture du Cresson. *Extrait du Rapport d'une commission spéciale, rédigé par M. Poiteau et lu à la Soc. roy. d'horticulture de Paris le* 19 *octobre* 1842.

M. Faussier, natif de Senlis, propriétaire de la cressonnière de Saint-Gratien, a exercé l'état de jardinier dans sa jeunesse. Doué d'une activité entreprenante, et croyant reconnaître qu'il était possible d'apporter de grands perfectionnements dans la culture artificielle du cresson, il établit une cressonnière à Saint-Firmin, non loin de Senlis. Ce fut là qu'il trouva une variété de cresson plus vigoureuse, à feuilles plus larges, et qui a le précieux avantage, pour la culture, de ne fleurir que très-difficilement, tandis que l'espèce généralement cultivée alors se couvre, dès le mois de mai, d'une grande quantité de fleurs qui diminue la récolte et nuit à la vente. Il substitua donc cette variété à l'ancienne espèce et il s'en trouva très-bien.

Plus tard il acheta à Saint-Gratien, vers la queue de l'étang, 5 hectares et demi d'un terrain d'une seule pièce, qui lui parut propre à l'établissement d'une cressonnière qu'il composa d 31 fosses, larges chacune de 3 mètres, et longues de 87 mètres.

Les sources naturelles n'alimentant pas suffisamment 9 de ces fosses, M. Faussier fit forer, en 1824, 9 puits où l'eau s'est trouvée ascendante à la profondeur de 14 à 25 mètres et s'élevant toujours à environ 16 cent. au-dessous de la surface du sol, élévation suffisante pour une cressonnière creusée d'environ 40 cent. car le cresson, en état de culture, n'a besoin d'être baigné que par 10 à 13 cent. d'eau, et quelquefois moins. La température de cette eau, à la profondeur de 8 à 11 cent. dans l'orifice même d'un puits foré, donnait 13 degrés centig., tandis que l'air atmosphérique était, à l'ombre, à la température de 15°; et comme la température de cette eau ne doit varier en aucune saison; qu'en sortant du puits elle s'étend dans toute la largeur et la longueur de la fosse, et va s'écouler au bout opposé à celui où elle est entrée, il s'ensuit qu'elle y entretient une température plus fraîche que l'air atmosphérique en été, et plus chaude en hiver, ce qui est très-favorable à la croissance du cresson. Cependant quand la chaleur de l'été est excessive, la fraîcheur de l'eau du puits artésien ne rafraîchit pas suffisamment le cresson éloigné du puits, et il souffre. Dans l'hiver, au contraire, quand il gèle fort, la chaleur de l'eau du puits ne peut pas protéger tout le cresson d'une fosse longue de 87 mètres, et celui qui est le plus éloigné du puits peut geler quelquefois. Dans ce dernier danger on presse, on fait descendre le cresson, on le submerge au moyen d'un instrument appelé *Schüel;* mais si la gelée dure longtemps, il en résulte toujours un grand dommage; car il ne suffit pas que du cresson soit bon, il faut aussi qu'il soit beau pour être bien vendu. Dans les longues sécheresses de l'été, le volume de cette eau diminue un peu; elle

est très-limpide, bonne à boire, cuit bien les légumes et dissout parfaitement le savon.

M. Faussier fait les fosses plus ou moins profondes, en raison de la profondeur des sources, et de manière à obtenir toujours 10 à 13 cent. d'eau dans le fond. Ces fosses ont de 40 à 48 cent. de profondeur, parce que cette profondeur est nécessaire pour obtenir l'épaisseur d'eau voulue dans son terrain. S'agit-il de planter une fosse, on en rend le fond bien uni; surtout on lui donne la légère pente nécessaire pour qu'il sorte autant d'eau par un bout de la fosse qu'il en entre par l'autre. Si ce fond ne paraît pas assez humide, ce qui est très-rare, on y laisse couler un peu d'eau pour l'humecter. Ensuite on prend du cresson avec sa racine dans une fosse que l'on projette de renouveler ; on le divise par pincées que l'on jette dans le fond de la fosse préparée, en tâchant que chaque pincée tombe à 10 ou 16 cent. au plus l'une de l'autre; le cresson s'attache aisément à la terre humide; en 3 ou 4 jours ses tiges se redressent, les pincées se touchent et il commence à faire tapis; 5 à 6 jours après on répand sur ce jeune plant un peu de fumier de vache très-consommé, ensuite on le presse contre la terre au moyen du schüel, qui est une planche assez lourde à laquelle est emmanché obliquement un long manche; puis enfin on y met l'eau à la hauteur de 8 à 13 cent. et jamais plus.

Le mois d'août est considéré comme la saison la plus favorable pour faire cette opération appelée *plantation.*

Chaque fosse de la cressonnière se replante ainsi tous les ans et donne douze récoltes en une année. Dans l'été, on cueille le cresson tous les 15 jours ou 3 sem. et moins souvent en hiver. Pour cueillir, ou plutôt couper le cresson, on jette une planche en travers sur la fosse, soutenue par ses deux bouts sur les deux rives. Un homme ayant les genoux garnis d'épaisses genouillères, se met à genoux sur cette plan-

che; de la main gauche il saisit une poignée de cresson, la soulève hors de l'eau, et de la main droite, avec une serpette, coupe en sciant les tiges à la longueur de 13 à 16 cent. : il coupe une autre poignée, puis une autre, avec une prestesse et une adresse que la pratique seule peut donner, et quand il a coupé de quoi faire une botte, il la lie de suite avec un brin d'osier dont il est toujours pourvu, jette cette botte dans l'eau à l'ombre de la berge, recommence à couper, et ne se relève que pour changer sa planche de place.

Une botte de cresson a 24 centimètres de tour. Dans une fosse large de 3 mètres et longue de 87 mètres, on fait, ainsi que nous l'avons dit, douze coupes en un an, et chaque coupe produit, en raison des saisons, 40, 60 et 100 douzaines de bottes de cresson. Quant au prix du cresson, on sent bien qu'il doit varier aussi, en raison des saisons; mais M. Faussier estime que, terme moyen, le cresson se vend 5 centimes la botte.

Quand on coupe le cresson d'une fosse, on ne le coupe pas à blanc; le coupeur en néglige environ un tiers avec intention, afin de ne pas affaiblir le pied, et pour que la coupe suivante ne se fasse pas trop attendre.

Dès qu'une fosse est coupée, on répand sur les souches du cresson, un peu de fumier de vache consommé, dans la proportion de deux très-grandes brouettées pour une fosse large de 3 mètres et longue de 87 mètres, ensuite on refoule le cresson de toute la fosse avec le schüel. Pareille fumure, pareil refoulement se pratiquent toutes les fois qu'on coupe le cresson, ce qui ne consomme pas plus de quarante voitures de fumier par an.

Quand une fosse a produit du cresson pendant un an, c'est-à-dire qu'elle a été coupée douze fois, fumée douze fois, les racines du cresson, les débris du fumier forment une épaisseur assez considérable au fond de la fosse, et qui tend à élever son niveau; il

faut donc, pour conserver ce niveau toujours le même, ainsi que celui de l'eau, retirer chaque année tous ces débris et les jetter sur les plates-bandes qui séparent les fosses les unes des autres. Ces plates-bandes sont cultivées en artichauts, choux et choux-fleurs qui deviennent magnifiques. Une cressonnière marchande doit toujours être établie loin des grands arbres, afin que les feuilles que le vent emporte ne puissent venir tomber sur le cresson, ce qui d'abord lui nuirait, et ensuite donnerait beaucoup de peine pour l'en purger.

Dans une cressonnière bien tenue, comme celle de M. Faussier, on ne voit jamais de véronique beccabunga, ni de véronique scutellaire, ni de berle, qui abondent dans celles qui sont mal soignées, dans celles surtout où l'on néglige de replanter le cresson tous les ans. Mais il est deux espèces de plantes que tous les soins ne peuvent empêcher de naître dans les cressonnières les mieux tenues ; ce sont les *Lemna* ou lentilles d'eau, et une espèce de zanichellie, *Zanichellia palustris*, désignée par les cressonniers sous le nom de *mouron d'eau*. Ces deux petites plantes se multiplieraient plus vite que le cresson, si on ne les détruisait pas soigneusement, et lui donneraient un air de malpropreté nuisible à la vente. On détruit la zanichellie en l'arrachant soigneusement, et la lemna en augmentant l'eau pour la faire surnager, et en l'enlevant avec un balai.

Nous avons déjà dit que l'homme qui coupait le cresson, le liait au fur et à mesure par bottes, et le jettait dans l'eau à l'ombre. Il ne reste pas là longtemps; une autre personne vient le ramasser, le porte à la maison, où chaque botte reçoit une toilette plus soignée et une longueur uniforme; ensuite les bottes sont placées circulairement dans de hautes mannes, la queue appuyée contre la paroi de la manne, la tête en dedans pour qu'elle ne soit pas froissée, et il reste un grand vide au centre de la manne, afin que le cres-

son ait de l'air et ne s'échauffe pas; le tout est maintenu solidement avec des osiers qui ne s'aperçoivent pas. Chaque manne contient vingt-cinq douzaines de bottes de cresson, et la charrette, qui amène à la halle de Paris, contient huit mannes ou 2,400 bottes de cresson par charretée.

La principale raison qui a déterminé M. Faussier à chercher un terrain propre à l'établissement d'une cressonnière le plus près possible de Paris, c'est qu'il avait appris par l'expérience que, pendant les grandes chaleurs, il est très-difficile de faire arriver le cresson de 4 à 6 myriamètres à Paris, sans qu'il soit altéré et même devenu quelquefois invendable. Aussi plusieurs cressonniers éloignés cessent-ils d'en envoyer à la halle à l'époque des grandes chaleurs.

Pépinière à Alger.

— Le jardin d'essai d'Alger ou pépinière du Gouvernement, est dans un état de prospérité croissante. Cette pépinière peut livrer annuellement 40,000 mûriers, et pourrait, dit-on, en produire 200,000. On y cultive également des peupliers, des frênes, des ormes, etc. Le bananier, la patate et l'indigotier y viennent parfaitement, il a été fait aussi d'heureux essais du nopal à cochenille.

Société royale d'horticulture.

La Société royale d'horticulture de Paris a décidé qu'une exposition aurait lieu vers le milieu de mai prochain.

Août 1842.

Articles nouveaux de plantes potagères, par M. Vilmorin, *extraits du* Bon Jardinier *pour* 1843.

Aubergine blanche longue, de Chine. Dans le

compte que nous avons rendu, en 1841, d'une collection de graines potagères apportées de la Chine par le capitaine Geoffroy, nous avons parlé de plusieurs lots *d'Aubergine* qui n'avaient pu être jugés la première année, leurs fruits n'étant pas venus à maturité. Une partie des mêmes graines ressemées en 1842, chez M. Reynier, directeur de la pépinière de Vaucluse, et chez MM. Audibert, de Tarascon, ont amené leurs produits à bien, et un des lots a offert une variété nouvelle. Elle est à fruit blanc, cylindrique et très-allongé. MM. Audibert, en nous envoyant des échantillons provenant de leur culture, nous disent que cette nouvelle Aubergine est excellente, que la pulpe en est plus fondante et moins filandreuse que celle des autres variétés de cette solanée. Ce sera donc probablement une acquisition intéressante pour les amateurs de ce genre de fruits et particulièrement pour nos provinces du Midi, où l'Aubergine est l'objet d'une fort grande consommation. Quoiqu'elle ait manqué dans notre premier essai, la variété dont nous venons de parler ne paraît pas plus délicate que les autres; elle nous a donné cette année, à Paris, des fruits qui ont acquis tout leur développement. Ils sont entièrement semblables par leurs caractères à ceux obtenus par MM. Audibert et Reynier.

Cerfeuil bulbeux, *Chærophyllum bulbosum*. L. M. Lissa a présenté, en 1842, à la Société d'horticulture, des bulbes et des graines de cette plante, cultivée, a-t-il dit, en Allemagne, comme légume. Il en avait précédemment répandu des graines dans le commerce à Paris. Nous en avons fait l'essai et avons reconnu que la plante produisait à son pied un petit nombre de tubercules de la grosseur d'une noix et au-dessous. C'est, jusqu'à présent, tout ce que nous en pouvons dire de certain. Nous pensons, avec M. le Rédacteur des *Annales d'Horticulture*, qu'attendu la qualité vénéneuse d'un assez grand nombre d'ombellifères, il sera prudent, jusqu'à plus ample infor-

mation, de ne faire usage de celle-ci comme aliment qu'avec circonspection.

Fraise *Reine Victoria*. Nous ne pouvons encore donner, cette année, que des renseignements incomplets sur cette nouvelle fraise. Les plants que nous en avons fait venir d'Angleterre se sont montrés fort délicats : un seul fruit a noué et nous a donné une idée imparfaite de l'espèce, car il était manqué d'un côté. Il est, néanmoins, devenu fort gros et nous a paru se rapprocher de la *Wilmot*.

Patate courte de M. Sageret. Nous avons souvent parlé, ces années dernières, des semis de patates de M. Sageret et des espérances que l'on pouvait fonder sur eux. Elles ont commencé à se réaliser, et la persévérance de ce savant respectable a été récompensée. Il a obtenu, l'année dernière, une variété sensiblement plus courte que toutes celles que nous possédions, et qui, replantée cette année à Avignon, chez M. Reynier, a produit des tubercules de forme presque sphérique; cette amélioration dans la forme est déjà un très-grand pas fait, et il en promet d'autres. On peut aujourd'hui y compter d'autant plus sûrement, que, parmi les produits très-variés obtenus de graine par M. Sageret, quelques-uns ont une extrême disposition à fleurir et à grainer; les semis, dès lors, pouvant être multipliés beaucoup plus qu'autrefois, la chance devient aussi beaucoup plus grande d'obtenir des variétés hâtives et appropriées à notre climat.

Articles nouveaux de plantes céréales, par M. Louis Vilmorin fils, *extraits du* Bon Jardinier *pour* 1843.

Orge bulbeuse. *Hordeum bulbosum*, L. Dans un mémoire publié en 1837, dans le Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, *M. Fleurot*, directeur du Jardin Botanique de Dijon, a signalé cette plante, originaire de Barbarie et des côtes de la Provence, comme pouvant servir à former des prairies artificielles. D'après

ses observations elle présente les avantages suivants :

« De croître dans toute espèce de terrain, même » les plus mauvais ;

» De taller comme le blé et de couvrir le sol d'une » herbe abondante ;

» De se ressemer de manière à pouvoir former une » prairie artificielle permanente ;

» D'entrer en végétation à une époque où les autres » plantes fourragères doivent encore se faire attendre ;

» Enfin, de résister parfaitement à nos hivers les » plus froids. »

M. Descolombiers, président de la Société d'Agriculture de l'Allier, a aussi obtenu de cette plante des résultats satisfaisants. C'est à son obligeance que nous devons les premières graines que nous en ayons eues.

Nos essais de l'année dernière confirment en plusieurs points les résultats obtenus par *M. Fleurot.* Semée en avril, l'orge bulbeuse a produit, dans le courant de l'été, de très-fortes touffes d'un feuillage épais, qui ont monté vigoureusement au printemps suivant. Les tiges, très-nombreuses, atteignaient le 4 mai la hauteur d'un mètre ; à toute leur croissance, vers le 10 juin, elles se sont élevées à 1^{m} 60. L'épi a l'apparence de celui du seigle lors de son premier développement, et la plante elle-même pourrait être comparée à une très-forte touffe de seigle, si ce n'est qu'elle n'est pas glauque et qu'elle est beaucoup plus feuillée.

L'orge bulbeuse aura donc le mérite de donner une grande abondance d'un fourrage, sans aucun doute, excellent ; mais la petite quantité de graines fertiles que contiennent les épis, leur maturité successive, la facilité avec laquelle elles se détachent sur pied, ces diverses causes pourront rendre difficile sa multiplication en grand. Nous la regardons, toutefois, comme une plante qui mérite d'être suivie avec le plus grand intérêt. La possibilité de la multiplier par la séparation des touffes permettrait, dès à présent, de

l'utiliser dans la petite, et même dans la moyenne culture. Il se pourrait, même, que les petites bulbes que la souche produit en très-grand nombre offrissent, dans la suite, un moyen facile et peu coûteux de la multiplier en grand. Nous aurons à rendre compte, l'an prochain, de quelques essais de ce mode de multiplication. Ceux dont nous venons de parler ont été faits dans une très-bonne terre douce. Dans des terrains moins bons, l'orge bulbeuse n'a pas eu, à beaucoup près, une végétation aussi vigoureuse. Nos observations ne se trouveraient donc pas d'accord en ce point avec celles de M. Fleurot. Nous reviendrons sur ce sujet quand nos expériences seront plus avancées.

Orges d'Abyssinie. Dans la collection de plantes économiques d'Abyssinie, qui nous a été confiée par l'administration du Muséum d'histoire naturelle, et dont nous avons déjà parlé l'année dernière à l'occasion du coracan *(Eleusine coracana)*, se trouvait un nombre assez considérable de variétés d'orges dont nous suivons l'essai. Les plus remarquables parmi elles, et que nous pouvons mentionner dès cette année, sont les suivantes.

Orge noir a épi dressé. Plante très-vigoureuse appartenant à l'*Hordeum distichum*. Epi noir, demi-élargi, dressé; paille élevée. Cette variété a résisté, cette année, d'une manière remarquable à la sécheresse.

Orge ardoisée. C'est aussi une orge noire distique, mais à épi plus long et retombant. Elle est presque aussi vigoureuse que la précédente et de quelques jours plus hâtive.

Orge rameuse d'Abyssinie. Celle-ci qui appartient à l'*Hordeum vulgare*, est surtout remarquable par ses épis souvent rameux ou digités par le bas; elle est assez vigoureuse et élevée, mais d'une maturité un peu tardive.

La même collection contient plusieurs variétés d'or-

ges nues, dont quelques-unes nous paraissent fort intéressantes; mais nous ne serons en état d'en rendre compte que l'année prochaine.

Avoines anglaises. L'Angleterre possède un grand nombre de variétés d'avoines, plus ou moins différentes des nôtres, et qui ont, pour la plupart, de la réputation dans ce pays. Nous avons essayé beaucoup d'entre elles et avons mentionné l'une des plus remarquables, l'*avoine hâtive de Sibérie*, dans le *Bon Jardinier* de 1841. A l'égard des autres, nos essais sont encore trop récents pour que nous puissions nous prononcer sur leurs qualités; nous nous bornerons donc à donner ici leur nomenclature, en notant leurs ressemblances et différences avec des espèces déjà connues et y ajoutant les premières obervations qu'elles nous ont fournies.

Variétés se rapportant à l'avoine patate.

Avoine de Hopetoun. Ressemble extrêmement à l'*Avoine patate;* grain un peu plus coloré. Toutes deux sont hautes de paille et un peu tardives.

Avoine de Flandre (*flemish oat*) et Av. blanche hollandaise (*white dutch*). Très-voisines des précédentes; paille plus haute; plus tardives de quelques jours.

Av. de Barbaclan. Diffère peu aussi des précédentes. Elle a été fortement attaquée du charbon.

Av. dorée (*golden oat*). Tardive; grain jaunâtre, gros, mais à écorce épaisse.

Sandy oat. Hâtive; paille menue, haute, légèrement rosée; grain petit, mais assez pesant. Cette avoine est très-estimée en Ecosse, à cause de son aptitude à réussir dans les terrains élevés et de mauvaise qualité.

Av. hative de Dyok et hative d'Angus. Malgré leur nom, ces deux variétés se sont montrées tardives; leur paille est peu élevée; leur grain blanc pâle s'est

trouvé médiocre. D'après M. Lawson elles sont productives, mais un peu sujettes à s'égrener.

(Ces trois dernières variétés pourraient former un groupe distinct.

Variétés se rapportant à l'avoine de Géorgie.

Nous avons déjà signalé, l'an passé, le rapport très-grand qui existe entre l'*Av. hâtive de Sibérie* et celle *de Géorgie.* Une variété qui nous est venue sous le nom de Lancashire whitchers, nous a paru identique à la première. — Celle dite Hative du Cumberland, s'en rapproche aussi beaucoup; mais elle est un peu moins forte. Elle est très-hâtive, de même que les précédentes.

La Barley oat ou *Berlies oat* se rapporterait à cette série par son grain gros, court, à écorce épaisse; mais elle est tardive.

Les deux noms *Dun winter oat* et *Black Tartarian oat* désignent, le premier, notre *avoine d'hiver,* et le second, l'*avoine noire de Hongrie.*

Plantes d'ornement très-nouvelles.

Brugmansia floribunda, Hort. de l'Amérique du Sud. Petit arbrisseau toujours vert, de 1 à 2 pieds, jetant ses rameaux comme ses congénères et portant une profusion de longues fleurs de couleur orangée. Terre de bruyère, serre chaude, multiplicat. par boutures.

Nemathantus Guilleminii. Brongniart, de Rio-Janeiro. Tige grimpante; feuilles elliptiques, fleurs solitaires, pendantes; introduite au Jardin des Plantes par MM. Guillemin et Houlet. Serre chaude.

Cestrum roseum. Feuillage persistant; en février, fleurs roses. Serre tempérée.

Tussilago Japonica. Feuilles rondes, épaisses, grasses, d'un beau vert, d'une dimension extraordinaire qui le rend très-pittoresque.

Brunsfelsia mutabilis, Franciscea. Feuillage persistant; fleurs abondantes, violettes, passant au bleu, de manière qu'on a à la fois sur le même pied des fleurs blanches et des fleur violettes. Serre chaude.

Ipomea carnea. Serre chaude.

Abutilon Bedfordianum. Feuillage de grande dimension; fleurs jaune pâle fortement striées et le double plus grandes que celles du striata. Serre tempérée.

Toutes ces plantes, hormis le *Nemathantus,* sont nouvellement introduites d'Angleterre, n'ont pas encore fleuri en France et sont en multiplication chez M. Alex. Chauvière, rue de la Roquette, 104.

Daubentonia Tripetiana.

Cette précieuse nouveauté que M. Tripet-Leblanc, horticulteur à Paris, a su faire apprécier par toute l'Europe, et pour laquelle il a obtenu deux médailles, existe en pleine terre, à Toulon, dans le jardin de M. Duplessis-Ollivault où elle a supporté, en janvier 1842, cinq degrés et demi de froid. Cet arbre ravissant qui, depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre, ne cesse de se couvrir de grappes éclatantes d'un rouge cocciné, mêlées au feuillage le plus élégant, produit dans un jardin un effet admirable.

A tous ces avantages il réunit l'inappréciable qualité de n'exiger que la culture la plus simple, dans toute espèce de terre et à toute exposition. Néanmoins un terrain frais et léger, assez ombragé, est celui qui lui convient le mieux. Il fleurit dès la seconde année de semis.

On sait que la maison Tripet, boulevart des Capucines, qui l'a introduite, l'a multipliée la première et en a toujours des exemplaires à la disposition des amateurs.

M. Rantonnet, d'Hyères, près Toulon, en a aussi pratiqué la multiplication dont il offre les produits aux horticulteurs du midi.

Sur la culture des Gladiolus à l'air libre. (Floricultural magazine).

Le Gladiolus, ainsi que plusieurs plantes bulbeuses du Cap, trop peu cultivées dans les jardins, est pourtant d'un bel effet, et sa culture n'est pas entourée de difficultés telles, qu'elles ne puissent être facilement surmontées. Comme bien d'autres plantes destinées à l'ornement des jardins, les Gladiolus se cultivent de diverses manières: mis en pots durant février et mars, on les laisse en orangerie jusqu'à ce que la végétation ait pris son cours; si alors on les place sous châssis tempéré jusqu'aux premiers jours de mai, ils donneront des fleurs de bonne heure en été; les genres les plus délicats, tels que le *G. cardinalis* et ses Hybrides, peuvent être traités ainsi pour les avancer assez pour les faire fleurir; on traitera aussi de même les espèces plus robustes pour les forcer plus tôt à la fleur; si ces derniers sont plantés en pleine terre, vers le milieu d'avril, dans un sol préparé exprès, ils produiront de belles et nombreuses fleurs de juillet à septembre.

La préparation du sol est importante; cette opération devra être faite dans les premiers mois d'hiver, afin que la terre puisse recevoir le bienfait du froid.

Si le sol est trop léger, on y mêlera une portion de terre forte; si, au contraire il est compacte et d'une nature froide, on en ôtera une partie pour la remplacer par un mélange de sable ordinaire et de terre de bruyère bien confondu avec le sol naturel. Dans l'un et l'autre cas, le sol sera défoncé à 50 centimètres de profondeur.

Sur un lit préparé à dessein et bien nivelé, on tracera à 30 centimètres de distance l'un de l'autre des sillons profonds d'environ 12 centimètres, au fond desquels on répandra un peu de sable fin; on y placera ensuite les bulbes à 30 centimètres l'une de l'autre, et on les entourera de sable. Détruire les mauvaises herbes est ensuite la seule précaution à prendre,

surtout jusqu'à ce que les tiges des fleurs aient atteint une certaine hauteur. Lorsque la fleur commence à se montrer et si le temps devient sec, on les arrosera un peu le soir. L'eau séjournant dans les aisselles des feuilles pouvant leur être nuisible, il faut prendre soin de n'arroser que la terre.

Quand les feuilles sont entièrement désséchées et conséquemment la végétation arrêtée, les bulbes seront déterrées, nettoyées et séchées au soleil, puis transportées à une température sèche et à l'abri du froid, jusqu'à la saison nouvelle. Les bulbes seront divisées et plantées séparément.

On met les espèces délicates en pot au commencement de mars et on les conserve en serre tempérée jusqu'au moment de les exposer à l'air libre.

Lorsqu'on veut les élever de graines, on sèmera en mars en pots dans un mélange de terre de bruyère, de terreau végétal et de terre sableuse forte; on les couvrira de terre d'environ 12 à 15 millimètres. — Ces semis demandent peu d'eau, il faut seulement prendre soin d'éloigner les limaces. Au moment de les transplanter, on choisira une exposition tant soit peu fraîche et sèche.

*Effets de la courbure forcée des branches de certaines plantes. (Article extrait de l'*Horticulteur Universel.)

Dans une séance de la Société botanique d'Edimbourg, M. James M'Nab a donné lecture d'une note sur les résultats obtenus par lui en courbant vers le sol les branches de certaines plantes de serre chaude et de serre tempérée. — M. J. M'Nab rappelle d'abord la pratique usitée dans la culture du poirier et de quelques autres arbres à fruit : pratique consistant à maintenir les branches de ces arbres dans une situation pendante, afin d'obtenir les fruits à une période moins avancée de leur développement. La première

expérience de ce genre, appliquée à la production des fleurs sur les végétaux exotiques, a eu pour objet une classe de plantes qui produisent beaucoup de rameaux et comparativement peu de fleurs. Le *Diplacus puniceus*, Nutt., Scrophulariée suffrutiqueuse de l'Amérique septentrionale, qui a été choisi dans ce but, tend naturellement à produire un grand nombre de jeunes pousses latérales sur les principaux rameaux; mais ces pousses font peu ou point de progrès, tandis que les branches mères se développent sans paraître en souffrir. Si l'on pince ces dernières, un petit nombre seulement des pousses latérales les plus vigoureuses font quelques progrès. Cette méthode si simple produit des plantes bien préférables à celles qu'on laisse dans leur état naturel. La plante dont il s'agit eût toutes ses maîtresses branches ainsi défléchies au moyen de fils attachés à des petits crochets de bois plantés dans le pot, en février 1840. Peu après, l'extrémité des branches mères se redressa et elles continuèrent à se développer comme auparavant; toutes les ramifications latérales qui garnissaient les branches courbées prirent aussitôt une direction verticale et commencèrent à fleurir avant d'avoir atteint cinq pouces de hauteur. Par ce traitementla plante avait, dès le mois de mai, l'aspect le plus brillant, et elle continua à fleurir abondamment jusqu'à la fin de juillet. Pendant cette période, les extrémités des branches qui avaient été courbées en premier lieu s'étaient redressées jusqu'à un pied en saillie du ballon que formait la plante; elles furent alors recourbées et attachées une seconde fois, et on laissa leurs jeunes ramifications s'élever et fleurir à leur tour. Par ce traitement la plante fut maintenue abondamment en fleurs depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, et elle ne dépassa pas deux pieds et demie de hauteur au lieu de cinq ou six qu'elle atteint ordinairement. La circonférence était de 4 pieds.

Importance de l'échenillage.

Pour apprécier l'importance extrême de l'échenillage, et juger combien il est nécessaire que cettte opération soit pratiquée en temps opportun et d'une manière intelligente, il est bon de citer les travaux auxquels se livre dans le département de la Charente-Inférieure M. Chasseriau, lieutenant de vaisseau en retraite.

M. Chasseriau a fait pratiquer l'échenillage vers le 25 septembre sur les palisses, buissons et haies. Il a recueilli les nids apparents de la chenille, provenant du bombyx papillon, la chrisorée dite commune. En trois semaines à peu près, il a ramassé de la sorte de quoi remplir seize grands sacs contenant chacun 1,500 poches de chenilles.

M. Chasseriau a eu la patience de dépecer ces nids où le papillon femelle dépose ses œufs, et voici le résultat auquel il est arrivé :

1° Une poche prise sur le chêne, dépouillée avec précaution, a donné 490 chenilles.

2° Une id., prise sur l'orme, a donné 310

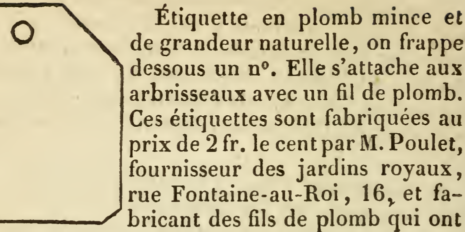
3° Une id., prise sur l'aubépine, a donné 295

4° Une id., prise sur la ronce, a donné 100

Soit, terme moyen, 300 œufs par poche. En multipliant les 1,500 poches de chaque sac par 300, on a 450,000 œufs; or, il y avait seize sacs, ce qui produit un total de 7,200,000 œufs de chenille détruits en trois semaines.

M. Chasseriau estime qu'il vaut mieux pratiquer l'échenillage aussitôt après la chute des feuilles que de renvoyer cette opération au mois de février, ainsi que le prescrit la loi.

Étiquette suspendue.



Étiquette en plomb mince et de grandeur naturelle, on frappe dessous un n°. Elle s'attache aux arbrisseaux avec un fil de plomb. Ces étiquettes sont fabriquées au prix de 2 fr. le cent par M. Poulet, fournisseur des jardins royaux, rue Fontaine-au-Roi, 16, et fabricant des fils de plomb qui ont été adoptés par beaucoup d'amateurs, pour attacher les arbustes et les plantes, les œillets, etc. Il remplace l'osier, est plus agréable à voir et peut servir plusieurs fois. On s'en trouve très-bien pour attacher les étiquettes des *dahlias* quand on les met l'hiver en réserve ou dans la terre. Le prix est de 75 cent. le demi-kil. du plus gros, bon pour les *dahlias*, et de 3 fr. le plus fin pour les plantes à tiges fines, grimpantes, etc. Celui de 2 fr. contient 170 mètres et peut former 8,000 liens.

Février 1843.

Plantes nouvelles.

Capucines a fleurs bleues. *Tropæolum azureum.* Cette variété a beaucoup de rapports avec la capucine tubéreuse, et sa culture est la même. Elle vient de Valparaiso, d'où elle est arrivée en Angleterre en février 1842. Ses fleurs sont d'un bleu un peu violacé, si nous nous en rapportons à la gravure anglaise que nous avons sous les yeux. Nous ne la connaissons encore en multiplication que chez M. Salter.

Lonicera Ledebourii D. S. — Originaire de la Californie, cet arbrisseau, rameux dès sa base, s'élève à peu près à 1 mètre 50 cent. Ses rameaux cylindri-

ques sont dressés, d'un vert pâle ou lavés de brun, feuillés dès leur origine. L'ensemble de ce bel arbuste rappelle celui du *Lonicera cœrulea.*

Les feuilles sont opposées, courtement pétiolées, lancéolées, très-entières. Les fleurs sont géminées, portées sur un pédoncule axillaire, avec deux paires de bractées cordiformes, d'un beau rouge de laque. Les fleurs, d'une belle couleur orangée, sont pubescentes, inodores, longues de 1 à 2 cent. L'ovaire, divisé intérieurement en quatre loges dispermes, acquiert à la maturité la grosseur et la couleur d'une merise. Cet arbrisseau a été envoyé du jardin impérial de St-Pétersbourg au Muséum, par M. Fischer. Cultivé en plein air, dans la terre ordinaire, il résiste parfaitement au climat de Paris sans aucun abri, et se multiplie parfaitement de marcottes, de boutures en herbe et de graines, qu'il ne donne pas encore abondamment. C'est une jolie acquisition pour l'ornement de nos jardins, et qui ne manquera pas d'être recherchée par les amateurs.

NEUMANN.

Cereus Hansii. Ce cierge est une production hybride due à une fécondation artificielle du *Cereus speciosissimus* par le *C. Ackermani.* C'est une magnifique variété obtenue par MM. Baumann, horticulteurs à Mulhouse et à Bolviller (Haut-Rhin), et qui l'emporte par la grandeur et l'éclat du coloris de ses fleurs sur toutes les variétés obtenues jusqu'à ce jour. Ce beau Cereus a été dédié par ces Messieurs à M. Hans, jeune horticulteur employé dans leur établissement. Il est mis en souscription au prix de 20 fr. l'exemplaire; les pesonnes qui en prendraient quatre en obtiendraient un cinquième gratis.

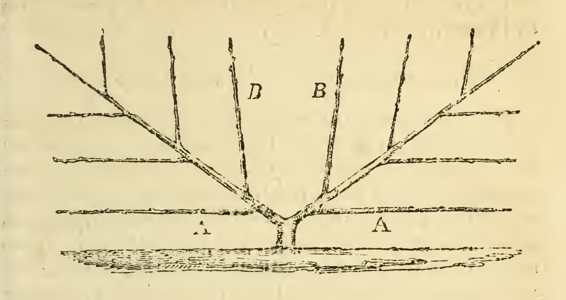
Quelques observations sur la taille du pécher sous la forme carrée.

En étudiant les deux *Traités sur la taille du pêcher*

publiés depuis peu par deux célèbres cultivateurs de Montreuil, MM. Malot et Lepère, et surtout en visitant, à Montreuil même, les magnifiques pêchers formés par ces Messieurs, on hésite à faire une observation, à donner un conseil à des praticiens aussi éclairés. Il y a cependant dans la forme carrée de leurs arbres un point important qui nous paraît digne de fixer leur attention et celle des personnes qui adopteront leur méthode. Les lecteurs de cette Revue connaissent la disposition des branches d'un pêcher sous forme carrée; ils savent comment on les obtient et comment on les dirige, puisque cette taille a été l'objet d'un sérieux examen dans le nº de février 1842. Nous passerons donc ces détails sous silence pour nous renfermer exclusivement dans les observations que nous nous sommes proposé de consigner ici, et que voici :

MM. Malot et Lepère font naître leurs premières branches supérieures *au-dessous* des premières inférieures, de manière que la deuxième branche supérieure se trouve placée sur la mère entre les deux inférieures. Il peut, et il doit résulter de cette disposition un inconvénient très-grave, consistant dans la tendance qu'a la sève à se porter de préférence dans les voies qui lui sont ouvertes verticalement. Or, les branches mères de l'arbre de MM. Malot et Lepère, affectant la forme d'un V, il en résulte que les branches secondaires inférieures sont horizontales et les supérieures verticales ; ne doit-on pas craindre que ces dernières, qui se trouvent insérées alternativement *en avant* des branches inférieures qui leur correspondent, n'absorbent, aux dépens de celles-ci, une sève qui ne manquera pas d'affaiblir les unes, pour faire des autres des gourmands; que l'emploi raisonné de l'ébourgeonnage, du pincement et du palissage ne suffira plus pour rétablir l'équilibre? Nous livrons ces réflexions au jugement des hommes qui ont étudié les lois de la physiologie végétale, en les priant de comparer la disposition des branches dans les arbres

figurés par MM. Malot et Lepère, et sur le modèle que nous joignons à cet article.



En proposant d'adopter les modifications de cette figure, nous ne le faisons pas pour le plaisir d'être en opposition, ou de critiquer l'œuvre de deux estimables praticiens devant le talent desquels nous nous inclinons; mais déjà nous savons que la mise en application de leur système de taille dans des terres plus substantielles que celles de Montreuil, dans la Normandie par exemple, où les arbres poussent avec une vigueur étonnante, leur système, disons-nous, a mérité le reproche que nous lui adressons aujourd'hui. En engageant les jardiniers à le modifier, c'est assez dire que la méthode de MM. Malot et Lepère est la seule que nous considérions comme digne d'une attention sérieuse, ainsi que le *Bon Jardinier* de 1843 vient de le proclamer, en l'adoptant et en donnant une magnifique figure qui contribuera beaucoup, nous n'en doutons pas, à vulgariser cette ingénieuse disposition des branches d'un arbre en espalier.

A la simple inspection de ce croquis que nous donnons comme étant le plus en rapport avec ce que nous connaissons sur la circulation de la sève dans les plantes, on verra que les deux premières branches inférieures AA sont insérées *avant* les supérieures BB,

et qu'elles auront nécessairement sur celles-ci un avantage qui compensera celui de la direction verticale, qu'il n'est pas plus possible de leur donner que de la supprimer aux autres. VICT. PACQUET.

Procédé pour rétablir les vieux Camellia.

Dans une visite aux serres de M. Bunney, pépiniériste à King's land, près Londres, on a réservé de vieux individus déformés de Camellia, portant des paquets de mousse humide sur différents points de leur tige. Cette pratique a pour but de faire développer des bourgeons aux endroits occupés par la mousse; après quoi l'on coupe les branches supérieures, et une nouvelle tête se trouve ainsi formée. On place la mousse en automne et on la laisse jusqu'au printemps.

Culture du Paulownia imperialis, par M. Neumann.

Le *Paulownia imperialis*, dont il a été question déjà plusieurs fois dans la *Revue horticole*, n'est pas resté improductif entre les mains des culivateurs à qui j'en ai donné des racines. Aujourd'hui il se trouve par centaines dans plusieurs établissements.

L'époque de bouturer les racines du Paulownia est vers la fin de mars. On prend ces racines depuis la grosseur d'une plume ordinaire jusqu'à celle du diamètre d'une pièce de 5 centimes; toutes reprennent avec autant de facilité les unes que les autres. On peut en mettre beaucoup dans un pot dit *à amarante*. Lorsque les bourgeons qui sortent de ces racines ont atteint trois centimètres, on les coupe et l'on en fait des boutures qui prennent avec une facilité étonnante. Ces mêmes boutures, lorsqu'elles sont reprises et se sont un peu allongées, peuvent être elles-mêmes coupées pour refaire d'autres boutures. Il arrive quelquefois que les grosses racines se détruisent; mais cela est assez rare dans cette saison.

Je n'ai jamais pu réussir à faire reprendre des boutures levées sur les pieds qui sont en plein air. Avec

une racine longue d'environ 10 cent., on peut faire dans une serre chaude à multiplication 50 pieds de Paulownia, sans se gêner, dans le courant de l'été.

Le bout de la partie qui doit rester à l'air doit être à 4 millimètres au plus au-dessus de la terre du pot dans lequel les boutures sont plantées; on les enfonce perpendiculairement.

Espérons que les graines que produira désormais ce bel arbre nous dispenseront, pour le multiplier, d'avoir recours à la bouture. Celui du jardin du Muséum a déjà donné plusieurs fruits gros comme des œufs de pigeon; il est probable que dans le midi de la France il donnera bientôt des fruits en abondance.

Une terre profonde et légère paraît lui convenir. On fera bien de le faire monter sur une tige avant de le laisser brancher; car, s'il se ramifiait trop bas, les branches, par leur propre poids, iraient bientôt toucher la terre, ce qui cependamt, sur une pelouse de gazon, n'est pas sans agrément. Je donne le conseil contraire aux personnes qui voudraient le dresser pour pouvoir se mettre à l'ombre dessous, ce qu'elles peuvent faire en toute sûreté, parce que son feuillage est très-propre et a été jusqu'ici respecté par les insectes. Je pense qu'il sera fort recherché pour cet usage, tant en raison de l'ampleur considérable de ses feuilles et du bel et frais ombrage qu'elles doivent nécessairement produire, que pour la beauté et l'odeur de ses fleurs.

La graine qui a produit ce bel arbre au Jardin des Plantes, la seule qui ait levé sur deux que j'ai reçues, faisait partie d'un présent offert au jardin par M. le vicomte de Cussy, ancien officier supérieur. D'autres graines y étaient jointes, et chaque sorte était renfermée dans un petit pot de porcelaine portant une inscription en japonais. J'ai encore les pots et les inscriptions, mais le seul Paulownia a levé.

Note sur la taille en quenouille pratiquée sur des orangers, par M. Pépin.

L'oranger est un des arbres qui, sans subir trop d'altération, supportent le mieux la taille. Il n'est pas sans exemple, dans les grands jardins, de le tailler et de le pincer une ou deux fois par an, afin de maintenir sa tête dans la forme sphérique qu'on lui donne ordinairement. Il souffre aussi très-bien le rapprochement, opération qui consiste à le tailler sur les grosses branches à peu de distance du tronc, pour en faire sortir avec plus de vigueur de jeunes rameaux, quand le besoin l'exige.

Dans plusieurs jardins, on les dispose quelquefois en espaliers sur les murs du fond des serres, ou bien l'on en fait une culture spéciale le long d'un mur en le couvrant, pendant l'hiver, de panneaux mobiles vitrés, que l'on retire au mois de mai. — Je citerai pour exemple le joli espalier que M. Fion a lui-même établi dans une de ses serres tempérées. Tous les amateurs d'horticulture connaissent le goût et le dévouement de ce jardinier distingué, et l'on reste en admiration en voyant dans sa serre une semblable tapisserie de verdure, relevée de fruits verts et jaunes plus ou moins avancés.

M. Utinet, ancien jardinier chez un propriétaire aux Prés-Saint-Gervais, en cultivait également ainsi, et l'on a remarqué de même ceux que cet horticulteur zélé dirigeait il y a peu d'années dans les serres de M. Fould, à Rocquencourt, près de Versailles. Cet espalier se faisait admirer par sa bonne tenue et par la vigueur des arbres, où plusieurs centaines de fruits ressortaient avec avantage sur un large et beau feuillage.

M. le baron de Mongenêt en cultive aussi dans sa belle propriété de Vandeuil, près de Reims, et les laisse à l'air pendant l'été.

Depuis peu de temps M. Huard, jardinier-fleuriste, rue de l'Oursine, nº 114, à Paris, a imaginé une nouvelle manière de tailler cet arbre intéressant, afin de le disposer en quenouille, comme on le fait pour les arbres fruitiers de nos jardins. On voit avec plaisir dans l'établissement de M. Huard, six orangers en caisse hauts de 1 mètre 50 cent. à 2 mètres; ce sont des *Bigarades*, *Poires du Commandeur*, *Oranger-myrte*, etc., dont plusieurs sont couverts de fruits mûrs. M. Huard est fils du cultivateur de ce nom qui le premier greffa, il y a environ 70 ans, les orangers par la greffe dite *à la Pontoise* ou à la Huard. Cette greffe est celle que nos fleuristes pratiquent aujourd'hui sur des sauvageons de graines semées en janvier, et qui, par ce procédé, produisent des fleurs et des fruits dès le mois de septembre de la même année.

Cet horticulteur suivit habilement la méthode de son père dans cette culture spéciale en greffant l'oranger pour le commerce, comme on le fait aujourd'hui dans plusieurs établissements pour le beau genre Camellia. Pour activer et avancer de plusieurs années la hauteur des quenouilles, M. Huard greffe dans la longueur et sur les côtés du sujet qui forme la tige principale de petites branches avec feuilles, dont la partie inférieure est amincie d'un côté, et introduite dans une incision faite à l'écorce en forme de T, comme on le pratique pour un écusson; ou bien encore par placage, comme on le fait aujourd'hui pour la multiplication des *Camellia*, des *Rhododendrum* et des *Azalea*.

Ce procédé, qui avance beaucoup le développement et la forme que l'on veut donner à l'arbre, exige que les sujets greffés soient placés pendant quelque temps sous un châssis chaud et privé d'air; mais, dans d'autres circonstances, on peut employer la greffe en écusson ordinaire. Ces moyens ont l'avantage de former plus promptement les arbres, et, de plus, de leur faire donner des branches dans les parties où

les yeux ne se développeraient pas, ou se détruiraient après s'être développés.

Cette taille de l'oranger en quenouille est nouvelle et peut être employée avantageusement à cause de la direction verticale que l'on donne à l'arbre. Par ce moyen les orangers occupent moins de place pendant l'hiver, la circulation de l'air se fait plus librement dans toutes les parties de l'orangerie, et les vases ou caisses dans lesquels ils sont plantés peuvent se toucher dans la serre sans que cela nuise en rien aux autres végétaux.

Lettre adressée au Rédacteur de la Revue horticole.

Saint-Quentin, le 26 janvier 1843.

Votre utile recueil m'a conduit à divers essais dont j'ai à cœur de vous rendre compte :

1° *Le Seigle multicaule* m'a offert les résultats annoncés par M. Bossin; je l'ai cultivé sur plusieurs planches, d'une contenance totale d'environ 20 ares, ensemencés à des époques et dans des conditions différentes. Sauf la quantité nécessaire à mes besoins, le grain que j'ai obtenu a été partagé entre 12 ou 15 propriétaires de l'arrondissement, lesquels vont continuer les essais. Moi-même, en le faisant pâturer par mes vaches et sans le laisser jamais monter, j'ai l'espoir de le conserver plusieurs années à l'état de prairie, et d'avoir ainsi du fourrage vert pour presque toutes les saisons.

2° *Le Madia sativa*, d'un produit considérable, m'a paru exiger pour la récolte des soins qui diminuent ses avantages; je vais, cette année, renouveler mes essais sur une plus grande échelle.

3° *Le Blé de Marianapoli* m'a donné, semé en mars, d'assez faibles résultats. — J'en ai semé au commencement d'octobre; j'en sèmerai de nouveau en mars et avril, et la récolte prochaine me fixera.

4° *L'Avoine hâtive de Sibérie* ne laisse rien à désirer

sous le double rapport de l'abondance de la paille et du grain. — La paille, quoique grosse, est très-goûtée par les vaches. — Le poids du grain est remarquable.

5° *L'Orge de Guimalaye* sera aussi recherchée que l'avoine de Sibérie; elle présente plus d'avantage par le grain que par la paille, et je ne doute pas que, malgré le peu d'abondance de paille, elle ne soit bientôt cultivée en grand pour l'engraissement des bestiaux, à cause de la quantité de farine qu'elle contient.

6° *L'Ivraie d'Italie*, si diversement jugée, m'a donné, dans un terrain bas, mais non marécageux, d'abondantes coupes lorsque je l'ai semée au printemps; semée à l'automne, les résultats ont été bien inférieurs, je dirai presque décourageants; je lui ai reconnu le précieux avantage de détruire les herbes parasites, avantage que je n'ai pas encore vu signalé. — On ne peut espérer de cette culture que les 2 ou 3 coupes du premier été, et on ne doit la considérer que comme plante annuelle.

7° *L'Ognon de Nocera* mérite tous les éloges que lui prodigue la *Revue horticole.*

8° *Le Chou de Poméranie* est incontestablement le meilleur de tous les choux; il donne des produits abondants.

9° *Le Chou palmier*, remarquable par son port majestueux, peut aussi être cultivé avec avantage concurremment avec le chou à vaches; un semis d'automne vient de me donner plusieurs variétés d'un bel effet; elles seront l'objet de grands soins.

10° *La pomme de terre des Cordillières* m'a assez bien réussi cette année; mais je pense qu'elle n'offrira jamais beaucoup d'avantages dans le nord de la France.

11° *La Pomme de terre vierge*, d'une excellente qualité, donne des produits considérables; elle doit être propagée avec le plus grand empressement.

12° *La Tétragone* est préférable aux épinards; elle est encore peu cultivée dans le département de l'Aisne.

13° *L'Oxalis crenata* réussit mal quant aux tubercules; mais on peut tirer un bon parti des feuilles et des jeunes pousses, qui ont toute l'acidité de l'oseille sans acreté.

14° *Le Chervis*, presque inconnu ici, peut remplacer le salsifis et la scorsonère; sa saveur légèrement sucrée doit lui faire obtenir la préférence pour les fritures d'entremets.

15° *Le Haricot d'Alger* m'a paru de tout point semblable à celui que tout le monde cultive dans les environs de Mirecourt (Vosges); il n'en est pas moins digne de soins comme haricot mange-tout.

16° *La Chicorée panachée,* que je dois à votre bonté, me fournit depuis le commencement de l'hiver de charmantes salades; des semis considérables me donneront, j'espère, de nombreuses variétés qui seront recueillies avec un grand soin.

17° *Le Fenouil doux,* que je tiens également de vous, ne m'a donné que quelques pieds destinés à devenir porte-graines; abrité pendant l'hiver, il me paraît susceptible de bien réussir dans notre arrondissement.

18° *Le Crambé* ou *Chou marin* n'est encore cultivé que par un fort petit nombre d'amateurs; je vais tâcher de le propager en l'offrant, comme tout ce que j'ai, à mes amis.

19° *La Valériane d'Alger* vaut infiniment mieux que sa cousine la mâche doucette; elle est moins dure et d'une saveur moins prononcée.

Le terrain sur lequel je me livre à des essais consciencieux et désintéressés, contient environ dix hectares différents en sol et en sous-sol. Je puis y cultiver toutes les plantes susceptibles de réussite dans le nord de la France.

Par une lettre écrite il y a plusieurs mois à M. de M., j'ai mis et mon terrain et mes soins personnels à sa disposition, pour les essais qu'il jugerait utiles à la science; je n'ai pas été assez heureux pour obtenir

une réponse; mais je me plais à croire que ma lettre, quoique affranchie, ne lui est point parvenue, car je me recommandais de personnes haut placées dans le monde parisien.

L'offre que j'ai faite à M. de M., je vous la fais aussi, Monsieur, et je serai heureux toutes les fois que vous voudrez bien me confier une expérience dont je vous rendrai exactement compte.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

SALMON fils ainé.

Sur le Daubentonia Tripetii.

Il résulte d'une note lue à la Société d'horticulture, que le *Daubentonia*, annoncé dans notre précédent numéro comme étant en culture à Toulon et à Hyères, ne serait pas le même arbrisseau que celui qui a été introduit par M. Tripet. Celui-ci était en pleine végétation à Paris en 1840, puisque un rapport a été fait à son sujet à la Société d'horticulture au mois d'août, tandis que celui de Toulon n'a pu y arriver que dans l'été de 1841 et seulement la graine.—Celui d'Hyères est annoncé comme un arbre, et celui-ci est un arbrisseau.—Il supporte 5 degrés 1/2 R., tandis que celui de Paris a péri à 3 degrés R. — Enfin, le *D. Tripetii* fleurit l'année du semis, tandis que l'autre ne fleurit que la deuxième année.

Une abondante récolte de graine, faite cette année, permet à la maison Tripet de baisser beaucoup le prix du *Daubentonia*.

Mars 1843.

Le Paulownia n'est pas nouveau à Paris.

Tandis que M. de Cussy donnait à M. Neumann la graine de cet arbre magnifique; tandis que M. Neumann le cultivait avec le plus grand soin et qu'il était,

lui et tous les botanistes et les amateurs, émerveillé de sa beauté, une cour d'une des maisons du centre de Paris en renfermait deux que personne n'avait remarqués, *pas même leur propriétaire*. Comment étaient-ils venus là ? on ne le sait pas encore. — Mais ce qu'une personne digne de foi nous a assuré, parce qu'elle les a vus, c'est que M. Noisette, qui les a découverts, a acheté le plus jeune. — Ils ont au moins 15 ans.

Observations sur le Paulownia imperialis, *par M. Oudin aîné, pépiniériste à Lisieux* (Calvados).

Le dernier numéro de la *Revue Horticole* contient un article sur la culture et la multiplication du *Paulownia imperialis ;* je suis heureux de pouvoir ajouter aux observations de mon honorable collègue, celles que j'ai faites moi-même sur le bel arbre japonais.

Tout le *monde horticulteur* sait maintenant que les tiges du *Paulownia* croissent avec la même vigueur que celles du dahlia; que cet arbre ne craint point le froid ; que ses feuilles sont d'une grandeur considérable et unique, et enfin, que ses belles fleurs bleues, qui se montrent au printemps, exhalent une odeur très-suave. Mais chacun ne sait point encore qu'il joint à ces avantages, celui non moins précieux de s'accommoder des plus mauvais terrains.

L'année dernière, vers la fin de juin, je plantai des boutures de *Paulownia*, dans un terrain bien préparé. Pendant un mois, je ne pus apercevoir le moindre changement dans la végétation de mes jeunes plantes; mais enfin, j'eus le plaisir de les voir pousser. Je les visitais chaque jour, et je remarquai bientôt les progrès vraiment étonnants de leur végétation. Dans le court espace de 70 jours, les tiges de quelques-unes avaient dépassé la hauteur de deux mètres, mais malheureusement les gelées du com-

mencement d'octobre vinrent mettre un terme (provisoire) aux espérances que j'avais formées.

Quelques semaines plus tard, je remarquai, en les arrachant, que les fortes racines (quelques-unes dépassaient la longueur des tiges) s'étaient enfoncées dans la couche d'argile pierreuse qui formait le soussol du terrain où elles étaient plantées. Alors je formai le projet de les placer à l'avenir dans la même terre que les arbres forestiers, et j'ai tout lieu de croire que cette année-ci prouvera la justesse des remarques que j'ai faites.

Les soins que j'ai donnés à ce bel arbre ne sont point restés infructueux; j'en possède environ *douze cents pieds*, et j'espère encore en augmenter le nombre. Cette multiplication me permet de l'offrir au commerce à des prix modérés, à la portée de toutes les bourses ; chaque propriétaire pourra le faire alterner en nombre, parmi ses plantations , et l'amant de Flore qui n'est point favorisé de la fortune, pourra désormais se procurer, sans faire de grands sacrifices, le végétal qui servit d'emblème au héros Taïkasama, et auquel on a donné le nom d'une princesse qui honore l'horticulture.

Les boutures que je livrerai au commerce jusqu'au mois de mai, pourront atteindre la hauteur de deux à quatre mètres, dans le courant de la belle saison ; enfin, je suis satisfait de pouvoir répéter, que la grande quantité que je possède de ces beaux arbres, me permet de les offrir au prix extrêmement modéré de 3 fr. chacun, ou 200 fr. les cent pieds.

Paulownia imperialis : rectification.

En faisant un extrait d'une lettre de M. Neumann, pour ajouter à l'article inséré dans notre numéro de février dernier, et qui concerne le *Paulownia imperialis*, nous avons fait une erreur et le dernier paragraphe doit être rectifié ainsi qu'il suit :

« La graine qui a produit ce bel arbre au Jardin des Plantes, la seule qui ait levé sur celles de son genre, faisait partie d'un présent offert au jardin, par M. le vicomte de Cussy, ancien officier supérieur. Des graines d'autres genres y étaient jointes, et chacune était renfermée dans un petit pot de porcelaine portant une inscription en japonais. J'ai rendu à M. de Cussy les pots et les inscriptions dont j'ai gardé copie. Des six sortes de graines le seul *Paulownia* a levé. »

Sur la fécondation des plantes avec du pollen envoyé par la poste.

Sur le remplacement de la terre de bruyère par la tourbe.

Sur un envoi de plantes emballées dans un panier et arrivées en bon état du Mexique à Paris.

Dans un ouvrage toujours intéressant et bien dirigé, le *Journal d'agriculture pratique*, publié par M. Bixio, nous lisons sous le titre : *Chronique horticole*, des faits et des réflexions que leur auteur, non moins recommandable comme savant agronome que comme horticulteur, voudra bien nous excuser de lui emprunter dans l'intérêt de l'horticulture.

Fécondation. « Un fait, d'une portée incalculable, a été récemment constaté en Angleterre : le pollen d'un cactus a été employé à la fécondation d'une fleur d'épiphyle, plus de 15 jours après avoir été recueilli sur les étamines du cactus. Le pollen d'un *rhododendron arboreum*, envoyé à une grande distance, enveloppé tout simplement dans du papier, sans autre précaution, a été employé à féconder des espèces différentes du même genre. Dans l'un et l'autre cas, la fécondation a réussi ; des hybrides ont été créés. »

Tourbe. « Dans une séance de la Société royale d'horticulture, M. Prost a présenté un rhododendron et un camellia végétant bien, depuis 2 ans, dans de la tourbe concassée, prise dans la provision des-

tinée au chauffage de ses serres. Cette application de la tourbe a inspiré à M. Abeauzy (pseudonyme de l'auteur que nous venons de citer) les réflexions suivantes :

« Ce serait là, dit M. Abeauzy, une découverte qui ferait palpiter d'aise bien des amateurs placés hors de la portée de la terre de bruyère dans des pays où la tourbe est abondante. Toutefois, hâtons-nous de le reconnaître, ce n'est encore qu'une simple espérance : *un* rhododendron et *un* camellia ont végété dans des fragments de tourbe ; mais il y a des tourbes de bien des natures différentes; on ne connaît pas encore le caractère de celle que M. Prost a trouvée sous sa main. — Nous engageons les amateurs placés dans le voisinage d'une tourbière à répéter cette expérience.

» La tourbe et la terre de bruyère n'ont de caractère commun que leur acidité et l'insolubilité des principes élémentaires qu'elles contiennent. La terre de bruyère est pour les plantes délicates une nourriture légère qui ne cède que peu à peu ses principes nutritifs, à mesure que l'action réunie de l'eau, de l'air et de la chaleur, les fait passer de l'état acide insoluble à l'état alcalin soluble; dans un milieu plus substantiel, la plupart des plantes qui veulent la terre de bruyère mourraient d'indigestion. Les éléments nutritifs contenus dans la tourbe, du moins dans la plupart des qualités de tourbe employées comme combustible, sont, à volume égal, 10, 15 et souvent 30 fois plus abondants que dans la terre de bruyère ; seulement ils y sont dans un état d'acidité (et par conséquent d'insolubilité) tel que la tourbe pure est d'une stérilité absolue. Les céréales, semées dans la tourbe pure légèrement humide, germent et lèvent ; leur végétation ne va pas au delà. Mais, que par un mélange avec des substances alcalines (chaux, soude, potasse, ammoniaque), on parvienne à faire passer à l'état soluble les parties nutritives de la tourbe, elle devient alors *le plus puissant des engrais*. Ces faits ne

sont pas de simples inductions de la science, ce sont les résultats d'expériences faites en grand, à Alençon, par M. le supérieur des trappistes. M. le comte L. de Villeneuve a vérifié les mêmes faits pour les tourbes et les lignites du midi de la France. Nous reviendrons sur ce sujet important. »

Voyage de plantes. « M. C. Beauvais, à qui rien de ce qui touche aux progrès de l'agriculture et de l'horticulture n'est indifférent, ayant de fréquentes relations avec la partie la moins connue de l'intérieur du Mexique, pria un de ses correspondants de lui envoyer une ample collection de plantes du pays. Le départ du navire qui devait emporter ces richesses horticoles fut inopinément hâté ; le correspondant de M. C. Beauvais, pris à l'improviste, n'avait devant lui que quelques heures pour préparer son envoi; il dépêche en toute hâte, dans la forêt voisine de son habitation, un naturel du pays, brave Atzèque, le moins naturaliste possible; celui-ci ramasse au hasard les plantes qu'il croit se rappeler comme remarquables par leur floraison ; l'on emplit du tout, sans choix ni indications aucunes, un simple panier à claire voie à demi bourré de grosse mousse, et bon voyage. Le voyage fut parfait. Nous avons déballé, nous-même, des rhizômes en parfait état de conservation; plusieurs plantes nous ont paru entièrement nouvelles. MM. Neumann et Lhomme, tous deux juges compétents en cette matière, sont du même avis. Ces plantes, contre l'usage ordinaire, ont *eu de l'air* pendant la traversée; elles n'étaient ni en boutons, ni même dans un état avancé de végétation au moment du départ ; les circonstances étaient les plus favorables possible ; elles expliquent la bonne conservation des orchidées que l'horticulture devra à M. Camille Beauvais. D'autres envois sont attendus. »

ABEAUZY.

Des plaies des arbres et des engluements ou onguents propres à accélérer leur guérison. (Article extrait des *Annales forestières*, décembre 1842.)

Les plaies des arbres sont des lésions désorganisatrices, suites de blessures plus ou moins profondes, causées par des accidents de toute espèce et dont les plus graves proviennent de la foudre, de violents coups de soleil, des ouragans, enfin des grandes gelées qui surviennent subitement après des temps chauds et humides.

Après ces causes premières ou principales que nous ne pouvons empêcher ou éviter, puiqu'elles ont leur origine dans la nature elle-même, il en est d'autres qui bien souvent ne sont pas moins préjudiciables aux arbres, et sur lesquelles les jardiniers, les pépiniéristes et les planteurs ne sauraient trop porter leur attention, à raison de leurs funestes effets; tels sont : 1° les chocs de voiture; 2° les atteintes des animaux; 3° la chûte des arbres; 4° les meurtrissures; 5° l'écorçage; 6° le martelage trop profond; 7° l'élagage mal fait ou en temps inopportun; 8° enfin, l'approche de l'homme qui, par sa malveillance, ses caprices, sa maladresse, son inexpérience et son insouciance, porte souvent à lui seul, aux arbres de nos grandes routes, de nos promenades, de nos jardins, vergers, bois et forêts, plus de dommage et de préjudice que toutes les autres causes et que tous les accidents qu'ils peuvent éprouver.

Les plaies des arbres, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause, ne sont pas également dangereuses; il faut, à cet égard, bien distinguer celles qui n'attaquent que l'écorce, d'avec celles qui portent sur le bois et qui atteignent plus ou moins profondément le cœur de l'arbre.

Les premières, celles qui n'attaquent que l'écorce, se ferment et se guérissent promptement, à moins

cependant qu'elles ne proviennent de fortes meurtrissures ou qu'elles n'aient une grande étendue. Mais les secondes, celles qui atteignent le bois au vif et qui pénètrent quelquefois jusqu'au cœur de l'arbre, guérissent difficilement. Sans être toujours mortelles, elles causent souvent des blessures profondes, et obligent à sacrifier et à abattre des arbres quelquefois précieux.

On doit examiner avec attention les meurtrissusures, qui permettent rarement, au premier coup d'œil, de juger l'étendue du mal qu'elles ont fait, et qui bien souvent déterminent des plaies dangereuses, le liber, le cambium, l'aubier et même le bois ayant quelquefois été fortement froissés, sans que cependant l'écorce ait été enlevée. Sous ce rapport, l'écorçage et l'enlèvement de l'écorce sont bien moins dangereux que la meurtrissure, lorsque les couches corticales sont seules entamées.

Quant aux blessures qui atteignent le bois, elles sont très-difficiles à guérir, le plus souvent même elles sont incurables; et souvent, quoique la plaie se soit entièrement fermée, soit naturellement, soit par suite de pansement, on remarque, lorsqu'on abat un arbre qui a été blessé dans sa jeunesse, qu'il existe intérieurement une séparation ou solution de continuité entre le bois frappé ou atteint lors de la blessure, et celui qui s'est depuis formé et a recouvert la plaie.

Les conséquences, les suites ordinaires des plaies des arbres sont : 1° l'extravasion de la sève; 2° le desséchement trop prompt du bois; 3° l'introduction des eaux pluviales dans le corps de l'arbre, causes ordinaires et trop communes des maladies, du dépérissement et souvent de la mort.

En effet, un arbre dont les vaisseaux sont meurtris, déchirés ou coupés, dont la sève, arrêtée dans sa marche, s'épanche dans une plaie ouverte au grand soleil, dont le liber et le cambium écrasés et en fer-

mentation exhalent une odeur sirupeuse qui attire de nombreuses phalanges de mouches et d'insectes de toute espèce (car il est à remarquer que jamais aucun arbre sain, vigoureux et bien portant, n'est intérieurement attaqué par les insectes, et qu'il n'y a que les arbres blessés, souffrants et languissants qui le soient), un tel arbre est dangereusement malade et bientôt mortellement frappé, si on ne se hâte d'arrêter les progrès du mal désorganisateur.

D'après ce que nous venons de dire des effets des plaies des arbres, on voit que la première de toutes les conditions pour favoriser leur guérison, est de priver la plaie du contact de l'air et de l'action du soleil, afin d'empêcher l'extravasion et l'évaporation de la sève. Le meilleur de tous les moyens pour arriver à ce but est, aussitôt qu'une plaie est faite à un arbre, de la couvrir d'un engluement qui en empêche le desséchement.

En langage de jardinier, de pépiniériste et de forestier, on appelle engluement les onguents ou emplâtres dont on couvre les plaies des arbres. On distingue deux sortes d'engluements, savoir : 1° Les engluements huileux dans la composition desquels il entre de l'huile, de la térébenthine, de la résine, de la poix, de la cire, de la graisse, etc., etc.; et 2° les engluements terreux essentiellement composés de terre glaise ou argile et de bouse de vache, mais dans lesquels on fait quelquefois entrer des cendres ou charrées, du plâtre, etc.

En général, tout engluement doit être simple, très-simple, facile à faire et même, autant que possible, fait de matières qu'on ait toujours sous la main, afin de pouvoir panser immédiatement les plaies des arbres aussitôt qu'on les découvre. En cela, les engluements terreux sont préférables aux huileux qui exigent l'action du feu pour bien opérer la mixtion de leurs éléments et leur fusion ou leur ramollissement, mais dont la chaleur, si on les emploie trop promp-

tement, exerce souvent une funeste influence sur les plaies des arbres.

Le meilleur de tous les engluements est incontestablement l'onguent de Saint-Fiacre, composé seulement de terre glaise ou argile et de bouse de vache par parties égales; mais il a l'inconvénient de se gercer, de se fendre en se desséchant, et celui d'être délayé et entraîné par l'eau; aussi, faut-il le couvrir avec un vieux linge ou de la paille qu'on assujettit avec un un brin d'osier ou une ficelle.

Le fameux engluement qui valut à Forsyth, jardinier du roi d'Angleterre, une récompense de trois mille livres sterling (75,000 fr.), et qui a cependant les mêmes inconvénients que l'onguent de Saint-Fiacre, était composé de moitié de bouse de vache, d'un quart de vieux plâtras, d'un huitième de cendre de bois et d'un huitième de sable fin, le tout bien trituré, tamisé, réduit en mortier ou mieux à l'état de bouillie avec de l'eau de lessive ou de l'eau de savon, ou enfin avec de l'urine pour éloigner les insectes que l'extravasion de la sève attire toujours lorsque les bords de la plaie ne sont pas bien recouverts.

Les engluements, comme nous l'avons dit, étant destinés à empêcher : 1° l'extravasion de la sève, 2° le desséchement trop prompt du bois, 3° l'introduction des eaux pluviales dans les fentes du bois, nous avons cherché à en composer un qui n'eût ni les inconvénients terreux, ni ceux des engluements huileux (inconvénients dont les principaux sont, savoir : 1° de se dessécher, de se gercer, de se fendre et d'être entraînés par l'eau; et 2° de se durcir et d'exiger l'action du feu pour se fondre ou s'amollir), mais qui fût toujours à consistance de pâte, qui pût s'étaler avec une spatule, qui s'appliquât parfaitement sur la plaie, de manière à empêcher toute extravasion de sève, enfin qui par son odeur éloignât les insectes.

Cet engluement se compose :

1° de fond de cruche d'huile. 335 grammes.
2° de cire jaune. 335
3° de suif ou de graisse. . . 165
Et 4° de goudron. 165

Le tout fondu ensemble et épaissi à consistance de mortier avec quelques poignées de suie de tuyaux de poêle, bien écrasée et tamisée.

Cet engluement ne durcit pas; il n'a pas besoin de chaleur pour être ramolli lorsqu'on veut s'en servir; il reste toujours à l'état de pâte molle ou de mastic doux et ductile qui ne se gerce point et s'étale parfaitement avec une spatule ou un mauvais pinceau; enfin son odeur de suie et de goudron éloigne les insectes. Sous ces divers rapports nous le préférons, pour couvrir les plaies des grands arbres lors de leur élagage, à l'onguent de Saint-Fiacre dont nous faisons cependant le plus grand usage pour panser toutes les plaies des arbres, quand nous avons le malheur d'en découvrir dans nos jardins, nos vergers ou nos avenues.

La première précaution que nous prenons lorsque nous avons un pansement à faire, est de nettoyer la plaie au vif pour n'y laisser aucun insecte, aucun corps étranger, enfin rien qui puisse y pourrir et s'opposer à la régénérescence de l'écorce et à la prompte guérison de la plaie.

On enlève toutes les parties mortes et déchirées de l'écorce, en coupant les bords de la plaie, de manière à l'amincir et à bien en aplanir la surface; et pour en accélérer le recouvrement, on fend par de légères incisions l'écorce tout autour, afin de faciliter l'expansion de son tissu cellulaire, et, par suite, celle du cambium. Alors on étend l'engluement sur la plaie avec une spatule. Si l'on se sert d'engluement terreux, comme les grandes pluies peuvent le détremper, il est convenable de le recouvrir de mousse, d'herbe, de paille ou d'un vieux linge assujetti avec un brin d'osier ou un bout de ficelle.

Quelques planteurs, avant d'apposer l'engluement

sur la plaie, la couvrent d'un parchemin ou d'une vessie mouillée pour empêcher le contact immédiat de la terre avec les parties de la plaie, incisées au moment du pansement. Nous nous sommes très-bien trouvé de ce moyen, mais nous ne le conseillons que pour des arbres précieux et d'un beau rapport, tels que ceux d'un parc ou d'un jardin. Sur les routes et dans les avenues, nous nous bornons au procédé ci-dessus.

Notre engluement n'a pas besoin d'être recouvert comme l'engluement terreux, dont les passants, les charretiers, les mendiants, etc., se plaisent souvent à défaire la ligature, de manière que l'emplâtre est bientôt gercé, détrempé ou arraché.

L'auteur, après avoir cité de nombreux et importants exemples de guérisons d'arbres dangereusement blessés, ajoute : Mais nous pensons que les exemples que nous venons de faire connaître suffiront pour prouver que, quelque profonde que soit la blessure d'un arbre, il ne faut jamais en désespérer ni se presser de l'abattre; qu'on doit toujours commencer par bien examiner, sonder et nettoyer la plaie, puis la panser avec tel ou tel engluement qu'on jugera plus convenable pour la guérir. C'est ce qu'on doit faire, surtout lorsqu'il s'agit de quelque arbre rare ou précieux, dont plusieurs années de belle croissance font déjà sentir le prix et méritent qu'on s'intéresse plus vivement à sa conservation; car tout propriétaire, père de famille, ne devrait jamais oublier cette douce et consolante pensée du bon Lafontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Un vieux propriétaire, planteur (1).

---

[1] Ne serait-il pas possible de soulever par quelque coin le voile sous lequel l'auteur de cet article dérobe son nom à nos lecteurs? Aux connaissances si variées qu'il nous montre, autant qu'à son voisinage de la forêt de Villers-Cotterets, ne pourrait-on pas reconnaître dans le vieux propriétaire planteur l'historien du chêne des quatorze frères, le propriétaire du noble manoir de Thury? (*Note du Rédacteur.*)

